هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - Nº 13027 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 17 DÉCEMBRE 1986

Un Japonais en Europe

M. Tadashi Kuranari, ministre japonais des affaires étrangères, devait quitter Paris pour Tokyo ce mardi 16 décembre, au terme d'une « tournée » européenne qui l'a mené également à Bruxelles et à Rome.

Ce voyage répondait, dans l'esprit des Japonais, à un double objectif. Le premier était d'ordre économique : il s'agissait de prendre la mesure du mécontentement des Européens à l'égard de certaines pratiques commerciales nippones — on parle souvent sur le Vieux Continent du « protectionnisme sournois » entretenu par les normes industrielles — et de les convaincre de la bonne volonté de Tokyo en matière de rééquilibrage des échanges. Quitte à rappeler aux Européens qu'eux-mêmes se protègent plus ou moins discrètement de l'« invasion » commerciale japonaise et qu'ils ne font peut-être pas tous les efforts qu'exigerait l'amélioration de leur implantation sur le marché nippon. Il y a, a assuré M. Kuranari, trente-trois mille hommes d'affaires de son pays en Europe, contre seulement deux mille de leurs homologues européens au Japon...

Le ministre arrivait en outre précédé par une bonne nouvelle : All Nippon Airways, la ligne intérieure japonaise, vient de préférer Airbus à Boeing pour renouveler une partie de sa flotte. Différents autres arrangements commerciaux ont été discutés, sinon tout à fait réglés, au cours de ce voyage, de même qu'un projet de coopération dans le domaine de la fusion nucléaire. Manifestement, on est prêt à multiplier les « gestes » à Tokyo.

C'est que le second objectif du déplacement de M. Kuranari était, lui, plus directement politique. Le Japon, à l'évidence, cherche actuellement du côté de la Communauté européenne des interlocuteurs qui lui permettent, sans mettre un terme à sa relation privilégiée avec les Etats-Unis, d'échapper au caractère un peu obsédant — et quelque peu limitatif sur le plan diplomatique — de son tête-à-tête avec Washington.

M. Raimond a certes profité de la visite de son collègue japonais pour lui marquer « la surprise et la contrariété » de Paris devant le vote récemment émis à l'ONU par Tokyo en faveur de la résolution sur la Nouvelle-Calédonie hostile à la politique de la France. Mais M. Kuranari s'est employé à désamorcer l'ire de M. Raimond — que l'on devine, au demeurant, modérée, — en lui assurant que cette décision n'avait pas été prise sans déchirement par son gouvernement. Ce dernier s'accommoderait parfaitement des résultats du référendum d'autodétermination organisé en principe l'an prochain sur le territoire par Paris, quel que soit le choix des électeurs néo-calédoniens.

A tous ses interlocuteurs, M. Kuranari a redit l'intérêt que son pays porte — de même d'ailleurs que la Chine — à une Communauté européenne qui, depuis longtemps déjà, n'est plus seulement économique mais aussi politique. Quitte à devoir parfois s'étonner de leur étonnement... Il y a pourtant une belle leçon à tirer, pour les Européens, de l'attention avec laquelle, à l'autre bout du monde, on suit leur lente marche à l'union, et où l'on semble croire à l'Europe plus qu'ils n'y croient eux-mêmes.

Un entretien avec le président tchadien

M. Hissène Habré presse Paris de l'aider à contrer les Libyens

Tandis que les combats se poursuivent dans le nord du Tchad, où trois colonnes blindées libyennes tentent de réduire les partisans de M. Goukouni Oueddeï, le président Hissène Habré, dans l'entretien qu'il nous a accordé, presse la France de l'aider à contrer les forces de Tripoli.

Dans une lettre adressée, lundi, au Conseil de sécurité des Nations unies, le gouvernement de N'Djamena accuse la Libye d'utiliser dans son offensive napalm et gaz toxiques.

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Angoissé ? Le mot est sans doute trop fort pour qualifier l'état d'esprit du président Hissène Habré lorsqu'il nous reçoit dans son bureau de N'Djaména, le dimanche 14 décembre. Angoissé ? Non décidément, malgré une situation militaire difficile. Mais à coup sûr préoccupé, déçu, amer même.

Quelles sont ses raisons ? Elles sont simples : faute de moyens logistiques et militaires adéquats, le président du Tchad craint de rater une occasion historique exceptionnelle.

Depuis un mois environ, c'est-à-dire depuis le ralliement au pouvoir central des combattants de Goukouni Oueddeï basés dans le nord du pays, M. Hissène Habré a pratiquement toutes les cartes politiques dans sa main. Plus aucun dirigeant tchadien de quelque stature ne conteste son pouvoir.

Mieux : plus aucun dirigeant tchadien n'accepte de combattre N'Djaména aux côtés des troupes libyennes, à l'exception de M. Acheikh Ibn Omar.

Comme l'a déclaré M. Mitterrand au lendemain du sommet franco-africain de Lomé, on ne peut plus parler de guerre civile pour décrire les événements qui se déroulent au Tchad, mais d'agression libyenne.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

L'affaire du Carrefour du développement

Principal accusé, M. Chalier raconte sa « cavale »

Au cours d'une première audition le 21 novembre, M. Yves Chalier, principal accusé dans l'affaire du Carrefour du développement, a confié à M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction, les détails de sa « cavale » depuis son départ pour le Brésil jusqu'à son retour en France. Interrogé sur Europe 1, lundi 15 décembre, M. Pasqua a refusé d'expliquer pourquoi la DST avait fourni un « vrai-faux » passeport à M. Yves Chalier. Invoquant le « secret défense », il a démenti que la DST ait agi sur son ordre.



(Lire page 14 les articles de GEORGES MARION et d'EDWY PLENEL.)

Périls

par ANDRÉ FONTAINE

LA France est entrée, une fois de plus dans sa longue histoire, dans une phase d'énervement, d'exacerbation des antagonismes de toutes natures qu'elle recèle en son sein. C'était sans doute inévitable, après ces démonstrations étudiantes que personne n'avait prévues et que l'opposition n'a d'ailleurs pas vraiment réussi à récupérer. Une réflexion en profondeur s'impose sur l'Université, mais elle n'a de sens que si elle peut être menée dans la sérénité retrouvée.

En attendant, le gouvernement, qui voit se rapprocher les échéances électorales, cherche un terrain de contre-attaque. Le ministre de l'économie fait légitimement valoir les très bons résultats de la lutte contre l'inflation, comme le beau succès de l'opération Saint-Gobain, lequel d'ailleurs n'a été possible que parce que l'entreprise avait fait le détour de la nationalisation. Le ministre de l'intérieur, conformément à son tempérament, voit de la déstabilisation partout et, pour défendre un honneur que personne n'a attaqué, s'en prend, solution trop facile, à celui de deux journalistes qui ont prouvé plus d'une fois qu'ils ne faisaient que leur métier.

Le pire, dans ces querelles, serait qu'elles nous fassent perdre de vue la gravité des problèmes qui, de tous côtés, assaillent la nation et auxquels elle ne peut résister qu'en unissant au maximum ses efforts. En se rassemblant, pour parler comme un défunt général...

(Lire la suite page 9.)

La reprise du procès de Bangui

Pauvre Bokassa...

La reprise des débats du procès Bokassa, lundi 15 décembre, à Bangui, a été marquée par la présentation du système de défense de l'ex-empereur : Bokassa veut bien accepter la « responsabilité globale » des faits qui lui sont reprochés, mais pas celle des « détails » qui, a-t-il dit, lui « échappaient ».

BANGUI
de notre envoyé spécial

Un père de famille, « le père de la patrie », ne ferait pas des choses pareilles. C'est Jean-Bedel Bokassa qui le dit, et il s'y connaît. Il reste l'un et fut l'autre. Tuer des comploteurs, soit, mais persécuter leurs femmes, leurs enfants, leurs parents et alliés — on dirait presque un faire-part des libertés assassinées, — cela, jamais. Jean-Bedel Bokassa fut le chef suprême de la nation. Il revendique donc la *« responsabilité suprême »*. Mais non totale, car un chef ne saurait tout savoir et tout expliquer. *« Je ne dis pas que je suis un saint, monsieur le président, je ne suis qu'un homme ; il se peut que j'aie commis des erreurs, mais j'ai été isolé. Et, ce qui est arrivé aux parents des comploteurs, il ne m'appartenait plus de le contrôler. Les militaires étaient très énervés ».*

Très énervés, en effet, et très longtemps. Le procès de Jean-Bedel Bokassa s'est rouvert, lundi 15 décembre à Bangui, avec une curieuse audience. Une journée entière consacrée à l'évocation — témoignages à l'appui — de crimes pour lesquels Jean-Bedel Bokassa n'est pas poursuivi. Une série de meurtres, politiques ou non, de séquestrations arbitraires, de disparitions sans suite, de mauvais traitements et de tortures. Bref, le livre de bord d'une dictature ordinaire, sans conséquences judiciaires, car l'ensemble de ces faits, commis entre 1969 et 1974, sont couverts par la prescription décennale.

La défense, bien sûr, ne pouvait que s'opposer à l'« *évocation de faits non reprochés à l'accusé* » et à cette avalanche de constitutions de partie civile. Il n'empêche, la Cour criminelle — « *que cela plaise ou non à la défense* », dira le procureur général — a ainsi largement exploré le passé non encore judiciaire mais très instructif, d'un dictateur déchu.

Et il a bien semblé « *imprescriptible* », ce régime du brave Bokassa — *« J'ai été sali, le pays a été sali, mes amis ont été salis ; il fallait un courage d'homme pour venir et être jugé. Pour qu'on ne puisse plus dire à l'étranger : les Centrafricains, ce sont des tueurs, des cannibales, des voleurs, des bandits ».*

Jean-Bedel Bokassa est tout simplement ce qu'il fut, et ce n'est pas rien, le chef absolu d'un régime de terreur.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 3.)

L'AFP en état d'urgence

Si la grève se prolonge, la commission financière de l'agence pourrait demander la nomination d'un administrateur provisoire.
PAGE 21

M. Périgot, président du CNPF

Il a été élu contre M. Chotard avec plus de 70 % des voix par l'assemblée générale du patronat.
PAGE 36

Tour de vis pour les producteurs de lait

Les Douze ont voté à la majorité en faveur d'une diminution importante de la production laitière dans la CEE.
PAGE 40

Le sixième congrès du PC vietnamien

Le représentant soviétique prône le dialogue entre Hanoï et Pékin.
PAGE 8

La lutte contre les trafiquants de drogue

Pour les autorités de Colombie, du Pérou, de Bolivie, c'est le rocher de Sisyphe...
PAGE 3

Les retrouvailles de Paris et de la Seine

Plusieurs kilomètres de la rive gauche vont être aménagés en promenades et jardins.
PAGE 37

Le Monde
MÉDECINE

Diagnostic prénatal : les excès du dépistage

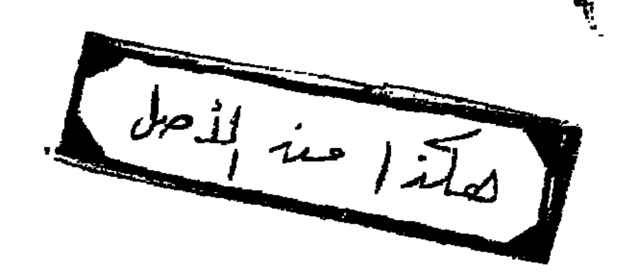
En Inde, des techniques génétiques sophistiquées sont utilisées parfois pour l'élimination des fœtus féminins. Les pays anglo-saxons pour leur part, Australie en tête, engagent ou recommandent un dépistage systématique dès le stade intra-utérin des débiles mentaux et des enfants à problèmes.

De dangereuses perspectives s'ouvrent ainsi au diagnostic prénatal auxquelles il importe de réfléchir dès à présent.

Pages 15 et 16

Le sommaire complet se trouve page 40

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

LE DESTIN DE L'AGRICULTURE

L'agriculture française entre dans ce que les économistes appellent une « phase de maturité ». A partir de là, deux voies possibles : celle qui est préconisée par Gil Kressmann, considérant la terre non plus comme un outil de travail mais comme un placement financier ; l'autre, souhaitée par Daniel Cérézuelle et Pierre-Jean Roca, celle de la désindustrialisation et du retour à une humanisation de l'espace.

Pour des exploitations du troisième type

Une nouvelle « race » d'agriculteurs devra s'attaquer à des activités d'aval : distribution, conseil, tourisme, loisirs

par GIL KRESSMANN (*)

L'AGRICULTURE française est en train de vivre les derniers instants d'une phase de développement. En Europe, la croissance démographique qui soutenait le marché est arrivée à son terme. De plus, les consommateurs devraient réduire leur consommation de près de 20 % pour rester en bonne santé. Il y a donc de l'argent mais moins de besoins. Quant à la demande mondiale, elle stagne avec la crise de solvabilité des pays du tiers-monde. La où il y a des demandes, il n'y a plus d'argent. D'où trois conséquences essentielles :

● Avec la saturation des marchés, nous sommes passés d'une pénurie de terres agricoles à une situation d'excédent. Notre politique foncière restrictive, qui pénalise souvent les exploitants les plus dynamiques, doit donc être refondue ;

● L'agriculture peut répondre aux besoins du marché alimentaire avec un nombre beaucoup plus réduit d'exploitants, compte tenu des réserves importantes de productivité. Il faudra donc penser sérieusement aux utilisations écologiques et touristiques des terres agricoles ;

● Les prix agricoles vont continuer à baisser, tout en étant beaucoup plus fluctuants et différenciés selon les qualités de la matière première. Les agriculteurs devront dont réapprendre à gérer les risques et à s'arbitrer en permanence entre les productions.

Désendettement indispensable

L'agriculture française entre dans une phase que les économistes appellent la « maturité ». En nous basant sur le schéma de la courbe de vie d'un produit et sur les concepts stratégiques développés par Porter (1), nous pouvons aisément entrevoir les solutions qui prévaudront pour entrer dans l'agriculture du troisième type.

Il s'agira souvent de prendre le contrepied de ce qui a été mis en place pour une agriculture de croissance dans les années 60 et 70.

La croissance de notre agriculture, l'inflation, des taux d'intérêt réels négatifs, ont encouragé des agriculteurs à se spécialiser sur les marchés garantis, et à s'endetter pour profiter à plein de l'effet de levier. Aujourd'hui, sans croissance garantie et sans inflation, notre agriculture ne supporte plus l'endettement et les frais financiers qui en résultent. Il faut donc remettre l'autofinancement à l'honneur et favoriser par exemple l'installation progressive des jeunes agriculteurs, privilégier sur l'exploitation les investissements polyvalents, légers, à amortissements rapides, pour accélérer la rotation des capitaux. Les investissements lourds et spécialisés seront par contre à effectuer de manière collective.

Pour permettre à un maximum de fonds propres de s'investir dans le capital d'exploitation, il s'agira de soulager l'agriculteur du poids du financement du foncier. Comment faire ? En attirant des capitaux extérieurs à l'agriculture grâce à une rémunération plus motivante des propriétaires potentiels et à des baux plus souples, que ne permet pas la loi actuelle sur le fermage.

La terre doit être considérée comme un placement financier et non comme un outil de travail. C'est l'intérêt bien compris des fermiers. Au lieu de ponctionner le revenu du propriétaire par un impôt exorbitant sur le foncier non bâti, nous proposons au contraire d'encourager fiscalement l'achat de terres destinées à la location, comme on l'a fait récemment avec la nouvelle loi sur le logement.

Propriétaires et fermiers devraient également sortir d'une situation de conflit potentiel en s'associant contractuellement pour partager les risques et les profits. Un nouveau métayage est à inventer.

De manière générale, les exploitations agricoles devront diminuer leurs frais fixes pour retrouver une flexibilité perdue. Cela permettra notamment à nombre de régions françaises de se lancer dans une agriculture extensive, et d'éviter ainsi de retourner à la friche.

L'exploitant agricole moderne raisonnera moins en technicien qu'en gestionnaire et en stratège. Il devra être innovateur. Mais, si la technique peut s'acheter, on n'achète pas le goût du risque et l'esprit d'entreprise. Il faut donc installer une nouvelle « race » d'agriculteurs en favorisant notamment les migrants. L'exploitant efficace cherchera à retrouver une partie de la valeur ajoutée abandonnée en aval en s'attaquant à des activités nouvelles comme la distribution directe de ses produits, le conseil, le tourisme et les loisirs.

Regrouper les forces

Enfin, dans un environnement beaucoup plus complexe et risqué, il n'est plus concevable de développer une entreprise agricole tout seul. Si l'exploitation familiale a longtemps été le modèle dominant, l'avenir est incontestablement à l'agriculture avec salariat, ou à l'agriculture de groupe. La première formule aura tendance à se développer, car beaucoup de jeunes agriculteurs ne sont pas immédiatement capables de devenir des chefs d'entreprise, tandis qu'ils pourraient devenir d'excellents salariés agricoles pour faire leur expérience.

Mais les agriculteurs qui auront les compétences techniques et surtout morales du chef d'entreprise auront tout intérêt à regrouper leurs forces pour gérer leurs moyens en commun, partager les risques, tout en conservant une responsabilité d'entrepreneur dans le domaine d'activité qu'ils auront librement choisi de développer.

Telles sont quelques-unes des tendances que l'on peut entrevoir pour bâtir l'agriculture du troisième type dont la France a besoin. Autant dire qu'il faudra accompagner ces évolutions par un plan social à la hauteur des enjeux, mais en distinguant clairement et sans ambiguïté ce qui est économique de ce qui est social. La confusion des genres n'est plus profitable aux agriculteurs.

(*) Conseil en communication.

(1) Spécialiste américain de la stratégie d'entreprise.

Une industrie lourde ?

Il y a urgence à préserver ce qui reste d'agriculture paysanne, bonne gestionnaire des ressources de l'espace

par DANIEL CEREZUELLE et PIERRE-JEAN ROCA (*)

SI l'on juge par la taille des investissements et des moyens techniques, par la spécialisation dans des productions de masse destinées à un marché mondial ouvert à la « guerre économique », l'agriculture est en passe de se transformer en industrie lourde. Mais il faut rappeler le prix de cette orientation productiviste :

– Elle menace l'environnement, en supprimant la diversité génétique des espèces animales ou végétales, au profit de quelques variétés sélectionnées. Ici, elle détruit l'humus des sols, là, elle pollue les eaux souterraines par accumulation de nitrate (rapport Hénin, 1980), et partout elle dégrade les paysages ;

– Elle appauvrit notre relation au réel : le lien entre la nourriture et le travail qui l'a produite, entre les aliments et les lieux où ils ont été cultivés, est rompu. La diversité des saveurs culinaires et celle des traditions sont éliminées, tout comme les savoirs paysans qui, procédant d'une connaissance fine du milieu naturel et de ses contraintes, se traduisaient par des pratiques diversifiées remarquablement adaptées aux terroirs ;

– Elle conduit à des surproductions impossibles à écouler. Il suffit de rappeler le problème du lait dans la CEE. Du fait de la spécialisation, les importations agricoles de la CEE se sont accrues en même temps que ses exportations. Nos excédents ne garantissent donc pas notre autosuffisance, puisqu'ils coïncident avec de graves déficits. En outre, pour les écouler, il nous faut les brader sur les marchés du tiers-monde, qui, de ce fait, n'offrent plus de débouché à leurs productions locales.

Persister dans cette orientation productiviste ne pourra qu'aggraver la situation, notamment en matière d'emploi, à un moment où le chômage apparaît comme un trait structurel des sociétés industrielles. On aboutirait en effet à une agriculture gérée uniquement par quelques exploitants hyperproductifs.

Or les conditions qui ont rendu possible l'émergence de l'agriculture productiviste ne sont pas et ne seront plus remplies : l'exode agricole n'est plus absorbé par les emplois créés dans d'autres secteurs ; la collectivité a de plus en plus de mal à assumer les dépenses d'infrastructure et de soutien des prix ; l'approvisionnement en matières premières apparaît comme limité ; les besoins alimentaires de la CEE ont cessé de croître, comme les débouchés solvables du tiers-monde. Avoir conscience de ces impasses dans lesquelles le processus d'industrialisation des activités agricoles nous a engagés, voilà le premier pas du refus. Pour aller plus loin, il nous faut débattre des fonctions fondamentales qu'une agriculture digne de ce nom – c'est-à-dire paysanne – devrait remplir.

Fonctions essentielles

En humanisant l'espace, l'agriculture paysanne favorise la répartition des activités sur l'ensemble du territoire, permettant ainsi une meilleure gestion des ressources. Par ailleurs, c'est bien parce qu'elle exploite en priorité les transformateurs d'énergie solaire, c'est-à-dire les végétaux, qu'elle assure, pour les générations à venir, la reproduction des ressources indispensables. De même, elle prévient la dégradation de l'environnement et aide à éviter des catastrophes comme les incendies de forêt. Bref, l'agriculture paysanne crée un espace varié, beau et habitable, alors que l'uniformité des paysages agro-industriels est le signe d'une réduction unidimensionnelle de l'homme.

Du fait de la spécialisation productiviste, l'approvisionnement devient de plus en plus dépendant du marché mondial. La marge d'autonomie des pays et des citoyens, pris dans un réseau toujours plus serré d'interdépendances, se restreint. Dès lors, il est grand temps de prendre conscience qu'une des fonctions essentielles de l'agriculture est d'approvisionner en nourriture et en matières premières renouvelables la population sur le territoire qu'elle habite, en lui garantissant ainsi son indépendance et la maîtrise de son devenir.

Enfin, l'agriculture doit continuer de produire des nourritures et pas seulement des denrées alimentaires standardisées, ce qui veut dire que ce que l'on mange n'a pas pour seule fontion de nourrir le corps : seule l'agriculture paysanne permet de conserver les multiples significations sociales et symboliques, voire spirituelles, qui donnent un sens proprement humain au fait de manger et en font un plaisir quotidien.

Telles sont les finalités de l'agriculture. Au regard de celles-ci, les avantages de l'agro-industrie se révèlent largement factices, une partie de ses coûts étant passés sous silence. Les effets que son expansion ne cesse d'avoir sur l'environnement, l'emploi et la santé, ainsi que sur les agricultures du tiers-monde, sont négligés. Et quand on déplore le coût de la politique agricole commune, on oublie qu'il y a actuellement en Europe un nombre de chômeurs équivalant à celui des agriculteurs et que leur indemnisation coûte plus cher que les aides agricoles.

Dans ces conditions, la première urgence est de préserver ce qui subsiste d'agriculture paysanne. Infléchir la politique d'installation des jeunes, aujourd'hui plutôt dissuasive, ainsi que la politique foncière, surtout conçue jusqu'à présent pour faciliter la concentration des exploitations, sont des préalables indispensables.

Il faut surtout engager *un débat* sur la désindustrialisation de l'agriculture. L'importance des enjeux, le fait que nous soyons tous concernés, exigent qu'il se déroule non pas seulement entre professionnels ou spécialistes, mais à l'échelle du pays tout entier. Il importe que ce débat et l'information qui permettent de le préparer soient pris en charge par tous ceux qui ont une responsabilité dans la formation de l'opinion publique.

(*) Respectivement sociologue et agronome, membres du Groupe du Chêne, qui a élaboré un dossier complet sur cette question, disponible auprès de D. Cérézuelle, 3, rue Emile-Zola, 33000 Bordeaux.

LU

« LA FORÊT PACIFIÉE », de Bernard Kalaora et Antoine Savoye

Les forestiers français se sont-ils plantés ?

LES ingénieurs des eaux et forêts en dolman et culotte de cheval qui, depuis le Second Empire et au nom de la raison d'Etat, ont reboisé la France en alignant des bataillons serrés de résineux ont-ils fait fausse route ? L'étude menée par deux sociologues de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) permet de poser la question. Elle est plus que jamais d'actualité. En effet, devant les dégâts provoqués par la déforestation et l'urgence des mesures de protection du patrimoine naturel, les forestiers du dix-neuvième siècle développèrent l'idée qu'il fallait replanter coûte que coûte, notamment en montagne, fût-ce au détriment des paysans vivant de l'élevage. Autrement dit, la forêt chassait l'homme.

Or deux chercheurs de l'INRA ont découvert qu'au sein du corps des forestiers un groupe inspiré par les concepts de Frédéric Le Play militait au contraire pour le maintien sur place de montagnards, qui peuvent devenir les meilleurs gardiens de la nature.

Le Play, sociologue, instigateur de la méthode des monographies, et contemporain de Durkheim, a été bien oublié en France, sans doute parce qu'il fut l'un des inspirateurs du catholicisme social et du paternalisme patronal. Ses adeptes plaidaient en tout cas pour le respect des équilibres agro-sylvo-pastoraux, qui, à leurs yeux, étaient aussi la condition de la paix sociale.

Ils figurent ainsi dans la galerie des ancêtres des « écolos ». Mais ces forestiers-là étaient minoritaires. Le dix-neuvième siècle nous a donc laissé d'immenses et splendides massifs plantés au cordeau, aux espèces homogènes, mais sensibles aux maladies, au dépérissement et aux incendies. Ils sont surtout déserts. Il n'y a plus personne, hormis les forestiers d'Etat – on le voit bien dans les départements méditerranéens, – pour les soigner, les surveiller, les exploiter en père de famille et les défendre. On le déplore aujourd'hui chaque été.

Les forestiers leplaysiens n'ont pas non plus réussi à modifier la conception de leurs camarades qui ont fondé les parcs nationaux français. Tous, sauf celui des Cévennes, ont été découpés dans des cantons de haute altitude facile à protéger parce que vides d'hommes. Mais, par voie de conséquence, ils présentent peu d'intérêt sur le triple plan de la recherche scientifique, de la conservation des espèces et de la pédagogie des rapports homme-nature.

On le regrette à présent et on parle même d'un redécoupage des parcs nationaux pour y inclure au moins des portions de moyenne montagne habitées mais écologiquement plus riches. Bref, le débat déjà plus que centenaire entre les leplaysiens et les forestiers étatistes, entre les défenseurs « sociaux » et les protecteurs purs et durs, rebondit. En ce sens, et contrairement au titre de l'ouvrage, les futaies françaises ne sont pas encore une *forêt pacifiée*.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ *La Forêt pacifiée, sylviculture et sociologie du dix-neuvième siècle*, par Bernard Kalaora et Antoine Savoye. L'Harmattan, 1986, 135 p., 85 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

Le trafic de drogue dans les pays andins

Le mythe de Sisyphe

La Cour suprême de Bogota a déclaré « *inconstitutionnelle* » une loi de 1980 qui ratifiait le traité d'extradition des trafiquants de drogue colombiens conclu avec les Etats-Unis. Le débat sur ce traité — combattu avec vigueur par la Mafia — doit se poursuivre alors que *la question de la légalisation du trafic est sur la place publique*. Les Etats-Unis réclament à la Colombie l'extradition de quarante-neuf personnes liées au trafic international des drogues « dures », cocaïne et héroïne. Au Pérou, l'aviation a bombardé le samedi 13 décembre des pistes clandestines utilisées *dans la vallée du haut Hualllaga* par les trafiquants de cocaïne.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Faut-il légaliser le trafic de drogue ? La question peut paraître saugrenue, déplacée ou provocante. M. Samuel Buitrago a pourtant répondu « oui » avec assurance. M. Buitrago n'est pas n'importe qui, mais un magistrat respecté et le président du Conseil d'Etat colombien, un organisme dont les fonctions sont analogues à celles du Conseil d'Etat français.

Il a certes précisé qu'il parlait à titre strictement personnel, mais il n'a pas hésité à défendre son point de vue devant les caméras de télévision. « *Le gouvernement,* dit-il, *négocie bien avec la guérilla ; pourquoi ne le ferait-il pas avec les trafiquants de drogue ?* » Selon lui, la « légalisation » du trafic, assortie de fortes amendes pour les patrons de la Mafia, permettrait de mettre fin aux « *séquelles douloureuses* » de ce problème, en particulier les assassinats de magistrats qui s'obstinent à entraver les activités des parrains. « *Il faut aborder cette question de manière plus objective* », a-t-il ajouté, précisant qu'il était hostile au maintien du traité d'extradition des trafiquants colombiens conclu avec les Etats-Unis.

Sa déclaration a naturellement fait l'effet d'un pavé dans la mare. Le ministre de la justice, M. Monroy, a immédiatement réagi. « *Jamais,* a-t-il affirmé, *nous ne légaliserons le crime.* » Il a qualifié la proposition du président du Conseil d'Etat d'« *absurde* ». Le procureur général de la nation, M. Carlos Mauro Hoyos, a, lui aussi, affirmé que la légalisation éventuelle du trafic de drogue était « *inadmissible* », mais, a-t-il ajouté, « *M. Buitrago a ouvert un grand débat national sur ce fléau* ».

L'ambassadeur des Etats-Unis en Colombie, M. Guillespie, ne s'est pas, en revanche, *apparemment*, excessivement inquiété des déclarations de M. Buitrago. « *Ce sont,* a-t-il dit, *de vieilles histoires.* » De fait, le débat sur la légalisation du trafic de drogue a déjà *été* lancé sur la

> *Faut-il légaliser le trafic de drogue ?*
> *Le président du Conseil d'Etat colombien*
> *a relancé le débat.*

place publique en Colombie, il y a une dizaine d'années par M. Ernesto Samper, alors directeur d'un bureau *d'études financières et aujourd'hui* personnalité importante du parti libéral, au pouvoir. Mais il s'agissait seulement de légaliser éventuellement le trafic de la marijuana alors à son apogée en Colombie. Depuis, les Californiens produisent une variété de marijuana très supérieure à celle qui est cultivée sur les pentes de la sierra Nevada colombienne et le trafic de cette drogue douce entre la Floride et la côte nord de la Colombie est sensiblement moins important et surtout moins rentable.

La proposition de M. Buitrago va en fait beaucoup plus loin. Il s'agirait pour l'Etat de contrôler aussi le commerce de drogue dure et d'abord la cocaïne, dont la Colombie est un fournisseur important. Son coup de gueule dénoncé avec indignation par les autorités et par l'Eglise ne suscite pas cependant une réprobation unanime dans le pays. Bien des Colombiens estiment *que les vrais responsables du trafic,* en hausse croissante et inquiétante se trouvent aux Etats-Unis, principal consommateur de drogue dure, cocaïne et héroïne. Combattre d'abord la consommation aux Etats-Unis leur paraît une mesure indispensable et de bon sens même s'ils *savent que cette consommation* est en très forte hausse. En outre, le traité d'extradition, cheval de bataille de la Mafia, suscite des réserves en Colombie, où l'on a le nationalisme chatouilleux. Des ressortissants colombiens n'ayant aucun lien avec la « Columbian connection » auraient été arrêtés et *condamnés en vertu du traité.* D'autres auraient subi de mauvais traitements dans les prisons américaines.

La mésaventure récente de Patricia Lara, journaliste colombienne connue, collaboratrice du grand quotidien libéral *El Tiempo*, a été ressentie ici comme un camouflet. Invitée par la Columbia University de New-York pour une cérémonie, Patricia Lara a été appréhendée à son arrivée à l'aéroport Kennedy, incarcérée pendant cinq jours, puis refoulée en Colombie. Motif : elle figurait sur la liste des « subversifs », membre du M-19. Patricia Lara, amie de Gabriel Garcia Marquez, également interdit de séjour aux Etats-Unis, a protesté de son innocence et de sa bonne foi (1). En vain. « *Ne dites pas trop de mal des Etats-Unis* », lui a demandé son patron et ami du *Tiempo*. Un peu gêné.

L'incident est révélateur du climat qui règne entre les Etats-Unis et la Colombie, au moment où le traité doit de nouveau être étudié par la Cour suprême et peut-être aussi par le Parlement de Bogota. Tous les congressistes auraient été discrète*ment informés par la Mafia que leur* vote pour ou contre le maintien du traité serait suivi avec intérêt.

La semaine dernière, un grand jury de Miami a inculpé Pablo Escobar et quatre autres parrains de la Mafia colombienne, accusés de contrôler « *80 % du trafic mondial de cocaïne* ». Depuis 1978, Pablo Escobar et ses amis auraient, selon la revue *Time*, introduit aux Etats-Unis au moins 58 tonnes de cocaïne fabriquées dans les laboratoires de l'Amazonie colombienne. Mais Pablo Escobar, les frères Ochoa et Carlos Lehder, un ancien parlementaire colombien (soupçonné d'avoir financé l'assassinat de Lara Bonilla, ancien ministre de la justice du gouvernement Betancur), sont toujours « en fuite ». Pas très loin d'ailleurs, si l'on en croit les milieux informés. A Medellin, Pablo Escobar est considéré comme un bienfaiteur par une partie de la population et d'abord par les habitants de certains bidonvilles très convenablement relogés par ses soins.

A la fin novembre, le colonel colombien Jaime Ramirez, patron de la lutte contre les trafiquants, a été assassiné à Bogota par des inconnus. « *Les parrains sont plus puissants que jamais* », soupire un influent banquier colombien. L'Eglise dénonce « *l'esclavage de la drogue* », la classe politique se lamente et le gouvernement Barco, comme le gouvernement Betancur, promet de poursuivre *la lutte* avec énergie, mais les dés sont pipés. C'est le mythe de Sisyphe version andine.

Opérations « coup de poing »

L'injection de « coca-dollars » *dans l'économie colombienne* est évaluée à 4 milliards de dollars par an, à peu près autant que le café, principal produit d'exportation du pays. Le trafic est une source directe ou indirecte d'emplois et d'investissements. « *C'est aussi,* disent les Colombiens, *un cancer qui favorise et développe la corruption, un péril mortel pour notre jeunesse.* »

La consommation locale de *bazuko*, ce mélange de cocaïne à bon marché et d'autres produits toxiques, est en hausse inquiétante. Et l'assistance apportée par les Etats-Unis est tout à fait disproportionnée à l'ampleur du fléau. Les trafiquants et les parrains jouent donc sur le velours. Pour longtemps encore. Pas seulement en Colombie. L'intervention ces derniers mois d'un groupe militaire américain spécialisé, aux côtés de policiers boliviens, a suscité un tollé nationaliste à La Paz et réduit provisoirement le volume du *trafic d'environ 10 %.* Les Américains partis, le commerce a repris son cours normal.

Même chose au Pérou. Les opérations coups de poing style Condor, *menées par les militaires* péruviens avec un spectaculaire appui aérien et la collaboration des autorités colombiennes et nord-américaines, ont permis la destruction de pistes *clandestines et de laboratoires* dans les contreforts amazoniens de la Cordillère. D'autres interventions de l'armée sont prévues. Mais les dirigeants de Lima savent et reconnaissent qu'ils ont affaire à forte partie. Les Etats-Unis leur offrent 3 millions de dollars pour « *fermer la porte aux trafiquants de drogue vers le Nord* ». « *Il en faudrait au moins 500* », déclare, désabusé, un ministre.

Mêmes causes, mêmes effets. La masse de « coca-dollars » dans les *finances péruviennes* est déjà estimée officiellement pour 1986 à quelque 600 millions de dollars. Des experts occidentaux avancent, eux, le chiffre de 1 milliard de dollars, soit près d'un tiers de la valeur estimée des exportations péruviennes pour 1986. En guerre ouverte — mais encore courtoise — avec le Fonds monétaire international, le gouvernement de Lima a bâti son plan de réactivation économique avec une hypothèse de *crédits extérieurs* nuls (option zéro). Comme en Colombie, l'injection invisible de « coca-dollars » constitue un appoint que les dirigeants péruviens peuvent feindre de ne pas prendre en compte dans leurs statistiques, mais qui représente évidemment un sérieux ballon d'oxygène.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Patricia Lara venait de publier un ouvrage rassemblant ses entretiens avec les principaux dirigeants du M-19, qui sont, depuis, morts accidentellement ou assassinés.

Le premier « contrat » rapporte 20 dollars

MEDELLIN
de notre envoyé spécial

Medellin, nichée dans la cordillère des Andes, à 1 500 mètres d'altitude, a un climat de rêve : le printemps et le soleil toute l'année. Ville du business, du café, des orchidées et des hommes durs, c'est aussi la capitale du crime organisé en Colombie, le fief, le refuge de plusieurs clans de la Mafia, qui entretient *de* petites « armées » de tueurs à gages.

Les candidats ne manquent pas. Dans les bidonvilles, au flanc des contreforts de la cordillère, des milliers de jeunes garçons cherchent un boulot pour survivre. *Mais il faut faire ses* preuves. L'examen de passage est simple : les recruteurs de la Mafia ou des multiples groupes de protection « particulière » offrent 5 000 pesos (une vingtaine de dollars) pour le premier « contrat ». L'aspirant pistolero doit tuer. *N'importe qui,* mais avec sang-froid et sûreté. Normalement, il opère à moto, en duo, pour avoir les mains libres et fuir rapidement.

Les recruteurs, naturellement, sont sur place pour observer et rendre compte ; si le candidat est « bon pour le service », il aura d'autres « contrats », plus élevés bien sûr. 20 dollars à Medellin, c'est le prix d'une vie fauchée au hasard...

M. N.

Les développements de l'« Irangate »

La CIA aurait, pendant deux ans, fourni à Bagdad des informations stratégiques contre l'Iran

Le *Washington Post* a apporté, lundi 15 décembre, des précisions sur l'information selon laquelle (*le Monde* du 16 décembre) la CIA avait fourni de nombreuses indications à l'Irak *dans sa guerre contre* l'Iran, durant près de deux ans, période qui couvre notamment celle des livraisons d'armes américaines à Téhéran. Selon le quotidien, il s'agissait de renseignements obtenus notamment grâce aux satellites américains d'observation, et qui ont permis à Bagdad d'ajuster ses bombardements de terminaux pétroliers et de centrales *électriques* iraniennes. Grâce à ces informations, les Irakiens étaient prévenus quelques heures après les bombardements de l'étendue, de la gravité des dégâts provoqués, ce *qui leur* permettait de mieux régler les opérations suivantes. Le directeur de la CIA, M. William Casey — qui a dû être hospitalisé lundi en raison d'une « *congestion cérébrale mineure* », selon les termes du communiqué, — aurait, toujours selon le *Washington Post*, rencontré en octobre et novembre derniers de hauts responsables irakiens, pour s'assurer que la liaison fonctionnait bien et pour encourager Bagdad à accentuer sa pression militaire sur Téhéran.

M. Donald Regan, secrétaire général de la Maison Blanche, pourrait d'autre part être appelé d'un jour à l'autre à témoigner devant la commission sénatoriale d'enquête sur l'« Irangate ». Le président Reagan aurait la possibilité juridique de le lui interdire, mais cette éventualité est écartée à Washington. Selon un de ses proches, M. Reagan serait au contraire tenté de venir déposer lui-même pour essayer de couper court à toute exploitation de l'affaire en affichant ainsi sa volonté de faire toute la lumière. M. Donald Regan s'est déclaré, de son côté, prêt à témoigner devant la commission.

Le nouveau conseiller pour les affaires de sécurité, M. Frank Carlucci, a entrepris un vaste remaniement du personnel du Conseil national de sécurité, a-t-on d'autre part appris lundi à Washington. Selon un de ses proches, il aurait été « *atterré par le niveau de médiocrité* » d'une partie de ce personnel, qui semblerait avoir été recruté plutôt en fonction de ses sympathies politiques que de ses compétences.

A la demande des Etats-Unis, la Suisse a par ailleurs accepté lundi de geler un compte bancaire qui aurait été utilisé pour transférer l'argent des ventes d'armes, a annoncé à Berne le département fédéral de justice et police. Cette mesure sera maintenue pendant au moins un mois. — *(AP, Reuter, UPI.)*

Capturé au Nicaragua

Sam Hall, un combattant anticommuniste « indépendant »

Sam Hall, un ressortissant américain capturé par les forces sandinistes alors qu'il se trouvait à l'intérieur de la base aérienne de Punta-Huete, au nord de Managua (1) (*le Monde* du 16 décembre), est un personnage encore plus haut en couleur qu'Eugene Hasenfus, condamné à trente ans de prison par un tribunal populaire sandiniste pour avoir livré des armes à la Contra (*le Monde* du 16 janvier).

Ancien médaillé olympique, militant anticommuniste, Sam Hall se décrit lui-même comme un « combattant indépendant », un free-lance de la lutte anticommuniste. Frère d'un représentant démocrate de l'Ohio, Tony P. Hall, il a déjà servi en Afrique du Sud, au Liban et en Israël.

Il a été instructeur des unités miskitos qui luttent contre le gouvernement de Managua et sont basées dans le nord-ouest du Honduras. Interviewé récemment en Floride, Sam Hall, âgé de quarante-neuf ans, a refusé le qualificatif de « *mercenaire* ». Il préfère celui de « *terroriste antiterroriste* », mais a admis avoir reçu des fonds du Pentagone. « *S'il m'arrivait quelque chose,* a-t-il ajouté, *les Etats-Unis devraient immédiatement désavouer mes activités.* » C'est bien ce qui a lieu. Les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat ont déclaré d'une seule voix lundi « *ne disposer d'aucun élément établissant que Sam Hall était employé par le gouvernement américain* ».

(1) La piste de Punta-Huete, longue de 3 000 mètres, peut accueillir des avions de transport militaires.

● **ETATS-UNIS : 42 % des Américains ignorent que Washington soutient les « Contras ».** — De nombreux Américains ignorent de quel côté se situent les Etats-Unis dans le conflit avec le Nicaragua, mais six sur dix se disent opposés à toute aide aux « Contras », les rebelles antisandinistes, révèle un sondage de l'Associated Press. 58 % des mille deux cent cinquante et un Américains interrogés étaient au courant de l'appui apporté par Washington aux « Contras », mais le reste l'ignorait. Ce sondage a été réalisé avant que l'on apprenne la fourniture d'armes à l'Iran par les Etats-Unis et le détournement d'une partie du bénéfice de ces ventes aux « Contras ». — (AP.)

La reprise du procès de Bangui

Pauvre Bokassa...

(Suite de la première page.)

En regardant, en écoutant ce vieil homme, tout à sa schizophrénie, qui a été le chef absolu et n'est plus que l'accusé unique, en l'écoutant dans des délires — « *que les gens soient fusillés, c'est bien ; que les gens soient torturés à 3 heures du matin, j'en suis très peiné* », — on se remémorait une autre déclaration, faite par un témoin dans la journée et qui était une aveuglante illustration du régime passé.

Il s'agissait d'un énorme commissaire de police, dont on s'est dit un instant qu'il valait mieux n'avoir point à le rencontrer un jour. A l'époque, il était le patron de la police politique. Et, parce que le président Franck lui demandait s'il avait bien procédé à l'arrestation, en *1969*, d'un rival de Bokassa, *exécuté* par la suite, le brave commissaire eut cette réponse : « *Vous savez, monsieur le président, je ne m'en souviens plus ; des arrestations, j'en ai fait beaucoup.* » Et, comme le procureur général l'asticotait pour déterminer la responsabilité exacte de Jean-Bedel Bokassa, des ordres, écrits ou non, le commissaire, un peu énervé, finit par s'écrier : « *Il s'agissait de police politique. Et, en ce domaine-là, il n'y a pas de procédure judiciaire, pas de mandat d'arrêt ; tout le monde le savait, et vous le saviez, monsieur le procureur.* »

Un lieu de malheur

Tout le monde, sauf Jean-Bedel Bokassa, victime du « *zèle* » et de l'« *énervement* » de ses subordonnés, accusé de ces « *détails* », qui lui échappèrent et qu'il désapprouve fermement *a posteriori*. « *Je suis sensible, monsieur le Président ; il y a des mesures que je reconnais et d'autres dont je souffre.* » A un moment même, l'accusé dira, parlant d'un lieu tristement célèbre : « *Franchement, cette prison de Ngaragba est un lieu de malheur.* »

Un de ces lieux, en somme, qui échappaient à Jean-Bedel Bokassa, un de ces lieux où « *les services subordonnés pratiquaient et exécutaient les détails* », selon un mot de l'accusé. Occasion d'un dialogue hallucinant : « *Ces détails m'échappèrent, mais la responsabilité globale, je l'assume, monsieur le Procureur* », dira Jean-Bedel Bokassa. « *J'en prends bonne note : vous prenez la responsabilité de l'ensemble.* » Réplique de Bokassa : « *Je prends la responsabilité du degré mais pas celle des détails. Pourquoi voulez-vous que je prenne tous ces morts sur la tête du pauvre Bokassa ?* »

Pauvre Bokassa, en effet. Car s'il n'était pas seul — et on ne peut exclure aujourd'hui que d'autres compagnons « *d'erreur* » viennent le rejoindre dans l'épreuve judiciaire — il ne laissa sa part à nul autre. Il y a deux semaines, on avait évoqué le régime de tragédie-bouffe ; il a resurgi lundi en force. Il suffisait d'écouter Jean-Bedel Bokassa. Un jour, il avait fait arrêter David Dacko, suspecté de comploter « *avec un grand pays qui est ici représenté* ». Et c'est la république-bouffe : « *Je lui ai dit : « Dacko, » t'es pas gentil ; ma femme te fait » à manger ; pourquoi prépares-tu » un coup d'Etat ?* » *Alors, je me suis fâché et je l'ai mis à Ngaragba.* » Et c'est le tribunal-bouffe. Jean-Bedel Bokassa, qui s'oublie un instant et qui interpelle un témoin : « *Je lui pardonne ce dénigrement mais cet accusé — pardon — ce témoin, lance une accusation généralisée...* »

Et c'est le président-maréchal-empereur à vie qui finit par avoir le cri du cœur : « *Mais enfin, le coup d'Etat, il fallait pas le faire aussi...* » Il ne fallait pas, en effet. Car la tragédie *suivait* : le conseil des ministres transformé en chambre d'accusation express, des gouvernants arrêtés au conseil, comme l'on dirait à l'audience, des gens enchaînés, présentés au gouvernement. Et même des histoires tragicomiques, comme cet ancien gouvernant, menottes aux poings, qui reçut des coups de Bokassa, qui en rendit un et que l'accusé, selon un témoin, voulait suspendre aux sagaies entourant l'effigie de la République. Et enfin, des histoires définitivement tragiques : des officiers, des ambassadeurs rappelés par télex diplomatiques et jetés à Ngaragba ; des *exécutions à trois heures du matin* ; des mises à mort lentes de prisonniers enchaînés et privés de nourriture et d'eau ; des détentions sans jugement — neuf ans pour l'ambassadeur de Centrafrique en *Italie* ; des rafles dans les familles, des disparus, des déportés. Une femme, dont l'époux et le frère furent assassinés, aura ce mot terrible pour parler de ces temps-là, avec ce choix qui lui fut proposé par un de ses bourreaux : « *Préférez-vous la souffrance morale ou physique ?* »

PIERRE GEORGES.

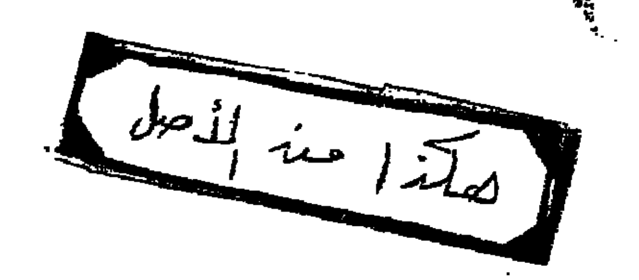
ÉTHIOPIE

Ambassadeur dans les pays scandinaves

M. Taye Telahun fait défection

M. Taye Telahun, ambassadeur d'Ethiopie dans les pays scandinaves depuis janvier 1985, a annoncé, mardi 16 décembre, à Stockholm, où il réside, qu'il faisait défection, mettant en cause le fait que le gouvernement d'Addis-Abeba a pratiquement cédé la souveraineté de l'Ethiopie à l'Union soviétique. M. Telahun a dénoncé la « *situation politique et sociale intolérable* » que connaît son pays et en a attribué la responsabilité au régime du président Menguistu, coupable, en outre, selon lui, de bafouer les convictions religieuses et les valeurs de ses concitoyens. Indiquant qu'il *ne retournerait pas en Ethiopie*, M. Telahun a indiqué qu'il allait quitter la Suède, sans préciser le nom du pays à qui il demanderait l'asile politique.

L'ex-ambassadeur, qui, dans le passé, a occupé les fonctions de ministre de la défense, de l'intérieur et de chef d'état-major de l'armée de l'air et de la marine éthiopiennes, a souligné que la défection, le 27 octobre dernier, de M. Goshu Wolde, ministre des affaires étrangères, avait influencé sa décision. M. Taye Telahun est, en effet, la cinquième personnalité éthiopienne de haut niveau à faire défection. Outre M. Goshu Wolde, M. Kebreth Getachew, ancien ambassadeur à Paris, et MM. Dawit Wolde Giorgis et Berhane Deressa, tous deux anciens responsables de la Commission éthiopienne de secours aux victimes de la famine (RRC), avaient choisi l'exil (*le Monde* du 29 octobre).



Afrique

TCHAD

M. Hissène Habré presse Paris de l'aider à contrer les Libyens

(Suite de la première page.)

Le terme est d'autant plus de circonstance que, depuis jeudi dernier 11 décembre, l'armée libyenne a lancé une offensive dont le but est de venir à bout des partisans de Goukouni Oueddeï retranchés dans la massif du Tibesti. Cette offensive, vivement dénoncée par N'Djaména, est confirmée par les meilleures sources françaises et américaines. L'amertume de M. Hissène Habré provient du fait, affirme- t-il, que ni Paris ni Washington ne paraissent prêts à lui fournir les moyens d'aider ses anciens frères ennemis du Nord à résister au rouleau compresseur libyen qui les menace.

Lorsque nous rencontrons le chef de l'Etat tchadien, le général Jeanou Lacaze, conseiller du ministre de la défense pour les questions militaires ayant trait à l'Afrique, vient de quitter son bureau. Le général, accompagné par M. Fernand Wibaux, conseiller du gouvernement et ancien ambassadeur de France au Tchad, est discrètement arrivé la nuit précédente dans la capitale tchadienne, d'où il devait repartir dimanche après-midi. La visite, manifestement, n'a pas suffi à rassurer le président Hissène Habré malgré toute l'estime qu'il porte au général Lacaze.

« *Vu le terrain très difficile*, explique M. Hissène Habré, *les longues distances, l'absence de véritables routes, nous avons un énorme problème logistique pour acheminer une aide aux combattants du Tibesti. Et Dieu sait qu'ils manquent de tout pour résister à l'agression libyenne. Ils manquent de carburant, ils manquent de vivres, ils manquent de soins et de médicaments, ils manquent de l'armement approprié, surtout contre l'aviation et les blindés, ils manquent de munitions de tous calibres, de véhicules légers, de moyens de transmission. Nous parvenons bien à leur faire parvenir un minimum d'aide par terre, mais la tâche n'est pas aisée. Or les choses sont devenues aujourd'hui urgentes et toute heure qui passe est une heure perdue.*

— Est-il exact que vous avez demandé à l'armée de l'air française son aide pour ravitailler les combattants du Tibesti par parachutage ?

— *C'est tout à fait exact, et j'ai renouvelé ma demande au général Lacaze. Je l'avais déjà présentée il y a plusieurs semaines, puis, au sommet de Lomé, à MM. Mitterrand et Chirac. Mais à chaque fois on me dit qu'elle est à l'étude et qu'il faut attendre. Techniquement, l'opération ne comporterait pourtant pratiquement pas de risques si elle était faite de nuit. Je ne crois pas que des Transal aient besoin d'une protection aérienne la nuit.*

— Que vous a répondu le général Lacaze ?

— *Que ma demande est toujours à l'étude et qu'aucune date n'a été fixée pour la décision. Mais nous n'avons pas parlé que de ce sujet avec le général.* »

Le président Hissène Habré ne veut pas en dire plus sur sa conversation avec le général Lacaze. Mais ses autres besoins sont connus aussi bien à Paris qu'à N'Djaména : gros camions tout terrain pour transport



de troupes, véhicules légers indispensables à la guerre du désert et à l'utilisation des engins antichars Milan dont la livraison a commencé mais en quantité que M. Hissène Habré juge insuffisante, vu l'armada de blindés libyens venue du Nord, missiles sol-air enfin. Les Milan, estime le chef de l'Etat tchadien, sont d'autant plus indispensables que les lance-roquettes de type RPG 7 ne sont efficaces qu'à cent ou cent cinquante mètres et sont inutilisables contre les blindages des gros chars soviétiques.

Pour ce qui est des missiles sol-air, M. Hissène Habré verrait bien, d'ailleurs, une contribution américaine. Il dispose, dit-il, de plusieurs dizaines de missiles « red eye » livrés par Washington voici dix-huit mois et de Sam récupérés sur la Libye. « *Mais ce n'est pas suffisant, étant donnée l'ampleur des opérations aériennes libyennes. Mais les Américains ne nous répondent pas non plus. Nous aurions besoin pourtant de TOW, ces missiles livrés en cachette à l'Iran. Nous n'en avons pas un seul. Pas plus d'ailleurs que des engins antichars Stinger, livrés pourtant depuis peu aux combattants de l'UNITA et aux résistants afghans.* » Le président Habré n'en revendique pas moins la destruction de trois appareils libyens depuis quelques semaines : deux Sukhoi et un Marcheti. Le deuxième Sukhoi, nous confirme-t-il, a été abattu vendredi dernier dans l'après-midi près de Bardaï, la « capitale » toubou, dont une colonne libyenne n'a pas encore pu s'emparer.

« *Il y a quelque chose de terrible avec les Libyens*, poursuit le président tchadien. *Officiellement, tout le monde condamne leur comportement, aussi bien les Français que les Américains. Mais en pratique personne ne veut faire ce qu'il faudrait faire pour les contrer. Cette contradiction est dramatique. La Libye a beaucoup de moyens. Le Tchad est un pays sans grandes ressources, cassé par vingt ans de conflit, sans moyens militaires. Et c'est pourquoi nous nous sommes retournés vers la France et lui avons demandé de nous aider devant cette agression, cette invasion manifeste. Hélas ! On sent toujours des hésitations : l'opération « Manta » avait un objectif limité ; l'opération « Epervier » avait un objectif limité.*

» *On dirait qu'il existe un pacte selon lequel le nord du 16e parallèle appartient à la Libye. Même si officiellement ce n'est pas le cas, pratiquement cela revient au même. Vous ne trouvez pas bizarre qu'on rassure quotidiennement les Libyens en leur répétant que l'armée française ne franchira pas le 16e parallèle ? Dans ces conditions vous pouvez comprendre notre amertume, qui est grande. Et vous pouvez comprendre que c'est presque une insulte à notre endroit de parler de sable et de cailloux à propos du nord du Tchad. Même s'il n'y avait pas âme qui vive dans cette région, c'est quand même une partie de notre patrie. Et si demain le peuple français proposait aux habitants du Tibesti d'échanger un coin de France contre leur territoire, ils diraient non.* »

« Au compte-gouttes... »

— Comment expliquez-vous ce que vous appelez les hésitations françaises ?

— *Il y a plusieurs raisons, à mon avis. Peut-être une certaine idée d'une politique arabe. Et puis des raisons de politique intérieure française comme la crainte du terrorisme libyen, la volonté de n'avoir aucune perte en vies humaines au Tchad. Mais ce ne sont là que des hypothèses, et je ne veux pas trop en parler.*

— Est-ce que vous n'avez pas aussi un problème d'image en France à la suite des affaires Claustre et Galopin (1) ?

— *Ce genre de problème existe sans aucun doute mais il ne doit pas masquer l'essentiel, ce qui est en jeu aujourd'hui : la liberté d'un pays africain. C'est un problème que la France a connu dans le temps, et les Tchadiens l'ont aidé pour se libérer. Il me semble que ce problème dépasse les sentiments qu'un homme peut porter à un autre homme. Mais tout cela dépend peut-être de la vision qu'on a en Occident des Africains. Selon cette vision, les Africains sont incapables de réfléchir par eux-mêmes, d'appréhender les problèmes, de maîtriser leur destin. L'Occident n'imagine pas que les Africains puissent être attachés à leur patrie, résolus à la défendre. On ne nous imagine que comme la chose de l'Union soviétique, des Américains ou des Français.*

— A propos des Américains, quels rapports avez-vous avec eux ?

— *Ils sont très bons. Nous partageons la même haine de Kadhafi. Mais là encore, il y a beaucoup d'hésitations. Pourquoi ? Nous demandons à la France de nous donner les moyens de nous défendre. Elle ne nous les donne qu'au compte-gouttes. Nous demandons la même chose aux Américains. Et c'est comme si les Français leur disaient : attention, pourquoi voulez-vous prendre notre place au Tchad ?* »

Pour M. Hissène Habré, qui fut un moment l'allié du colonel Kadhafi — ce n'est qu'en août 1976 qu'il rompit avec lui, — les Occidentaux sous-estiment considérablement le dirigeant libyen. « *On a beaucoup exagéré la portée psychologique et militaire du raid américain mené contre Tripoli*, explique-t-il. *Certains ont même pris leurs désirs pour la réalité. Les gens détestent tant Kadhafi qu'ils ont parfois tendance à le minimiser. C'est vrai que la Libye connaît d'importants problèmes, que la situation économique et sociale y est difficile, que les revenus pétroliers ont diminué, que l'armée — surtout l'armée d'occupation du Tchad — est mécontente. Mais tout cela ne constitue pas une menace immédiate pour le régime. La campagne du Tchad conforte même Kadhafi puisqu'elle exalte les sentiments nationalistes.* »

« *Vous savez*, poursuit-il, *même si on ne veut pas le reconnaître, la politique du colonel Kadhafi est une politique affichée, cohérente, militante. Elle a été lancée en 1974, et depuis la Libye ne cesse de progresser, poursuit son expansionnisme. Qu'on le veuille ou non, Kadhafi a une vue de l'histoire, il nourrit un idéal, il a des ambitions qui sont très claires à nos yeux. Pour lui, la nation arabe est une grande puissance ; si elle se retrouve dans l'état où elle est actuellement, c'est dû à l'impérialisme et aux régimes réactionnaires qui président selon lui à ses destinées. Il veut donc révolutionner le monde arabe et ne conçoit comme guide à cette révolution que lui-même, quitte à se prendre parfois pour le prophète Mahomet. Ce que fait cet homme n'est pas conjoncturel. Le problème, c'est que dans sa vision du monde arabe il englobe les pays du Sahel, le Tchad, en particulier, qui n'est pour lui qu'un prolongement naturel de la Libye.* »

On sent bien le président Hissène Habré totalement imprégné de son sujet, obsédé au point de pouvoir reconstruire le fonctionnement intellectuel d'un Kadhafi — qu'il n'a pourtant jamais rencontré de sa vie, jure- t-il, contrairement à ce que veut la légende — comme il reconstruit ses projets militaires. Il était normal, selon lui, que le colonel Kadhafi commence à s'en prendre au Tchad « *puisque nous avons une longue frontière commune et des courants d'échanges très anciens. Et puis, contrairement à ce que prétendent certains, le nord du Tchad, ce n'est pas que des cailloux et du sable ; la région contient d'importantes réserves d'eau, de minerais rares comme l'uranium, des promesses sérieuses de pétrole* ».

Mais depuis quand le président Habré a-t-il conscience de la vraie nature du colonel Kadhafi ? De 1971 à 1976, alors qu'il menait dans le Tibesti la révolte contre le pouvoir central tchadien, n'a-t-il pas eu le temps d'observer ce qu'il dénonce aujourd'hui, de s'interroger ?

« *J'ai commencé à m'interroger dès mon arrivée dans le Tibesti, fin 1971-début 1972*, répond-il. *Dès cette époque, en effet, les Libyens ont commencé à distribuer des cartes d'identité libyennes aux habitants du Tibesti et d'Aouzou en les antidatant. Ils invitaient les chefs traditionnels en Libye et les corrompaient ; sur le terrain, leurs agents expliquaient que Libyens et Tchadiens formaient le même peuple qui n'avait été divisé que par le colonialisme. Au même moment, ils préparaient les esprits en distribuant vivres et vêtements à la population. Et quand ils ont eu assez de clients, ils sont venus s'intaller dans la localité d'Aouzou, puis dans toute la région. A deux reprises, nous avons convoqué une réunion des responsables de la région pour décider de faire partir les Libyens. Les discussions ont été chaque fois très dures, difficiles, mais nous n'avons jamais pu avoir la majorité. C'est après la seconde réunion, en 1976, que j'ai rompu et que j'ai quitté le Tibesti.*

» *C'est pour toutes ces raisons que ce qui se passe aujourd'hui est si important. Jusqu'à présent, les Libyens avaient réussi à utiliser tel ou tel groupe de Tchadiens, avaient fabriqué tel ou tel GUNT. Mais ce n'est plus possible désormais. Bien sûr, il y aura toujours quelques énergumènes pour travailler avec les Libyens. Il n'empêche : tous les Tchadiens se retrouvent aujourd'hui unis face à la Libye.* »

Le sort de Goukouni Oueddeï

C'est le moment d'évoquer le sort de Goukouni Oueddeï, gravement blessé à Tripoli par des hommes du colonel Kadhafi, dont il fut longtemps un fidèle allié. Le président Habré a-t-il des nouvelles de son ancien frère d'armes qui fut si longtemps son pire ennemi avant de rompre avec les Libyens ? « *Oui*, dit-il. *Il se remet dans un hôpital de Tripoli. Kadhafi lui a même envoyé des émissaires pour lui expliquer qu'il n'était pour rien dans ce qui lui était arrivé. Mais ce n'est pas pour autant qu'il le laissera quitter la Libye.* » Le chef de l'Etat tchadien regrette-t-il d'avoir traité en 1982 Goukouni Oueddeï de traître, de prostitué, de Laval tchadien ? « *A l'époque, c'était vrai. Mais il a évolué depuis...* »

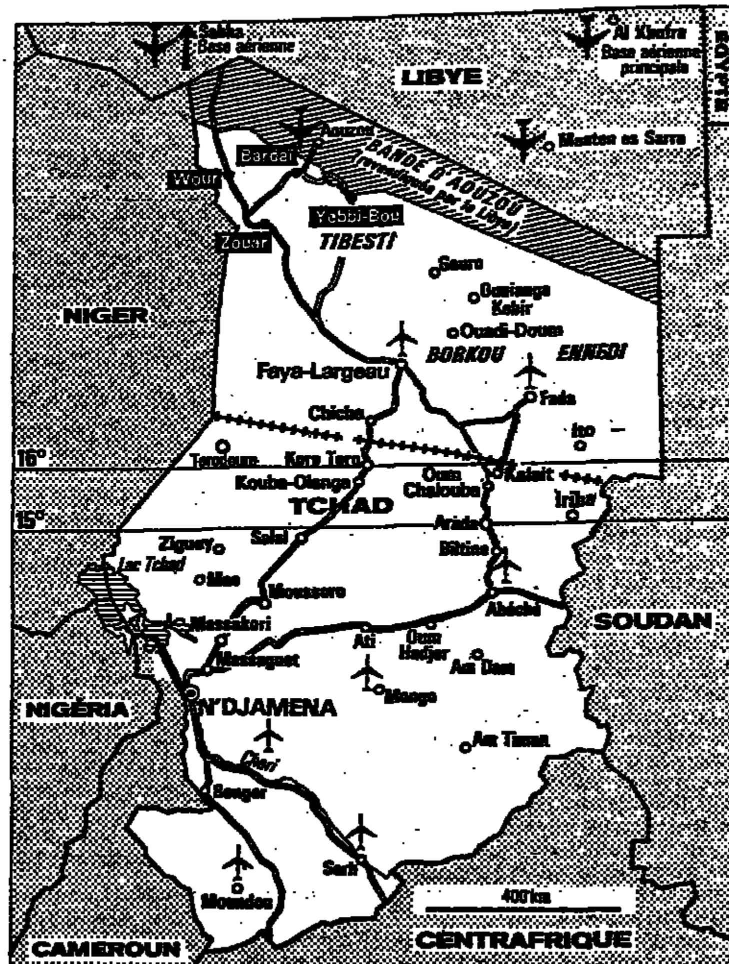
M. Hissène Habré pourrait encore parler des heures de son combat, de ses problèmes de toutes sortes, de cette réconciliation nationale qu'il ne favorise pas forcément en ayant recours à la pratique du parti unique. Bien sûr, concède-t-il volontiers, il y a un grave problème budgétaire et n'arrive pas à payer à ses fonctionnaires — sauf aux militaires — 60 % de leurs salaires. C'est que les frais de défense représentent les deux tiers du budget national, qui s'est monté en 1985 à 25 milliards de francs CFA (500 millions de francs). Mais les recettes ne sont que de 17 milliards. « *Pour le reste*, dit-il, *il faut trouver chez les amis* », c'est-à-dire en France pour l'essentiel puisque Paris a fourni cette année-là 6 milliards de francs CFA d'aide budgétaire.

La crise du coton aggrave encore la situation, puisque la chute des cours due à la concurrence chinoise représente un manque à gagner de 4 milliards. Mais au moins la situation alimentaire s'améliore-t-elle, heureuse conséquence du retour au calme dans le sud du pays : le sac de mil, qui valait il y a deux ans 40 000 F CFA, vaut aujourd'hui 6 000 F seulement à N'Djamena. Ce n'est pas qu'un détail si l'on sait qu'il peut constituer la nourriture d'une famille pour un mois.

Ah ! si la guerre était finie !... Pourquoi ce chef de guerre ne se transformerait-il pas en chef de paix, soucieux du développement de ce pays dont il a une conception presque jacobine et auquel il voue une passion très Alsace-Lorraine ? Mais la guerre continue, et il enrage de ne pas avoir les moyens qui lui permettraient, croit-il, de la gagner. Et il en revient toujours à ce Nord qu'il n'abandonnera jamais — c'est clair — et où il accuse les Libyens de se livrer à un véritable génocide : bombardements, napalm, gaz toxiques, empoisonnement des points d'eau, destruction systématique des palmeraies et du bétail. Si l'on peut comprendre qu'il ne comprenne pas toujours les prudences de MM. Mitterrand et Chirac, on peut comprendre également que M. Mitterrand ait salué au lendemain du sommet de Lomé sa maturité et ses qualités de chef d'Etat.

JACQUES AMALRIC.

(1) Mme Françoise Claustre, ethnologue, avait été enlevée le 21 avril 1974 à Bardaï et ne fut libérée qu'après trente-trois mois de négociations, le 30 janvier 1977, à Tripoli. Le commandant Galopin, envoyé comme négociateur dans le Tibesti auprès de MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré, qui dirigeaient alors la révolte toubou, aurait été « exécuté » le 4 avril 1975 par les ravisseurs de Mme Claustre.



Trois colonnes libyennes

Selon M. Hissène Habré, trois colonnes blindées libyennes ont entrepris d'encercler le Tibesti. La première, partie de la base libyenne de Sebha, se dirige vers Zouar, mais est actuellement « accrochée » à Wour. Les deux autres colonnes sont parties d'Aouzou : l'une a été repoussée après de durs combats à Bardaï ; l'autre a attaqué dans la région de Yebbi-Bou, où l'on se bat également. Les effectifs des trois colonnes étaient évalués, dimanche dernier, par M. Hissène Habré, à 1 300, mais, ajoutait-il, *« des renforts sont envoyés quotidiennement »*. De source française, on parlait de 1 800 hommes.

M. Hissène Habré évalue de 25 000 à 30 000 personnes la population du Tibesti et à 2 000 le nombre de combattants réguliers de M. Goukouni Oueddeï. Le président tchadien ajoute cependant que, dans ce genre de circonstances, *« tous les hommes valides se battent »*.

Les effectifs libyens dans le nord du Tchad sont évalués à 7 000 par M. Habré et à 8 000 de source française. Les Libyens occupent notamment Faya-Largeau, Fada, Ounianga et Gouro.

ALGÉRIE

M. Abdennour Ali-Yahia, président de la Ligue des droits de l'homme a été arrêté

ALGER
de notre correspondant

Me Abdennour Ali-Yahia, le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), a été appréhendé lundi 15 décembre. Trois policiers en civil se sont présentés au domicile de l'avocat algérois à midi, munis d'un mandat de perquisition. Me Ali-Yahia était à son cabinet. Deux des policiers sont alors allés l'y chercher. Au cours d'une perquisition d'une s'est déroulée en sa présence, les policiers ont saisi quelques-uns de ses documents et l'ont finalement emmené. Un policier est revenu prendre ses effets personnels en fin d'après-midi. Sa famille ne savait toujours pas, mardi matin, où il se trouvait.

Agé de soixante-six ans, M. Abdennour Ali-Yahia est un avocat réputé qui n'a jamais hésité à défendre les militants de la cause berbère ou ceux du fondamentalisme et de l'intégrisme religieux. Il y a quelques jours, il nous avouait son intérêt pour les procès à caractère politique et s'inquiétait d'en être un jour écarté. Depuis plusieurs mois il sollicitait des agréments pour des affaires relevant de la Cour de sûreté de l'Etat et s'interrogeait sur le silence du président, qui, selon lui, restait *« dans une position attentiste »* et ne lui *« accordait ni ne lui refusait ces agréments »*.

Me Ali-Yahia est l'un des membres fondateurs de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Il a connu la prison à plusieurs reprises avant et après l'indépendance. Il fut deux ans ministre de Boumédienne mais donna sa démission en 1967. A l'origine de la création de la LADH, au printemps 1985, il fut arrêté dix jours après avoir, conformément à la loi, déposé pour agrément les statuts de cette association. Jugé par la Cour de sûreté de l'Etat, qui siège à Médéa en même temps que d'autres membres de la Ligue et des comités des fils de chouhada (martyrs de la guerre d'indépendance), il fut condamné à onze mois de prison ferme et libéré le 10 juin, après avoir purgé l'intégralité de cette peine.

F.F.

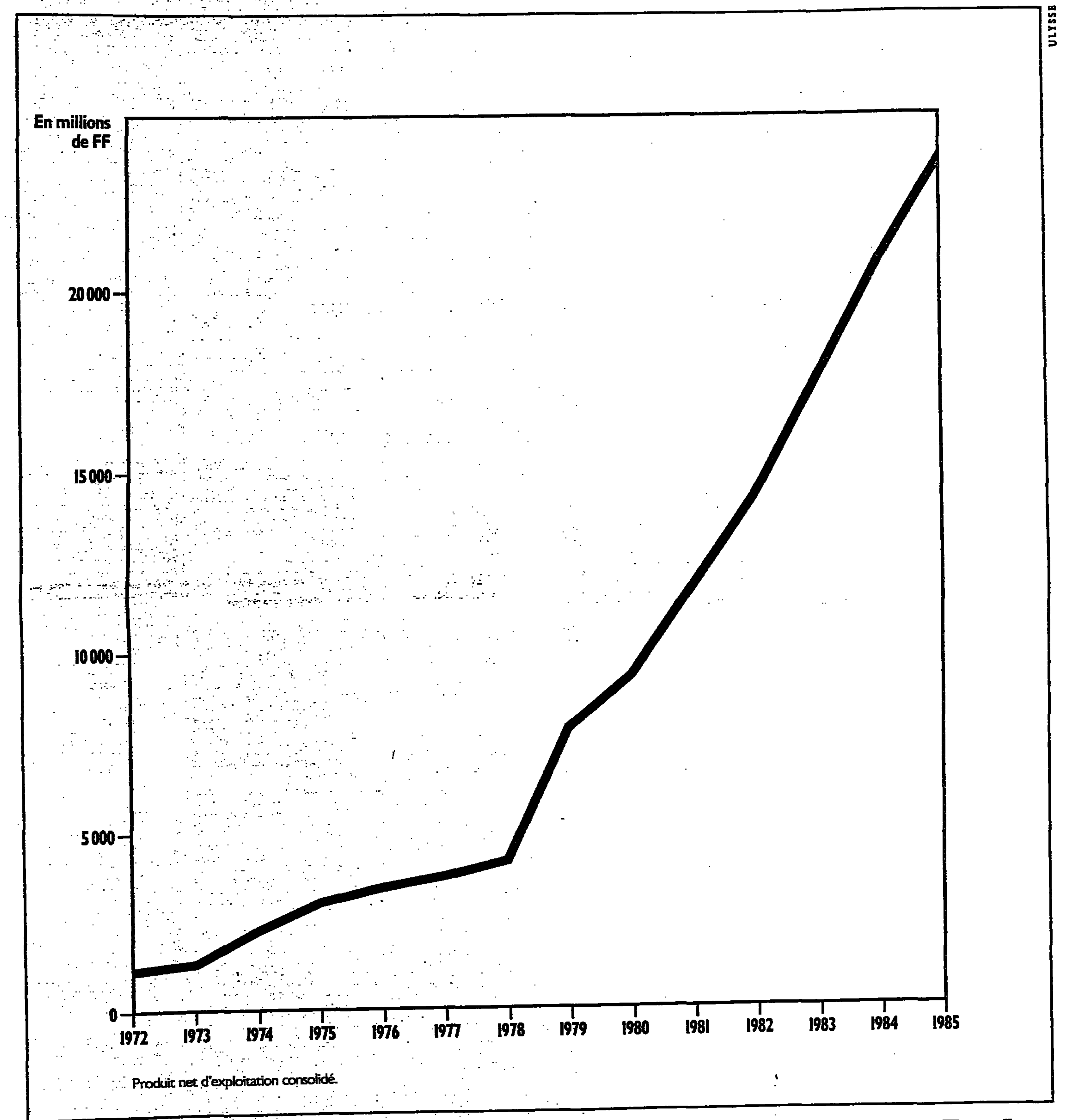
[A Paris, M. Sadi, secrétaire général du Collectif contre la répression en Algérie, nous a déclaré que cette arrestation visait à intimider les avocats, qui pourraient être sollicités par les familles après les nombreuses arrestations opérées à Constantine et à Sétif, et aussi à empêcher le fonctionnement normal de la LADH après que celle-ci eut été reconnue par la Fédération internationale des droits de l'homme (*le Monde* du 10 décembre). M. Sadi voit d'autre part un lien entre cette arrestation et la tenue à l'université de Tizi-Ouzou d'une assemblée ayant pour thème le premier anniversaire du procès de Médéa et la solidarité avec les membres de la Ligue encore en prison.

Animé par des parents et des amis des détenus installés en France, le Collectif a publié plusieurs ouvrages sur la répression en Algérie et œuvre au grand jour (11, rue de Lesdiguières, 75004 Paris, tél. : 48-87-69-31). — J. G.]

هكذا من الاصل

s Libyens

Madame, Monsieur,
Vous avez le droit de connaître la philosophie qui nous anime depuis 115 ans.



Prochainement, vous pourrez devenir actionnaire du Groupe Paribas.

GROUPE PARIBAS

Téléphonez au (1) 46.24.11.11 ou écrivez à Paribas-Actionnariat, 3 rue d'Antin - 75002 Paris.

Afrique

GABON : le nouveau plan économique

Un « ramadan financier » pour « l'enfant chéri » du FMI

Qui aime bien châtie bien ! serait-on tenté de dire en prenant connaissance du programme d'ajustement que le Gabon, considéré comme *« l'enfant chéri »* du Fonds monétaire, vient de se voir imposer par celui-ci. Les mesures qu'il comporte sont à première vue si draconiennes que, s'agissant de tout autre pays, on lui donnerait bien peu de chances d'être appliqué.

Pour la République gabonaise, c'est différent. D'abord parce que sa prise de conscience des réalités financières ne date pas d'aujourd'hui. *« Nous avons déjà exécuté sans bavures deux plans de redressement sous l'égide du Fonds monétaire depuis 1977 »*, rappelle avec fierté le ministre de l'économie, des finances et des participations, M. Jean-Pierre Lemboumba Lepandou. Il faut dire que son pays revenait de loin. Aujourd'hui, le président Bongo, connu naguère pour ses dépenses extravagantes, a pris l'habitude, voire le goût, d'une certaine rigueur de gestion, après avoir, il y a quelques années, pris les conseils de la Banque Lazare. Il vient d'annoncer à son peuple un *« ramadan financier »*.

L'œil vif des hommes d'action, l'esprit constamment en alerte, M. Lemboumba est l'autre cerveau du régime. Il ne cache pas davantage la situation : *« Nous n'avons plus guère de marge de manœuvre »*, me dit-il. Et d'ajouter : *« Pas facile de se faire gérer de l'extérieur. »* On se trouve ici en présence d'une économie à échelle réduite où le pétrole, extrait à concurrence de près des trois quarts par Elf, jouait un rôle prépondérant : 43 % du PIB, 83 % des recettes d'exportation, 65 % des recettes budgétaires en 1985.

Pourtant, le président Bongo et son ministre des finances n'avaient pas tardé à réagir à l'effondrement du marché pétrolier. Dès février de cette année, il avait décrété l'austérité, réduit de 50 milliards de francs CFA (1 F CFA = 0,02 FF) le total des dépenses publiques dont la loi de finances avait fixé le montant à 720 milliards de francs CFA (soit 14,2 millions de francs français), ainsi décomposées : environ 400 milliards de dépenses de fonctionnement et un peu plus de 300 milliards de dépenses d'investissement.

Cela se révéla très insuffisant à cause des chutes simultanées des prix du brut et du dollar qui eurent pour effet de réduire massivement le produit des taxes et redevances pétrolières. Ce produit est tombé de 400 millions en 1985 à quelque 286 millions cette année. Il ne sera plus que de 60 millions en 1987 (l'impôt est perçu avec un an de retard).

Un programme sur vingt-sept mois

Conséquence, les recettes budgétaires totales (produit des impôts non-pétroliers compris) auront diminué de presque 60 % en l'espace de deux exercices, tandis que la PNB aura été amputé pendant la même période de 30 % environ. Cette formidable régression du moins on l'espère, ne devrait pas forcement se traduire par une baisse du niveau de vie de même proportion. Une véritable estimation de la baisse du pouvoir d'achat est difficile dans un pays dont une bonne partie de la population vit encore dans des conditions très rudimentaires et dont on ne connaît du reste pas le nombre estimé officiellement à 1,2 million (mais probablement très sensiblement moindre).

Quoi qu'il en soit, le programme consigné dans la *« lettre d'intention »* qui vient de parvenir à M. de Larosière, directeur général du FMI, est sur le papier aussi fantastiquement restrictif qu'est énorme la baisse des revenus. Le programme doit se dérouler sur vingt-sept mois du dernier trimestre de cette année jusqu'à la fin de 1988. Le Gabon a beau être un petit pays, le FMI a déployé la panoplie entière de ses armes pour s'attaquer aux trois sources de débordement possibles des dépenses par rapport aux recettes.

Une action budgétaire d'abord : les dépenses de fonctionnement seront ramenées de 243 à 196 milliards de francs CFA, soit une diminution de 18 %. Celle-ci sera rendue possible, dit M. Lemboumba, par une réduction de 10 à 30 % des traitements alloués aux deux tiers environ des 30000 fonctionnaires et militaires que compte le pays. *« Les mieux payés seront les plus touchés »*.

Des dépenses réduites de moitié

Quant aux crédits d'investissement, ils seront ramenés de quelque 300 milliards en 1986 à 100 milliards en 1987. Seuls parmi les grands travaux d'équipement seront épargnés ceux qui sont consacrés à l'achèvement de la ligne du chemin de fer transgabonais (40 % du budget d'équipement). Les autres chantiers, notamment routiers, seront interrompus, malgré la dangereuse insuffisance des moyens de communication.

Au total, les dépenses budgétaires seront réduites de moitié, étant ramenées de 720 milliards à 360 milliards de francs CFA en 1987.

Les crédits bancaires et ceux de la banque d'émission (à savoir la Banque des Etats de l'Afrique centrale) devront être sévèrement plafonnés.

Le troisième volet du programme d'austérité concernent les subventions aux entreprises publiques. Leur montant doit être ramené de 60 milliards à 5 milliards de francs CFA.

« Les entreprises publiques devront se réorganiser ou fermer leurs portes », mais, dit M. Lemboumba : *« Est-il normal que la commercialisation du pétrole dans notre pays se traduise par des résultats catastrophiques alors que, avant d'être nationalisée, la société qui en est chargée faisait des profits considérables ? »* Il ajoute qu'il en est de même pour les compagnies d'assurance. *« Tel est le passage par lequel nous sommes obligés de passer,* dit encore le ministre. *Refuser de s'y engager, ce serait la certitude de voir nos bailleurs de fonds arrêter leur concours, autrement dit la certitude de l'asphyxie générale. »*

Le Fonds monétaire a promis un crédit de quelque 100 millions de DTS (1). Le Gabon doit 1,2 milliard de dollars, la plus grande partie de sa dette étant publique, c'est-à-dire assortie de la garantie du Trésor des pays créanciers rassemblés au sein du club de Paris. M. Lemboumba vient de se rendre à Paris pour commencer les négociations de rééchelonnement. Parallèlement, il s'entretient avec les banques créancières (réunies au sein du club dit de Londres) auxquelles le Gabon doit environ 125 millions de dollars. L'accord du FMI devrait amener les banques à octroyer de nouveaux crédits.

PAUL FABRA.

(1) 1 DTS = 1,2 dollar.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : les Mémoires d'un ancien espion

Un député travailliste accuse le MI 5 et les conservateurs de « complot » contre l'ancien premier ministre Harold Wilson

LONDRES
de notre correspondant

L'étrange procès intenté en Australie par le gouvernement de Mme Thatcher pour empêcher la publication des Mémoires de M. Peter Wright, ancien fonctionnaire du contre-espionnage britannique (1) ne cesse d'apporter régulièrement son lot de controverses et de révélations sur un passé assez lointain. Dernier rebondissement : les déclarations faites aux Communes, lundi 15 décembre, par un député travailliste, M. Dale Campbell-Savours.

Il affirme que le livre de M. Wright relate notamment les détails d'un *« complot »* fomenté au milieu des années 70 par le MI 5 (contre-espionnage) et des membres du Parti conservateur pour *« déstabiliser »* le gouvernement travailliste de M. Harold Wilson, en faisant croire que ce dernier était manipulé par les services soviétiques.

Un tel soupçon avait déjà été formulé au moment de la surprenante démission de M. Wilson en 1976. Cependant, le successeur de ce dernier à la tête du gouvernement, M. James Callaghan, lui aussi travailliste, avait écarté les rumeurs en déclarant publiquement que rien ne permettait de mettre en doute la loyauté des services secrets, et plus particulièrement du MI 5 auquel appartenait M. Wright. M. Campbell-Savours estime que M. Callaghan et son cabinet ont été abusés.

Il soutient que le récit de M. Wright, recoupé par des indications publiées le 14 décembre par l'*Observer*, confirme la thèse de la conspiration. Il réclame la création d'une commission d'enquête judiciaire. Il a souligné, sans donner de noms, que deux députés conservateurs, dont l'un siège encore à Westminster, ont été directement impliqués dans cette campagne destinée à discréditer M. Wilson.

A cette fin, sous la direction de M. Wright, des agents du MI 5 et des officiers de l'armée se seraient livré à des écoutes et auraient même commis des cambriolages *« dans tout Londres »*, a précisé M. Campbell-Savours. *« C'est le plus grand scandale politique de ce siècle »*, a-t-il conclu.

Une question de « principes »

Si les propos de M. Campbell-Savours devaient être vérifiés, ils auraient au moins le mérite d'expliquer l'attitude jusqu'à maintenant peu compréhensible du gouvernement de Mme Thatcher. Pourquoi en effet celui-ci se serait-il engagé aux antipodes dans une procédure des plus hasardeuses qui, étant données les rumeurs qu'elle provoque, semble s'être retournée contre lui ? Pour une question de *« principes »*, comme le prétend Mme Thatcher ? Pour faire en sorte que les anciens fonctionnaires de l'ombre ne puissent divulguer *« eux-mêmes »* les secrets de leur métier, même si ceux-ci ont été depuis longtemps ébruités ? M. Campbell-Savours considère que *« la véritable raison »* de la démarche gouvernementale fut uniquement la crainte des conservateurs de voir dévoiler leur conjuration contre un cabinet travailliste.

Très soutenu depuis un mois, l'intérêt des médias et du Parlement pour le procès australien et ses multiples retombées commençait à s'émousser — l'auditoire de M. Campbell-Savours à la Chambre était lundi très clairsemé — mais les déclarations fracassantes du député travailliste ont soudain relancé la curiosité traditionnelle des Britanniques pour les affaires d'espionnage. Encouragé par ce succès M. Campbell-Savours a, par ailleurs, mis en cause personnellement Mme Thatcher et réclamé des *« poursuites contre elle »*. Selon lui, le premier ministre, en 1981, aurait contribué à encourager M. Wright à faire des confidences à des journalistes quand cela arrangeait le gouvernement.

FRANCIS CORNU.

(1) *le Monde* du 20 novembre et daté 30 novembre – 1er décembre 1986.

La réunion des ministres de la communication à Vienne

Le Conseil de l'Europe veut réglementer la télévision sans frontières

VIENNE
de notre envoyée spéciale

A quand l'Europe de la télévision ? Réunis à Vienne les 9 et 10 décembre, les vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe (1) représentés, pour la première fois, au niveau ministériel, ainsi que la Finlande et le Saint-Siège, ont pris l'engagement de mettre au point *« dans les meilleurs délais (...) des instruments juridiques contraignants »* définissant les conditions d'une *« radiodiffusion transfrontière »*. La France était représentée par M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture et à la communication.

Dans une Europe où l'on assiste à un bouleversement général du paysage audiovisuel lié aux progrès technologiques (satellites, câble, vidéo), la décision du Conseil de l'Europe cherche, en tenant compte des particularités nationales, à harmoniser les réglementations, la publicité, le parrainage, les droits d'auteur, le contenu des programmes, les satellites et les normes techniques. Bref, d'élaborer une convention qui permettrait à l'Europe de *« s'opposer avec succès,* comme l'a dit M. Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil, *à l'invasion sur nos écrans de programmes extra-européens »*.

Mais passera-t-on des intentions affirmées aux actes ? Avant la deuxième rencontre — prévue en 1988, à Stockholm — des ministres responsables de la communication ?

Un pas important a été déjà franchi : le Conseil de l'Europe est reconnu comme le cadre *« primordial »* des discussions sur les medias et la production audiovisuelle. Une manière de confirmer que les questions liées à la télévision transfrontière ne peuvent se limiter à une discussion entre les douze pays de la CEE. On a souligné à Vienne que le contenu des programmes, par définition produits culturels, ne pouvait être réglementé *« comme on le ferait de la viande »*.

Cri d'alarme sur le « déficit d'images »

Deux rapports étaient soumis aux vingt-trois ministres comme base de travail. L'un, élaboré et présenté par la France, avait pour thème : *« La promotion des œuvres audiovisuelles européennes (production, programmation, distribution et transmissions transfrontalières) »*. M. de Villiers, au nom de tous les pays consultés, a lancé un cri d'alarme sur le *« déficit d'images »* en Europe lié aux *« réflexes traditionnels de repli sur soi et de protectionnisme »*. Il a défendu l'idée d'une *« complémentarité »* entre le cinéma et la télévision, et insisté sur le besoin de renforcer la fonction de distributeur dans la zone européenne et de coordonner les normes de diffusion et de matériels de réception.

La conférence s'est prononcée, pour la mise en place de *« systèmes nationaux »* publics et privés de promotion de la production audiovisuelle. Elle préconise aussi une série de mesures : conclusion d'accords bilatéraux et multinationaux destinés à accroître les aides provenant des Etats participants ; soutien à l'investissement privé à travers des *« incitations fiscales »* ; mise en œuvre de dispositions réduisant les *« obstacles administratifs »* qui freinent, notamment, la libre circulation des auteurs et des créateurs.

Plusieurs Etats (France, Belgique, Italie) ont fait adopter la création de *« bourses d'images »* qui ouvriront la voie à des échanges tout en fournissant des renseignements *« précieux »* pour la mise en route de coproductions européennes.

Le deuxième rapport, soumis par la Suède, traitait de *« La radiodiffusion publique et privée »*. Les petits pays (l'Autriche en particulier) ont souligné l'impossibilité pour eux d'envisager la création de chaînes privées faute d'un marché publicitaire suffisant. La *« barrière des langues »* a, elle aussi, été invoquée. Mais peu de réponses ont été apportées sur ce dernier point.

Un autre sujet d'inquiétude concerne les tendances *« monopolistiques »* de nouveaux groupes multimédias. L'une des recommandations *« décide de prévenir »* ces tendances, malgré le plaidoyer de M. de Villiers en faveur de la constitution de tels groupes.

Attachement au service public

Une notion importante s'est toutefois dégagée de ces deux jours de débats, marquant, de l'avis général, une *« évolution fondamentale »* : la *« mission de service public »* a été reconnue. Ce faisant, les participants ont souligné *« leur attachement »* à la sauvegarde des principes du service public et ils ont admis que cette *« fonction peut être remplie par des entités de nature publique et privée »*. Finie, donc, la guerre de religion entre public et privé ?

Elle allait pourtant rebondir dans une table ronde — quelques professionnels y participaient — organisée, parallèlement aux discussions ministérielles, par la radio-télévision autrichienne et l'Union européenne de radiodiffusion. M. Gust Graas, directeur général de RTL-Télévision, en soulignant l'étroitesse du marché européen, a plaidé pour une stricte répartition des rôles et du financement.

Aux télévisions privées, a-t-il dit, *« d'informer, de divertir et subsidiairement d'éduquer et de cultiver en finançant leurs programmes par des recettes publicitaires »*. Etant entendu que pour soutenir la concurrence du secteur public, elles doivent disposer d'une couverture nationale potentielle de 60 % à 80 %. Quant aux télévisions publiques, leur rôle, selon M. Graas, est *« d'informer, de cultiver et subsidiairement de divertir, en se finançant par des deniers publics »*.

Un point de vue qui n'est pas partagé par M. Robert Stéphane, administrateur général de la radio-télévision belge francophone, qui a estimé que ce serait *« une erreur »* d'enfermer le service public dans un *« ghetto culturel »*. M. Stéphane estime primordial de parvenir *« à créer un équilibre »* entre les secteurs public et privé. Cela passe par une harmonisation de leurs contraintes (leur cahier des charges). En ce sens, l'expérience que va vivre la France représente, selon lui, un *« véritable enjeu »*.

ANITA RIND.

(1) Les vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe sont : l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, la France, l'Allemagne fédérale, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni.

A TRAVERS LE MONDE

Italie

Appel rejeté pour deux membres présumés des FARL

La Cour suprême italienne a rejeté, lundi 15 décembre, l'appel de deux membres présumés des Forces armées révolutionnaires libanaises, Joséphine Abdo Serkis et Abdullah El Mansouri. Ces derniers avaient été condamnés en 1986 à des peines respectives de quinze et seize ans de prison. Originaire de la même région du Nord-Liban que la famille Abdallah, dont l'un des membres, Joseph Ibrahim Abdallah est actuellement détenu en France, Joséphine Abdo Serkis et Abdullah El Mansouri comptent parmi la vingtaine de ressortissants du Proche-Orient détenus en Italie pour leur participation supposée à des activités terroristes. De source proche des services de renseignements italiens, on apprenait, dimanche 14 décembre, que des menaces visant personnellement le chef du gouvernement, M. Bettino Craxi, étaient parvenues à l'ambassade d'Italie à Beyrouth sous la signature des Brigades arabes internationales. Cette organisation exigeait la libération de tous les activistes arabes détenus en Italie. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

75 morts au cours d'affrontements entre groupes tamouls rivaux

Colombo. — Des affrontements entre factions séparatistes tamoules rivales ont fait, samedi 13 et dimanche 14 décembre, au moins 75 morts dans le nord et l'est de Sri-Lanka, a annoncé, lundi, la radio nationale. Elle n'a pas fourni de précisions sur la répartition du bilan entre les deux groupes, le Mouvement de libération des tigres de l'Eelam tamoul (LTTE) et le Front de libération révolutionnaire du peuple de l'Eelam (EPRLF).

Un porte-parole des Tigres, à Madras, a indiqué que son mouvement avait déclenché les hostilités afin de prévenir des assassinats que le Front révolutionnaire s'apprêtait, selon lui, à opérer dans ses rangs. Il a également accusé le Front de se préparer à attaquer des communautés musulmanes dans le nord et l'est de l'île. Les combats semblaient devoir se poursuivre en raison de la volonté apparente des Tigres d'affaiblir les bases de guérilla du Front, selon les informations parvenant à Colombo. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

ESPAGNE

Deux attentats à Barcelone : vingt-huit blessés

Vingt-huit blessés, dont cinq dans un état grave : tel est le bilan des deux attentats dirigés dans la nuit du 15 au 16 décembre, contre les sièges de deux entreprises françaises à Barcelone.

Une première bombe a fait explosion, peu après minuit, dans l'un des étages inférieurs d'un immeuble commercial du centre de la ville, à côté des bureaux de la société Ricard. La seconde explosion, plus puissante, s'est produite une heure plus tard dans un autre immeuble du centre de Barcelone, et a affecté un magasin de meubles de la compagnie Roche et Bobois.

Plusieurs passants ont été affectés par l'onde de choc, et l'immeuble a dû être évacué après un début d'incendie.

Le président du gouvernement autonome catalan, M. Jordi Pujol, s'est rendu sur les lieux. Il a résumé l'impression générale en attribuant les deux attentats, qui n'avaient pas encore été revendiqués ce mardi matin, à l'ETA militaire.

Les indépendantistes basques, qui ont jusqu'ici réalisé au Pays basque même, en Navarre et à Madrid, la plupart de leurs attentats, s'étaient déjà manifestés à deux reprises à Barcelone en octobre dernier, au moment où cette ville était choisie par le Comité olympique international pour organiser les Jeux de 1992.

Des informations non confirmées avaient alors fait état d'une possible collaboration entre l'ETA et Terra lliure, une petite organisation indépendantiste catalane.

Th. M.

● **Expulsion d'un vingt-cinquième réfugié basque vers l'Espagne.** — Les autorités françaises ont remis, lundi 15 décembre, à la police espagnole un membre présumé de l'organisation séparatiste ETA, M. Severino Mondragon Medina, trente-trois ans, qui est le vingt-cinquième militant basque expulsé, le vingt-troisième selon la procédure d'urgence absolue appliquée par la France depuis le 19 juillet.

La police a indiqué que Severino Mondragon Medina qui vivait clandestinement sur le territoire français, avait été arrêté dans la matinée près de Biarritz.

URSS

Anatoli Martchenko serait mort des suites d'une grève de la faim

Moscou *(AP)*. — La veuve du dissident soviétique Anatoli Martchenko, mort à la prison de Tchistopol, a affirmé, lundi 15 décembre, que son mari avait succombé à une grève de la faim de quatre mois.

Martchenko est mort à l'âge de quarante-huit ans, alors qu'il purgeait une peine de dix années d'internement pour *« agitation et propagande antisoviétiques »*. L'épouse du dissident, Mme Larisa Bogoraz, qui a pu se rendre à Tchistopol, a déclaré qu'on ne lui avait donné aucun certificat de décès.

Elle a ajouté que tous les diagnostics qu'on lui a donnés sur la mort de son mari *« étaient contradictoires (...) : tout cela, c'était des mensonges »*.

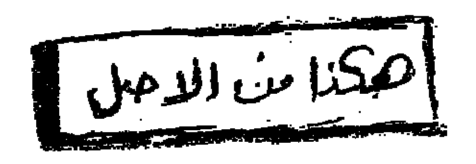
« Un employé de la morgue de la prison m'a dit qu'il avait l'air d'une victime d'un camp de concentration », a-t-elle ajouté.

Mme Bogoraz est convaincue que son mari est mort après une grève de la faim de quatre mois. Peut-être, a-t-elle ajouté, a-t-on voulu le forcer à se nourrir, mais on s'y est pris trop tard.

Mme Bogoraz a aussi déclaré qu'elle comptait rester à Moscou avec son fils Pavel, âgé de treize ans, et continuer le combat de son mari en faveur de la libération des prisonniers politiques.

● **Le sénateur Gary Hart à Moscou.** — Le sénateur américain Gary Hart, ancien candidat aux élections primaires pour la présidentielle, a été longuement reçu par M. Gorbatchev au cours d'une visite privée en URSS.

Le sénateur démocrate a indiqué que M. Mikhail Gorbatchev lui avait déclaré qu'une *« réduction de la propagande »* de Washington dans le domaine des droits de l'homme contribuerait à résoudre les cas de réunification de familles.



Le « retour à la démocratie » en Turquie

Droits de l'homme : encore un long chemin à parcourir...

Au moment où la Turquie renoue avec ses partenaires européens et frappe à la porte de la CEE, croire que la question des droits de l'homme ne se pose plus dans ce pays serait se voiler la face. Continuer de le condamner sommairement sans égard pour ce qui a été accompli n'est guère plus utile.

Ce que l'on appelle en Turquie le « retour à la démocratie » ne se résume pas au rétablissement d'une vie parlementaire et à la tolérance de fait dont jouissent aujourd'hui d'anciens dirigeants en principe interdits de toute activité politique, mais qui ont recouvré leur liberté d'expression et, partant, une audience. Beaucoup de choses ont changé depuis le rétablissement du régime civil en 1983, à commencer par un début de prise de conscience par les Turcs eux-mêmes de problèmes qui jusque-là n'étaient soulevés que par l'étranger, essentiellement les gauches européennes et les organisations humanitaires comme Amnesty International.

Grâce à une presse qui retrouvait sa liberté et à l'action du Parti social-démocrate (opposition), la question de la torture et des mauvais traitements infligés aux prisonniers est devenue, en particulier ces deux dernières années, un véritable scandale national. Les révélations, publiées en février 1986 par l'hebdomadaire *Nokta*, d'un ancien tortionnaire décrivant, dessins à l'appui, les sévices auxquels il s'était livré sur des détenus, ont profondément choqué l'opinion turque et agi beaucoup plus efficacement qu'aucune mise en cause venue de l'extérieur.

Ces pratiques, courantes dans les commissariats et les prisons pendant les années de régime militaire, ont fortement régressé, et les plaintes pour torture dont sont saisis les tribunaux, la presse ou le Parti social-démocrate sont devenues assez rares. Des poursuites ont été intentées contre certains auteurs de sévices, mais il est vrai qu'elles débouchent généralement sur des sanctions dérisoires au regard des actes commis. Surtout, la population carcérale a fortement diminué.

Pour l'abolition de la peine de mort

Sans céder à la revendication du Parti social-démocrate, qui, pendant toute l'année 1985, a réclamé une large amnistie, le gouvernement de M. Ozal a fait adopter une réforme de la loi sur l'application des peines qui a entraîné de très nombreux élargissements ; à mesure que la loi martiale était levée dans la plupart des régions sauf l'Est, les arrestations de « suspects » et les détentions préventives se faisaient beaucoup plus rares. Les chiffres officiels font état aujourd'hui d'environ dix mille prisonniers « politiques ».

La même réforme a donné la possibilité au Parlement turc de transformer les sentences de mort en détention à vie pour les détenus « idéologiques ». Aucune peine capitale n'a plus été exécutée sur des « politiques » depuis novembre 1984. Cette question a elle aussi donné lieu ces dernières années à un débat d'opinion assez nouveau en Turquie, et l'association des médecins notamment a mené campagne pour l'abolition de la peine de mort.

Dans les principales librairies d'Istamboul, on trouvait début décembre, parmi « les dix titres les mieux vendus de la semaine », le livre d'Erdal Oz sur les condamnés à mort, un ouvrage sur les disparus, les *Souvenirs d'une mère à la porte d'une prison*. C'est dire que le sujet n'est plus tabou et que certains en Turquie se sont efforcés de récapituler le passif des années de régime militaire et de loi martiale.

Certains s'attaquent aussi à la situation présente. Il ne se passe pratiquement pas une semaine sans que les hebdomadaires *Nokta* et *Yeni Gundem* abordent un sujet relatif aux libertés et aux droits fondamentaux. L'association Bissak, un club d'intellectuels d'Istamboul, organisait début décembre un cycle de conférences sur le sujet à l'occasion du trente-huitième anniversaire de la proclamation universelle des droits de l'homme ; une association pour les droits de l'homme vient d'être créée à Ankara et sa section d'Istamboul, déjà en place, n'attend plus que les autorisations légales pour fonctionner.

Le chemin que la Turquie doit encore parcourir pour parvenir à une situation « normale » selon les critères occidentaux est en effet très long, car, bien qu'il ait passé la main aux civils, le régime militaire a laissé un lourd héritage. Malgré la levée de la loi martiale, d'importants procès s'éternisent devant des tribunaux militaires, en particulier ceux des membres de l'Association pour la paix et des mille quatre cent soixante-dix-huit syndicalistes de la DISK (la confédération dissoute au lendemain du coup d'Etat). Même si ces hommes, qui, pour la plupart, sont passés par la prison, comparaissent aujourd'hui en prévenus libres, ils encourent de lourdes peines pour des actions antérieures au coup d'Etat de septembre 1980 dont aucune à l'époque n'avait été considérée comme illégale. Autre séquelle du régime militaire : les fonctionnaires et les universitaires exclus de la fonction publique en vertu de la loi sur l'état de siège restent exclus sans recours possible, même après la levée des mesures d'exception.

Surtout, la junte a légué au régime civil un imposant appareil législatif conçu dans la perspective du rétablissement de l'ordre mais qui n'est pas de nature à garantir les libertés et droits fondamentaux. Une loi spéciale enferme les relations du travail dans un étroit carcan.

Quant à la Constitution, les restrictions dont elle assortit l'énoncé de chaque liberté sont comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête de chaque Turc. Les dispositions les plus contestées du code pénal — punissant les tentatives de renversement de l'ordre établi, d'instauration de la domination d'une classe sur une autre ou d'un Etat religieux — ont été introduites dans la Constitution élaborée sous le régime militaire et approuvée par référendum en 1982, ce qui aboutit en fait à officialiser le délit d'opinion. L'arrestation fin novembre de trois socialistes pour les déclarations qu'ils avaient faites lors d'un colloque organisé par la revue *Saçak* montre que ces dispositions ne sont pas tombées en désuétude et peuvent être utilisées au gré de l'arbitraire.

> *Beaucoup de choses ont changé depuis le rétablissement du régime civil en 1983. Mais l'héritage des militaires était si lourd...*

Arbitraire aussi la notion d'« indésirabilité » par laquelle on justifie, ou plutôt on refuse de justifier, les exclusions de la fonction publique ou le refus opposé à de nombreuses personnes de leur délivrer un passeport. L'hebdomadaire *Yeni Gundem* citait récemment, parmi les personnes ainsi interdites de sortie, la petite-fille de huit ans d'un membre du nouveau Parti socialiste qui devait voyager avec un groupe folklorique, des écrivains, des journalistes, des artistes, les Témoins de Jehovah et un ancien ministre des affaires étrangères ; il rappelait la mort du chanteur Ruhi Su à qui l'on avait refusé l'autorisation d'aller se faire soigner à l'étranger.

Dans l'Est, où la loi martiale est maintenue en raison des opérations de commando auxquelles se livrent régulièrement des groupes rebelles kurdes, la situation des droits de l'homme est évidemment beaucoup plus précaire que dans le reste du pays, comme l'ont montré récemment encore des enquêtes effectuées par le Parti socialiste (SHP) dans ces régions. La recherche de suspects sert de prétexte à répression ou pressions sur des villages entiers. Les prisons n'ont pas désempli. Et au dire d'une avocate d'Istamboul, les avocats de la défense n'ont au cours des procès qu'un rôle de figurants.

Le seuil du tolérable

Les informations publiées sur la situation dans ces régions sont d'ailleurs beaucoup plus rares et moindres les efforts faits pour les collecter. Le mot de Kurde reste un tabou, imposé ou parfois accepté, y compris parmi ceux qui se veulent les défenseurs des droits de l'homme.

Hormis dans une petite minorité très occidentalisée, la notion de droits de l'homme n'est pas encore perçue en Turquie comme ayant une valeur universelle, intrinsèque, indépendante de toute considération politique. Si les révélations faites par le policier tortionnaire à l'hebdomadaire *Nokta* ont eu un tel impact, c'est parce qu'avec elles on avait la démonstration que des excès avaient été commis après le coup d'Etat, que les limites de la violence tolérable avaient été largement dépassées. Si l'émoi est retombé ensuite, c'est que l'on a eu l'impression que la situation dans les commissariats et les prisons était redevenue « normale », c'est-à-dire normalement brutale.

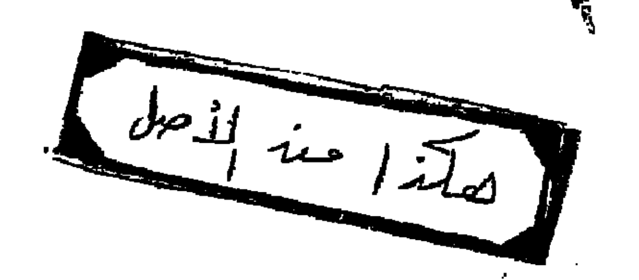
Dans un numéro dont la couverture est assez explicite — un homme qui menace de la main sa femme qui menace son enfant qui menace son chat, — *Nokta* est revenu sur le sujet, à savoir les limites qu'opposent à une profonde sensibilisation aux questions des droits de l'homme les traditions culturelles d'une société qui ne fait pas du respect de l'individu une valeur suprême.

Même à gauche, la notion européenne de droits de l'homme n'est pas toujours bien intégrée. Dans le cadre des conférences organisées sur la question par l'association Bissak, on a pu entendre par exemple un homme de gauche expliquer que les droits de l'homme sont *« une notion inventée par la bourgeoisie pour assurer sa domination »*, au cours d'un long exposé théorique dans lequel aucune référence n'était faite à la situation actuelle de la Turquie. Cet homme n'engageait que lui-même, mais il ne s'en rattache pas moins à un courant de la gauche turque, étatiste à tout crin et laïc obsédé pour l'heure par le réveil religieux.

Il est vrai que le rétablissement de l'enseignement religieux dans les écoles est une atteinte à la liberté de pensée. Le vice-président du parti au pouvoir explique que cette mesure — paradoxalement introduite par les militaires ataturkistes — est conçue comme un moyen de rétablir l'ordre parmi la jeunesse. Les militaires *« avaient fait un sondage parmi les jeunes anarchistes »* dit-il pudiquement, et s'étaient aperçus que 75 % d'entre eux étaient athées... Il n'en reste *pas moins que la liberté religieuse* doit être garantie dans les deux sens, ce que trop d'hommes de gauche ont tendance à oublier.

Le travail de sensibilisation au problème des droits de l'homme n'en est qu'à ses débuts ; il n'a été jusqu'à présent ni systématique ni rigoureux. Ceux qui veulent le promouvoir ont choisi de créer une association turque plutôt que de ressusciter la section d'Amnesty International qui existait autrefois dans ce pays. C'est adroit et très révélateur de la susceptibilité qui demeure en Turquie face aux critiques venues de l'étranger. L'organisation internationale, largement honnie pour l'important travail d'information qu'elle a mené ces dernières années sur ce pays, s'est refait une vertu aux yeux des Turcs en se penchant récemment sur le sort de la minorité turque opprimée en Bulgarie. C'est dire que le caractère universel de sa démarche n'est pas encore perçu en Turquie, pour des raisons culturelles complexes que nul n'est en mesure de faire évoluer du jour au lendemain.

CLAIRE TRÉAN.



Proche-Orient

ISRAËL

Consensus inédit pour une véritable « révolution économique »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël pourrait vivre au fil des prochains mois une *« révolution économique »*. Le gouvernement, en effet, met cette semaine la dernière touche à un programme de réformes structurelles mille fois promises par le passé, mais toujours oubliées. Elles visent tout ensemble, sous le signe d'un libéralisme triomphant, plusieurs objectifs immédiats : encourager l'emprunt, favoriser l'investissement, stimuler la croissance. A plus long terme, elles devraient hâter l'avènement d'une économie mixte authentique, moderne et compétitive, délestée de ses lourdeurs « tiers-mondistes » et de ses archaïsmes étatiques, tout en relançant l'immigration, raison d'être du sionisme.

Première facette de cet ambitieux programme : la réforme fiscale. Sa nécessité procède d'un simple – et sombre – constat : le fardeau de l'impôt accable les ménages comme les entreprises, il pénalise les industriels, désespère les salariés, dissuade les immigrants potentiels, pousse à la fraude ou à l'exode. Médiocre instrument de justice sociale, il est surtout ressenti comme un fléau, un châtiment.

Les Israéliens sont le peuple le plus taxé au monde, leurs impôts équivalent à 58 % du PNB. Tout le monde le dit depuis longtemps, il faut réduire les taux et modifier les fourchettes de l'impôt tout en élargissant son assiette. La survie même des entreprises et le moral du pays sont en jeu.

S'emparant de l'exemple américain, le ministre des finances, M. Moche Nissim (Likoud), axe sa réforme sur trois idées-forces : l'abaissement du plafond de l'impôt sur le revenu (de 60 % à 45 %), le relèvement du seuil d'imposition (de 400 à 570 dollars), l'annulation d'une série d'exemptions fiscales, familiales ou professionnelles, dont profitent par exemple les femmes au foyer ou les employeurs qui alimentent un fonds de formation professionnelle. En resserrant l'éventail de l'impôt et en taillant dans le maquis des exemptions, la réforme allégera et rationalisera la fiscalité.

Socialement, ce programme est plutôt rétrograde. De l'aveu du ministre, il profitera plus aux riches qu'aux pauvres. Ses principales victimes seront les salariés des couches moyennes, dont le revenu devrait chuter d'environ 8 %. La centrale syndicale Histadrout, toutes tendances mêlées, dénonce *« le cadeau du ciel »* fait aux plus fortunés, à ceux qui, déjà, bénéficièrent, selon elle, ces dernières années, de l'« hyper-inflation », d'autant que la réforme se doublera d'une atteinte à certaines prestations sociales.

Les allocations familiales et les retraites seront soumises à l'impôt. Les soins de santé ne seront plus gratuits. Bref, l'*« Etat-providence »* à l'israélienne aura du plomb dans l'aile. Pour ne pas trop aggraver le sort des plus démunis, M. Nissim prépare à leur intention un train de mesures compensatoires.

Critiques syndicales

Deuxième volet du projet de M. Nissim, la réforme des marchés financiers. Une idée centrale la dicte : mettre fin au quasi-monopole de l'Etat emprunteur. Entreprises et banques israéliennes pourront désormais accroître leur capital en empruntant directement, notamment à l'étranger. Les dépôts obligatoires auprès de la Banque centrale seront considérablement allégés.

La situation des entreprises était devenue presque intenable. Les taux d'intérêt astronomiques pratiqués en Israël – 25 % à 30 % – avaient tari le recours au crédit.

La réforme aura un double avantage : les entreprises pourront acheter de l'argent aux taux du marché international ; le gouvernement, faisant de même, réduira d'autant sa dette intérieure, laquelle, contractée à des taux d'intérêt exorbitants, porte les échéances annuelles à 40 % du budget de l'Etat.

En facilitant l'accès au crédit, la déréglementation des marchés financiers stimulera l'investissement des entreprises et allégera la tutelle du Trésor et de la Banque centrale. Beaucoup dépendra du rythme de l'entrée en application d'un programme que les professionnels jugent *« révolutionnaire »*, compte tenu des habitudes bureaucratiques de l'Etat juif. Il n'empêche : avec le plan Nissim, des carcans éclatent, des tabous se brisent, là est sans doute l'essentiel.

Fiscalité, marchés financiers : le succès de cette double réforme, expressément souhaitée par le puissant allié américain, suppose, selon M. Nissim, que l'Etat juif montre d'abord l'exemple en réduisant son train de vie. Le ministre des finances, qui ficelle actuellement son prochain budget, exige quelque 300 millions de dollars d'économie (soit seulement 1,5 % des dépenses publiques).

M. Shultz parrain vigilant

La défense, l'éducation et la santé sont particulièrement visées. Les travaillistes, justement titulaires de ces trois portefeuilles, rechignent au sacrifice. Et comme Washington vient d'annoncer une réduction de 200 millions de dollars du service de la dette militaire, la tentation est grande d'utiliser ce *« cadeau »* américain à des fins budgétaires. Ce qui ne serait guère du goût de M. Shultz, parrain vigilant de l'austérité israélienne.

Les modalités de la réforme économique ne font pas l'unanimité. Les travaillistes, qui en approuvèrent le principe lorsque M. Pérès était chef du gouvernement, souhaitent qu'elle soit appliquée graduellement. Certains ministres du Likoud, comme le très populiste David Lévy, la critiquent ouvertement. La Histadrout, qui ne fut pas associée à sa préparation, déplore qu'on l'ait mise devant le fait accompli. Elle dénonce le projet d'un nouveau gel des salaires cher à M. Michael Bruno, l'influent gouverneur de la Banque centrale, inspirateur de la réforme.

La publication, lundi 15 décembre, de l'indice des prix pour novembre, plus fort que prévu – 2,9 % – devrait renforcer les partisans d'une stricte vigilance à l'égard de l'inflation. Le Trésor tiendra sans doute compte des reproches qui lui sont adressés en amendant son projet.

Pourtant, au-delà de ces vives réserves du moment, ce qui prime, c'est la transformation des esprits. Pour la première fois de profondes réformes économiques sont mises à l'ordre du jour. Pour la première fois, chacun s'accorde sur la nécessité de rénover un système inefficace et bloqué d'étatisme rigide. Si *« révolution »* il y a, elle est d'abord dans ce consensus inédit.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LIBAN

La « guerre des camps »

L'OLP pose deux conditions pour un cessez-le-feu

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a annoncé, lundi 15 décembre qu'elle acceptait un cessez-le-feu dans la « guerre des camps » palestiniens, qui oppose depuis plusieurs semaines combattants palestiniens et miliciens chiites d'Amal, sous deux conditions. Selon le numéro deux du commandement militaire de l'OLP, M. Khalil Al Wazir (Abou Jihad), il s'agit *« premièrement,* [d']*un cessez-le-feu total et immédiat et* [de] *la fin du siège de tous les camps palestiniens à Beyrouth et au Liban sud. Deuxièmement,* [de] *la remise immédiate de toutes les positions de Magdouché (près de Saïda), maintenant sous le contrôle des forces palestiniennes, à des forces islamiques et nationales libanaises n'ayant pas participé aux attaques contre les camps »*.

Abou Jihad a encore précisé que l'accord sur la fin des conflits entre Palestiniens et miliciens chiites d'Amal était intervenu grâce à des contacts entrepris avec des parties libanaises et avec des groupes palestiniens au Liban, ainsi qu'avec certaines capitales arabes. Il a ajouté, par ailleurs, que les positions de Magdouché pourraient être remises au Hezbollah (Parti de Dieu, pro-iranien), à des groupes islamiques de Saïda, au Parti socialiste progressiste (PSP, à majorité druze, de M. Walid Joumblatt) et à l'Organisation populaire nassérienne (Maarouf Saad).

Enfin, l'adjoint d'Arafat a déclaré que le cOmité exécutif de l'OLP était en contact avec plusieurs mouvements palestiniens installés à Damas, comme le FPLP de Georges Habache, le FDLP de Nayef Hawatmeh et le Front national de salut palestinien (FNSP). Le chef de l'OLP a aussi envoyé un message au roi Hussein de Jordanie. – *(Reuter.)*

Asie

VIETNAM : l'ouverture du sixième congrès du PC

Le représentant soviétique appelle au dialogue entre Hanoï et Pékin

Le numéro deux du Kremlin, M. Yegor Ligatchev, qui représente Moscou au sixième congrès du Parti communiste vietnamien en session depuis lundi 15 décembre à Hanoï *(nos dernières éditions datées du 16 décembre)*, a appelé la Chine et le Vietnam à établir le dialogue afin de *« résorber suspicion et méfiance inutiles »* dans leurs relations antagonistes. M. Ligatchev, dont le discours à l'ouverture du congrès a été diffusé par l'agence Tass, a souligné : *« La normalisation des rapports du Vietnam avec la Chine exercerait une influence positive importante sur l'assainissement du climat en Asie »*, et a ajouté : *« Nous sommes fermement persuadés que cet objectif est parfaitement réalisable sur la base d'un dialogue direct, égalitaire et réciproquement acceptable. »*

Le dirigeant soviétique, relève-t-on, s'est gardé, tout en réitérant le soutien de Moscou au Vietnam, de reprendre à son compte les critiques formulées généralement par Hanoï à l'encontre de Pékin. Son insistance à évoquer la restauration du dialogue entre les deux voisins socialistes sonne comme un appel pressant aux dirigeants vietnamiens pour qu'ils fassent preuve de souplesse à l'égard de la Chine.

M. Ligatchev a, d'autre part, formulé de façon oblique le souhait soviétique de voir le régime vietnamien réformer sa gestion en déclarant que *« le système socialiste mondial a atteint une phase de son développement où il appartient aux partis communistes d'apporter des solutions foncièrement nouvelles, sortant des stéréotypes, aux problèmes complexes »* qu'ils affrontent.

Ce discours soviétique est, sur ce dernier point, tout à fait dans le ton du rapport présenté par le chef du parti vietnamien, M. Truong Chinh, à l'ouverture du congrès, nous signale notre envoyé spécial à Bangkok. M. Truong Chinh a insisté sur la nécessité de remettre en route l'économie et reconnu que *« la responsabilité des échecs et des erreurs* (commises dans la gestion du pays) *repose en premier lieu sur le comité central du parti, le politburo, le secrétariat et le cabinet »*. Il a aussi souligné le besoin de *« purifier »* les rangs du PC et de faire place aux jeunes à la tête du régime.

C'est M. Nguyen Van Linh, qui, a soixante et onze ans, est de huit ans le cadet de M. Truong Chinh, qui a ouvert le congrès, ce qui semble présager d'une promotion pour ce membre du bureau politique. Un autre membre influent du politburo, M. Vo Van Kiet, a présenté un rapport économique dressant un bilan sans concessions de la situation du pays où chômage, pénuries et gaspillages sont, a-t-il reconnu, monnaie courante.

L'agence officielle vietnamienne d'informations a d'autre part confirmé l'absence de trois membres du bureau politique à l'ouverture du congrès : M. To Huu, considéré comme responsable de l'échec des dernières réformes, et les généraux Van Tien Dung et Chu Huy Man.

PAKISTAN

Deuxième journée d'émeutes à Karachi

76 morts, 200 blessés

Karachi *(AP, Reuter)*. – Les affrontements qui opposent depuis dimanche 14 décembre la communauté pathane et les Muhajirs à Karachi (*le Monde* du 16 décembre) ont redoublé de violence lundi, causant pour cette seule journée au moins soixante-seize morts et plus de deux cents blessés, selon les chiffres établis par les médecins. Le bilan total des incidents s'élèverait à au moins cent trente-neuf morts et plusieurs centaines de blessés. Des incidents similaires ont également eu lieu à Hyderabad, à 160 kilomètres au nord de Karachi, où l'on signalait un mort. Cette flambée de violence est la plus meurtrière enregistrée à Karachi depuis l'indépendance du Pakistan en 1947.

Toute la journée de lundi, des batailles rangées entre les deux communautés ont eu lieu à travers la ville, en dépit de la présence dans les rues de cinq mille soldats chargés d'imposer le couvre-feu décrété par les autorités et qui a été étendu à plus de la moitié de Karachi.

A Islamabad, Benazir Bhutto, principal chef de file de l'opposition, a mis en cause l'organisation de la rafle sur le marché de Sohrab Goth contre les trafiquants de drogue et d'armes qui a provoqué l'émeute. Les autorités assurent que cette rafle ne visait aucune communauté en particulier.

JAPON : selon un rapport de l'OCDE

Les dirigeants nippons sont condamnés à relancer la demande intérieure

Deux estimations de l'OCDE, dans son dernier rapport consacré au Japon, illustrent de façon spectaculaire les déséquilibres auxquels les dirigeants nippons sont confrontés : une croissance limitée à 2,25 % en 1986, la plus faible depuis dix ans, mais la persistance d'excédents records de la balance des paiements courants évalués à 82 milliards de dollars cette année et qui devraient permettre au pays de disposer, à la fin de 1987, de près de 300 milliards de dollars d'actifs nets.

Ces tendances plaident en faveur d'une transition vers une expansion fondée sur la demande interne plus que sur les exportations. Les auteurs du rapport reconnaissent toutefois qu'une telle transition ne sera *« pas facile à réaliser à court terme »*, les effets positifs d'une appréciation moyenne du yen de 40 % en un an associés à la chute des cours du pétrole ne pouvant à eux seuls compenser l'incidence, déflationniste, de la baisse des exportations.

Cette baisse a longtemps été masquée, en valeur par la hausse du yen. Elle n'en représente pas moins, en volume, une contraction de l'ordre de 1 % pour les ventes à l'étranger cette année, alors que les importations se seront accrues de près de 13 %. Tirant les leçons de la montée du protectionnisme américain et du ralentissement de la croissance chez leur principal partenaire commercial, les Japonais ont réorienté leur commerce extérieur vers la CEE, où leurs ventes ont augmenté, durant les neuf premiers mois de l'année de 63,1 % contre une hausse de 25,7 % vers les Etats-Unis. Mais les experts du château de la Muette estiment que, au total, les débouchés nippons n'ont augmenté que de 1,5 % en volume cette année. Leur reprise, de 4 % l'an prochain, constituera un ballon d'oxygène.

Cette éventualité ne permet pas pour autant d'éviter un effort de relance de la demande intérieure au moment où les Japonais, qui ont bénéficié en 1986 d'une hausse de 4,5 % des salaires, assurant une progression de 3 % de leur pouvoir d'achat, hésitent à consommer plus. La restructuration de l'industrie et la tendance à la délocalisation accélérée par la flambée du yen pèsent sur l'emploi et sur le niveau des primes accordées par les employeurs, engageant les salariés à maintenir une forte épargne de précaution.

Comment, dans ces conditions, favoriser cette transition appelée de leurs vœux par les partenaires de Tokyo comme par le gouvernement lui-même ? Pour l'OCDE, l'assouplissement de la politique monétaire, qui a abouti à la réduction à 3 % du taux de l'escompte, un niveau historiquement bas, ne peut être poursuivie sans risque inflationniste. En revanche, il leur semble possible d'engager une action *« temporaire »* de relance budgétaire.

Contre tout laxisme budgétaire

Un laxisme budgétaire durable serait dangereux, car il remettrait en cause les efforts réalisés depuis la fin des années 70 pour réduire le déficit et qui ont permis de limiter le poids de l'endettement net à 27 % du produit national brut. Un niveau encore excessif, les paiements d'intérêt absorbant encore le quart des recettes totales des pouvoirs publics. Le déficit budgétaire (1,5 % du PNB contre 3,5 % aux Etats-Unis ou 2,6 % en France) laisse, en revanche, une marge de manœuvre pour réaliser des actions ponctuelles de relance sous forme de programmes d'investissements publics et pour tirer parti de la situation *« plus saine »* du budget des administrations locales.

Les auteurs du rapport préconisent également une réforme du système de distribution pour que les consommateurs bénéficient de la baisse du prix des produits importés, plaident en faveur d'un ajustement du prix des transports, des tarifs aériens ou téléphoniques internationaux tenant compte de l'appréciation du yen, bref, en faveur d'un renforcement de la déréglementation pour laquelle Tokyo a officiellement opté.

Mais si l'on en croit leurs évaluations, la fermeté *« durable »* du yen n'empêchera pas le Japon d'enregistrer, en 1987, un excédent de 82 milliards de dollars de son commerce extérieur et de 77 milliards de sa balance des comptes courants. Sans que la croissance interne s'accélère notablement, puisqu'elle est envisagée à 2,75 % seulement l'an prochain.

F. C.

Francophonie

Les crédits linguistiques pour le Liban augmenteront de 80 % en 1987

A l'initiative du ministère des affaires étrangères, s'est tenu, mi-décembre, à Sèvres, le premier colloque franco-libanais sur l'enseignement du ou en français. Il regroupait la trentaine d'hommes-clés de tous bords et de toutes régions qui, au Liban, ont la responsabilité des 975 000 élèves et étudiants nationaux, dont près de 90 % choisissent le français comme *« langue seconde »*, selon les chiffres fournis par M. Mohamed Hage, directeur général de l'enseignement primaire et secondaire ; celui-ci a précisé que 60 % des effectifs globaux scolaires et universitaires relevaient du secteur privé.

La réunion avait pour but de dégager la coopération franco-libanaise du climat de retrait coupable, du côté de Paris, et de reproche douloureux, du côté de Beyrouth, qui la poissait depuis quelque temps. Nul doute qu'il ne pouvait y avoir de meilleur remède à cela, outre l'accueil particulièrement chaleureux réservé à la délégation libanaise, que les crédits supplémentaires dégagés par la France pour la diffusion linguistique extérieure en 1987 (*le Monde* du 18 septembre). La somme consacrée l'an prochain à ce secteur au Liban devrait atteindre de 7 à 8 millions de francs, soit environ 80 % de plus qu'en 1986. L'enveloppe totale consacrée par Paris à la coopération culturelle, au sens large, avec Beyrouth ne sera pas très éloignée de 90 millions de francs en 1987, donc, à tout le moins, pas inférieure en francs constants à l'enveloppe de cette année.

Il reste actuellement au Liban deux cent vingt coopérants français, de divers statuts, répartis dans tous les secteurs du pays, sauf à Saïda. *« Les Français ne nous ont pas caché qu'ils voulaient alléger encore l'élément humain de leur coopération,* notait Mme Aïda Kamar, conseillère du grand lycée de Beyrouth-Est, *mais à partir d'une certain seuil ce serait la fin de l'aspect affectif, si déterminant dans la coopération franco-libanaise, sans oublier la présence nécessaire, comme référence, de Français de France, par exemple pour maintenir le niveau du bac français passé chaque année dans douze établissements par trois mille élèves libanais. »*

Si la francophonie demeure, pour la plupart des chrétiens, partie intégrante, avec l'arabe libanais, de leur identité, elle est, malgré la concurrence de l'anglais, un atout précieux aux yeux d'un nombre grandissant de musulmans, représentés notamment au colloque de Sèvres par les écoles privées sunnites et chiites, ainsi que par la fondation du mécène sunnite Rafik Hariri, lequel a sauvé le lycée franco-libanais Abdelkader, de Beyrouth-Ouest.

Parmi les projets sur lesquels Libanais et Français paraissent s'être mis d'accord figure la création, à travers le pays, de dix-sept centres polyvalents d'enseignement et de formation linguistique et le développement panlibanais de l'enseignement assisté par ordinateur. Au-delà de cet aspect ponctuel, nombre de participants libanais ont eu l'impression que Paris prenait de nouveau en compte, pour le moyen terme, le dynamisme de leur pays dans le mouvement francophone.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● **Le Noël des réfugiés libanais.** – Le Centre d'études et de recherches sur l'Orient chrétien de Paris (CEROC) patronne une vente d'objets artisanaux libanais au profit des personnes déplacées au Liban. Elle a lieu à la mairie du seizième arrondissement (métro Pompe), mardi 16 et mercredi 17 décembre, de 11 heures à 19 heures, et est suivie mercredi d'un mezzé-tombola. CEROC (tél. : 42-72-69-22).

CORRESPONDANCE

Le lycée français de Beyrouth-Est

Au nom du comité des parents d'élèves du grand lycée d'Achrafieh, Mme Marie-José Sfeir-Aissaoui nous adresse une longue lettre, dont nous extrayons ce qui suit :

Notre établissement se trouve à quelque trois 300 mètres de la ligne verte qui coupe notre capitale en deux. En juin, nous avons appris avec soulagement la décision des autorités françaises de le maintenir. Une grande partie de la clientèle du lycée lui est attachée pour sa laïcité, facteur essentiel dont le pays a un besoin vital. C'est ainsi que des élèves musulmans ou druzes peuvent encore le fréquenter bien qu'il se trouve dans la zone dite chrétienne.

Cette clientèle se recrute au sein d'une classe moyenne qui est frappée de plein fouet par la crise économique. Les parents rencontrent des difficultés considérables pour régler les frais de scolarité de plus en plus élevés. L'an dernier, une première augmentation de 27 % avait été demandée, suivie en mai d'une nouvelle hausse de 20 %. L'administration nous propose maintenant un relèvement proche de 30 %. Il est à craindre que de nombreuses familles, la mort dans l'âme, ne soient obligées de retirer leurs enfants.

L'administration nous avait laissé espérer une subvention, mais rien n'est annoncé à ce jour. L'existence même du lycée est en jeu (...).

Diplomatie

L'URSS a signé le traité du Pacifique sud sur la dénucléarisation

SYDNEY
correspondance

Comme on s'y attendait, M. Samoteckin, ambassadeur d'URSS en Australie et aux îles Fidji, a signé le 15 décembre, à Suva (Fidji), le traité de Rarotonga, une initiative adoptée le 6 août 1985 par les pays du Forum du Pacifique sud et qui vise à faire du Pacifique sud une zone dénucléarisée.

L'URSS est la première des cinq grandes puissances nucléaires à adhérer au traité, qui est entré en vigueur la semaine dernière avec la ratification par l'Australie de son protocole. Sur les treize pays du Forum du Pacifique sud, dix, à ce jour, ont signé le traité et huit seulement l'ont ratifié (1).

La France avait fait savoir en septembre qu'elle n'adhérerait pas au protocole du traité, *« préjudiciable aux intérêts occidentaux en général »*.

Selon l'Australie, qui affirme que le traité est *« pro-Pacifique sud »* et non pas *« anti-français »*, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne *« étudient »* toujours les protocoles. Washington, toutefois, a fait savoir que la position française rendait la signature des Américains *« presque impossible »*. La Chine, qu'on disait moins rétive, paraît prendre elle aussi le temps de la réflexion.

S. C.

(1) Le traité interdit les essais et l'utilisation des armements nucléaires. Un protocole additionnel, qui ne concerne que les nations riveraines, interdit leur fabrication et leur stockage. Outre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Forum du Pacifique sud comprend les îles Cook, Fidji, Kiribati, les Etats fédérés de Micronésie (observateur), Nauru, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Samoa occidentales.

Politique

Le libéralisme en panne

IL y a neuf mois, le libéralisme remportait tous les prix de beauté. M. Jacques Chirac ne pouvait imaginer alliance plus *opportune, pour* investir l'UDF, certes, mais aussi pour prouver que sa victoire n'était pas un retour en arrière, que celle nouée avec M. François Léotard et ses amis. De l'*« entrepreneur culturel »* chouan Philippe de Villiers à l'*« entrepreneur humanitaire »* soixante-huitard Claude Malhuret, du ferrailleur intellectuel Alain Madelin au pensif et oxygéné « Léo », on ne faisait pas plus chic. Avec eux, les Français jeunes et branchés allaient vite oublier les visages que M. Laurent Fabius avait *réunis sur son affiche de campagne*, les Jack Lang, Georgina Dufoix, Edith Cresson, qui, avec un Jean-Pierre Chevènement, *« simple et pratique »* et un Pierre Bérégovoy toujours à l'heure, avaient mis le socialisme à portée de toutes les bourses.

La libéralisation de l'économie, *pilotée par M. Edouard Balladur*, va de l'avant, mais la frégate du libéralisme politique et culturel *s'est* d'abord encalminée, au Sénat, dans la tentative de M. Léotard pour doter enfin l'audiovisuel et les nouvelles techniques de communication d'un statut *rendant* possible leur plein développement économique. *M. Gérard Longuet est devenu un* bon ministre des P et T, c'est-à-dire le meilleur défenseur qui soit... du service public des télécommunications. Puis M. Malhuret a vu cent un Maliens renvoyés chez eux dans un charter qu'il aurait peut-être affrété, naguère, pour acheminer les équipes et le matériel de Médecins *sans frontières. La* CNCL, *création* de M. Léotard, a pourvu les chaînes de télévision de *présidents* dont les noms évoquent davantage la « Voix de la France » que l'indépendance professionnelle vantée à droite. Des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens, enfin, ont obligé le gouvernement à abandonner un *projet de réforme des universités pourtant* bien timide, comparé aux propositions échevelées *que* M. Madelin formulait il y a deux ou trois ans.

Le *ministre* de l'industrie, qui semble jouer pour M. Léotard un rôle d'éclaireur et de porte-parole officieux comparable à celui que M. Michel Poniatowski tenait, autrefois, auprès de M. Valéry Giscard d'Estaing, a tenté, bien peu, bien tard, de *sauver quelques* meubles. Le numéro spécial publié le 12 décembre par *Globe*, organe central autoproclamé de la « nouvelle vague », comporte en première page une interview de M. Madelin, qui déclare : *« L'idée libérale* [ne doit pas être] *un pavillon de complaisance pour un* certain *nombre* de *marchandises frelatées, qui sont plus conservatrices que libérales ».* Que reste-t-il, après cela, de la stratégie de la « bande à Léo ? »

Dans le même journal, M. Malhuret qualifie d'*« échec dramatique »* la mort de Malik Oussekine. Le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme confond deux choses : le drame, devant lequel seul M. Mitterrand *s'est incliné, et l'échec, qui* réside dans le fait que M. Malhuret soit, au gouvernement, le seul à juger ainsi la mort d'un étudiant. M. Alain Devaquet, *qui éprouve* le même sentiment, l'a exprimé de façon *plus concise et plus explicite, en donnant sa démission.*

Toujours dans le numéro spécial de *Globe*, M. Jack Lang, président du comité de soutien à Jack Lang, informe sobrement ses amis que le mouvement des étudiants et des lycéens a été, pour lui, *« un grand moment de bonheur ». La défaite* de MM. Léotard et Madelin, c'est que M. Lang se porte toujours aussi bien. Entre l'ancien ministre de la culture et son successeur, c'était à qui « ringardiserait » l'autre. La partie n'est pas finie, certes, mais M. Lang *est plus fringant que* jamais. MM. Léotard et Madelin souffrent.

La tactique du groupe de pression

La vague *libérale* avait *paru* au plus haut dans l'été 1984, lorsque M. Mitterrand avait retiré un projet de loi et changé de gouvernement sous la pression des foules mobilisées par les *défenseurs* de l'école privée et après des élections européennes *désastreuses pour* la gauche. C'était, personne n'en doutait, une victoire du libéralisme. La jonction *s'était* faite, au Parlement et dans la presse d'opposition, entre les intellectuels libéraux, les partis de droite et le mouvement social.

La gauche, incontestablement, avait provoqué ce mouvement et en faisait les frais. Ses organisateurs se recrutaient à droite. Il était, pourtant, impossible d'identifier les manifestants aux dirigeants de *l'opposition qui, en s'excusant presque*, s'étaient glissés parmi eux. Les jeux étaient faits, sans doute, mais un an et demi plus tard, M. Mitterrand pouvait confier à M. Chaban-Delmas, sans paraître fanfaronner : *« Je serai court de six mois ».* Avec M. Fabius, la gauche était partie à la poursuite de son temps. La droite avait — *privilège de l'opposition* — quelques longueurs d'avance, mais la course ne s'est pas arrêtée le 16 mars dernier.

Après celui de juin 1984, le mouvement de décembre 1986 montre que perdure dans la société française une tendance qui n'a toujours pas trouvé son expression ni son projet *politique. On peut se demander*, d'ailleurs, si elle est vraiment porteuse d'un tel projet autre que décourager les gouvernants de se référer à une doctrine ou à un modèle d'organisation de la société, quels qu'ils soient. L'échec des idéologies, c'est peut-être cela : il n'existe plus, en France, de groupe social qui puisse imposer son système *de valeurs à la société* dans son ensemble.

Faute de mettre aux prises des groupes socialement identifiés, les affrontements d'idées n'ont qu'une consistance éphémère. Les mouvements dans lesquels la *société* se *reconnaît parlent libéral un jour*, socialisant le lendemain. La tactique du groupe de pression devient la règle. C'est un défi à toute entreprise politique. La synthèse du libéralisme économique et *du* libéralisme culturel, tentée par M. Chirac, vient de s'y casser les dents.

Un tel phénomène donne toutes ses chances au conservatisme. La droite gestionnaire, sans projet de société, qu'incarne M. Raymond *Barre, peut apparaître comme* la réponse la moins compromettante à l'heure des choix électoraux. Aussi, MM. Chirac et Balladur tentent-ils désormais, de rivaliser de pragmatisme avec le *député* de Lyon. Le risque est, évidemment, pour eux, de perdre à droite ce qu'ils cherchent à gagner au centre. Il est, surtout, que la gestion paisible de l'économie ne puisse ni endiguer le chômage ni le rendre davantage tolérable socialement.

La politique retrouverait alors *tout son sens, pour conduire* l'adaptation de la société à une économie durablement incapable d'assurer un emploi à tous. Sur ce terrain-là, MM. Mitterrand et Rocard ont, chacun à sa manière, pris pas *mal* d'avance. Face au danger de désagrégation d'une collectivité menacée de ne pouvoir donner à chacun un minimum de chances d'y faire son chemin, la gauche, guérie de son propre dogmatisme, pourrait, *pour la* première *fois dans* son histoire, représenter la sécurité.

PATRICK JARREAU.

Périls

(Suite de la première page.)

L'un de ces problèmes a nom terrorisme, et l'attentat auquel a échappé lundi Alain Peyrefitte est là pour nous le rappeler. Répétons ce que nous avons écrit hier : au-delà de ce que l'on peut penser des positions prises par l'ancien garde des sceaux et par son journal, c'est l'idée même de la liberté d'expression qui était visée, cette liberté qui n'existe que si elle ne connaît pas d'entraves. Il serait bien fâcheux que nous nous laissions aller à notre vieux penchant pour l'indignation sélective, que la mort de Malik fasse oublier celle de Georges Besse, ou que, suivant qu'on est de droite ou de gauche, on ne retienne que les coups subis par les policiers ou ceux qu'ont reçus les étudiants. Reste cette vérité centrale qu'un petit groupe d'hommes et de femmes au cerveau dévoyé s'est arrogé le droit de tuer des gens arbitrairement déclarés par eux ennemis du peuple. Et maintenant de terroriser les jurés appelés à juger ceux d'entre eux qui se sont fait prendre. L'Italie a trouvé, semble-t-il, le moyen de juguler cette guerre qui ne sera gagnée que si la nation, comme elle paraissait décidée à le faire en septembre, montre sa détermination unanime. Cela suppose évidemment que de part et d'autre — on veut dire du côté de la majorité, toutes composantes confondues, comme de l'opposition — on ne commence pas par un procès en récusation ou en accusations mutuelles.

Peut-on, à côté de ce drame endémique, mentionner une affaire qui, tous comptes faits, engage elle aussi notre avenir ? L'AFP, l'Agence France-Presse, est menacée de mort. De mort par obstination, le dialogue de sourds qui s'est engagé depuis des mois entre la direction et une grande partie de la rédaction n'ayant débouché en fin de compte que sur une épreuve de force. Or il faut savoir l'importance de l'AFP, la seule agence, en dehors de l'univers anglo-saxon, qui ait un statut véritablement mondial. Qu'elle coule, comme elle le fera immanquablement si le conflit actuel se prolonge, et c'est tout un pan irremplaçable de l'influence française à l'étranger qui s'écroulera.

Jacques Chirac a dit à plusieurs reprises qu'il ne fallait à aucun prix s'y résigner. Il est grand temps d'imaginer, pour sortir de l'impasse, quelque forme de médiation.

Dans combien de cas, à vrai dire, la France n'aurait-elle pas besoin, précisément, d'une force de médiation !

ANDRÉ FONTAINE.

Selon la SOFRES

66 % des Français estiment que la cohabitation durera jusqu'en 1988

Les Français pensent que la cohabitation a encore de beaux jours devant elle, du moins jusqu'en 1988. Tel est l'enseignement du sondage réalisé par la SOFRES et publié, le lundi 15 décembre, dans *le Point* (1). 66 % des personnes interrogées estiment que la cohabitation entre M. François Mitterrand et la majorité UDF-RPR *« fonctionne bien »*, tandis que 26 % pensent le *contraire*. De plus, non seulement 72 % croient qu'elle *« va durer jusqu'à l'élection présidentielle »* prévue en 1988, mais 79 % le souhaitent.

En revanche, 63 % des personnes interrogées espèrent que, à l'issue du scrutin de 1988, *« le président et le gouvernement appartiennent à la même famille politique »*, 26 % préférant la poursuite de la cohabitation.

M. Jacques Chirac, qui est considéré comme *« le vrai chef de l'exécutif »* par 53 % des personnes sondées (35 % penchant en faveur de M. Mitterrand), voit son action créditée de 52 % d'avis favorables (contre 30 % d'opinions négatives). Mais c'est la ligne suivie par le président de la République qui recueille le plus de suffrages (62 % de satisfaits).

Lorsque le chef de l'Etat a fait part de son désaccord avec le gouvernement, à propos de l'expulsion des 101 Maliens et de la réforme du code de la nationalité la majorité des personnes interrogées n'ont pas partagé ses critiques : 47 % n'ont pas suivi la position défendue par M. Mitterrand sur ces dossiers, *tandis que respectivement* 33 % et 34 % sont d'accord avec lui. Mais 38 % (contre 36 %) partagent ses critiques sur le projet de prisons privées, et 39 % (contre 33 %) refusent, avec lui, *« les arrangements particuliers avec les Etats impliqués dans le terrorisme. »*

(1) Sondage effectué du 1er au 5 décembre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Au PS

M. Poperen et M. Rocard ou le mariage de la carpe et du lapin

Après la fronde étudiante, les socialistes sauront-ils passer de *l'unanimité « contre »* à l'unanimité « pour », comme les y a invités M. Pierre Joxe, lors de la convention nationale de Marne-la-Vallée ? Par une sorte *d'accord tacite, les dirigeants* du PS ont répondu au souhait du président de leur groupe au Palais-Bourbon en mettant de côté les débats du congrès. Tout *juste a-t-on vu resurgir*, à propos du non-débat sur l'emploi, les clivages des combats précédents sans que personne n'engage vraiment le fer *(le Monde* du *16 décembre).*

Ironie sans doute significative de l'histoire, seul le courant A (mitterrandiste) n'a pu échapper à la « bavure ». L'unité aurait pourtant *été parfaite* si M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS chargé des études et proche de M. Lionel Jospin, premier secrétaire, *n'avait* eu la bonne idée de traiter d'*« ectoplasme théorique »* la notion de *« pacte national de croissance »* que défend bec et ongles M. Jean Poperen, numéro deux du PS.

Agaceries

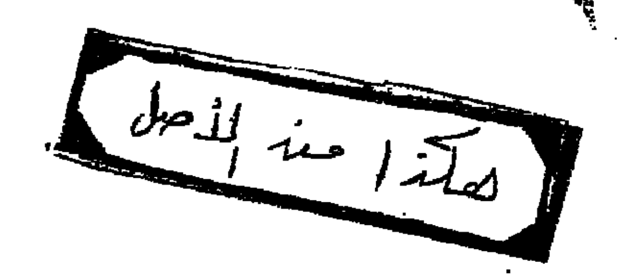
M. Poperen a vivement réagi, et M. Jospin, sans doute à son corps défendant, a dû renouveler en public le refus émis précédemment *à huis clos* de l'idée défendue par M. Poperen. Il ressort de ce débat que M. Jospin pense que *« la lutte des classes existe à l'échelon global »* mais qu'il est *« illusoire » d'espérer* obtenir du patronat français tel qu'il est les *« contreparties »* et *« concessions »* nécessaires à la conclusion d'un tel pacte. M. Poperen, quant à lui, en *s'enflammant* dans la défense d'une *ligne « de* gauche », a eu la satisfaction d'être très applaudi par les délégués socialistes.

Cet épisode s'inscrit dans la lutte que mène M. Poperen, le dos au mur, pour conserver son *poste de numéro deux*, menacé par une volonté supposée de M. Jospin de « moderniser » et de resserrer autour de lui la direction du parti. M. Poperen, à vrai dire, *montre une conception* très personnelle de son combat puisqu'il *« n'en rate pas une »* pour agacer encore un peu plus le premier secrétaire. Ainsi, dans une *interview à Libération daté* 13-14 décembre, il affirmait que l'idée d'une *« direction resserrée autour du premier secrétaire »* lui *« rappelle des consonances pas spécialement positives »*, staliniennes pour tout dire, même si M. Poperen ne prononce pas ce mot.

Dans la même interview, M. Poperen n'exclut pas l'idée de déposer sa propre motion, c'est-à-dire de rompre avec la majorité du courant A et son premier secrétaire. Mais M. Poperen, en privé, ne cache pas qu'il n'éprouve aucune attirance pour une vocation minoritaire. Ce combat s'inscrit donc, en réalité, dans la perspective d'une éventuelle recomposition du parti que M. Jean-Pierre Chevènement, de son côté, a récemment souhaitée.

Le dernier avatar du combat qui traverse la direction du PS est l'apparition d'un nouvel « axe » Poperen-Rocard, *qui s'apparente* plutôt, compte tenu du passé des deux hommes, au *mariage de la carpe et du lapin.*

J.-L. A.



Politique

Le Sénat rétablit le secteur privé hospitalier

Primo : ce qu'une loi a pu faire, une autre peut le défaire; *secundo* : mieux vaut tenir que courir. Les deux formules se sont vérifiées au Sénat, lundi soir 15 décembre.

La gauche avait supprimé le secteur privé dans les établissements hospitaliers publics. La loi du 28 octobre 1982 avait toutefois prévu que l'exercice d'une activité de clientèle privée serait tolérée jusqu'au 31 décembre 1986. L'actuel gouvernement comptait au nombre de ses engagements électoraux le rétablissement du secteur privé. Toutefois, ayant quelque retard sur son calendrier, il avait introduit un article dans le projet portant diverses mesures d'ordre social, texte traditionnellement «fourre-tout», pour prolonger d'un an les droits à l'exercice d'une activité libérale dans les hôpitaux publics. Pendant ce délai, il était censé faire voter par le Parlement le projet de loi de réforme hospitalière examinée lors du conseil des ministres du 3 décembre, qui prévoit l'organisation d'un secteur privé hospitalier.

La majorité sénatoriale s'est montrée plus radicale. Prolonger, ne fût-ce que d'un an, des dispositions qu'elle réprouve ne lui a pas paru acceptable. A ses yeux, l'actuelle législation a deux défauts rédhibitoires : figée, elle ne permet pas aux jeunes médecins d'exercer une activité libérale au sein du secteur public; inefficace, elle n'empêche pas les abus constatés et dénoncés dans le passé.

MM. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) et Claude Huriet (Un. cent., Meurthe-et-Moselle), respectivement président et rapporteur de la commission des affaires sociales, ont donc voulu tout de suite palier ces inconvénients. Leur amendement, qui recouvre le titre II du projet de loi de réforme hospitalière non encore étudié par le Parlement, consacre l'autorisation d'exercer une activité libérale au sein du secteur public hospitalier, ce qui permettra donc aux jeunes praticiens d'en bénéficier, et prévoit une série de « *gardes-fous* » constitués par un double dispositif réglementaire et contractuel : la durée de l'activité libérale ne pourra excéder 20 % de la durée de service hebdomadaire exercé par les médecins ; un contrat, approuvé par le représentant de l'Etat dans le département, liera le praticien concerné et l'établissement hospitalier ; des commissions locales et nationale de l'activité libérale seront chargées de veiller au « *bon déroulement* » de l'activité libérale et au respect des contrats ; l'autorisation pourra être suspendue ou retirée par le représentant de l'Etat dans le département si le praticien méconnaît les obligations qui lui incombent en vertu des lois et règlements et des dispositions du contrat.

Voilà pour le dispositif proposé par la commission des affaires sociales, qui se défend d'avoir concocté son amendement en accord avec le gouvernement... sans convaincre l'opposition. Cette dernière a trouvé la « ficelle » un peu grosse.

Sur la forme d'abord, M. Franck Sérusclat (PS, Rhône) a fait observer que les députés n'auront désormais à connaître que la conclusion de la commission mixte paritaire. Il n'a pas manqué de rappeler les réserves du Conseil d'Etat et les avis exprimés à deux reprises par le président de la République à Montpellier (*le Monde* du 6 novembre) et lors du conseil des ministres qui avait examiné le projet de réforme hospitalière (*le Monde* du 4 décembre), au cours duquel le chef de l'Etat avait indiqué : « *Rien n'est plus important à mes yeux que l'égalité devant la maladie.* »

Sur le fond ensuite, M. Marc Bœuf (PS, Gironde) a insisté sur les menaces que feront peser sur « *le droit à la santé pour tous* » le maintien définitif du secteur privé dans l'hôpital public, la modulation du forfait hospitalier et le « *coup porté* » au régime du conventionnement. De son côté, M. Paul Souffrin (PC, Moselle) s'est élevé contre « *ce retour en force des intérêts privés dans l'hôpital public* », décidé « *à la sauvette* ».

Pour Mme Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise), la cause est entendue : si les socialistes n'ont pas « *osé* » supprimer d'un coup le secteur privé, en reportant la décision définitive à une date (31 décembre 1986) où ils savaient « *ne plus devoir être au gouvernement* », c'est bien parce que les malades tiennent à ce secteur privé.

L'embarras de M. Séguin

Quant au gouvernement, il était dans la position paradoxale de ne pouvoir désapprouver une « *initiative* » qui abonde dans son sens, sans pour autant s'en féliciter ostensiblement sous peine de voir justifier les critiques de « forcing » lancées par l'opposition. Tout au plus, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a affirmé « *redouter* » que l'amendement, « *faute d'être intégré dans l'ensemble cohérent* » de son projet de réforme hospitalière, n'ait pas « *toute la portée voulue* ». De son côté, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui assurait que le gouvernement n'était pas « *demandeur* », a fait part de son « *embarras* ». Le texte sénatorial « *anticipant* » sur le projet de loi gouvernemental, il ne s'est pas opposé à son adoption, mais, a-t-il prévenu, il rejette par avance toutes les accusations d'avoir fait passer une partie de sa loi hospitalière « *en catimini* ».

Une soixantaine de minutes auront suffi à la quinzaine de sénateurs présents pour décider de la consécration du retour du secteur privé dans le public, décision traduite par un scrutin public : 228 voix pour, 79 (PS et PC) contre, 10 abstentions (une partie de la Gauche démocratique, dont les radicaux de gauche). Restait au gouvernement à ajouter sa « pierre » en faisant approuver le maintien des dispositions actuelles jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau système.

Le Sénat a également complété le texte adopté par les députés sur trois points. Sur proposition du gouvernement est créé un nouveau type d'associations qui peuvent bénéficier d'exonération de charges sociales. Les associations « intermédiaires » ont vocation à embaucher à titre onéreux des chômeurs pour assurer un certain nombre de services.

Sur proposition conjointe du RPR et de l'Union centriste, les pharmaciens résidents des hôpitaux sont rattachés au statut des praticiens et non plus assimilés aux personnels médicaux régis par le statut de la fonction publique hospitalière.

Enfin, l'examen du projet s'est achevé sur une manifestation d'unanimité. Par 317 voix sur 317 votants est voté un amendement de M. Louis Virapoullé (Un. cent., la Réunion), qui étend aux personnes titulaires d'une pension d'invalidité de troisième catégorie (qui perçoivent par ailleurs la majoration pour tierce personne) le bénéfice de la disposition introduite à l'Assemblée nationale visant à une exonération des charges sociales dans la limite d'un plafond fixé à 2 000 francs par mois.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A la sauvette

RIEN n'obligeait le gouvernement à accéder à la requête de la commission des affaires sociales du Sénat visant à rétablir définitivement le secteur hospitalier privé (*le Monde* des 14 et 15 décembre). Rien, sinon le souci de satisfaire la frange la plus conservatrice de son électorat, M. Philippe Séguin avouait d'ailleurs sa gêne lorsqu'il déclarait la nuit dernière au Sénat que « *le gouvernement était embarrassé : il sait qu'il sera accusé de faire passer une partie de sa loi hospitalière en catimini alors qu'il attachait beaucoup de prix à une présentation globale de son projet* ».

On comprend aussi l'embarras du ministre chargé de la santé, qui, le mois dernier, en présentant son projet de loi, réclamait un changement des structures médicales internes de l'hôpital car, selon Mme Barzach, la grande erreur de la gauche avait été de vouloir instituer partout des départements hospitaliers. « *Cela a été l'échec majeur de la réforme précédente* », affirmait-elle dans nos colonnes (*le Monde* du 4 novembre). L'urgence aurait donc été de réparer au plus vite cette erreur et de revenir à la notion de service hospitalier comme unité de base de l'hôpital. Au lieu de cela, le gouvernement s'empresse, dans des conditions hasardeuses, de rétablir le secteur privé. L'argumentation de la commission sénatoriale reprise à son compte par Mme Barzach ne manquera pas d'inquiéter tous ceux qui souhaitaient la mise en œuvre prochaine d'une réforme hospitalière globale. « *La suppression de la session extraordinaire ne fait pas escompter une application effective de la nouvelle loi avant une période lointaine* », affirme en effet le ministre de la santé.

La position du gouvernement est critiquable tant sur la forme que sur le fond. Le rétablissement du secteur privé hospitalier, mesure symbolique s'il en est, méritait mieux qu'un amendement adopté à la sauvette en séance de nuit et en présence d'une poignée de sénateurs. En vidant son projet d'une partie essentielle de son contenu, Mme Barzach le déséquilibre au point de lui faire perdre toute cohérence.

FRANCK NOUCHI.

Ancien député de la Charente

Raymond Réthoré est mort

M. Raymond Réthoré, ancien député de la Charente, est mort le lundi 15 décembre, dans son château de Magnac-Lavalette (Charente). Il avait quatre-vingt-cinq ans.

ANGOULÊME
de notre correspondant

Personnage fantasque, extravagant, Raymond Réthoré, semblait s'être trompé de siècle. Son enfance et sa jeunesse mystérieuse ne correspondant pas à ses origines modestes : il voyage beaucoup, fait des études de philosophie en Autriche, parle sept langues, dont le russe et l'allemand, pratique le grec avec Platon et le latin avec Horace.

En 1926, il s'installe dans une modeste gentilhommière de Magnac-Lavalette aux confins du Périgord. Il a vingt-cinq ans, fréquente le Parti radical-socialiste, devient rédacteur politique à *la Charente* et mène une vie de hobereau, qui ne l'empêche pas d'être élu maire de sa commune, en 1935, puis, en 1936, député du Front populaire. Pendant la guerre, il se manifeste peu. Avec son frère Alphonse, qui est architecte, ils imaginent un projet insensé : construire un vrai château sur les coteaux de sa propriété, une sorte de Versailles revu par Louis II de Bavière.

Battu aux élections législatives de 1945 et 1946, il se lance dans l'import-export de matériel électroménager. Les bénéfices tirés de ces affaires et la fortune terrienne des deux frères sont bientôt engloutis dans la construction du château, une façade néo-classique de 220 mètres derrière laquelle il n'y a rien ou si peu. Pendant qu'Alphonse dirige les travaux, Raymond court en Italie d'où il rapporte des sculptures par dizaines, des tableaux, du marbre, des bronzes. Tout est commencé, rien n'est achevé ni ne le sera jamais.

En novembre 1958, Raymond Réthoré est élu député UNR. C'est le début de sa grande période politique. Il se flatte d'être l'intime du général de Gaulle. Il en rajoute, en toute bonne foi, mais son « *le général m'a dit* » impressionne. Pendant vingt ans, il est réélu sans discontinuer, avec ou sans investiture gaulliste. Son secret : la lettre aux ministres. Il en a écrit des milliers, pour recommander des « bidasses » qui cherchaient une bonne affectation, des jeunes sans emploi, des moins jeunes qui sollicitaient une décoration, etc. La lettre était écrite sur-le-champ et remise en main propre aux demandeurs, à charge pour eux de les mettre à la poste, ce qui les assuraient qu'elles étaient bien envoyées. Mais ce qui, disaient les mauvaises langues, évitait au député de payer le timbre...

Excessif dans son gaullisme comme dans le reste de sa vie, il écrit souvent au général pour lui reprocher, sur le ton du dépit amoureux, le rapprochement franco-allemand. Raymond Réthoré affichait une russophilie militante, qu'il entretenait par la lecture de la *Pravda*. La classe politique vit dans son comportement une originalité de plus et ne s'en offusqua guère. Il soutient M. Chaban-Delmas au premier tour de l'élection présidentielle de 1974 et M. Giscard d'Estaing au second.

En mars 1978, le jeune maire socialiste d'Angoulême, M. Jean-Michel Boucheron, détrône « Monsieur Raymond ». Pas rancunier, celui-ci accordera son soutien en juin 1981. La fin de sa vie dans ce décor de théâtre qui prend l'eau est triste. Son frère Alphonse, sa seule famille, perd, peu à peu, l'esprit, avant de mourir, en 1983. Raymond Réthoré le fait enterrer au pied du château. Pendant trois ans, il traîne encore sa carcasse gaullienne dans son château, ruiné avant d'avoir été fini, et qu'il voulait léguer à l'Assemblée nationale.

JEAN-PIERRE DUFRESNE.

Politique

Après un vote conjoint PS-MRG, PC, FN

Le projet de budget de la région Aquitaine est rejeté

Le projet de budget de la région Aquitaine, présidée par M. Jacques Chaban-Delmas, a été repoussé, le lundi 15 décembre, après que le FN a joint ses voix à celles de l'opposition PS-MRG et PC. Le lundi 8 décembre, M. André Giraud, président RPR de la région Ile-de-France, avait décidé de repousser au mois de janvier la discussion budgétaire en séance publique de sa région : là encore, par un vote conjoint PS, PC, FN, la commission des finances du conseil régional avait repoussé le projet de budget présenté par M. Giraud (*le Monde* du 11 décembre).

BORDEAUX
de notre correspondante

La région Aquitaine n'a pas de budget pour 1987. Le projet présenté le lundi 15 décembre par M. Jacques Chaban-Delmas et le groupe UDF-RPR du conseil régional, a été rejeté par 44 voix contre 39. Les six membres du groupe communiste, les trente quatre membres du groupe PS-MRG et les quatre représentants du Front national ont voté contre, invoquant chacun l'augmentation de 24,86 % de la fiscalité régionale, jugée insupportable.

Pour le PC, c'est un « *budget de déclin qui va coûter cher aux Aquitains* ». Le groupe PS-MRG s'était réuni trois fois la semaine dernière pour déterminer sa position. Il bénéficiait de l'aval de ses instances nationales et s'en est tenu à un vote contre. Cette position a étonné certains observateurs locaux habitués aux rapprochements socialo-chabanistes de dernière heure, voire à des dissidences individuelles, comme le déplacement de voix grâce auquel M. Chaban-Delmas avait reconquis l'Aquitaine le 15 avril 1985.

Des voix du Front national

Depuis le 22 mars dernier, cependant, l'ancien premier ministre doit la présidence à trois des quatre voix du Front national qui lui ont permis d'enlever la majorité d'extrême justesse au second tour. Fort d'une position « *incontournable* » selon sa propre expression, le Front national avait annoncé publiquement, dès le jeudi 11 décembre, qu'il voterait contre le budget. Il ne s'est pas écarté de cette ligne définie par sa direction nationale et qui lui permettait de mettre le président de l'Assemblée nationale en difficulté sur ses propres terres.

L'un des élus du Front national, M. Marcel Vauthier, maire de Saint-Emilion et ex-membre du CNIP, a tenté de se démarquer personnellement en proposant un report de la discussion budgétaire afin de chercher un terrain d'entente.

« *Quand on s'associe au diable, il ne faut pas être surpris de se retrouver en enfer* », a commenté Henri Emmanuelli, porte-parole du groupe socialiste, provoquant une vive réaction de M. Chaban-Delmas : « *Je n'ai passé aucun pacte avec quiconque*, a-t-il lancé. *Il y a bien trois groupes d'opposition. L'Aquitaine est dirigée par une minorité de gestion.* »

Le président de la région a pris soin de se démarquer du Front national. Il a fait savoir avant l'ouverture des débats qu'il n'y avait pas eu de négociations et qu'il n'y en aurait pas avec les élus d'extrême droite, indiquant au début de la discussion que les vingt-cinq amendements présentés par le Front national ne seraient pas acceptés.

L'opposition de gauche analyse, pour sa part, la situation en terme de « *dislocation* » de la majorité. « *Cet échec*, affirmait M. Emmanuelli, *est l'aboutissement d'un long processus de mauvais fonctionnement d'un institut régional qui n'a pas pu ou pas voulu se saisir de la plénitude de ses compétences* ». Renvoyant la balle dans le camp de M. Chaban-Delmas, les socialistes réclament « *des propositions acceptables par une majorité pour sortir de cette crise* ». Il pourrait s'agir, dans leur esprit, d'un nouveau projet de budget, revu et corrigé, susceptible d'être adopté avant le 31 mars 1987, date limite pour l'adoption du projet primitif pour la région.

Lundi soir, M. Chaban-Delmas ne semblait pas décidé à emprunter cette voie : « *Il faudra passer sous les Fourches Caudines de la chambre régionale des comptes, qui nous établira un budget* », indiquait-il à l'issue de la séance. « *En ce qui me concerne, une fois le vote fait, la messe est dite* ».

G. de M.

Le bulletin de santé du président de la République

« Résultats normaux »

La présidence de la République a publié le 16 décembre un bulletin de santé du président François Mitterrand dont les résultats sont qualifiés de « *normaux* ».

« *A la demande de M. François Mitterrand, président de la République, un bilan de son état de santé a été établi à la fin du onzième semestre de son septennat* », indique le bulletin signé par le docteur Claude Gubler, médecin personnel du chef de l'Etat. « *Selon le protocole habituel, ce bilan comporte un examen clinique et des examens biologiques (...). Les résultats sont normaux* », précise le médecin.

● **M. Charles Baur (UDF-PSD), député européen.** — M. Charles Baur, président (UDF-PSD) du conseil régional de Picardie, devient député européen, en remplacement de M. Jean-François Mancel, député (RPR) et président du conseil général de l'Oise. M. Baur, qui siégera au groupe libéral de l'Assemblée des Communautés européennes, figurait en cinquante-troisième position sur la liste UDF-RPR, conduite par Mme Simone Veil, aux élections européennes de 1984.



L'attentat contre M. Alain Peyrefitte

La revendication par Action directe n'a pas encore été authentifiée

Cinq heures après l'attentat à la voiture piégée visant Alain Peyrefitte et dans lequel un employé de la mairie de Provins (Seine-et-Marne) a trouvé la mort, un coup de téléphone anonyme le revendiquait, au nom d'Action directe. « *Ça a été très bref*, raconte la standardiste de la mairie qui a reçu l'appel. *C'était une voix de femme, très calme, qui a simplement dit : attentat Alain Peyrefitte, Action directe.* » Aucun élément authentifiant la revendication n'a été communiqué.

Si les circonstances de l'explosion sont aujourd'hui connues avec précision — la voiture mise à la disposition de l'ancien ministre par sa mairie le vendredi après midi, puis récupérée par deux employés municipaux le lundi matin, la voiture qui ne démarre pas, et l'explosion au moment où la première vitesse est enclenchée, — les enquêteurs devront déterminer comment les terroristes ont réussi à piéger la voiture sans se faire repérer. En effet, elle était régulièrement garée devant le domicile de M. Peyrefitte, « Les peupliers », en plein centre de Provins, comme nous l'indique notre correspondant Christian-Luc Parison. Cette voiture, l'ancien ministre aurait dû l'utiliser au cours du week-end. S'il ne l'a pas fait, roulant à bord de son véhicule personnel, c'est seulement parce qu'il en avait égaré les clefs. Le système de mise à feu de la bombe était apparemment relié à la boîte de vitesses, et c'est par un concours de circonstances que ce démarrage ne s'est produit que le lundi matin, au moment où les deux employés municipaux, la victime, M. Serge Langer, et son collègue, M. Roger Rolland, sont venus récupérer la voiture.

A quelques minutes près, l'explosion aurait pu faire de nombreuses victimes car la rue de la Table-Ronde est empruntée chaque matin par plusieurs centaines d'enfants qui se rendent à l'école Sainte-Croix.

M. Peyrefitte ne croit pas à un attentat commis par le milieu et rappelle que les menaces qu'il a reçues autrefois provenaient toutes des Noyaux armés pour l'action prolétarienne (NAPAP) et d'Action directe.

Le maire de Provins déclare qu'il n'a fait l'objet d'aucune menace depuis 1982. « *Lorsque j'étais garde des sceaux de 1977 à 1981, j'ai reçu de nombreuses menaces, et deux attentats ont été perpétrés contre moi. L'un, place Vendôme, au ministère de la justice, l'autre à mon domicile parisien. Mais là, la charge d'explosif avait été placée à l'extérieur du bâtiment, et elle n'a fait que des dégâts matériels.* »

Il ajoute qu'à cette époque, sa photo avait été placardée sur les murs de Paris, avec une cible au milieu du front, et l'inscription « *Cet homme est à abattre* ».

« *C'est l'ancien garde des sceaux qui a été visé*, dit M. Alain Peyrefitte, *le symbole d'une politique pénale ferme, et qui a fait en sorte que la lutte contre Action directe soit menée avec vigueur. Quand j'ai quitté la place Vendôme, il y avait deux cents terroristes sous les verrous. On les a d'ailleurs relâchés dans les semaines qui ont suivi.* »

Les réactions

● **M. Charles Pasqua : « *Rien ne fera reculer l'Etat.* »** — Sur l'antenne de RTL, le ministre de l'intérieur a déclaré : « *Ceux qui ont pris la responsabilité depuis quelques semaines de créer un climat de haine devraient maintenant un peu prendre conscience de leur responsabilité.* » « *Nous savions parfaitement que les actions terroristes n'étaient pas terminées, que des risques existaient (...) Rien ne fera reculer l'Etat. Nous redoublerons d'effort et nous rassemblerons davantage de moyens dans la lutte contre le terrorisme.* »

● **M. Raymond Barre réclame une « impitoyable fermeté ».** — « *Je constate avec tristesse que le terrorisme poursuit son action en France. (...) Nous sommes engagés dans une lutte qui doit être caractérisée par une impitoyable fermeté.* »

● **M. Jacques Barrot : un « terrorisme aveugle et barbare » :** « *Les Français doivent se serrer les coudes pour faciliter la tâche très difficile de ceux qui ont pour mission de prévenir la montée de ce terrorisme aveugle et barbare* », a déclaré M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux (CDS).

● **Le Front national : pour le rétablissement de la peine de mort :** dans un communiqué publié lundi, le Front national réclame « *la discussion d'urgence à l'Assemblée nationale des propositions de loi déposées par le groupe parlementaire du Front national pour assurer la sécurité des Français et, en particulier, le rétablissement de la peine de mort* ».

● **Le Parti socialiste : « une condamnation indignée ».** — M. Jean Poperen, secrétaire national du Parti socialiste, a exprimé sa « *condamnation vigoureuse, indignée contre cette violence bestiale* ».

● **Pour M. Laurent Fabius :** « *Il faut que, face à une recrudescence du terrorisme, le gouvernement et la police réagissent et frappent.* » Il faut « *réprimer et sanctionner et se garder des rodomontades* ».

DÉFENSE

L'Aérospatiale propose de construire un avion-cargo léger

La société nationale Aérospatiale vient d'adresser à l'état-major de l'armée de l'air française un dossier, technique et financier, sur la construction d'un avion-cargo léger, l'ATM-42 L, qui est censé répondre aux besoins des aviateurs pour le transport de charges ne dépassant pas 5 500 kilos sur des étapes d'un millier de kilomètres. Dérivé de l'avion de transport civil ATR-42 pour des compagnies régionales, cet appareil servirait d'avion de complément au *Transall*, qui est trois fois plus lourd et dont l'utilisation serait, dans ces missions tactiques, trop onéreuse.

A l'origine, l'armée de l'air française estime avoir besoin d'un avion-cargo de la classe des 17 tonnes pour acheminer, d'une base à l'autre, des moteurs de rechange, pour transporter des conteneurs divers ainsi que certains matériels (véhicules légers) de l'armée de terre et pour larguer jusqu'à quarante-quatre parachutistes.

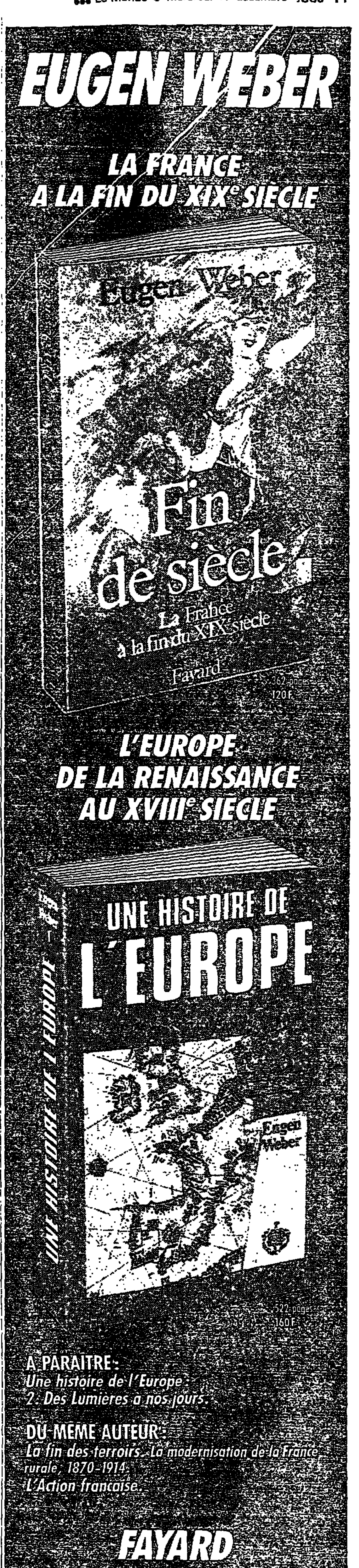
Aucun avion existant ne correspond à ces besoins, et, donc, la société française Aérospatiale et la société italienne Aeritalia, qui coproduisent l'ATR-42, ont imaginé de concevoir une version militaire spécialement renforcée et équipée d'une large porte latérale (au lieu d'une rampe arrière) pour l'acheminement de charges spécifiquement militaires. Le nouvel avion, dont une maquette existe à Toulouse, a été baptisé ATM-42 L (avion de transport militaire 42 doté d'une porte latérale), et son coût est estimé à 9 millions de dollars.

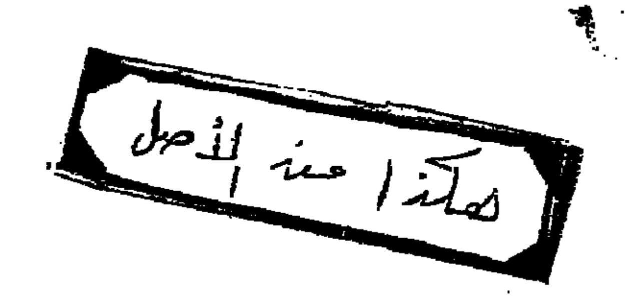
Dans sa version civile, l'ATR-42 a déjà été commandé à soixante-dix exemplaires ferme, et à cinquante options par vingt-cinq clients différents répartis sur les cinq continents. Son coût est de 7 millions de dollars. L'existence de l'ATR-42 permet aux deux constructeurs de proposer, pour l'ATM-42 L, ce qu'ils appellent un prix de marché civil, amorti sur une série commerciale, et d'offrir à l'armée de l'air française un réseau mondial de service après-vente.

L'état-major de l'armée de l'air française évalue ses besoins à vingt ou vingt-cinq exemplaires, à partir d'une livraison qui commencerait en 1989 si la commande intervenait l'an prochain. Le marché militaire à l'exportation serait en outre de quatre-vingts à cent autres avions, notamment avec les armées africaines. Des compagnies aériennes de fret civil pourraient aussi être intéressées par l'ATM-42 L, comme Federal Express aux Etats-Unis, qui assure le transport de marchandises.

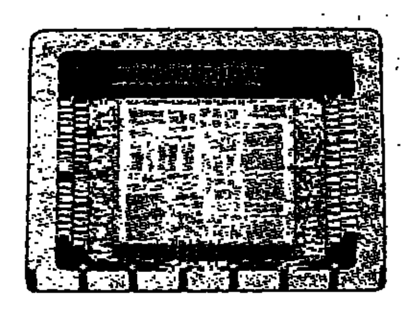
Si l'armée de l'air française décidait d'acquérir l'ATM-42 L, il resterait à satisfaire, selon les plans de l'état-major, les besoins de transport sur longue distance, qui sont aujourd'hui assurés par des Transall ravitaillables en vol, ou par des quadrimoteurs (DC-8 ou C-135 réaménagés) du Commandement du transport aérien militaire (COTAM). Avant la fin du siècle, en effet, la France devra songer à remplacer cette flotte.

Pour remplir ce besoin, la société Aérospatiale a entamé des discussions avec des firmes américaines et européennes, en vue de définir les caractéristiques et les performances d'un avion de transport futur (ATF) sur des distances intercontinentales. A défaut d'un accord, la France relancerait la construction du Transall.



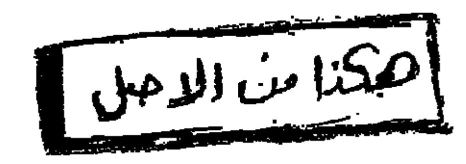


INFORMATICIENS NOUS N'AVONS RIEN A VOUS DIRE ET QUELQUE CHOSE A VOUS MONTRER.



Le microprocesseur Intel 80286™ équipe le COMPAQ DESKPRO 386™. 32 bits. 16 MHz. 4 MIPS. Pour plus de 6 milliards de dollars de logiciels exécutables.

Sans commentaires.



RE

NON INFORMATICIENS NOUS N'AVONS RIEN A VOUS MONTRER ET QUELQUES CHOSES A VOUS DIRE.

Qu'on soit ou non familier de l'informatique, il faut savoir ce qui fait l'événement en informatique.

Aujourd'hui, c'est l'ordinateur COMPAQ DESKPRO 386™. C'est le premier ordinateur personnel basé sur le nouveau microprocesseur 80386. Compatible, il permet d'utiliser les milliers de logiciels actuels. Il ouvre la porte aux applications du futur et étend les limites de la convivialité. Aujourd'hui, il est disponible chez les Revendeurs Agréés COMPAQ®.

Une vitesse qui en laissera plus d'un sur place.

Grâce à son microprocesseur 80386 32 bits à 16 MHz, le COMPAQ DESKPRO 386 est 2 à 3 fois plus rapide que les micro-ordinateurs de type AT équipés du 80286 à 8 MHz.

Une mémoire que vous n'êtes pas prêt d'oublier.

Il possède une mémoire vive extensible jusqu'à 14 mégaoctets. Son système intégré de gestion de mémoire brise la barrière imposée par MS-DOS.

Un disque dur d'une capacité exceptionnelle.

Le COMPAQ DESKPRO 386 donne accès à des millions d'informations sur disques durs hautes performances allant jusqu'à 130 mégaoctets, soit l'équivalent de 65.000 pages de texte, et cela 50 à 150 % plus rapidement qu'avec un disque dur standard.

Protection des données : une haute idée de la sécurité.

En stockant les données stratégiques de l'entreprise sur une cartouche magnétique format de poche, vous les mettez totalement à l'abri.

Un véritable mini-ordinateur à un micro-prix.

En l'utilisant comme serveur de fichiers, il permet d'exploiter un réseau local. Il peut également opérer comme serveur dans un environnement multi-utilisateurs. Et tout cela à un prix 3 à 4 fois inférieur à celui d'un mini-ordinateur.

L'enfant prodige d'une firme prodige.

COMPAQ, aux États-Unis, a fait une spectaculaire percée sur le marché de l'informatique : fondée en 82, COMPAQ accomplit une progression telle qu'elle est cotée au New York Stock Exchange dès 85. Record historique : COMPAQ a mis moins de 4 ans pour entrer dans le classement des 500 plus grandes entreprises industrielles américaines.

COMPAQ s'est implanté en France fin 84.

Aujourd'hui, COMPAQ vous propose la plus large gamme d'ordinateurs personnels, professionnels - de bureau et portables - issus de sa haute technologie. Enfin COMPAQ met à votre disposition en France un réseau de plus de 200 Revendeurs Agréés COMPAQ qui allient compétence et professionnalisme.

Il y a forcément un Revendeur Agréé COMPAQ près de chez vous.

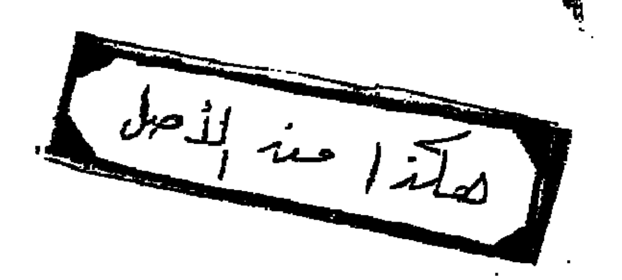
Pour le connaître, appelez COMPAQ au 16 (1) 64.46.36.25 ou écrivez à : COMPAQ, 5 avenue de Norvège, 91940 Les Ulis.



COMPAQ
DESKPRO 386

L'ordinateur personnel le plus performant du monde.

Ogilvy & Mather



Société

L'affaire du Carrefour du développement

Le ministre de l'intérieur se retranche derrière le « secret-défense »

« *Je crois que vous venez d'entendre le programme du ministre de l'intérieur pour les semaines qui viennent* », a déclaré M. Charles Pasqua, en conclusion de l'émission « Découvertes d'Europe 1 », à laquelle il participait, le lundi 15 décembre. Le ministre de l'intérieur y a annoncé plusieurs décisions. D'abord, la suspension de ses fonctions « *à titre conservatoire* » du brigadier Schmitt, chef du peloton voltigeur moticycliste dont certains membres sont soupçonnés d'avoir frappé Malik Oussekine, l'étudiant qui devait décéder peu après. Ensuite, la saisie d'une séquence de TF 1, intitulée « Les casseurs » diffusée le dimanche 7 décembre au journal télévisé. Un référé sera plaidé à cette fin ce mardi, devant le tribunal de Paris, au nom de MM. Pasqua et Pandrand.

Enfin, le ministre de l'intérieur a annoncé son intention de porter plainte contre le quotidien *l'Humanité* et son rédacteur en chef, M. Claude Cabanes, auquel il reproche d'avoir suggéré la présence de provocateurs policiers au sein des manifestations étudiantes.

M. Pasqua fut, par ailleurs, longuement interrogé sur le Carrefour du développement, et notamment sur cette partie de l'affaire concernant la remise à M. Yves Chalier d'un « vrai-faux » passeport fabriqué par la DST et le refus du directeur de ce service, M. Bernard Gérard, de s'expliquer sur ce sujet devant le juge d'instruction au nom du « secret-défense ». Il a alors annoncé son intention de porter plainte pour diffamation contre nos collaborateurs Georges Marion et Edwy Plenel, auteurs d'une enquête concluant que le « vrai-faux » passeport aurait été délivré avec l'autorisation du ministre de l'intérieur (*le Monde* du 13 décembre). Refusant de répondre en invoquant à son tour le « secret-défense », le ministre a cependant démenti cette information. M. Pasqua a enfin accusé nos deux collaborateurs de mener une entreprise de « *déstabilisation* ».

Réponses à des questions

Comment M. Yves Chalier, principal accusé et accusateur de l'affaire du Carrefour du développement, a-t-il pu se soustraire à la justice pendant plus de six mois ? Pourquoi a-t-il été trouvé en possession d'un passeport au nom d'Yves Navaro fabriqué durant l'été par les services de la DST, le contre-espionnage français ? Pourquoi a-t-il été aidé, soutenu et conseillé dans sa fuite en Amérique latine par des hauts fonctionnaires de la police nationale ? Comment et pourquoi un homme, aujourd'hui inculpé de faux en écritures publiques, usage de faux, abus de confiance et vol, a-t-il pu bénéficier de telles solidarités ?

Ce sont ces questions simples, appuyées sur des faits précis, que se posent magistrats, policiers et journalistes qui, respectivement, chacun dans leur rôle enquêtent sur cette ténébreuse affaire. Or M. Charles Pasqua, interrogé, le lundi 15 décembre, sur Europe I, s'est refusé à y répondre. Pourtant, de par sa fonction, le ministre de l'intérieur devrait avoir quelques lumières : le « vrai-faux » passeport de M. Chalier a été réalisé dans l'un de ses services, la DST ; le principal policier mis en cause par M. Chalier, M. Jacques Delebois, chef du service de coopération technique internationale de police, est politiquement l'un de ses proches ; le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, nommé après le 16 mars, dépend étroitement, comme tous ses prédécesseurs, du ministre lui-même.

M. Pasqua, donc, ne veut rien dire. Il assume ses responsabilités, mais se refuse à les expliquer. Sa contre-attaque est paradoxale, contradictoire. « *Si on a des explications à demander, c'est à moi qu'il faut les demander et à personne d'autre* », assène-t-il, avant d'ajouter immédiatement : « *Je n'ai pas à répondre davantage. Je suis moi-même tenu par le secret.* » « *La DST a fait son devoir* », ajoute le ministre, alors qu'il est interrogé sur la commande faite à ce service d'un « vrai-faux » passeport destiné à un homme recherché par la justice...

Est-ce à dire que le « devoir » de la DST était de l'aider à fuir ? M. Chalier — il l'a confirmé lui-même au juge d'instruction — n'a jamais été un agent du contre-espionnage français. Le ministre, poussé dans ses retranchements, en vient à confier qu'il « *ignore* » ce qu'il en est sur ce point précis. « *Vous n'en savez rien et moi non plus ; peut-être bien que oui, peut-être bien que non* »...

M. Pasqua s'est contenté d'une seule réponse nette : « *non* », il n'a pas donné l'ordre de livrer ce passeport à M. Chalier. C'est pourquoi il annonce son intention de porter plainte en diffamation après l'enquête du *Monde* (nos éditions du 13 décembre), qui affirmait que cette opération s'était faite avec son autorisation. Mais, nouveau paradoxe, il précise que le directeur de la DST « *n'a fait que son métier* ». En d'autres termes, s'il en refuse la paternité, il ne désapprouve, ni ne critique, le geste de son subordonné. Mieux, il lui confère le label « *secret défense* ». Mais alors il faudrait qu'il nous dise en quoi cette histoire où il n'y a jusqu'à preuve du contraire ni espion ni terrorisme touche à la « défense ».

Une preuve matérielle

Au palais de justice on affirme que le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Pierre Michau, est convaincu que M. Chalier a été aidé dans sa fuite par M. Delebois, qui en référait à un très haut niveau, à un « chef ». Cette conviction s'appuie sur une longue audition de M. Chalier où il livre les détails de son équipée. De ce procès-verbal ressort l'ampleur des soutiens dont a bénéficié M. Chalier et l'orchestration par ceux-ci de ses révélations.

Le « vrai-faux » passeport est, ici, l'élément-clé puisqu'il constitue la preuve matérielle d'un lien entre le fuyard et un service de police. Pour tous les enquêteurs qui ont eu à connaître ce dossier, il ne fait pas de doute que M. Gérard l'a fait fabriquer par ses services à la demande du ministère de l'intérieur. Une demande orale, sans trace écrite. Une demande dont n'a pas été informé M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès de M. Pasqua. La fabrication a eu lieu en juillet et a été confiée à la sous-direction technique de la DST, dont le responsable est M. Jean-Pierre Brut. Les membres de ce service, qui ne savaient pas à qui ce passeport était destiné, ont cependant reconnu M. Chalier sur la photo qui leur était transmise. Il ne s'en sont pas émus outre mesure, mais ils l'ont noté et fait savoir.

Reste la forme, qui, en l'occurrence, est aussi le fond du débat engagé, avec sa verve coutumière, par M. Pasqua. A l'écouter, toute enquête journalistique sur les services spéciaux — cellule antiterroriste de l'Élysée, DGSE, DST — relève d'une manœuvre de « *déstabilisation* ». En d'autres termes, l'opinion n'a pas droit à la vérité, fût-elle partielle, sur ce monde de l'ombre. Intouchable, insoupçonnable, cet univers ne saurait être questionné. Comment ne pas ajouter : contrôlé ?

La riposte de M. Pasqua rappelle celle de M. Charles Hernu dans l'affaire Greenpeace. Face aux questions et informations des journalistes, l'ancien ministre socialiste de la défense ne répondait pas, mais s'empressait de dénoncer la « *malignité* » d'une campagne attaquant la « *chaîne nucléaire* ». Il n'y avait pas, là non plus, de preuves écrites de l'existence d'une « troisième équipe » et d'un aval donné au sabotage du *Rainbow-Warrior* par M. Hernu. Deux réalités que, pourtant, plus personne ne conteste aujourd'hui. En refusant tout éclaircissement, M. Hernu avait réussi à perdre son poste. Cette crispation serait-elle propre à la classe politique française, transcendant le clivage gauche-droite ? Le spectacle des auditions publiques de la commission d'enquête sur l'« Irangate » aux Etats-Unis incite à répondre par l'affirmative.

Déstabilisation et vérité

Dans l'affaire Greenpeace, la DGSE s'est « *déstabilisée* » toute seule, en se faisant piéger dans une opération malheureuse à la demande du pouvoir politique. Dans l'affaire du Carrefour du développement, la DST n'est tout de même pas « *déstabilisée* » par... un « vrai-faux » passeport... Plusieurs hauts fonctionnaires de ce service reprochent à leur directeur, M. Gérard, de les avoir entraînés, par inexpérience, dans cette galère. Ils ne cachent pas que la DST retrouvera le calme nécessaire à son action si M. Gérard révèle au juge d'instruction un « *secret* » qui n'en est plus un et qui n'a rien à voir avec la mission du service.

L'affaire du Carrefour du développement est, certes, d'abord un scandale politico-financier. Des hommes ont utilisé les pouvoirs de l'Etat pour des trafics financiers, à des fins personnelles ou partisanes. L'affaire éclabousse un ancien ministre socialiste et un ancien conseiller du président de la République. Mais ni M. Christian Nucci ni M. Guy Penne ne sont pour l'heure inculpés. M. Delebois l'est, en revanche, par la volonté du juge et non pas à sa demande, comme il l'assure.

Car l'affaire dans l'affaire est aussi grave. Des responsables policiers sont soupçonnés d'avoir orchestré le premier scandale, manipulé l'accusateur, distillé ses révélations. Ils auraient utilisé leur administration, l'autorité que leur confère l'Etat, les secrets et les passe-droits propres à la police et aux services spéciaux, à des fins partisanes.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Bureau

M. Charles Pasqua a affirmé à Europe 1 que notre collaborateur Edwy Plenel possédait « *un bureau au ministère de l'intérieur près de M. Joxe* » quand celui-ci était l'hôte de la place Beauvau. C'est évidemment une contre-vérité.

M. Pierre Joxe a diffusé un communiqué, ce mardi 16 décembre, qui ne dit pas autre chose : « *Pierre Joxe dément catégoriquement les affirmations de M. Pasqua selon lesquelles des journalistes du* Monde *auraient été installés dans les bureaux au sein du ministère de l'intérieur.* »

REPÈRES

Education

Journée d'action dans les écoles normales

Les professeurs des écoles normales d'instituteurs protestent contre le projet de budget 1987 de l'éducation nationale qui prévoit la suppression de 300 postes, transférés dans l'enseignement secondaire. Ce redéploiement s'accompagne d'un projet de réforme de la scolarité dans les écoles normales qui limiterait l'intervention des professeurs à la première année, consacrée à l'enseignement théorique. La seconde année, réservée à la formation pratique dans les classes, leur échapperait pour être confiée, selon l'expression de M. Monory, à des « *instituteurs chevronnés* ». Les professeurs d'école normale du SGEN-CFDT et du SNPEN-FEN, qui avaient déjà fait la grève les 4 et 5 décembre, ont organisé le mardi 16 décembre une nouvelle journée d'action marquée par des grèves partielles, des rassemblements et l'envoi de pétitions de protestation.

Aéronautique

Un tour du monde en avion sans ravitaillement

Deux pilotes américains, Dick Rutan et Jeana Yeager, se sont envolés, dimanche 14 décembre, de Californie, aux commandes de l'avion expérimental Voyager, pour son premier vol autour de la Terre sans ravitaillement en carburant (l'équivalent de 43 450 kilomètres en douze jours de vol).

Construit en graphite et disposant d'ailes flexibles longues de 33,7 mètres, l'avion, qui a été conçu spécialement pour ce vol, transporter 5 500 litres de carburant répartis dans dix-sept réservoirs. Ce qui porte son poids au décollage à environ 5 100 kilos. Voyager, conçu par Brut Rutan, le frère du pilote, doit atteindre la vitesse de 175 kilomètres à l'heure.

Voyager a accompli plus de soixante vols d'essai en cinq ans. En juillet, il a couvert la distance record de 18 500 kilomètres au large de la Californie. Le record à battre est le vol sans ravitaillement d'un bombardier américain B-52 qui, en 1962, a parcouru la distance (20 164 kilomètres) entre l'Espagne et Okinawa (Japon).

Sciences

Un chercheur italien pour le synchrotron

Un chercheur italien du Max Plant Intitut de Grenoble. M. Massimo Altarelli, a été nommé, lundi 12 décembre, directeur de recherche au laboratoire européen de rayonnement synchoton (ESRF). a ce titre, ce spécialiste de la physique du solide fera la liaison entre les concepteurs de la machine, dirigés par M. Jean-Louis Laclare et les futurs utilisateurs de cet accélérateur d'électrons un peu particulier de 772 mètres de diamètre qui doit être construit à Grenoble (Isère).

Ce nouveau programme de recherche conforte la vocation européenne de la région grenobloise déjà choisie par l'Institut Laue Langevin (réacteur à haut flux de neutrons) et l'Institut de recherche d'astronomie millimétrique. C'est pourquoi, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a décidé d'installer un lycée international qui devrait, notamment accueillir à la rentrée de 1987 les enfants de la communauté scientifique étrangère.

Sur Europe 1

Les déclarations de M. Charles Pasqua sur le « vrai-faux » passeport

Participant lundi 15 décembre, à l'émission « Découvertes » sur Europe 1, M. Pasqua a répondu aux questions des journalistes de la station sur la remise à Yves Chalier d'un « vrai-faux » passeport fabriqué par la DST : « *A l'occasion d'une décision qui a été prise par le directeur de la DST, et de la déclaration qu'il a faite au juge d'instruction — il a en effet refusé de répondre à [ses] questions en indiquant que le secret défense auquel il était tenu ne lui permettait pas de répondre —, deux journalistes ont interprété cette réponse comme le désir de M. Gérard de protéger son ministre. Alors, j'ai deux réponses à faire.*

» *L'une est d'ordre juridique et judiciaire. Le directeur de la DST dirige un service d'espionnage et de contre-espionnage qui est engagé dans la lutte anti-terroriste et il ne lui est pas possible, même s'il le voulait, de donner un certain nombre de renseignements sur le fonctionnement de son service. S'il donnait ces renseignements, il commettrait un délit. Il a donc rempli sa mission et j'en prends acte (...). Il n'a fait qu'exercer son métier. Si on a des explications à demander, c'est à moi qu'il faut les demander et à personne d'autre* ».

Devant les questions des journalistes sur cette notion de « secret défense », le ministre de l'intérieur a alors répondu : « *Je n'ai pas à vous répondre davantage. Je suis moi-même tenu par le secret d'un certain nombre d'opérations (...) Les conditions dans lesquelles la DST est appelée à établir certains documents relèvent du secret défense et je n'ai pas à m'étendre* ».

A la question de Jean-Pierre Elkabbach, « *Est-ce que ça été fait sur votre ordre ?* » M. Pasqua a répondu : « *Non et c'est la raison pour laquelle je porte plainte en diffamation contre M. Plenel et M. Marion. J'ajouterai que tous deux, et ça n'est pas finalement le moins intéressant de l'affaire, ont participé tout d'abord à une campagne de déstabilisation de la cellule antiterroriste élyséenne, ensuite, à la campagne de déstabilisation de la DGSE à l'occasion de l'affaire du* Rainbow-Warrior. *Et je pense que, lors de cette affaire, M. Plenel a utilisé à plein les informations qu'il pouvait recueillir lorqu'il avait un bureau au ministère de l'intérieur près de M. Joxe.*

« Je ne vous répondrai pas davantage »

« *Je constate qu'à l'heure actuelle, on tente de déstabiliser les services d'espionnage dont nous avons le plus grand besoin. Je ne laisserai pas conduire cette entreprise de déstabilisation.* » Poussé ensuite dans ses retranchements par les journalistes, M. Pasqua a répété à plusieurs reprises : « *je ne vous répondrais pas davantage*, » tout en assurant qu' « *il n'y a pas d'entraves à la marche de la justice* ». C'est encore un « *pas de réponse* » qu'il a opposé à de nouvelles questions de Jean-Pierre Elkabbach et de Jean-Louis Calderon. Tout au plus, a-t-il confié : « *Est-ce que vous me prenez pour un imbécile ? Je voudrais qu'on m'explique : voilà un monsieur qui est parti de France sans grand problème et on lui a envoyé ensuite un passeport pour qu'il revienne et pour qu'il nous mette en cause ? Il faudrait vraiment qu'on fasse preuve de masochisme !* »

A la fin de l'émission, M. Pasqua fut interrogé sur le fait que le « secret défense » ne saurait s'appliquer au cas d'Yves Chalier qui n'est pas un agent de la DST. Voici sa réponse : « *Vous n'en savez rien et moi non plus (...) ce qui veut dire peut-être bien que oui, peut-être bien que non. Je l'ignore* ». Le ministre de l'intérieur devait encore déclarer « *je vous redis de la manière la plus catégorique que je ne laisserai pas des individus qui ont déjà contribué à destabiliser la DGSE et la cellule élyséenne, destabiliser maintenant la DST. Je m'y opposerai de toutes mes forces. Tant que je serai là ça ne se fera pas* » ...). Enfin, M. Pasqua a conlu en ces termes : « *Quand je me regarde dans la glace, je constate avec satisfaction que je ne me donne pas envie de vomir. J'espère qu'il en est de même pour ceux qui disent un certain nombre de choses sur moi* ».

Les révélations d'un procès-verbal d'audition

La fuite organisée d'Yves Chalier

Depuis le 21 novembre, M. Jean-Pierre Michau, magistrat instructeur chargé du dossier du Carrefour du développement, connaît par le menu les circonstances dans lesquelles Yves Chalier, principal inculpé dans cette affaire, a, début mai, quitté la France pour se réfugier au Brésil où il a été pris en main par des amis du contrôleur général Jacques Delebois, chef du Service de coopération technique international de police (SCTIP). Ce 21 novembre, au cours d'une première audition qui a duré plus de huit heures, Yves Chalier s'est confessé dans le cabinet du magistrat instructeur.

Le procès verbal qui résume cette audition ne compte pas moins de vingt-trois pages. Chacune a son poids de détails et de révélations. Les vérifications entreprises par M. Michau ne sont pas toutes terminées, mais, déjà, le magistrat a, dit-on au Palais, acquis cette conviction : la fuite de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci était, en fait, contrôlée de bout en bout, depuis Paris, par plusieurs policiers qui en référaient à un « chef ».

Les ennuis d'Yves Chalier, selon ce qu'il a raconté au juge d'instruction, commencent dans le courant du mois d'avril dernier, lorsque l'enquête diligentée par la Cour des comptes dévoile la mauvaise gestion de l'association Carrefour du développement, dont l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci est le trésorier. M. Delebois, dont le nom revient à presque toutes les pages du procès-verbal, ne fera rien pour rassurer Yves Chalier : il lui annonce d'abord que « *la cellule de l'Elysée le file* », puis, quelques jours plus tard, lui certifie qu'« *un contrat est lancé* » sur sa tête.

Le 29 avril, enfin, lors d'un rendez-vous dans un café de la place du Trocadéro, Jacques Delebois annonce à son ami : « *Il faudra partir.* » « *Delebois*, ajoute Chalier, *m'a dit qu'il en avait parlé au « grand patron » et qu'il pouvait m'assurer une filière avec le Brésil. Il m'a remis un papier portant les horaires Londres-Rio et un numéro de téléphone à Rio. Il m'a également recommandé de ne pas dormir chez moi.* »

Départ pour Londres

Chalier court-il vraiment un risque ou est-il seulement victime d'un début de manipulation ? Les nerfs à vif, il prend, accompagné de son amie Magguy Baquian, le train pour Bruxelles, d'où il s'envole pour Londres. Dès son départ pour Bruxelles, le voyageur est déjà bien entouré. Deux hommes, dit-il, l'accompagnent, en effet, à la gare du Nord, où il prendra le Trans-Europ Express à destination de la capitale belge. L'un est le commandant Espinet, officier de la police en tenue détaché au SCTIP, service de M. Delebois. Une bonne partie de la carrière du commandant Espinet s'est déroulée en Guinée, où le commissaire Lucien Aimé-Blanc l'a récemment remplacé. L'autre homme qui, ce jour-là, est présent est un officier de la DGSE dont Yves Chalier a refusé de donner le nom du magistrat instructeur. Pleins de sollicitude, les deux « accompagnateurs » d'Yves Chalier ont personnellement téléphoné à Londres et ont réservé une chambre au Novotel d'Hammersmith pour le couple en fuite.

Coup de théâtre

Le 4 mai, Yves Chalier, seul, s'embarque à 22 h 30, sur un avion de la compagnie Varig, à destination de Rio, où il débarque le lendemain à l'adresse qu'on lui a donnée : 1 782, avenida Atlantico, Copacabana. Son hôte, qui se prénomme Julien, relation de Jacques Delebois, « *fabrique des machines à sous* ». Yves Chalier restera plusieurs semaines chez « Julien » où M. Delebois, par téléphone, lui demande à plusieurs reprises un rapport écrit sur l'association Carrefour du développement.

Le 25 mai, « *un ami de Julien* », rencontré à Rio, le docteur Chiarelli, s'envole pour Paris. Il emporte avec lui deux enveloppes : l'une contient le fameux rapport, l'autre des photos d'identité pour la confection de faux papiers, ainsi qu'une lettre destinée à Jacques Delebois. « *Lors d'un de ses appels*, déclare encore Yves Chalier au juge d'instruction, *Delebois m'avait dit que le docteur Chiarelli n'aurait aucun problème à Roissy et serait attendu.* » La promesse a été tenue.

Pendant ce temps, à Paris, le scandale enfle et les révélations courent la presse. Coup de théâtre le 26 juillet, *le Figaro Magazine* publie une interview d'Yves Chalier recueillie par le journaliste Jean-Pax Mefret à Asuncion, Paraguay. Selon Yves Chalier, cet entretien a été minutieusement préparé par Jacques Delebois : « *Vers la fin juin, il m'a dit que je devais me rendre au Paraguay au mois de juillet, le 7 ou le 15. Il a ajouté que je devais donner une interview à un journaliste et précisé que celle-ci allait servir pour négocier avec Guy. J'ai compris qu'il s'agissait de Guy Penne. Il m'a dit que je devais charger Nucci et dire ce que je savais sur Guy Penne.* »

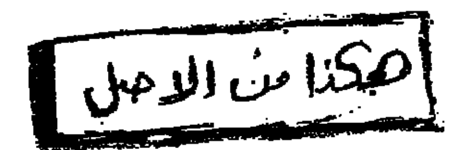
Conformément à ces consignes, Yves Chalier se rend au Paraguay. Le 11 juillet, il arrive à Asuncion, « *sous mon vrai nom* », précise-t-il. Descendu d'abord à l'hôtel Excelsior, puis, « *sur instruction de Delebois* », à l'hôtel Guarani, Yves Chalier rencontre le journaliste du *Figaro Magazine*, le 15 juillet, à 14 heures, dans le hall de l'hôtel. Signe de reconnaissance convenu à l'avance : Jean-Pax Mefret exhibe l'une des photos d'identité de Chalier envoyée à Paris pour la confection du faux passeport.

De retour au Brésil, doté de son faux passeport rapporté de France par M. Arnaldo Campana, ancien chef de la police de l'État de Rio, Yves Chalier s'apprête à refaire sa vie dans l'import-export. Mais tout, bientôt, dérape. Au début du mois d'octobre, les policiers brésiliens, avertis par la justice française qui a réussi à localiser la retraite d'Yves Chalier — il s'agit de l'appartement d'Arnaldo Campana, avenida Otaviano, à la limite de Copacabana et d'Ipanema, — commencent à s'agiter.

« *Le lundi 13 octobre*, révèle encore Yves Chalier au juge d'instruction, *quelqu'un a appelé pour dire que Jacques Delebois avait vu le ministre et qu'il y avait un risque de commission rogatoire au Brésil.* » Bientôt, Maggy Baquian est arrêtée. L'inquiétude de Chalier croît ; Jacques Delebois essaye d'organiser son repli au Paraguay, où, jure-t-il, un logement est mis à sa disposition. Mais Chalier ne veut rien savoir et décide de rentrer en France pour se livrer à la justice.

Si l'on s'en tient à la version d'Yves Chalier, des policiers et des agents des services spéciaux, six mois durant, ont ainsi (en échange de révélations sur les activités d'un ministre socialiste et d'un conseiller présidentiel, couvert sa cavale. Lorsque le juge d'instruction a appris les détails de cette histoire, il ne lui a fallu que deux semaines et quelques vérifications pour inculper Jacques Delebois.

G.M. et E.P.



L'affaire de l'X fragile

Le rêve de l'enfant parfait, de l'enfant-objet, jette sur certains progrès de la génétique médicale l'ombre de redoutables déviations.

« *NOUS recommandons la recherche cytogénétique systématique du chromosome X fragile chez tous les sujets handicapés mentaux, qu'ils se trouvent dans des établissements spécialisés ou qu'ils aient été récemment identifiés par le système scolaire comme présentant un retard intellectuel.* »

Cette conclusion d'une étude conduite par une équipe australienne, l'une des meilleures du monde, chez 1977 handicapés mentaux, au sein d'une population générale de 1,2 million d'habitants, a provoqué l'émoi des généticiens et des responsables de la santé publique. A tel point que la célèbre revue britannique *Lancet* vient de lui consacrer un éditorial, alors que l'étude en question avait paru dans une autre revue spécialisée, américaine celle-là, le *New England Journal of Medicine*.

Les Anglais sont légèrement plus réservés que les Australiens et soulignent à la fois l'énormité de la tâche et ses difficultés dans l'état actuel des techniques et des équipes. Mais ils concluent, à leur tour, que les responsables de la santé publique « *doivent étudier cette perspective avec le plus grand sérieux dans le cadre des études de priorités concernant la santé mentale* ».

Voici donc une affection, hier encore inconnue, dont nul ne conteste aujourd'hui qu'elle représente la cause la plus fréquente de débilité mentale après le mongolisme, et pour laquelle des mesures de dépistage – et donc de prévention – sont mondialement recommandées au plan le plus élevé des choix budgétaires, des options scientifiques, de l'éthique médicale et des choix de société. Car il s'agit bien de tout cela à la fois.

La découverte de cette anomalie génétique ne conduit pas, en effet, et dans l'état actuel de la science, à un traitement de la maladie, mais constitue un « repère », un « signal », qui incite à rechercher *dans la famille du malade, et notamment parmi ses sœurs*, les « porteuses » de la tare qui la transmettront à leur tour à leurs descendants selon les lois de l'hérédité. Dès lors qu'elles sont identifiées, ces femmes, qui risquent d'avoir un fils débile mental, se verront conseiller un examen prénatal systématique visant à l'élimination des fœtus atteints.

C'est très exactement ce qu'a fait l'équipe australienne du professeur Gillian Turner, identifiant ainsi quatre-vingt-quatre jeunes femmes en âge de procréer qui, « *si elles avaient eu chacune deux enfants et si elles ne pouvaient bénéficier d'un diagnostic prénatal, auraient donné naissance à vingt-sept garçons débiles mentaux* ». « *Chacun de ces garçons*, ajoutent les généticiens australiens, *aurait coûté à la communauté 1 million de dollars dans un établissement spécialisé, alors que le coût de l'identification d'une jeune femme porteuse est de 3 570 dollars* ».

De telles considérations financières, très caractéristiques des démarches anglo-saxonnes, ne peuvent que heurter et la sensibilité latine et l'éthique médicale. Mais on ne saurait dissimuler qu'elles commencent à jouer – et qu'elles joueront de plus en plus – un rôle certain dans les choix inéluctables auxquels conduit le vertigineux développement des dépenses de santé (1).

Finance et souffrance

Si la Sardaigne, où l'imprégnation religieuse est profonde, a choisi de lutter contre le développement d'une grave anomalie héréditaire du sang, la thalassémie, non par des tentatives thérapeutiques, mais par le dépistage des familles porteuses, le diagnostic prénatal et l'élimination des fœtus atteints, c'est parce que ses moyens financiers ne lui permettaient pas d'autre option.

Bien au-delà des considérations économiques, l'incommensurable souffrance que représente pour une famille la présence d'un grand anormal justifie tous les efforts entrepris pour l'éviter, qu'il s'agisse d'affec*tions acquises par la mère (rubéole* ou toxoplasmose par exemple) et qui lèsent gravement l'enfant, ou qu'il s'agisse de lésions génétiques inapparentes chez les parents mais dont la conjugaison, ou le sexe, fait qu'elles éclatent chez l'enfant, comme l'hémophilie ou certaines myopathies. C'est également dans cet esprit qu'ont été entrepris en France le dépistage systématique d'une anomalie métabolique, la phénylcétonurie, accessible au traitement entrepris avant qu'elle n'entraîne des dégâts cérébraux irréversibles, ou le dépistage plus complexe et plus coûteux du mongolisme, dû à un chromosome surnuméraire, dont la fréquence croît avec l'âge de la mère, et qui représente, juste avant le « syndrome du X fragile », la cause la plus répandue de débilité mentale.

Mais il est beaucoup plus compliqué de repérer l'infime malformation de l'un des bras du chromosome X que d'observer, sur une carte génétique, la présence éclatante d'un chromosome entier incongru, comme c'est le cas dans le mongolisme.

Les équipes françaises (et notamment celles du professeur J.-F. Mattéi à Marseille et du professeur J.-L. Mandel à Strasbourg) ont joué un rôle majeur dans les progrès accomplis durant ces dernières années pour la connaissance de ce syndrome dit de l'X fragile, qui atteint un garçon sur mille quatre cents à deux mille (selon les pays et les équipes) et, bien qu'elles soient porteuses, se manifeste moins souvent chez les filles, qui, on le sait, ont deux chromosomes X et donc la possibilité de mieux compenser l'infirmité originelle.

Est-ce en raison même de cette compétence, internationalement reconnue, que les Français tiennent pour prématurée la stratégie de santé publique, c'est-à-dire de dépistage systématique, que préconisent les Australiens – avec vigueur – et les Britanniques avec quelque prudence ?

Le docteur Mattéi a entamé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur une importante étude portant d'une part sur trois cent vingt-deux sujets de quinze à dix-huit ans retardés mentaux, et d'autre part sur cinquante familles groupant près de cinq cents personnes, et cela aux fins de mettre au point un diagnostic prénatal de l'affection. Il estime que nombre de mystères doivent encore être élucidés et des difficultés surmontées avant que l'on puisse lancer une campagne nationale.

Ces mystères concernent le déterminisme de la maladie, son mode de transmission et même son mode d'expression clinique. Typiquement, les sujets atteints ont un visage allongé, un front haut, des lèvres épaisses, une mâchoire proéminente, des oreilles très grandes et mal ourlées et des testicules très augmentés de volume. La débilité est moyenne, mais elle peut être aussi légère ou profonde ; des troubles du comportement et du langage l'accompagnent, allant parfois jusqu'à l'autisme. Mais ce tableau caractéristique n'est pas constamment présent, et des hommes présentant un chromosome X typiquement fragile (avec sa *fragmentation caractéristique*) ont pu transmettre la maladie à de nombreux descendants, alors que leur intelligence et leur comportement étaient normaux.



Il apparaît donc qu'un facteur encore inconnu, et qui fait l'objet des recherches actuelles, explique que la lésion génétique s'exprime – ou non – par des dégâts physiques et intellectuels d'importance légère ou gravissime.

Sur le plan de la cytogénétique, le diagnostic de la lésion reste difficile. Il faut en effet mettre les cellules prélevées (globules blancs du sang) dans un milieu très spécifique, privé d'acide folique, pour que se révèle *l'anomalie, dont l'inconstance, d'une* cellule à l'autre, complique encore le diagnostic. Il s'agit d'une technique longue, manuelle, complètement artisanale et très coûteuse (6 000 F par individu testé) ; en outre, un résultat incertain, voire négatif, ne permet nullement d'éliminer le fait que certaines femmes sont porteuses de la tare et la transmettent à leur descendance (selon les lois de la génétique, la moitié de leurs fils, ceux qui ont hérité du chromosome X maternel, sont atteints).

Le fil des mystères

Tous ces aléas expliquent l'intensité des recherches et des espoirs concernant la biologie moléculaire. On sait déjà, ou plutôt on cerne de mieux en mieux, l'emplacement exact du gène anormal, celui qui conduit soit à l'absence de production d'une substance indispensable au fonctionnement cérébral, soit au contraire à sa production excessive ou dévoyée. Connaître avec précision ce gène et son trouble conduirait à l'évidence à la perspective d'une compréhension précise de l'origine de ce syndrome, et peut-être d'une possibilité de traitement.

Les travaux remarquables du laboratoire de génétique moléculaire de Strasbourg que dirige le professeur J.-L. Mandel ont conduit à l'identification de « marqueurs » (c'est-à-dire de gènes connus comme celui de l'hémophilie B) très proches du gène de la maladie du X fragile. *Des techniques de haute voltige* de génétique moléculaire permettent, par l'usage de « sondes moléculaires » (en l'occurrence le gène connu du facteur de coagulation), de repérer les porteurs de la maladie, avec un facteur d'incertitude réduit à 10 %, voire à 2 %, pour un coût de 2 500 francs par sujet. Il n'est pas douteux que l'on approche chaque jour un peu plus précisément de la connaissance de ce fameux gène et que les études familiales actuellement entreprises s'en trouveront grandement facilitées.

Leur intérêt est double. Sur le plan *individuel*, l'importance d'un diagnostic de chromosome X fragile est évidente chez un enfant – ou un adolescent – débile mental, ou qui présente des troubles du comportement ou un autisme. Une mère a pu ainsi mettre fin à une psychanalyse conduite depuis dix ans sous prétexte que son manque d'amour à l'égard de son enfant justifiait une pathologie, due en réalité à un X fragile.

Sous l'angle de la *stratégie de prévention*, l'identification, dans une famille comportant un enfant atteint, des femmes porteuses (et donc transmetteuses) de la tare permet d'offrir à toutes celles qui sont en âge de procréer un diagnostic prénatal. Ce dernier est conduit à la dixième semaine de grossesse par un prélèvement (sans intervention chirurgicale) d'une parcelle de placenta. L'observation, dans les cellules ainsi recueillies, d'un X fragile conduit dans l'état actuel des choses à recommander la poursuite de la grossesse si le fœtus est de sexe féminin, et à autoriser l'avortement s'il s'agit d'un garçon.

Ce processus est très exactement celui dont les Australiens recommandent l'extension à *tout* le pays, sous la forme d'une stratégie de santé publique systématique, justifiée par le fait que le syndrome de l'X fragile constitue dans le monde entier la deuxième cause de retard mental majeur après le mongolisme. Mais le fait que les techniques de diagnostic cytogénétique ou de biologie moléculaire dont on dispose ne sont pas encore totalement fiables impliquerait, si l'on devait se lancer dès à présent dans une telle stratégie, l'élimination indue d'un nombre important d'enfants en réalité normaux, ou au contraire la naissance d'anormaux.

En outre, la France ne dispose que de deux laboratoires (Strasbourg et Marseille) qui puissent conduire (et qui conduisent) ce type d'études familiales systématiques, dont on devine l'ampleur et qui sont indispensables si l'on veut comprendre plus clairement le mode de transmission de la maladie.



Le trouble éthique

Il faut savoir, enfin, que le coût d'un tel dépistage s'élève – par famille – à 20 000 francs environ, sans compter bien sûr les examens placentaires, puis l'amniocentèse, indispensables au diagnostic prénatal.

Mais on ne saurait se dissimuler le caractère inéluctable d'une évolution scientifique qui s'inscrit, comme tout au long de l'histoire de la médecine, de l'artisanat à la généralisation, de la complexité coûteuse à la simplicité, du tâtonnement à la clarté.

Le rôle majeur qu'ont joué, et que jouent, les équipes françaises dans *ces développements, la précipitation* avec laquelle les Anglo-Saxons font appel à des décisions de santé publique, devraient inciter les autorités du Comité national d'éthique à réfléchir sans attendre qu'il soit trop tard au problème scientifique, certes, mais aussi moral, que pose la généralisation du dépistage génétique pour prévenir la débilité mentale.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) En France, cinq cent mille débiles profonds sont placés dans des établissements où ils reçoivent les soins *permanents qu'exige leur état. Le nombre total des débiles légers et moyens est de deux millions.*

Le « génocide » des filles

UN généticien français reçoit la visite d'une femme, enceinte de neuf semaines. Elle a déjà trois filles, dont une mongolienne. Le dépistage prénatal, en l'occurrence formellement indiqué, est donc pratiqué sur un fragment de placenta prélevé par simple ponction. L'enfant est normal. « *Mais dites-moi son sexe,* dit la mère, *car, s'il s'agit d'une fille, j'avorterai de toute façon. Je n'accepte un quatrième enfant que si c'est un garçon.* » La loi, qui autorise l'IVG de convenance jusqu'à la dixième semaine, sur simple désir de la mère, permet à l'évidence cette démarche.

Mais le médecin refuse d'indiquer le sexe de l'enfant. « *C'est un abus de pouvoir médical caractérisé,* lui dit la mère, *et vous êtes un avorteur car je vais avorter de toute façon si vous ne m'indiquez pas ce sexe.* » Dans cet exemple vécu, le médecin a été piégé car il y avait une indication médicale formelle au diagnostic prénatal.

Jusqu'à présent, les généticiens et gynécologues français refusent catégoriquement de procéder à un « diagnostic du sexe », conçu dans le seul but de procéder à l'élimination d'un fœtus non désiré. Il n'en est pas de même, hélas ! dans d'autres pays, où les progrès de la génétique et de la médecine prédictive ont été étrangement déviés de leur finalité originelle. A Bombay, près de 40 000 avortements ont été pratiqués durant l'année 1985 dans le seul but d'éliminer un fœtus identifié par une technique de diagnostic prénatal comme appartenant au sexe féminin.

Des « *centres de détermination du sexe* » ont fleuri dans tout le pays comme des champignons et publient dans la presse des annonces promettant aux couples de « *les débarrasser du fardeau des filles* ». Ces centres sont bien entendu privés et lucratifs, et les médecins qui les gèrent pratiquent, dans des conditions scandaleuses d'insécurité, les techniques modernes de diagnostic prénatal par prélèvement placentaire ou par amniocentèse, sans compter l'interruption de grossesse qui s'ensuit en cas d'identification d'un fœtus féminin.

Les prélèvements sont faits sans recourir, comme on le pratique obligatoirement en Occident, à un repérage du placenta par échographie, ce qui conduit à des risques importants d'avortement spontané. En outre, la plupart de ces « *cliniques du sexe* » fonctionnent dans des conditions d'hygiène consternantes, et les techniques modernes y sont appliquées par des personnels incompétents. Les risques d'induire des anémies graves par hémorragie ou des stérilités définitives y sont évidents, selon le rapport effarant qui vient d'être publié à New-Delhi et que nous communique le professeur André Boué.

Les tenants de ces usines à fœticide femelle (FF) se réclament de motifs « *hautement patriotiques* », à savoir la lutte contre l'explosion démographique, et de la théorie du « NRR » (net reproductive rate) selon laquelle le nombre de femelles reproductrices doit être contrôlé (une mère – une fille = NRR) afin de limiter la capacité de reproduction d'un pays. Le gouvernement indien espère atteindre vers l'an 2000 un NRR de un. Or il se trouve que sa population ne comptait plus en 1981 que 935 femmes pour mille hommes et que, *les diagnostics de sexe et les fœticides aidant*, cette proportion ne cesse de diminuer. On peut imaginer ce que seront les conséquences socio-culturelles d'un tel déséquilibre, à commencer par une apparition de la polyandrie et une résurgence d'une oppression féminine plus vivace encore qu'aux siècles passés.

Au Japon, on le sait (*le Monde* du 5 novembre), c'est vers un choix du sexe de l'enfant à venir préalable à la conception que l'on s'oriente.

En Chine, le diagnostic prénatal pour fœticide féminin se répand, lui aussi, et pour les mêmes raisons qu'en Inde : surpopulation, difficultés économiques, population majoritairement agraire, où la structure même des tâches de survie donne l'avantage à la forme physique masculine et où les traditions socio-culturelles (transmission du nom, des biens, prise en charge des ancêtres) contribuent toutes à cette dominance mâle.

Livrée jadis au hasard, voire carrément à l'infanticide, faut-il à présent que cette dominance soit assurée par l'épouvantable déviation d'une avancée médicale et scientifique ? Et un tel exemple n'incite-t-il pas les autorités, de là-bas et d'ici, à légiférer au plus vite pour définir, dans l'intérêt même de la société, les limites d'une science qui ne peut en aucun cas sécréter elle-même une échelle de valeurs ?

Dr E.-L.

La procréatique à la croisée des chemins

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a tenu les 15 et 16 décembre à Paris, Lyon et Rennes ses « journées annuelles ». A Paris, le président de la République a prononcé un discours lundi après-midi, (Lire page 17.)

L'avis du comité sur le statut et les manipulations de l'embryon humain, avis rendu public à cette occasion, appelle quelques commentaires sur le bien-fondé de l'émotion manifestée à ce sujet, notamment par M. Jacques Testart dans son livre l'Œuf transparent *lorsqu'il annonçait qu'*« il n'irait pas plus loin » *et qu'il arrêtait certaines de ses recherches* (le Monde *du 10 septembre).*

Le professeur René Frydman, qui est, avec le professeur Emile Papiernik, le clinicien d'une équipe célèbre dont M. Testart est le biologiste, rappelle ici que les normes éthiques et déontologiques régissant sa spécialité transcendent et de loin les sciences fondamentales.

Le professeur André Boué, spécialiste mondialement reconnu du diagnostic prénatal, dénonce, de son côté, l'impossibilité pratique clinique, de certaines manipulations génétiques sur l'embryon dont M. Testart semblait craindre l'imminence.

Ainsi se développe une polémique qui, bien au-delà de la seule corporation médicale ou scientifique, en appelle très directement à l'opinion publique et à la morale communautaire. – Dr E. L.

Bons et mauvais génies

par le professeur RENÉ FRYDMAN (*)

NOUS nous sommes élevés contre le dérapage du désir d'enfant vers le mythe de l'enfant parfait. Il est vrai que notre combat contre la stérilité a livré sur un plateau le petit poucet d'embryon humain aux ogres de connaissances que sont le génie génétique et la biologie moléculaire. Mais va-t-on regretter les travaux de Crick et Watson sur l'ADN ? Va-t-on demander à Jacob, Monod, Lwoff et autres Prix Nobel de battre leur coulpe ? Va-t-on regretter d'avoir récemment pu localiser les gènes responsables de deux maladies graves comme la chorée de Huntington et la mucoviscidose ? De ces connaissances, quelles seront demain les applications médicales ?

Entre la recherche tous azimuts sur l'embryon et l'interdiction de toute recherche, un juste milieu doit être trouvé, car les problèmes médicaux demeurent. Vingt nouveau-nés sur mille naissances sont porteurs d'anomalies génétiques. Certaines de ces affections touchent des familles entières (myopathie) ou des régions du globe (hémoglobinopathie). S'il semble souhaitable que des recherches sans visée thérapeutique, telles que le clonage, la formation de chimère, la grossesse ectogène (hors du corps), ne soient pas autorisées, en revanche la porte doit rester ouverte à toutes recherches ayant une finalité thérapeutique.

Ces projets de recherches thérapeutiques seront extrêmement limités, car ils devront démontrer leur bien-fondé et être passés par l'expérimentation chez l'animal. On est donc loin du courant alarmiste qui s'est récemment fait jour et qui véhicule des informations erronées telles que : la FIV sera une étape indispensable en cas de maladie héréditaire. Cette image est absurde, car dans la majorité des cas la transmission d'une tare héréditaire suit les lois de Mendel, à savoir qu'un foetus sur quatre a la malchance d'être atteint (un sur deux en cas de maladie liée au sexe : myopathie, hémophilie). Or il s'agit ici de couples féconds. Dès lors, le bon sens invite à pratiquer le diagnostic des maladies héréditaires une fois la grossesse mise en route, et ce dès le deuxième mois de celle-ci. Dois-je rappeler que la FIVETE (1) n'est pas une partie de plaisir, que son taux de succès n'est que de 15 % et que tout prélèvement cellulaire sur l'embryon risque de le léser.

D'autre part, il faut savoir que le diagnostic du sexe de l'embryon n'est pas techniquement réalisable aujourd'hui chez l'homme. Pour obtenir le caryotype de l'embryon de bovin, il faut prélever une dizaine de cellules sur la centaine existante, et nos petits embryons humains ne sont cultivés de façon correcte que jusqu'à quatre à huit cellules. L'analyse de l'embryon humain a donc peu de chance d'être une voie thérapeutique ; par contre, ce peut être une étape indispensable à certaines recherches sur la reproduction humaine. Mais, parce qu'aucune recherche n'est *a priori* exempte de tout risque de perversion, il faut analyser à quels niveaux doivent se situer les garde-fous.

1) *Sur le plan individuel :* si le chercheur a la responsabilité d'entreprendre ou de ne pas entreprendre une recherche. Le médecin, lui, a la responsabilité d'appliquer ou de ne pas appliquer telle ou telle technique existante.

Le diagnostic de sexe de foetus peut être porté à partir du prélèvement des villosités placentaires. Le médecin va-t-il pratiquer cet examen sans raison médicale, répondre à la demande comme un prestataire de services ? C'est oublier que le rôle du médecin est d'estimer également le bien-fondé de la demande.

2) *Au niveau de la communauté scientifique :* le développement de la biomédecine ne peut se concevoir que comme un travail d'équipe où les orientations des programmes de recherche sont prises en commun. La vision nostalgique du chercheur ou du médecin solitaire est caduque. C'est en équipe, sous la direction du professeur Emile Papiernik, que nous avons pris la décision de lancer un programme de fécondation *in vitro* en 1978, celui de la congélation d'embryons en 1983, et celui du don d'ovocytes en 1986. Cette notion de travail en équipe et de consultation régulière de ses membres est un garant contre certaines perversions, mais cela ne suffit pas, car la responsabilité individuelle et la responsabilité de l'équipe ne peuvent faire l'économie de la responsabilité de la société.

3) *A l'échelle de la société tout entière :* un cadre législatif est souhaitable afin d'interdire toute commercialisation et de définir les centres agréés pour le recueil, le traitement et la conservation des ovocytes, des spermatozoïdes et des oeufs humains fécondés. Demandé avec insistance depuis la naissance d'Amandine, j'espère que ce projet verra le jour avant l'âge de sa majorité. Le nombre de ces centres ne devrait pas être limité *a priori*, mais correspondre aux besoins de la population.

La recherche sur la reproduction humaine est une nécessité ; elle passera dans certains cas par la recherche sur l'embryon, mais dans un cadre réglementaire qui doit être défini selon des conditions scientifiques et éthiques précises. Il faut être vigilant quant au développement de la recherche de demain ; dès aujourd'hui on peut prendre position contre certaines pratiques, – telles que les mères porteuses, l'insémination *post mortem* – qui ne reposent sur aucune recherche scientifique, mais qui risquent cependant de créer des enfants thérapeutiques.

Le noyau de l'homme ainsi convoité devient, après le noyau de l'atome, un seuil du sacré que l'être humain vient de franchir. Mais l'énergie gamétique, tout comme l'énergie atomique, se doit d'être maîtrisée. La réponse est à différents niveaux, mais on ne peut que souligner avec insistance la nécessité du caractère démocratique de notre société.

(*) Responsable de l'unité clinique de fécondation *in vitro* de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart.

(1) Fécondation *in vitro* et transfert d'embryons.

Une thérapie dans l'impasse

par le professeur ANDRÉ BOUÉ (*)

LA possibilité de réaliser des recherches de génétique sur les embryons humains *in vitro* soulève, à juste titre, des interrogations dans l'opinion, suscitant à la fois la crainte et de faux espoirs chez des couples touchés par des maladies génétiques.

Plus qu'une analyse sur les possibilités futures de la génétique, cellulaire et moléculaire, qui nous a habitués à des progrès extraordinaires, c'est sur le plan de l'application médicale qu'il convient de réfléchir.

Il faut d'abord rappeler que ce sont les lois de Mendel qui régissent la transmission des caractères génétiques. Les données basées sur notre connaissance de maladies liées à une anomalie du gène (hémoglobinopathies, maladies innées du métabolisme, hémophilies, myopathies...) s'appliqueront aussi à des situations futures, comme par exemple d'éventuels gènes de susceptibilité ou de résistance au cancer (oncogènes, antioncogènes...)

On dispose déjà de nombreuses techniques permettant le diagnostic prénatal *in utero* d'anomalies génétiques : analyse chromosomique, analyse du gène par des méthodes directes, ou le plus souvent par des méthodes indirectes. Ces diagnostics se pratiquent couramment sur des cellules embryonnaires obtenues par prélèvement de villosités choriales du placenta, amniocentèse ou prise de sang fœtal. L'enjeu du diagnostic prénatal *in utero* a conduit à mettre au point des techniques extrêmement fiables, ce qui se confirme par leur large application.

Ces techniques pourraient théoriquement être appliquées à l'analyse de cellules embryonnaires prélevées *in vitro* avant l'implantation. Mais, pour envisager cette application, on se heurte à un premier obstacle : la nécessité de disposer d'une quantité de cellules embryonnaires permettant d'assurer la même rigueur et la même fiabilité déjà obtenues en diagnostic *in utero*.

Les analyses directes sur des cellules prélevées sur l'embryon *in vitro* sont actuellement impossibles, puisque, dans l'espèce humaine, l'implantation ne réussit que dans les deux ou trois premiers jours de développement de l'œuf fécondé, donc avec une quantité totale de cellules inférieure à dix. Des analyses indirectes pourraient théoriquement être réalisées après une culture permettant de disposer d'une quantité suffisante de cellules, mais, même en expérimentation animale, il n'existe aujourd'hui aucune méthode permettant d'obtenir de telles cultures.

Traumatismes de la FIVETE

Même en imaginant dans l'avenir une solution pratique et fiable à ces problèmes, il faut considérer l'aspect médical de leur application, qui va impliquer obligatoirement ; 1) la fécondation *in vitro ;* 2) la congélation de l'embryon, après prélèvement des cellules nécessaires à l'examen, pendant le temps des analyses à fin diagnostique et 3) la réimplantation après les résultats du diagnostic.

Les couples à risque de concevoir un enfant atteint d'une maladie génétique sont des couples féconds. Avec le diagnostic prénatal *in utero*, tel qu'il est réalisé actuellement, la grossesse est en cours, le diagnostic est pratiqué, il y a une interruption de la grossesse si le fœtus est atteint ; dans le cas de loin le plus fréquent, les maladies récessives, autosomiques ou liées au chromosome X, 75 % des fœtus sont normaux, les grossesses vont à terme avec naissance d'un enfant normal ; si la transmission est dominante 50 % des grossesses conduiront à la naissance d'un enfant normal.

Dans le cas d'un diagnostic sur l'embryon *in vitro*, il faudra une fécondation *in vitro* et une réimplantation ; ce n'est que dans environ 15 % des cas que la grossesse ira à terme, bien que l'œuf implanté soit normal (ce sont les chiffres habituels de succès de la FIVETE).

On remplace donc les traumatismes physiques et psychologiques de l'interruption de grossesse par les traumatismes physiques et psychologiques de la FIVETE, cela chez un couple fécond qui supportera mal des échecs répétés.

Il faudra de toute façon avoir recours au diagnostic *in utero* pour contrôler le diagnostic fait sur l'embryon *in vitro* et pour pallier éventuellement les anomalies, fruits d'une conception naturelle qu'il est difficile d'exclure avec certitude chez un couple fécond.

Il n'est pas inutile de mentionner le coût d'un éventuel diagnostic sur l'embryon *in vitro*, qui cumulera le coût du diagnostic génétique (parfois déjà très élevé), le coût de la manipulation et de la conservation de l'embryon et le coût médical des FIVETE, coût qu'il faut multiplier par le nombre des essais.

Nous n'aborderons pas la question de savoir si, dans une projection futuriste, une telle thérapie génique est potentiellement réalisable et quels sont les problèmes philosophiques qu'elle peut poser.

Nous nous placerons seulement sur le plan d'une application médicale, en rappelant que dans les modes de transmission mendéliens il y a toujours au moins 50 % (caractère dominant) et le plus souvent 75 % des conceptions qui conduisent à la naissance d'un enfant normal.

Une thérapie génique impliquerait la fécondation *in vitro*, l'analyse de chaque embryon *in vitro* pour le diagnostic de l'anomalie, la « thérapie génique » des embryons anormaux, la réimplantation dans l'utérus de la mère. Il y aura parmi les différents embryons obtenus chez un couple à risque des embryons normaux. Est-il concevable de proposer la réimplantation des embryons anormaux après une thérapie génique dont on ne connaît pas l'efficacité et les éventuels effets pervers alors qu'on disposera d'embryons normaux (qui deviendraient des embryons supplémentaires) ? Il nous semble qu'un tel programme est sur le plan médical du domaine de l'absurde.

(*) Directeur de l'unité de recherche de biologie prénatale.



Société

M. Mitterrand aux Journées annuelles d'éthique

L'épidémie de SIDA ne doit pas menacer les libertés

Dans le cadre solennel du grand amphithéâtre de la Sorbonne à l'occasion des Journées annuelles d'éthique, le président de la République a pour la première fois, lundi 15 décembre, évoqué officiellement l'épidémie de SIDA. *« Comment pourrais-je, alors que nous parlons aujourd'hui des problèmes d'éthique, ne pas évoquer l'inquiétude montante devant le développement du SIDA »*, s'est interrogé M. François Mitterrand. *« Nous devons*, a-t-il déclaré, *réfléchir dès maintenant aux précautions qu'une société doit prendre pour se défendre contre les pires excès, ses pires excès, si l'on ne veut pas que la logique de l'angoisse et de l'exclusion l'emporte sur la dignité et la liberté de l'homme. Nous savons d'expérience jusqu'où peut conduire la peur panique d'une épidémie : mise à l'écart, surveillance des individus, stérilisation forcée... »*

Suggérant au Comité national d'éthique de *« réfléchir à la façon de prévenir ces risques et d'organiser la société pour rendre compatible la nécessaire prévention avec la protection des libertés »*, M. Mitterrand a ajouté qu'*« une réflexion internationale s'impose. Là encore, c'est une façon d'aller au cœur du sujet, la défense des droits de l'homme »*.

Le reste du discours du président de la République, prononcé devant un grand nombre de personnalités, parmi lesquelles Mme Alliot-Marie et Simone Veil (Mme Barzach, ministre de la santé, assistait pendant ce temps au vote sur le rétablissement du secteur privé hospitalier au Sénat), fut consacré à la procréatique et aux recherches sur l'embryon humain. *« La science d'aujourd'hui prend l'homme de vitesse »*, a estimé M. Mitterrand, remarquant que *« certains chercheurs eux-mêmes ont pensé en conscience à un arrêt de la recherche dès lors qu'elle touche aux manipulations de l'humain »*. Faisant allusion à Jacques Testart, *« qui a choisi de renoncer à cette partie de la recherche, qui œuvre à un changement radical de la personne humaine »*, M. Mitterrand a rappelé que, bientôt, *« on pourra déterminer très tôt si l'enfant à venir est un garçon ou une fille. Ce nouveau savoir va conduire à une nouvelle demande : choisir le sexe de son enfant. Faudra-t-il y accéder ? »*.

La conservation des embryons congelés, l'établissement de véritables cartes génétiques de l'individu, les manipulations génétiques les plus sophistiquées, *« sont autant de techniques*, a dit M. Mitterrand, *qui atteignent ce que l'on croyait immuable dans la personne humaine »*. Sur toute ces questions, le président de la République a souligné la sagesse de l'opinion publique qui réserve *« la reproduction artificielle aux seules fins thérapeutiques et refuse de manipuler l'être humain pour pouvoir choisir le sexe d'un enfant »*.

Hommage au Comité

Avant ce cours de bioéthique, le président de la République avait, dans l'après-midi, visité deux hauts lieux de la procréatique, la maternité de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart et le CECOS de l'hôpital de Bicêtre.

Deux visites qui ont permis à M. Mitterrand de manifester symboliquement l'intérêt qu'il porte à ces questions. A Antoine-Béclère, les professeurs Papiernik, Frydman et Testart lui ont expliqué les principes fondamentaux de la fécondation *in vitro* avant de lui présenter deux couples stériles qui avaient eu des enfants grâce à cette technique. A l'hôpital de Bicêtre, les professeurs David et Schwartz ont fait au président de la République un exposé particulièrement pointu sur les divers aspects de l'insémination avec donneurs et sur le « système CECOS ». Attentif, M. Mitterrand a ensuite salué un couple dont le mari, atteint d'une maladie grave, avait fait congeler son sperme avant d'être traité. Ainsi, la chimiothérapie ne l'avait pas empêché d'avoir deux enfants.

Au terme de cette journée consacrée aux nouvelles méthodes de procréation, M. Mitterrand a tenu à rendre hommage aux membres du Comité national d'éthique : *« Plus que jamais nous avons besoin de vous. Plus vite va le monde, plus intense est la volonté d'acquérir de nouveaux pouvoirs et donc plus nous devons savoir prendre le temps de réfléchir aux conséquences. »*

FRANCK NOUCHI.

Le comité : trente-six gardiens de la morale

Créé par décret le 25 février 1983, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé est placé sous la présidence du professeur Jean Bernard *(nos dernières éditions datées 16 décembre)*. Il compte trente-six membres nommés soit *« en raison de leur appartenance aux principales familles philosophiques et culturelles »* (désignés par le président de la République), soit en raison *« de leur compétence et de leur intérêt pour les problèmes d'éthique »*, soit parce qu'*« ils appartiennent au secteur de la recherche »* (désignés par diverses institutions ou ministères).

La mission du comité consiste, selon le décret qui lui a donné naissance, à donner un avis *« sur les problèmes moraux qui sont soulevés par la recherche dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé, que ces problèmes concernent l'homme, des groupes sociaux ou la société tout entière »*.

Mme Barzach favorable à l'agrément des centres de procréation

Inaugurant, lundi 15 décembre, les Journées annuelles d'éthique à Paris, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a approuvé le moratoire proposé par le Comité national d'éthique *(nos dernières éditions datées 16 décembre)*.

A propos de la fécondation *in vitro*, Mme Barzach a approuvé la recommandation du Comité d'éthique visant à donner un agrément aux centres de procréation médicalement assistée. Cette proposition *« paraît excellente »* a souligné le ministre de la santé. *« J'y suis résolue dans un avenir très proche. »*

« Il convient, a-t-elle précisé, *de garantir aux couples la qualité scientifique des équipes auxquelles ils s'adressent ; il importe d'assurer la couverture des besoins afin que chacun puisse trouver un centre public ou privé géographiquement accessible. Il est enfin nécessaire de protéger les finances de la Sécurité sociale contre la prolifération d'établissements en surnombre ou les pratiques de convenance. »*

Le débat sur les prisons privées

Les socialistes contre le « commerce des libertés »

Les socialistes s'étaient montré fort discrets jusqu'ici sur la privatisation des prisons. Ce demi-silence, dont la chancellerie ne manquait pas de tirer argument — ne valait-il pas, de la part du PS, demi-approbation ? — devait prendre fin mardi 16 décembre. Au cours d'une conférence de presse au Sénat, M. Gilbert Bonnemaison, député de Seine-Saint-Denis et délégué national du PS, chargé des questions de sécurité, devait sévèrement critiquer le projet Chalandon.

M. Bonnemaison est l'auteur d'un *Manifeste contre la privatisation des prisons : les Murs d'argent* que le PS a décidé de tirer à dix mille exemplaires. Dans sa préface, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, écrit : *« Le garde des sceaux, victime de l'appel carcéral, met, dans un marché de dupes, la liberté en vente et consent une abdication lourde de conséquences pour la sécurité des Français. »*

Les critiques des socialistes portent sur les principes autant que sur le projet lui-même. L'Etat, lit-on dans cette brochure de vingt-cinq pages, ne saurait *« faire commerce »* des libertés. *« Un homme sensé*, demande le PS, *peut-il accepter qu'une société commerciale introduise ses actions en Bourse avec comme arguments de vente, le nombre de détenus qu'elle gère, l'espérance qu'elle a que son nombre de détenus va croître* [et] *l'allongement de la durée des détentions? »*

Les arguments du PS sont aussi juridiques. Ils préfigurent sans doute un recours au Conseil constitutionnel contre un projet dont les sénateurs doivent commencer à débattre jeudi. le *Manifeste* cite la Déclaration des droits de l'homme de 1789, qui affirme que *« la force publique »* ne peut être mise en œuvre *« pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée »*. Autrement dit, la Constitution interdirait de tirer profit de l'incarcération des délinquants.

Les socialistes se réfèrent aussi à une décision du Conseil constitutionnel, rendue au mois de juin, et relative à la privatisation des entreprises publiques. Il ressort de cette décision, expliquent-ils, que certains services publics, dont la justice, *« doivent rester du domaine de l'Etat »*.

Discutable constitutionnellement, le projet Chalandon serait, de plus, inopportun. *« Certes, notre pays manque à l'évidence de places de prison »*, concèdent les socialistes, mais de là à verser *« dans une paranoïa de l'enfermement »*, enfermement qui paraît être aujourd'hui le *« mode principal, voire unique, mais inadapté, de traitement des réalités de la délinquance et de la criminalité »*.

Le *Manifeste* rappelle au contraire la préférence des socialistes pour une politique de prévention de la délinquance et insiste sur les résultats *« appréciables »* obtenus dans ce domaine : jusqu'à 20 % de baisse de la délinquance dans les villes *« les plus engagées »* en faveur de la prévention.

Trop cher

Finalement, les socialistes assimilent la privatisation des prisons à un *« marché de dupes »* où l'Etat et les citoyens seront *« floués »*. Ils contestent les chiffres de la chancellerie affirmant parfois que la construction d'une nouvelle place en prison est aujourd'hui de 350 000 francs, chiffre à comparer avec les prix qui seront ceux du privé : 250 000 F. *« A la maison d'arrêt de Lorient ouverte en 1982*, répondent les socialistes, *la place a coûté 261 000 F. à Draguignan, 227 000 F. »* Alors pourquoi faire appel à des *« mercenaires »* ?, demande le PS, qui qualifie ainsi les entrepreneurs privés candidats à la construction et à la gestion de prisons.

Les établissements privés coûteront cher, affirme le *Manifeste*. Les frais financiers seront lourds. A la différence de l'Etat aujourd'hui, les entreprises privées devront payer des impôts locaux qu'ils factureront, en définitive, aux contribuables, de même qu'ils feront supporter à ces contribuables leurs propres bénéfices, sous forme d'un prix de journée payé par l'Etat. Certes, les opérateurs privés peuvent faire des économies sur les salaires et le nombre de gardiens, mais pour quels avantages? demandent les socialistes.

Bien sûr, *« on peut truffer les prisons de l'électronique la plus élaborée »*, lit-on à ce sujet dans le *Manifeste*. Les expériences étrangères montrent cependant que, dans ce cas, *« les taux d'évasion restent les mêmes et que, surtout, cet appareillage tombe fréquemment en panne »*. Qui plus est, pensent les socialistes, *« la réalité carcérale exige une présence humaine constante, ne serait-ce que pour éviter les suicides, pour détecter les mouvements de révolte et pour entretenir la relation humaine nécessaire avec des personnes très fragilisées »*.

Un argument supplémentaire pour rejeter ce que les socialistes appellent une *« glaciation »*, pour longtemps, de la politique pénale.

B. L. G.

M. Michel Raynaud nommé procureur de Paris

Un décret paru au *Journal officiel* du 16 décembre nomme M. Michel Raynaud procureur de la République au tribunal de grande instance de Paris, en remplacement de M. Michel Jéol. Membre du Parti socialiste et du Syndicat de la magistrature, M. Jéol était devenu procureur de Paris en 1984, après avoir été trois ans directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. Malgré les gages de loyauté renouvelés qu'il donnait à M. Albin Chalandon, celui-ci aura finalement décidé de l'écarter. Le garde des sceaux cède ainsi aux pressions de l'Association professionnelle des magistrats (droite) et de ceux qui voyaient dans M. Jéol un « symbole ». M. Jéol a été nommé avocat général à la Cour de cassation, en remplacement de M. Girard, placé en congé spécial.

[Né le 4 janvier 1932 à Dakar, M. Michel Raynaud a commencé sa carrière de magistrat en Afrique. Il a longtemps été affecté au ministère de la justice, où il fut nommé, en 1975, sous-directeur des affaires judiciaires, à l'époque où M. Paul-André Sadon, aujourd'hui directeur de cabinet de M. Albin Chalandon, en était le directeur. Vice-président du tribunal de Créteil en 1976, premier vice-président du tribunal de Paris en 1980, M. Raynaud avait été nommé conseiller à la Cour de cassation en mars 1984.]

Après la tentative de suicide de Christine Villemin

La cruauté des accusations

LUNÉVILLE
de notre envoyé spécial

En absorbant le contenu de deux tubes d'un tranquillisant en vente sur ordonnance dans toutes les pharmacies, Christine Villemin, que l'on voyait, ces derniers temps, drapée dans une belle veste de cuir noir, est encore entrée davantage dans une tragédie étouffante.

Car voilà que cette jeune femme, dont le petit garçon Grégory est mort le 16 octobre 1984 dans les eaux glacées de la Vologne, laisse percer le premier indice de sa « faiblesse », une semaine après que la justice lui eut refusé un non-lieu et l'a renvoyée devant la cour d'assises pour l'assassinat de son fils. Il y a plus d'un an de cela, en dépit de tous ses malheurs et déboires, elle avait déclaré hautement : *« Si on essaie de créer un climat pour me faire craquer, c'est peine perdue. Je ne craquerai pas. »* Christine Villemin, en début de matinée le lundi 15 décembre, a effacé ces paroles trop définitives en tentant maladroitement d'attenter à ses jours (*le Monde* du 16 décembre).

Deux de ses avocats, MMes Thierry Moser et François Robinet, après s'être portés au chevet de leur cliente, ont livré quelques informations à la presse réunie devant le hall du pavillon des urgences de l'hôpital de Lunéville. De ces indications fragmentaires, il ressort que Christine Villemin avait décidé dans la soirée de dimanche de se suicider après avoir passé la journée en famille à Petitmont, dans les Vosges, où elle réside désormais chez sa grand-mère, en compagnie de son fils Julien, né en septembre 1985.

Apparemment déterminée à en finir avec ce qu'elle appelle son calvaire, elle rédigeait trois lettres destinées à sa grand-mère, à l'un de ses avocats, Me Moser, et à son mari, Jean-Marie, détenu à la maison d'arrêt de Saverne pour avoir tué son cousin germain, Bernard Laroche, soupçonné un temps d'avoir jeté Grégory dans la Vologne. Aux premières heures du jour, elle avalait suffisamment de comprimés de son calmant habituel pour tomber dans un sommeil lourd. *« C'est grâce à Julien, à ses cris*, a déclaré Me Robinet, *que sa grand-mère s'est inquiétée. Elle est montée pour voir ce qui se passait. »*

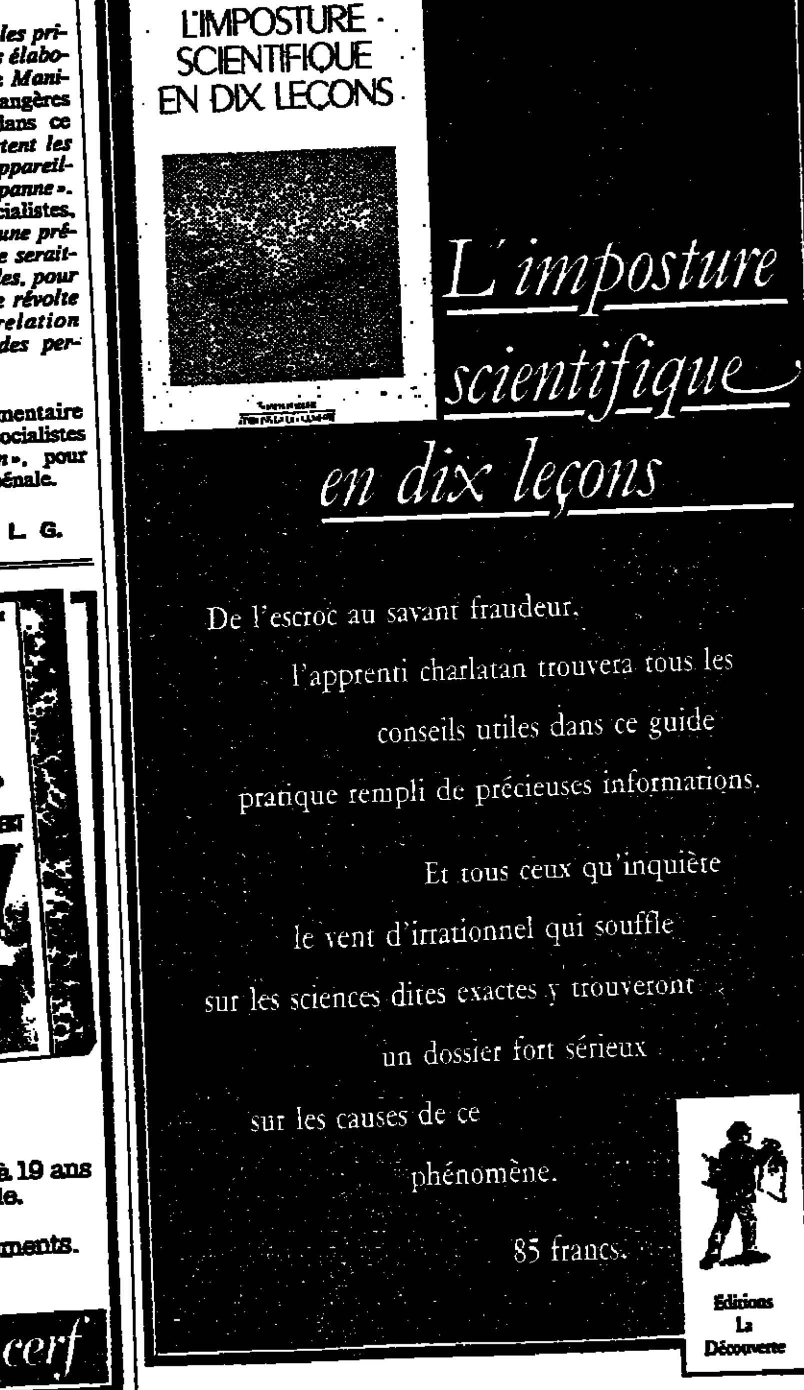
Christine Villemin était alors aussitôt transportée vers l'hôpital non sans être suivie par les gendarmes qui assurent sa sécurité de manière permanente. Semi-consciente à son arrivée en salle de réanimation, vers 8 h 30, la jeune femme devait s'entretenir à 19 heures, pendant une dizaine de minutes, avec ses avocats. *« Elle a été sauvée in extremis »*, a précisé Me Robinet. *« Elle est sortie d'affaire physiquement, mais pas psychologiquement ni moralement »*, a ajouté Me Moser. *« J'espère que les médias vont enfin comprendre qu'on ne joue pas impunément avec une présumée innocente »*, a conclu Me Michèle Salomé, épouse et associée de Me Henri-René Garraud.

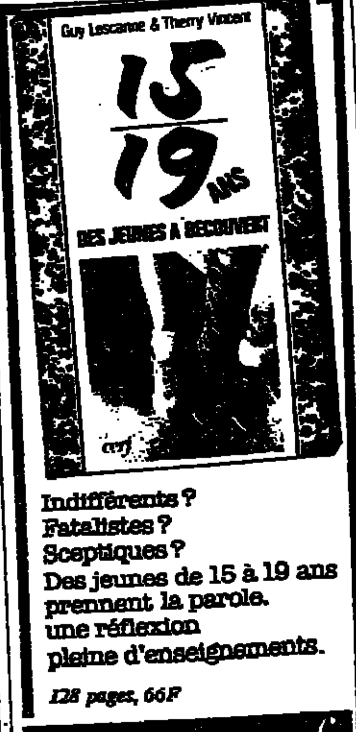
Le geste de Christine Villemin a paru surprendre son entourage. Mais, le 10 décembre, elle écrivait déjà à son mari : *« Mon tendre amour, tu es le seul à savoir combien j'adorais notre enfant. Malheureusement la justice ne veut pas le croire. Nous vivons dans un monde injuste (...). »* Samedi dernier, elle avait longuement conversé avec Me Garraud, venu lui rendre visite. A ce dernier, elle ne cessait de demander, ainsi qu'au journaliste de *Paris-Match* l'accompagnant, *« Pourquoi une telle injustice ? »*, ruminant le refus du juge Jean-Michel Lambert de lui accorder un non-lieu, et la décision similaire de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, en date du 9 décembre, qui la renvoie devant les assises.

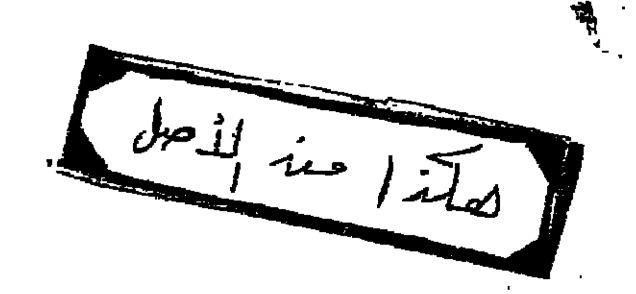
S'est-elle lassée de ne pas comprendre, d'être tout à la fois l'enjeu et l'objet d'une vérité non encore élucidée ? A-t-elle vraiment voulu couper court au *« roman noir de Christine Villemin »*, pour reprendre l'expression de l'un de ses experts psychiatres ? A-t-elle craqué après avoir signifié qu'elle *« ne craquerait pas »*, pour détourner la cruauté des accusations, pour immiscer le doute dans le cœur de ceux qui ne doutent pas ?

Sur son lit d'hôpital Christine Villemin ne répond pas. Mais qu'a-t-elle besoin de répondre puisqu'elle a, par avance, répondu à tout ? *« Je suis à bout*, déclarait-elle déjà en avril 1985. *Si je venais à mourir (...) je suis sûre que certains iraient jusqu'à dire : si elle s'est tuée, c'est qu'elle était coupable. Ceux qui me torturent seraient alors contents. »*

LAURENT GREILSAMER.







à ce prix là ... on se les arrache !

*MEDECINS DU MONDE a choisi LA SECRETAIRERIE**** pour réaliser ses implantations micro-informatiques.*



NCR PC4i

Une grande marque à ce prix là... c'est pas tous les jours.

Même version, sans disque dur,

- 256 Ko de mémoire centrale,
- 2 stations de disquette 360 Ko,
- Sorties série et parallèle
- Ecran couleur graphique haute résolutions, (640 x 400) 16 couleurs
- Clavier accentué avec pavés curseur et numérique séparés
- DOS et GW-BASIC en français
- Disquette auto-formation instructeur et professeur DOS

9.900 F. HT*



NCR** PC 4i compatible IBM*****

- 512 Ko*** mémoire centrale
- 1 station de disquette 360 Ko
- 1 disque dur 20 Mo***
- Horloge - calendrier***
- Sorties série et parallèle
- Ecran couleur graphique haute résolution (640 x 400) *16 couleurs*
- Clavier accentué avec pavés curseur et numériques séparés
- DOS et GW-BASIC en français
- Disquette auto-formation instructeur et professeur DOS.

+ Logiciel de gestion intégré TURBOCERES complet comprenant

- MODULE COMPTABILITE *multisociété*
- MODULE GESTION DES STOCKS *multisociété*
- MODULE FACTURATION *multisociété*
- MODULE STATISTIQUES *multisociété*
- MODULE PAYE *multisociété*
- MODULE COMMANDE FOURNISSEUR *multisociété*
- MODULE UTILITAIRES *multisociété*

+ Imprimante CITIZEN 120 D

complète avec tracteur, câble et interface

19.900 F. HT*

Nos clients : IIAP (1er ministre) TF1, PRINTEMPS TERNES, etc.

1 an de garantie pièces et main-d'œuvre.

Une grande marque équipée comme aucun, disponible sans délai et à un prix à faire pleurer...les crocodiles.

... quoi de plus ? l'adresse bien sûr...

CHARLIE 12
212 avenue Daumesnil 75012 Paris
Tél. (1) 43 44 45 60 - Télex 213 286F

La Secrétairerie
43 rue Beaubourg 75003 Paris
Tél. (1) 42 77 85 00 - Télex 240 537F

* TVA 18,60 en sus: ** NCR est une marque déposée. ***Sont des ajouts secrétairerie.
**** La Secrétairerie s'engage à reverser à M.D.M. 3 % du chiffre d'affaires généré par la vente des «packs» NCR.
***** IBM marque déposée d'INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES

MUSIQUES

L'Ensemble intercontemporain à l'ARC

L'avant-garde endimanchée

En donnant des concerts, le dimanche après-midi à l'ARC, l'Ensemble intercontemporain semble avoir trouvé un nouveau public.

Les concerts du dimanche après-midi avaient mauvaise réputation. On les croyait d'un autre âge. Il a suffi d'annoncer sans fracas que l'Ensemble intercontemporain donnerait des concerts dans l'auditorium de l'ARC, au musée d'Art moderne de la Ville de Paris, pour voir la salle pleine à ras bord, le 30 novembre, puis le 14 décembre.

Tandis que les concerts du jeudi après-midi, au centre Pompidou, se consacrent depuis plusieurs années aux « classiques » du vingtième siècle, ceux de l'ARC se veulent un reflet de la création contemporaine dans le domaine de la musique de chambre. Le premier programme était voué aux cordes, le deuxième aux cuivres.

A côté de *Losange*, de Patrick Keller (1955), une œuvre encore un peu verte car le souci des mises en forme l'emporte sur celui du résultat sonore, et de *Camera Oscura*, de Rolf Gehlhaar (1943), où le froid systématisme des deux derniers mouvements succède au vague du premier, on découvrait avec beaucoup d'intérêt *Labyrinthe*, de Jérôme Naulais (1951), tromboniste à l'Ensemble intercontemporain, qui lui a commandé cette œuvre où les sept cuivres sont mis à contribution.

On y sent de la part du compositeur un plaisir communicatif de faire sonner les instruments ensemble, en les associant deux à deux de diverses façons, mais aussi de les faire chanter séparément, de jouer sur les passages de l'un à l'autre, pour obtenir des nuances et des couleurs sans jamais recourir à des effets trop voyants. De là un aspect rhapsodique teinté de mélancolie à la fin, avec un beau solo de bugle.

Après une transposition virtuose et très réussie pour le tuba des *280 mesures*, d'Aperghis, par Gérard Buquet, le concert s'achevait avec la *Musique pour cuivres et percussions*, de Philippe Manoury (1952), créé à Strasbourg cet automne, lors de « Musica 86 », et qui fait suite à une *Musique pour cordes pincées et percussions*. La partition s'articule autour d'un trémolo obstiné des trompettes, brisé seulement par des traits chromatiques, comme de brusques éclairs, et les interventions symétriques des deux marimbas. C'est à ces derniers qu'est confiée une grande cadence, fort impressionnante, avant le bref final en forme de réexposition variée.

Bien écrite pour les instruments, maîtrisée dans sa forme, cette œuvre déçoit un peu par sa sagesse et ses ambitions limitées. Après la réussite exemplaire de ses œuvres fleuves (*Zeitlauf*, *Aleph*), l'invention de Philippe Manoury semble ici à l'étroit; peut-être précisément parce qu'elle excelle dans l'articulation des vastes architectures.

GÉRARD CONDÉ.

• RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été imprimé dans *le Monde* du 16 décembre, le mélomane voit les « Mardi » de Radio-France de son œil le meilleur. Il ne saurait d'ailleurs en avoir de mauvais.

Les Trans-Musicales de Rennes

La carte de l'inédit

Un festival aux dimensions d'une ville, une ville qui se passionne pour son festival : les Trans-Musicales de Rennes

A la différence du Printemps de Bourges — la ville, envahie, accaparée, vit au rythme de ses festivités, — à Rennes, les Trans-Musicales, qui ont eu lieu du 9 au 14 décembre, vivent dans la ville. On en parle, on y va, on les voit, on ne les subit pas.

Cette année, les arts plastiques ont ajouté leur vision de l'image rock : une immense fresque de Kiki Picasso recouvre la façade des Nouvelles Galeries avec une phrase, « *Que l'art soit avec nous* », en signature. Une photo géante de Richard Dumas devant l'hôtel de ville : le portrait d'un bébé en pleurs. Sur les murs, sur les trottoirs, les slogans et les instantanés au pochoir des graffiteurs Blek, Marie Rouffet, Misstic. Déambulant un peu partout, des androïdes-sandwiches engoncés dans des costumes dessinés par Caro et dont les casques distillent de la musique. Le couturier Stéphane Plassier avait habillé de draperies l'entrée de la salle omnisports pour le concert d'Etienne Daho, vedette du festival, dont il est l'ami. Ce n'est pas un hasard si Rennes est la ville du rock en France. C'est dans l'air.

Parce que les programmateurs ont choisi la carte de l'inédit, on découvre des groupes dont on a entendu parler, qu'on ne verrait sans doute jamais autrement, mais qu'on reverra sûrement grâce aux Trans. On assiste à des mélanges improbables comme les Anglais de Zodiac Mindwarp, la nouvelle toquade Mad-maxienne qui assène ses décibels en révisant le hard-rock à la hausse (si c'est encore possible), succédant aux Américains de Pianosaurus, qui jouent sur des jouets d'enfants un rock'n'roll minimaliste et mélodique sur le modèle de Jonathan Richman, façon campus des années 60. Et le public, curieux de tout, est formidable, faisant honneur à cet éclectisme.

Quatre jours de répétitions, et Jean-Jacques Burnel, le bassiste des Stranglers, présentait pour la première fois les Purple Helmets avec Laurent Sinclair (ex-claviers de Taxi Girl) et John Ellis, un groupe occasionnel qui reprend les standards du rock des années 60. Avant, on avait vu les Feelies, disparus depuis huit ans et qui n'ont pas changé une mesure de ce rock new-yorkais dont Tom Verlaine était avec Television le chef de file.

Et puis, il y a les coups de cœur pour les révélations : Splassh, un nouveau groupe de Rennes qui va crever le plafond, mené par un vrai chanteur hargneux mais pas brailleur comme c'est souvent le cas. Blah Blah Blah, des Irlandais installés à Rennes, frais, pop, et expéditifs, les Belges de Dole dont les orchestrations sophistiquées rappellent Roxy Music.

Il y a aussi les confirmations : Arno, Belge lui aussi, ancien chanteur de T.C. Matic, avec sa voix tout en gorge, sa poigne et ses délires. Carmel, nouvelle égérie du rock neo-jazzy, le chant féminin le plus poignant du moment, That Petrol Emotion, la nouvelle mouture des Undertones.

Et, pour finir, la soirée swing pour laquelle les programmateurs sont allés dénicher les nouveaux groupes anglais de danse-music, et la « nuit Berurière » qui mettait en vedette les Français de Berurier Noir avec leur punk-rock alternatif et caustique.

ALAIN WAIS.

Philippe Entremont et les sœurs Pekinel

Poulenc à la turque

Philippe Entremont dirigeait pour un soir l'Orchestre Colonne. On a surtout remarqué les sœurs Pekinel, deux jeunes turques, éblouissantes pianistes.

C'est en 1988 seulement que Philippe Entremont succédera à Pierre Dervaux à la direction de l'Orchestre Colonne, et on lui souhaite une aussi belle longévité que celle de son prédécesseur, qui y sera resté trente ans, presque autant que l'ancêtre et fondateur Edouard Colonne. Mais lundi soir, Salle Pleyel, il était déjà à la tête de ses futurs musiciens, qui lui ont fait un chaleureux accueil, ainsi que le public, fort nombreux.

On connaît bien en France le pianiste, qui fut lauréat ex-aequo avec Malinine du concours Marguerite-Long 1953, mais assez mal le chef, dont la carrière se déroule en Amérique, où, après l'orchestre de New-Orleans, il vient de prendre la responsabilité de celui de Denver, et en Autriche, où il dirige depuis dix ans l'Orchestre de chambre de Vienne.

C'est donc un professionnel solide, aux gestes souples, un peu trop uniformément symétriques, mais, à vrai dire, son exécution de l'*Ouverture Léonore n° 3* de Beethoven nous a paru honorable, sans plus, de même que celle de la *Valse* de Ravel, lourde et prosaïque, où l'on ne sentait guère la pulsation grisante de ce « *tourbillon fantastique et fatal* ».

Ce concert était relevé par la présence de deux jeunes femmes pétulantes, les sœurs turques Güher et Süher Pekinel, doigts étincelants au double jeu identique, comme réfléchi dans un miroir, se renvoyant les phrases avec une précision et une homogénéité absolues, qui seraient miraculeuses si ces artistes n'étaient jumelles...

Avec Entremont, dirigeant de son clavier, elles ont délicieusement interprété le *Concerto pour trois pianos K.242* de Mozart, amusant babillage sans grande prétention pour une famille salzbourgeoise. Elles ont tiré surtout un extraordinaire feu d'artifice dans le *Concerto pour deux pianos* (1932) de Poulenc, œuvre facétieuse, bourrée de gags, changeant sans cesse d'expression, singeant tour à tour Stravinsky et Mozart, mais pleine de charme et de douceur de vivre, avec un instant de nostalgie, qui, dégagée de son époque, se décante comme tout le meilleur Poulenc. Et l'Orchestre Colonne, électrisé cette fois par Entremont, leur donnait une réplique fort spirituelle et joyeuse.

JACQUES LONCHAMPT.

DANSE

Création d'« Eden » de Maguy Marin

Eloge de la violence

Avec Eden, créé à Angers, Maguy Marin présente une fresque brutale et grinçante particulièrement d'actualité.

Après Régine Chopinot, Maguy Marin s'attaque au thème de la violence. La Chopinot s'exprimait avec élégance et désinvolture, Maguy Marin, la passionnée, s'engage à fond et brosse à gros traits une époque où la torture, l'agression, le non-respect de la personne humaine sont devenus monnaie courante. Elle se réfère à l'Espagne (son pays d'origine) et à la Flandre, à Goya et à Jérôme Bosch.



PHILIPPE TAKA

Tout commence dans un climat de déluge et remonte aux origines bibliques — une constante chez Maguy Marin. Dans un décor lépreux, un couple s'habille lentement sur un air asthmatique de Verdi. Les autres arrivent en procession, les hommes portant les femmes, la tête en bas. Pendant une heure trente, leur foule anonyme va enchaîner dans une suite de tableaux vigoureux un « éloge » — au sens polémique du terme — de la violence, prise sous toutes ses formes et — revenant en leitmotiv — les évolutions groupées d'un quarteron en armure du Moyen Age.

Eden fait une plus large part à la danse que les précédents ballets de Maguy Marin. Les ensembles avec leurs corps en position ouverte, leur gestuelle assez néo-classique, leurs reptations, rappellent le style béjartien. La griffe de Maguy Marin se reconnaît surtout dans quelques beaux pas de deux. Maguy Marin reste strictement dans le domaine de la représentation. Ses danseurs ne vivent pas un rapport subjectif en direct. D'où parfois, malgré la sincérité du propos, un sentiment de factice, le caractère grand guignol ou le côté gadget de certaines scènes. *Mais quelle belle troupe !*

Eden, malgré ces défauts, se laisse regarder et confirme le sens du théâtre de Maguy Marin, qui va bientôt mettre en scène l'*Othello* de Verdi à Nancy et prépare une version des *Sept péchés capitaux* pour l'Opéra de Lyon.

MARCELLE MICHEL.

★ *Eden*, (commande du Centre national contemporain de la danse) sera présenté à la Maison des arts de Créteil du 6 au 12 janvier.

Le mouvement « Allons z'idées » au Cirque d'hiver

Jack Lang : les libéraux c'est nous

Le Cirque d'hiver était bondé lundi soir. Si Guy Bedos faisait relâche, il était sur la piste avec un certain nombre d'artistes pour soutenir le mouvement de Jack Lang. Michel Piccoli, qui faisait office de Monsieur Loyal, a entrelardé ses présentations de passages des *Chants de Maldoror* que le public a trouvés un peu longuets.

Higelin est venu chanter un couplet, le saxophoniste nigérian Fela a lu une petite déclaration. Pierre Bergé, le patron d'Yves Saint-Laurent, a célébré « *l'argent vivant, celui qui accompagne la culture* ». Une femme médecin a lancé un appel pour une meilleure information contre le SIDA. Un groupe de lycéens a été très applaudi. On a reparlé de fête et d'états généraux de la jeunesse.

Un jeune, justement, a fait mouche lorsqu'il a demandé au PS de « *cesser d'être un parti de grabataires et qu'enfin il donne envie de voter pour lui en non simplement contre ceux qui sont en face* ».

Jack Lang, en fin de soirée, a rendu hommage au chemin parcouru par les jeunes depuis un mois : « *Fraîcheur et maturité* ». « *Les dirigeants ont pris un terrible coup de vieux en trois semaines, et notre Rambo national doit être ravi de ressembler à son vieux copain d'Amérique* ».

« *Les vrais libéraux c'est nous*, s'est écrié l'ancien ministre de la culture. *Nous sommes les hommes de la réconciliation. Celle de l'économie et de la culture, celle de la culture scientifique et de la culture artistique, de Paris et de la province, des cultures de France et des cultures du monde.* »

Revenant une fois encore sur les manifestations étudiantes, Jack Lang a conclu : « *Les officiels pensent que la fête est finie. Nous affirmons que rien ne sera plus comme avant. Un état d'esprit nouveau s'est affirmé voici quelques semaines. En chacun de nous il y a ce désir de changer la vie. Notre travail c'est d'allumer toujours ces feux de la vie.* »

E. de R.

NOTES

« Kamikaze » de Didier Grousset

Après *Subway*, Luc Besson écrit un scénario avec Michèle Halberstadt, journaliste de cinéma à *Première*, en prépare la production et demande à son premier assistant, Didier Grousset, de le réaliser. Celui-ci participe au scénario définitif et se lance à fond. Il a eu raison. *Kamikaze* est passionnant.

Albert (Michel Galabru), vieil inventeur surdoué autant que méconnu, est licencié. Il se confine dans son pavillon de banlieue devant la télévision. Les présentatrices le fascinent et l'agacent. Il conçoit une arme qui les tue, à distance, lorsqu'elles parlent en direct. Romain Pascot (Richard Bohringer), l'inspecteur chargé de l'enquête, marche à l'instinct, soutenu par Laure Frontenac (Dominique Lavanant), secrétaire d'Etat à la communication.

On croit partir dans une histoire policière, et toutes les conventions du polar français volent en miettes. On croit évoluer dans un univers fantastique, et c'est l'aspect réaliste — au reste effrayant — de la technologie de pointe, du phénomène télé, des forces de l'ordre, qui l'emporte. La mise en scène oppose l'enfermement et les manies d'Albert au mouvement incessant du monde cherchant à se défendre contre l'ennemi invisible. Descriptive, psychologique, symbolique même, elle détruit la notion de genre mais crée un récit autonome aux rebondissements toujours imprévus. Les acteurs — Galabru, Lavanant, Bohringer, sa fille Romane et les autres — sont formidables.

J. S.

Bruce Springsteen : Record de vente

La firme CBS vient de distribuer un coffret de cinq albums : l'anthologie de Bruce Springsteen : elle comprend quarante chansons enregistrées dans de petits clubs ou d'immenses stades au cours des tournées aux Etats-Unis en 1975, 1978, 1980 et 1984-1985. Ces titres, de *Thunder road*, chanté au Roxy, à *Born in the USA* clamé au Los Angeles Coliseum, couvrent l'ensemble de l'aventure scénique de celui qui a su ramener le rock à ses sources, lui a rendu une partie de sa pureté.

Le coffret est une sélection de dizaines et de dizaines d'heures d'enregistrement effectué tout le long du périple du « Boss ». La prise de son exceptionnelle et le mixage en digital donnent à chaque plage de ces cinq albums une qualité d'écoute qui n'a rien à voir avec les habituelles reproductions de concerts. La voix, les instruments, la balance des uns et des autres, tout atteint à la perfection.

Un million et demi de coffrets et disques compacts ont été mis en vente aux Etats-Unis le lundi 10 novembre. 4 millions d'exemplaires ont été vendus à ce jour, dont 50 000 en France. Tous les records, semble-t-il, sont en passe d'être battus.

C. F.

★ Coffret CBS. Environ 250 F.

La Galerie sonore d'Angers pourrait fermer

La Galerie sonore d'Angers est en péril. Une procédure de licenciement a été engagée à l'encontre des trois permanents qui assuraient l'animation des centaines d'instruments extra-européens que comporte cette galerie, à l'intention d'adultes et de personnes du troisième âge, de scolaires, et de handicapés (y compris des sourds profonds). La décision émane de la direction des Jeunesses musicales de France, dont dépend cet instrumentarium, et à laquelle était versée, par la direction régionale des affaires culturelles et par la ville d'Angers, une subvention annuelle. La part de l'Etat (30 % environ du total) a été réduite de moitié il y a un mois et cela, pour l'exercice de 1986. Le budget de la galerie ne dépassait pas 700 000 F.

Cet outil pédagogique sans équivalent — une première galerie, ambulante celle-là, a déjà dû être mise dans des caisses — avait été créé en mars 1980 sur une idée de Maurice Fleuret, l'ancien directeur de la musique, qui a démissionné en septembre dernier. Les activités de la Galerie sonore d'Angers s'étaient multipliées, au fil des ans, de 250 %.

A. R.

هكذا من الأصل

Culture

ARTS

Les firmans d'Istamboul

Paraphes de califes

VIOLETTE LE QUÉRÉ



« Signature » d'Abdulhamid II (1888)

A Istamboul, Aichégul Nadir, jeune femme chypriote-turque, belle et richissime, a financé une grande exposition sur les firmans impériaux ottomans.

A Constantinople, les ordres (firmans) du sultan, puis du sultan-calife, enfin du calife devaient être scellés par son monograme, dont chaque exemplaire était réalisé à la main par un artiste calligraphe. Cette signature – *toura* – en forme d'emblème, voire de généalogie (« *Le chah Mourad fils du chah Sélim, khan toujours victorieux* »), se rattacherait à *quelque légendaire* faucon – *touri* –, totem des premiers Turcs venus d'Extrême Asie.

Dès le début de la dynastie ottomane, comme le montre entre autres un rarissime firman en persan de 1324 (Orhan Ier) à l'encre noire, le chiffre du sultan fut une œuvre d'art. Avec la prise de Byzance (1453) par les Turcs, l'or devint fréquent dans le « sceau » sultanien. Puis le bleu de cobalt se maria à l'or (Bajazet II, 1485) sans compter le rouge coquelicot, le vert islam., le rose indien et pour finir des pluies de fleurs, des empennages, des rayons de soleil louis-quatorziens.

Parfois, il faut chercher le nom du calife (appelé encore chah ou padichah) au milieu des pétales, des bouquets de roses, des volutes, des arabesques : il est devenu comme l'hostie dans un tabernacle rococo.

D'aucuns voient là des signes de dégénérescence, d'autres un art ayant atteint la perfection. Les deux, naturellemnt, ont raison. Les pièces géantes, surtout, où la *toura* seule se trouve parfois dans un carré d'un mètre de côté, fournirent en tout cas l'occasion aux créateurs de donner libre cours à leur imagination – dans les limites des canons islamiques et des modes du temps, évidemment.

Sur la fin, comme fatigués de toutes ces prairies enluminées où la signature de Sa Hautesse ottomane se prélassait comme pacha sur un divan, les sultans revinrent à plus de sobriété (Mehemet VI, encre noire, 1919) mais jusqu'au bout ils persistèrent à ne pas signer comme tout le monde.

Les soixante-dix pièces exposées, provenant de collections publiques ou privées (dont celle de Mme Nadir) *en général jamais* exposées, valent en tout cas, presque chacune, le détour. Le catalogue en couleurs (en turc et en anglais) est superbe mais hors de prix (environ 350 F).

J.-P. P.-H.

★ Musée des arts turcs et islamiques, Istamboul, jusqu'au 18 janvier.

Une exposition saoudienne

Camper au Grand Palais

L'Arabie saoudite exporte son image, expose ses richesses, son passé, sa légende, et l'après-pétrole.

Le Grand Palais n'en avait jamais tant vu. La lumière de ses célèbres verrières n'ayant pas été jugée adéquate pour éclairer une exposition sur l'Arabie saoudite, elles ont été tendues d'un immense vélum bleu. Sous ce ciel de tissu se pressent, palais et palmiers, bédouins, chameaux et faucons, sable rouge et minaret blanc. Le tout en vrai ou grandeur nature, présenté par une nuée d'hôtesses, non saoudiennes *mais en robes saoudiennes, qui ont* réponse à tout dès que s'apaise un peu *Carmina Burana* de l'Allemand Carl Orff ou les mélodies orientales.

Tout y est et même au-delà, depuis la peinture contemporaine jusqu'au salon reconstitué d'Abdulaziz Ibn Séoud, accoucheur de l'Arabie moderne, en passant par un morceau de la housse noire de la Kaaba (le saint des saints de La Mecque) et les vieilles photos, superbement choisies et agrandies, de la période héroïque du Royaume au début de ce siècle. Sans oublier le portrait géant de François Mitterrand parmi les principaux rois et émirs d'une dynastie vieille de trois siècles.

La foule, compacte comme pour Toutankhamon ou Picasso, découvre et admire, après avoir patiemment fait la queue dehors sous des auvents en manière de tente nomade. Qui dira que les Français ne s'intéressent pas à la civilisation arabe ? Chacun farfouille dans la brassée de catalogues et prospectus, gratuits comme l'entrée. Les écoliers veulent en savoir plus sur la vie au désert. Une dame en vison s'inquiète du climat car *« ça la tenterait d'aller en vacances en Arabie ». Arabia felix...*

Sait-elle, cette Parisienne, que malgré ses splendeurs naturelles ou ses réussites architecturales mêlant béton et mosaïque, l'Arabie ne souhaite pas de touristes – sauf religieux. La Mecque et Médine ne sont cependant ouvertes qu'aux musulmans. Quant aux femmes, musulmanes ou non, elles n'ont pas là-bas le droit de conduire. Si jamais vous obtenez un visa, prévoyez donc un chauffeur, madame, pour *aller* admirer le temple-rocher nabatéen de Madaïne-Saleh (période hellénistique) ou la vertigineuse « route des chrétiens » qui conduit à la cité montagnarde et royale de Taëf, en évitant soigneusement La Mecque.

L'expo en tout cas est un succès – comptant parmi ses visiteurs aussi bien M. Mitterrand que M. Chirac, – comme elle l'a été auparavant en Allemagne fédérale (un million de visiteurs), en Angleterre, et comme elle le sera sans doute l'an prochain en Egypte, aux Etats-Unis et au Japon. Techniquement, *pédagogiquement*, elle est d'ailleurs une vraie réussite. Mais pourquoi cet effort de promotion jamais entrepris en Occident par un Etat étranger ne désirant recevoir que nos hommes d'affaires et nos politiciens ? (Les correspondants de presse étrangers, même, n'ont pas droit de cité). La seule campagne de pub à Paris, pour annoncer l'expo, a coûté, de l'aveu des Saoudiens, 38 millions de francs... A l'heure où se raréfie la manne pétrolière ! (*Le Monde* du 6 décembre a publié un supplément sur l'Arabie saoudite).

« C'est un signe d'amitié à l'égard des Français », insistent les Saoudiens, le prince Salmane Bel Abdelaziz, le fastueux gouverneur de Ryad, en tête. Merci. C'est aussi sans doute et surtout, sur plateau d'argent, *la volonté de prouver* que des Arabes, quoi qu'on dise, sont capables d'investir à long terme l'or de l'or noir. L'expo montre comment l'Arabie a su, à partir de son gaz, édifier une industrie pour l'après-pétrole. Mais, dans ce pays peu peu*plé* (moins de cinq millions d'habitants), le « prodige saoudien » n'a *été* possible qu'avec le concours de deux millions de « soutiers » étrangers – dont pas mal de Français – sur lesquels on aurait bien aimé être un peu éclairé.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ « Le Prodige saoudien », jusqu'au 21 décembre. Tél. : 42-56-43-68.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Réflexions sur la France

1 *In vino veritas*

Au même titre que : *« Y a-t-il encore des maîtres à penser dans la salle ? Et si oui, qui sont-ils ? »*; que : *« Mon cher, vous savez aussi bien que moi qu'aujourd'hui les notions de droite et de gauche ne veulent plus dire grand-chose »*; que : *« L'engagement, c'est la mort de la vraie littérature »*, l'un des plus vieux serpents de mer de la profession, c'est de se demander si l'homme de lettres a deux robes de chambre, l'une qu'il mettrait à la va-vite quand il radote dans les journaux, et l'autre, la belle, qu'il endosserait seulement dans les grandes occasions, quand il officie à l'intérieur de ses propres livres.

A l'évidence, je ne peux pas répondre pour les autres, mais quand il s'agit de moi je n'ai pas deux plumes, et celle que je vous réserve est du même métal que celle que j'emploie pour mon usage. S'il y a différence, c'est que l'article par force tourne court. Dans un livre, un lecteur un peu attentif peut envisager le paysage dans sa totalité avec ses contradictions éventuelles. Souvent, dans mon papier, quand je m'arrête, j'ai l'impression navrante que je venais juste de le commencer, de frapper enfin à la bonne porte ! Ce sera pour une autre fois, se dit-on : oui d'entrer dans ce fameux « vif du sujet » et de ne pas le quitter. C'est là où le lecteur peut intervenir gracieusement en reprenant avec le retard nécessaire ce que vous aviez laissé choir et vous obliger ainsi à préciser votre pensée.

Je m'étais amusé, il y a quelques semaines, à relever une phrase de Philippe Sollers me concernant que j'avais trouvée cavalière et qualifiée de maurassienne. Effectivement à propos du vin, Sollers avait cru bon de distinguer ceux qui comme lui l'aimaient de « l'intérieur », par le sang, la terre et les origines, et des types comme moi qui ne pouvaient avoir que des rapports extérieurs avec le vin de Bordeaux, puisque c'était de bordeaux qu'il s'agissait (*cf.* le numéro de décembre de *Lire*). Mes connaissances, affirmait-il, sont très étendues en la matière, mais m'amalgement d'une façon somme toute flatteuse avec les Rothschild ; du fond de sa dynastie de vinaigriers, notre Sollers-Joyaux (1) laissait entendre que le goût du vin ne s'acquiert ni avec des connaissances ni avec de l'or, qu'il faut avoir humé depuis long*temps l'air du pays !*

Par deux fois, Sollers mettait la plaque à côté. Mes connaissances en vin sont modestes et souvent de l'ordre du langage, si elles sont un peu au-dessus de la moyenne nationale, et son goût inné de la grappe me paraît hautement aléatoire. Il y a dans le « retour à Bordeaux » de Sollers comme une façon de nous rappeler qu'il a commencé en littérature par *Une certaine solitude*, du côté des coteaux modérés du récit classique et des petits bordeaux supérieurs, et qu'il ne fallait pas trop prendre au sérieux sa longue errance sur le langage et la politique. Sa vraie nature, c'était les femmes (*Femmes*, 1983, Gallimard), le jeu (*Portrait du joueur*, 1985, id.), le vin, et au diable *Tel Quel* !

Mais mon propos, ce matin, n'est pas Sollers, nous faisons partie depuis trop longtemps du même paysage pour nous étonner vraiment de ce que nous écrivons l'un sur *l'autre ; non, ce qui m'a réveillé*, ce sont les réactions d'une lectrice qui n'a pas apprécié la dernière phrase de la chronique en question : *« Au fait, par ma mère, je suis de Bordeaux. »* Ma correspondante s'exclame : *« Quelle belle chute, dans tous les sens du mot ! Le Bernard Frank que j'apprécie ne devrait pas s'abaisser jusqu'à montrer ses origines à l'usage d'un cuistre. Pour moi, il me suffit que déjà en 1940 les nôtres aient dû produire les actes de naissance de leurs ancêtres. J'ai donc décidé que je ne déballerais plus mes papiers de famille devant des étrangers, et tant pis pour eux car j'ai un bel « arbre » qui remonte aux années 1600 en Lorraine »*, etc.

Je ne ferai pas rougir ma pudique lectrice en exposant son nom à la devanture de la *vitrine du Monde, nous sommes dans une* ruelle un peu trop passante, mais je la remercie de m'avoir contraint par son agressivité sympathique à bavarder sur des points de détail à propos de cette question juive tellement traversée et retraversée qu'elle avait fini par décourager bonnes et mauvaises *volontés : c'est qu'il y avait plus urgent* qu'elle ! De par ce monde, on avait d'autres chats à fouetter, et que ce fût l'antisémite, le philosémite ou l'intéressé lui-même, on s'était mis d'accord sur un point : le juif français était un *coq* en pâte presque trop nourri qui ne méritait plus qu'une attention distraite – une *de ces maladies jadis mortelles mais contre* lesquelles on était vacciné depuis longtemps et que l'on n'étudiait plus que pour mémoire et par curiosité dans les facultés de médecine du monde occidental, comme s'il s'agissait de la variole ou de la peste !

2 *Curieux masochisme*

Le drôle, c'est que ma correspondante soit tombée si juste. La phrase qui l'a agacée a été *ajoutée à la main au dernier moment*. Après que mon texte eut été dactylographié au *Monde* et que je l'eus plus ou moins corrigé ! Et cette phrase en apparence innocente, de bonne guerre, j'ai manqué la barrer comme si elle me semblait une faiblesse, une vantardise. Elle était pourtant bien à sa place ! Au *moment où Sollers s'abritait lourdement der*rière ses origines et ses Joyaux, rappeler d'une façon distraite que du côté maternel ma famille était de Bordeaux me semblait, avec le nom rude que je porte et qui fait plus songer à nos provinces de l'Est, au Rhin qu'à la Garonne, un trait amusant.

Mais c'est notre gêne mutuelle, je l'ai dit, qui m'intéresse aujourd'hui. Pourquoi devrais-je cacher mes origines et vous les vôtres ? Nous sommes français, Madame, il faut non s'en targuer à tout bout de champ, mais en prendre son parti ! Si nous n'étions pas français, qui le serait ? Nous ne pouvons pas laisser des millions de malheureux qui n'ont pas sous la main autant de générations de Français que nous dans les bas-fonds de l'attente, sous prétexte de délicatesse d'âme et qu'en 1940 par exemple et à d'autres moments un peu flottants de notre histoire on ne s'est pas conduit envers nous avec les égards dus à notre rang !

A force de bouder ce pays en lui rappelant sans cesse qu'il ne s'est pas comporté toujours en gentleman, on finira par l'abandonner à ceux qui se considèrent d'autant plus français qu'ils sont moins nombreux à l'être, pour qui l'*exclusion* est la pierre de touche du patriotisme et qui voudraient nous mijoter une France qui pue la vieille chaussette. Je crains et je crois, Madame, et dans votre lettre je l'ai lu à ma façon, que, comme de trop nombreuses personnes, comme moi, par un curieux masochisme, vous en êtes arrivée à penser que les partisans du Front national, ou des gens comme ça qui voudraient leur ressembler sans être compromis par l'appellation, n'étaient peut-être pas la crème de la nation, mais sans le dire, sans vous l'avouer, vous leur avez accordé, en désespoir de cause, un droit de cuissage sur le patriotisme. Qu'ils fussent des imbéciles ou des égarés, *c'était une affaire entendue, mais, pour ce qui* est d'être français, nous n'arrivions pas à leur hauteur !

C'est par ce genre de raisonnements aberrants – plus on est mesquin, plus on a de la terre de France à la semelle de ses souliers ! – que l'on en est arrivé à admettre que l'expulsion c'était la santé, qu'il fallait nous doter d'un code restrictif de la nationalité. Il y a dans ces politiques frileuses et répressives un doute sur la France. C'est parce qu'ils ne savent plus ce que c'est, la France, dont ils ont toujours le nom à la bouche comme un vieux mégot qui pend, que nos hommes politiques, à des degrés divers, se soucient tant des immigrés. Expulser, menacer, c'est plus facile qu'inventer. Et nous sommes complices parce que par pudeur, lâcheté ou indifférence, nous croyons vraiment que la France, c'est les autres. Qu'il faut des garagistes pour s'en occuper, des types qui ne craignent pas le cambouis, que MM. Pasqua, Pandraud, Chalandon, Monory – mais oui, mélangeons-les, ne faisons pas le détail – sont un mal nécessaire pour les gros travaux, qu'ils ont la manière !

3 *Marcelle et Stefan*

Un livre qui vous donne bien le sentiment de ce que c'est de ne plus avoir de patrie, quand le sol se dérobe, un livre déprimant au possible, c'est *Journaux* (1912-1940) de Stefan Zweig (chez Belfond, 120 F ; v.o. : *Tagebücher*, traduit de l'allemand par Jacques Legrand). Je savais certes que notre subtil psychologue du cœur humain, notre biographe émérite, l'André Maurois de l'Autriche-Hongrie, s'était suicidé avec sa seconde femme à Petropolis, au Brésil, en 1942, mais je n'imaginais pas ce qu'avait pu avoir de pathétique et même d'antipathique l'existence de cet auteur comblé, célèbre dans le monde entier. Et si vous voulez faire une cure de cafard exemplaire, vous purger de vos idées noires, lisez ce livre.

Evidemment, il y a le tempérament et les circonstances. Ce n'est pas une partie de plaisir que d'être un juif autrichien né à Vienne *neuf ans avant Hitler. D'avoir eu trente ans* au moment de la Grande Guerre. Quarante pendant l'effondrement et la guerre civile. Près de soixante en 40. Il y a de quoi pleurnicher, et Zweig ne s'en prive pas. Mais comme le monde se rétrécit, comme l'aliénation est proche pour l'écrivain qui voit sa langue natale devenir la langue ennemie. *Il* y a des pieges quand même : les séjours à Paris des mois de mars 1912 et mars 1914. Mais déjà Paris n'est plus ce qu'il était. L'hôtel Voltaire, par exemple, est malheureusement *« impossible, désuet, cher et fort bruyant. La maison tremble jusqu'aux combles quand passe un omnibus. D'ailleurs Paris est devenu effrayant à cause de cette circulation épouvantable, les rues empestent l'essence, traverser est devenu une aventure. »* Depuis Boileau, Paris n'a jamais cessé d'être encombré pour un écrivain. Enfin Zweig trouve son bonheur dans un petit hôtel, Le Beaujolais, qui a l'immense avantage de donner sur les jardins du Palais-Royal et où *personne* ne se soucie de vous, chose que Zweig apprécie fort. Il bavarde de longues heures avec tous ceux qu'il aime, Verhaeren, Romain Rolland et Rilke.

Et puis il fait la connaissance de *Marcelle*, le soir sur les boulevards, qu'il amène à La Cigale et qui va devenir une compagne très chère le temps d'un séjour. On sait peut-être que Zweig était un chaud lapin : *« Elle est insatiable, et je remporte de pleins triomphes de véritable extase. »* Les journaux de guerre (14-18) où ce « pacifiste » oublie ses convictions à l'annonce des victoires allemandes sont des documents *précieux*. Finalement, avec l'existence d'un grand déprimé, quand l'affaire est finie, on peut découper de bons morceaux !

(1) Joyaux est le patronyme de Sollers.

Communication

La plus longue grève de son histoire

L'AFP en état d'urgence

Réuni le 15 décembre, le conseil d'administration de l'Agence France-Presse (AFP) a renouvelé son soutien au plan de restructuration du président-directeur général de l'agence, M. Henri Pigeat.

Après avoir lancé *« un appel solennel à la sérénité et à la compréhension »*, le conseil a demandé au personnel de *« reprendre le travail avant qu'une situation irréversible se crée »*. La poursuite de la grève, a-t-il indiqué, le mènerait à saisir la commission financière de l'Agence.

Les syndicats nationaux de journalistes ont appelé, ce même jour, à une manifestation devant le siège de l'Agence, qui a réuni environ trois cents journalistes de diverses entreprises de presse. L'intersyndicale de l'Agence a décidé de reconduire la grève pour quarante-huit heures à partir du mardi 16 décembre.

La société des journalistes de l'AFP a, pour sa part, été reçue par Mme Gendreau-Massaloux, porte-parole de l'Elysée, et par un conseiller du ministre de la culture et de la communication, *M. François Léotard*.

Réunie le 16 décembre, la commission financière de l'AFP pourrait demander la nomination d'un administrateur provisoire à l'Agence.

Et si l'Agence France-Presse (AFP) perdait sa vocation d'agence mondiale d'information ? Iconoclaste, cette question hante pourtant de nombreux esprits, tant au sein de sa rédaction que dans la presse ou dans la classe politique. La crise qui sévit depuis de nombreuses semaines et qui a débouché sur une grève de cinq jours — la plus longue de son histoire — met aujourd'hui en cause le rôle et peut-être même l'existence de l'Agence.

L'AFP est la troisième agence de presse mondiale, après l'américaine Associated Press (AP) et la britannique Reuter, mais avant une autre agence d'outre-atlantique, United Press International (UPI). Elle est surtout la seule agence de langue française à vocation internationale, mais ne jouit pourtant pas, dans le public français, d'une considération à la mesure de son importance. Rien de comparable avec sa consœur Reuter qui constitue, pour les citoyens britanniques, l'un des piliers du Royaume-Uni au même titre que la livre sterling ou la BBC. L'AFP *représente cependant* une des dernières organisations françaises présentes dans le monde. Ses quatre-vingt-huit bureaux à l'étranger recueillent vingt-quatre heures sur vingt-quatre des informations qui sont ensuite diffusées par téléscripteurs, directement ou indirectement, à quelque dix mille journaux, radios ou télévisions. Ils représentent, en outre, pour les envoyés spéciaux des médias français ou francophones, de véritables carrefours de rendez-vous, de documentation ou d'explication sur un pays, un événement spécifique ou un conflit.

Enfin, les dépêches envoyées par les *bureaux de l'AFP dispersés* aux quatre coins de la planète ou par ceux qui sont implantés sur le territoire national permettent aux médias qui ne peuvent entretenir financièrement leur propre réseau de correspondants de maintenir leurs rubriques nationale ou internationale. En bénéficiant d'informations dont le traitement est différent de celui des agences anglo-saxonnes et qui sont appréciées selon cette aune.

C'est cette vocation internationale que les difficultés financières de l'Agence remettent en question. Pour le conseil d'administration et pour son président-directeur général, *la seule solution réside dans le* plan de restructuration adopté en juillet. Celui-ci prévoit trois cents suppressions d'emplois d'ici à 1989 et la décentralisation à Bonn, à Washington, à Hongkong et à Nicosie de certains desks (services) actuellement installés à Paris. En revanche, pour la majeure partie de la rédaction, ce plan équivaut à un démantèlement de l'agence et à un affaiblissement de ses forces vives qui, à terme, mettront en cause son rayonnement international.

Le désaccord est radical, et chaque jour de grève compromet un peu plus les chances d'un sauvetage. Le gouvernement est visiblement embarrassé : peut-on régler à chaud une crise profonde qui tient autant au contexte difficile du marché de *l'information qu'au statut ambigu* de l'AFP ?

Le marché tout d'abord. Il ne facilite pas l'expansion. Les agences AP *et, dans une moindre mesure* UPI, longtemps victime de difficultés financières, peuvent équilibrer leur budget grâce à un marché intérieur riche de mille sept cent cinquante journaux et de trois mille neuf cent quarante stations de radios et de télévisions qui sont autant de clients potentiels. Il en va de même pour Reuter. Toutes trois peuvent réaliser leur expansion internationale en rendant leur abonnement accessible, y compris à des médias modestes. L'AFP ne bénéficie pas de ces conditions. Le marché des médias français est étroit et, du fait des concentrations qui font perdre un abonné à chaque fois qu'un regroupement s'opère, il devient de plus en plus exigu. Ainsi en 1985, plus de 80 % du chiffre d'affaires de l'américaine AP proviennent d'abonnements souscrits par des médias, alors que ceux-ci ne représentent que 22 % des recettes de l'AFP (14 % pour la presse écrite, 8 % pour la radio-télévision).

L'essentiel des recettes de l'Agence (55,7 %) est en fait réalisé par les abonnements signés par quelque trois cent quarante services de l'Etat (ministères, ambassades, administrations). Important, ce pourcentage baisse cependant de 1 % à 2 % l'an depuis 1983. Cela témoigne de la volonté de l'Agence de conquérir son indépendance vis-à-vis de l'Etat — *gage de sa crédibilité*, — mais aussi de gagner de nouveaux clients à l'étranger (notamment grâce au service photo qui compte parmi ses abonnés le *New York Times* et le *Washington Post*). Toutefois, en l'absence d'une véritable politique de commercialisation, ce sont souvent les journalistes en poste à l'étranger qui doivent démarcher les nouveaux produits ou négocier les contrats *d'abonnement*. Et l'Agence doit compter avec la concurrence : ainsi Reuter réalise 20 % de son chiffre d'affaires étranger aux Etats-Unis alors que l'AFP atteint pour sa part 6,2 %.

Tarifs insuffisants

En France aussi l'agence doit faire face à la concurrence de AP et Reuter qui ont toutes deux créé des « fils » français. Elle doit tenir compte, en outre, de l'Agence centrale de presse (ACP) dont les services ont fréquemment la faveur de la presse quotidienne régionale.

Handicapée par l'étroitesse du marché français, en butte à la rivalité des autres agences mondiales sur les continents étrangers, l'Agence ne peut guère compter, par ailleurs, sur un relèvement substantiel de ses tarifs d'abonnement qui lui permettrait de faire face à ses difficultés financières. Ils dépendent, en effet, *pour partie, de son conseil* d'administration où les patrons de presse sont majoritaires (huit membres sur quinze). A la fois gestionnaires et clients de l'Agence, ils sont tentés de lui appliquer les tarifs les plus faibles. Et ceux-ci ne correspondent guère à la qualité et au flux des dépêches fournies.

Le problème n'est pas nouveau : il y a trente-deux ans, alors que l'AFP bénéficiait encore d'un statut provisoire, la commission de vérification des comptes estimait *que « le déficit de l'AFP ne pourra être supprimé ou réduit que par un relèvement des redevances* (...). *Les tarifs en vigueur sont très insuffisants puisqu'ils n'atteignent pas 10 centimes par exemplaire pour un quotidien »* (1). Aujourd'hui, les syndicats de journalistes évaluent le coût de l'abonnement à l'AFP pour un quotidien de diffusion moyenne entre 1 et 2 centimes par exemplaire vendu. Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a même incité, le 12 décembre, les patrons de presse *« à une opération vérité qui consisterait à comparer le prix d'abonnement aux services rendus »*.

Mais l'environnement concurrentiel et les difficultés financières n'expliquent pas tout. L'AFP est aussi la proie d'un malaise interne. Celui-ci est actuellement masqué par la contestation du plan de restructuration du président-directeur général de l'agence, M. Henri Pigeat, et par la critique radicale et presque unanime de son mode de direction. Les conditions de travail, différences au siège parisien, en province ou à l'étranger, engendrent des frustrations et des problèmes de communication qui résultent selon certains d'*« une mauvaise gestion des journalistes et particulièrement des jeunes »*. A quoi s'ajoute, de la part du personnel rédactionnel et technique, un certain corporatisme. *Tout cela aboutit aujourd'hui* à des blocages : à un refus de la mobilité, à la difficulté de passer d'un poste à l'autre — du desk central à Paris vers la province ou l'étranger, et vice-versa.

L'enchevêtrement des problèmes dans lesquels se débat actuellement l'AFP *nécessite une* mise à plat globale, une réforme de son statut et de son financement. Mais la rupture des négociations entre la direction et la rédaction retarde d'autant cet examen de fond. Les pouvoirs publics, quant à eux, semblent se contenter de tirades floues sur la vocation mondiale de l'Agence. L'AFP est pourtant en état d'urgence.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) *Le Monde*, du 24 septembre 1954.

A France-Inter

M. Jérôme Bellay devient directeur de la rédaction

Après avoir nommé *M. Michel* Meyer directeur de l'information de Radio-France (c'est-à-dire de l'ensemble des stations nationales et *décentralisées du service* public), M. Roland Faure, nouveau PDG de la société, a désigné, lundi 15 décembre, M. Jérôme Bellay à la direction de la rédaction de France-Inter.

M. Jérôme Bellay n'est pas un inconnu à Radio-France, puisqu'il *était entré* dans la société en 1979, comme rédacteur en chef de l'actualité de France-Inter aux côtés — déjà — de M. Faure. Lorsque ce dernier a volontairement démissionné de son poste de directeur de l'information en juin 1981, M. Bellay avait été amené à le remplacer à titre intérimaire, avant d'être confirmé dans ses nouvelles fonctions en août suivant, par Mme Michèle Cotta.

En décembre de la même année pourtant, il demandait à être déchargé de ses fonctions à la suite d'un conflit de compétence avec M. Jean-Pierre Farkas, alors directeur de France-Inter et responsable de la coordination entre l'information et les programmes. En mars 1984, il était licencié après être resté plus de deux ans sans affectation. Il avait rejoint depuis Radio-Service Tour Eiffel, la radio locale privée de la mairie de Paris.

Après la nomination d'un nouveau directeur de l'information

M. Alain Manevy quitte FR3

Après la nomination de M. Christian Bernadac au poste de directeur de l'information de FR 3, M. Alain Manevy, qui occupa cette fonction pendant trois ans, a décidé de quitter son poste.

« On ne me permettait pas d'exercer mon métier de journaliste et on m'a demandé d'abandonner mes fonctions, explique-t-il. *J'ai donc décidé après une bataile de huit jours pour sortir avec dignité de cette maison, de la quitter. Je ne suis pas amer, mais combattif. En trois ans, j'ai eu la chance de participer au lancement de « Taxi », un magazine complètement nouveau, ainsi qu'au lancement du Journal de 19 heures à 20 heures sur FR 3. J'ai aidé aussi à asseoir la crédibilité des journaux télévisés des vingt-cinq bureaux d'information de FR3 et préparé les journaux télévisés qui seront diffusés à midi dès le 5 janvier prochain. »*



مكانه من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

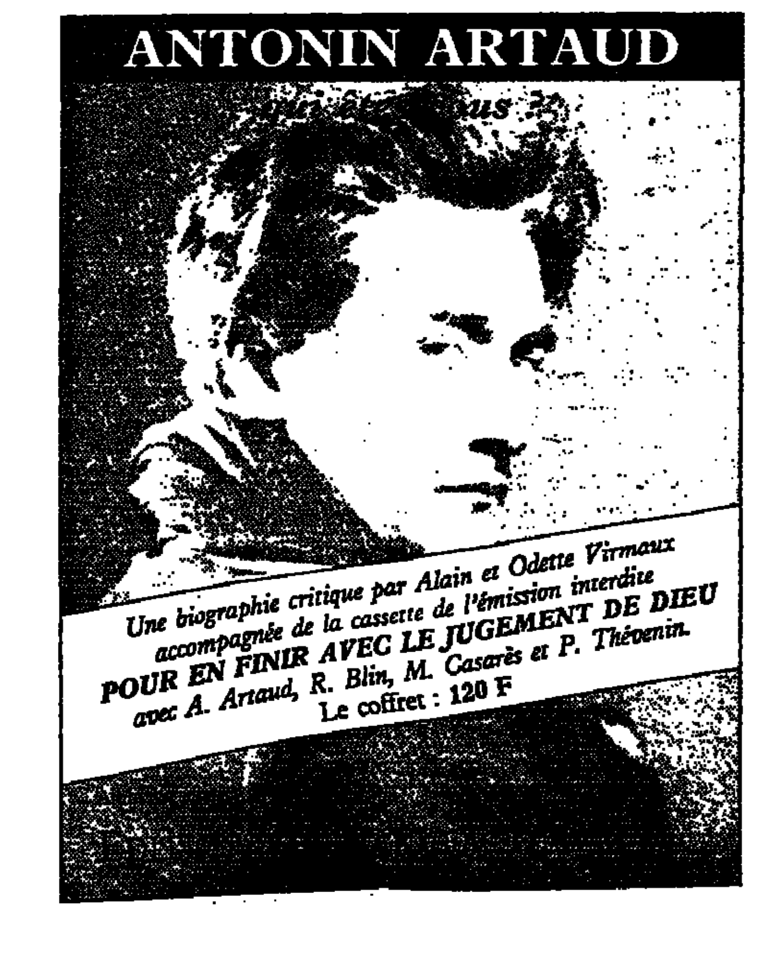
INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30.
KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Bataclan (43-00-30-12), 20 h 30.
DU SANG SUR LE COU DU CHAT, Eden (43-56-64-37), 21 h.
NAITRE OU NAITRE PAS, Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h.
SOLEIL, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30.
L'ANNONCE FAITE A MARIE, Versailles, Montansier (49-50-71-18), 18 h 30.
LA CHASSE AUX CORBEAUX, Aulnay-sous-Bois, Espace Prévert (48-68-00-22), 21 h.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30, 1er épisode : Ariane ou l'Age d'or.
ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
ATALANTE (46-06-11-90), 18 h 30 : la Dernière nuit de Marsay.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27) Salle L.-Jouvet, 19 h : Madame de Sade.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h : le Tunnel ; 21 h 30 : La Mouette.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CAFE DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre 20 h 30 : « Mage » Perrotin.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 15 h 30 et 21 h : Poil de Carotte.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platéro et moi ; 20 h 30 : Home ; 22 h : Naître ou ne pas naître.
DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles ; 22 h : l'Odieux visuel.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune Couple ; 22 h 15 : Confidence.
ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : L'amour en pièces.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31), 20 h 45 : Tant d'amour.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.
GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : La vie est un grand toboggan ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : la Maison des hommes ; 20 h : Nora.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle, 21 h : Bonsoir maman.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule ; Rencontres, 14 h 30 : Au bal de l'opérette.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), 21 h : Etats d'amour.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : le Conte d'hiver.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; II : 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Piano'acteur.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babes cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : l'Enfant enfoui.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : les Salons ; Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui, pour un non.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les concerts

Maison de Radio-France, 18 h 30 : Ensemble électro-acoustique TM+ (Drouet, Naon) ; 20 h 30 : Musique ensembles (Honegger, Sauguet, Philippot...) ; 22 h 30 : V. Mikulka (Villa-Lobos, Brouwer, Tansman...).
Eglise des Billettes, 20 h 45 : J.-G. Ferlan, M.-P. Soma (Beethoven, Liszt).
Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov.
Salle Cortot, 12 h 30 : E. et G. Mingam (Paganini, Debussy, Brahms...).
Cité internationale des arts, 21 h : T. Wang, Y.-Y. Li, A. Hillborg (Brahms, Guang Non Shi, Hillborg...).
Eglise St-Roch, 20 h 30 : Chœur d'art sacré de Tours, Orchestre de chambre français, dir. D. Rouits (Haëndel).
Eglise St-Germain-des-Prés, 21 h : Chorale franco-allemande ; chef de chœur : B. Lallement (Bruckner, Dvorak).
Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. J. Havard de La Montagne (Telemann, Pitoye, Le Solitaire...).
Salle Cortot, 20 h 30 : Les violoncelles de Beauvais (Dubois, Kelly, Haydn...).
Auditorium des Halles, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Haydn, Mozart).
Institut des jeunes aveugles, 20 h 30 : Quatuor Bernede (Stacatto, Haubenzak).



Mardi 16 décembre

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45 : G. Bedos.
CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : J.-P. Labays.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 21 h : J.-P. Reginal.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : Confidence.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Perret.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou.
TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Font et Val.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : le Lotus.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline, à partir du 5.

Festival Jazz Valley 1986

CERGY, Maison des Touleuses (30-30-35-48), le 5, à 21 h : Trio Barret, Romand, Texier.
DOMONT, Salle des fêtes (39-91-04-90), le 7, à 15 h : Trio Becker + Quartet Laronde.
L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-Adam (34-69-21-38), le 6, à 21 h : Quartet B. Willen, Ph. Petit.

Festival de l'Ile-de-France

(34-12-40-50)

PLAISIR, Église Saint-Pierre, le 5, à 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Janacek, Suk, Smetana...).
TORCY, église, le 5, à 21 h,
FONTENAY-AUX-ROSES, Th. des Sources, le 6, à 20 h 30,
AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert, le 7, à 16 h : la Grande Écurie et la Chambre du Roy (Mozart, Zelenka).
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, salle J. Brel, le 5, à 21 h,
PERSAN, salle P. Brossolette, le 6, à 21 h,
PARIS, musée Carnavalet, le 7, à 15 h 30 : la Camerata de Versailles (Smetana, Dvorak, Mahler...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gaumont : 16 h, Le Défroqué, de L. Joannon ; 19 h, les Révoltés de Lomanach, de R. Pottier ; Vingt ans du studio Action : 21 h, le Franc-Tireur, de J.-M. Causse et R. Taverne.

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 1er (46-33-10-82).
L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
LES BALISEURS DU DÉSERT (tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC, Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
CAPTIVE (Fr.-Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quitette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong. v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
HÉROS BOYS (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLOTTE FOR EVER (*) film français de Serge Gainsbourg : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Quintette, 5e (44-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-19-96).
LE CHEVALIER A LA ROSE (inédit de 1961), film allemand de Paul Czinner (v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
FAUBOURG SAINT-MARTIN, film français de Jean-Claude Guiguet : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
HOWARD, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de George A. Romero, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Hermitage, 8e (45-63-16-16). (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
KAMIKAZE, film français de Didier Grousset : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ?, film américain de Walt Disney, (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Musée Picasso », 11 heures, 5, rue de Thorigny, près de la caisse, et « Crèches et traditions de Noël », 15 heures, Musée des art et traditions populaires, 5, avenue du Mahatma Gandhi, (Approche de l'art).

« Le triomphe des mairies », 14 h 30, hall Petit-Palais (M. Hager).

« Le Marais (sud), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Exposition Franco-Russie au siècle des Lumières », 14 h 30, Grand-Palais, hall (V. Turpin).

« Les meubles de l'aristocratie sous Louis XVI », 14 h 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Arcus).

« L'exposition Boucher », 17 h 30, devant le Grand-Palais (Ch. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les métiers disparus », 15 heures, 23, rue Sévigné.

« Le musée Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges.

« Sur les pas de M. Vincent », 15 heures, 68, boulevard de Strasbourg et « L'art de l'Afrique occidentale et centrale », 15 heures, 293, avenue Daumesnil (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 19 heures : « Les métiers en Egypte pharaonique ».

6, rue René-Villermé, 20 heures : « Economie occitane ? ».

217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Y a-t-il une idéologie des droits de l'homme ? ».

1, rue Descartes, amphithéâtre Poincaré, 18 h 30 : « La communauté des mortels ».

Palais de la découverte, 17 h 30 : « Biologie moléculaire et médecine ».

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 16 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Le rire de Caïn.
21.35 Médecine à la Une.
Spécial SIDA.
23.05 Documentaire : Les grandes expositions.
François Boucher (1703-1770).
23.35 Journal.
23.50 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Variétés : Donne-moi la main.
Soirée organisée par la Fondation Jean-Luc Lahaye et la Fondation de France au bénéfice de l'enfance déshéritée et présentée par Christophe Dechavanne.
▶ Avec Jean-Luc Lahaye, Miou-Miou, Julien Lepers, Mireille Mathieu, Charlotte Rampling, Etienne Daho, Stéphanie, Daniel Auteuil, Johnny Hallyday, Jean-Michel Jarre, Pierre Perret, Renaud, Serge Gainsbourg, Isabelle Adjani...
0.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : les Tribulations d'un Chinois en Chine ■■
Film de Philippe de Broca (1965). Avec Jean-Paul Belmondo, Ursula Andress, Jean Rochefort, Paul Préboist, Maria Pacôme.
Un jeune milliardaire qui a perdu le goût de vivre négocie sa mort avec un vieil ami chinois. Mais il tombe amoureux d'une strip-teaseuse et veut échapper aux tueurs lancés à ses trousses.
22.25 Journal.
22.50 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. **20.35** Cinéma : Fureur apache ■ film de Robert Aldrich (1972). **22.10** Flash d'informations. **22.20** Cinéma : Sans toit ni loi ■ film d'Agnès Varda (1985). **0.00** Cinéma : Dédée d'Anvers ■■ film français d'Yves Allégret (1948). **1.35** Documentaire : Le royaume des glaces. Portrait de l'Arctique : le Grand Nord. **2.25** Magazine : Hollywood Stars.

LA « 5 »

20.30 Série : Mike Hammer. **21.25** Série : Supercopter. **22.15** Série : Lou Grant. **23.10** Rugby (en différé de Brive) : Ponsonby (Nouvelle-Zélande)-Constantza (Roumanie). **0.40** Série : Mike Hammer. **1.35** Série : Supercopter.

TV 6

20.10 Cinéma : Arabesque ■ film américain de Stanley Donen (1966), avec Gregory Peck, Sophia Loren, Alan Badel. *Pour avoir accepté de déchiffrer un message écrit en hiéroglyphes, un professeur de langues anciennes de l'université d'Oxford est mêlé à une affaire d'espionnage.* **22.00** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps.
21.30 Musique : Diagonales. Actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : Hommage à Blaise Cendrars. Pâques à New-York, d'Honegger ; Musique pour Cendrars, de Sauguet ; Quintette pour piano et cordes, de Philippot ; Bleus, de Decoust ; La création du monde, pour quatuor à cordes et piano, de Milhaud, par le trio de l'Ensemble intercontemporain.
22.30 Récital (en direct du grand auditorium). Vladimir Mikulka, guitare. Préludes nº 1 en mi mineur, nº 5 en ré mineur, étude nº 11, de Villa-Lobos ; Eloge de la danse, de Brouwer ; Barcarolle et Danza Pomposa, de Tansman, Partita, de Logy ; Variations sur un thème de Haendel, de Giuliani : Trois mazurkas, de Tarrega ; Nevicata, de Terzi, ; Cancion y danza, de Ruiz-Pipo ; Leyenda, d'Albeniz.
24.00 Les soirées de France-Musique. Poissons d'or.

Mercredi 17 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Vitamine.
Invités : Etienne Daho, David et Sonia. Doda Dodo et ses amis ; Mme Pepperpot ; Les chansons de tête à clip ; Jem ; Danse ; Sport ; Séquence gadget ; Les Snorkys ; Les Gobots ; Vitavarius.
16.25 Feuilleton : Maria Chapdelaine.
17.20 Feuilleton : La pêche miraculeuse.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Arsène Lupin.
D'après Maurice Leblanc. Les Sept anneaux de Cagliostro. Avec Georges Descrières, Yvon Bouchard, Christine Buchegger, Otto Ambros.
Un congrès sur le trésor de Cagliostro auquel assiste Arsène Lupin, mais sous un déguisement bien sûr...
21.40 Multifoot.
Avec des extraits des matches de la 22e journée du championnat de France de 1re division.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier plan.
Actualité cinématographique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.50 Documentaire : Chaplin inconnu.
3e partie : Trésors cachés.
14.45 Récré A 2
Cobra, Clémentine, Flip Bosc, Cosmocats.
17.40 Terre des bêtes.
Emission d'Allain Bougrain-Dubourg.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : La patrie en danger ou l'enfance de François Arago.
De Michel Carrier.
▶ Avec Pierre Santini, Sylvain Joubert, Paul Barge, Guillaume Lucas.
Ce téléfilm est le troisième d'une série de Stellio Lorenzi intitulée L'histoire en marche.
22.10 Magazine : Sexy Folies.
De Pascale Breugnot et Bernard Bouthier. Au sommaire : La première fois ; Le slow ; Rétro follies ; Les vamps de tous les pays ; Interview hard : Mylène Farmer ; Les dessous des années 60.
23.15 Histoires courtes.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage.
14.20 Jazz off.
Maxime Saury.
14.30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Série : Zorro.
17.30 Inspecteur Gadget.
17.55 Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Le 19-20 de l'information (suite).
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux, à Cognac.
20.35 Jeu : L'Esprit de famille.
21.55 Magazine : Thalassa.
22.40 Journal.
23.10 Magazine : Montagne.
23.40 Prélude à la nuit.
Ouverture d'Egmont, op. 84, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio-diffusion bavaroise.

CANAL PLUS

14.00 Cabou Cadin. **14.25** Téléfilm : La diligence de Tombstone. **15.55** Téléfilm : Qui aimera mes enfants ? **18.00** Flash d'informations. **18.05** Dessins animés. **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires. **18.45** Top 50. **19.15** Zénith. **19.55** Flash d'informations. **20.05** Starquizz. **20.30** Les triplés. **21.00** Cinéma : Tu fais pas le poids, shérif ■ film américain de Hal Needham (1980), avec Burt Reynolds, Jackie Gleason, Jerry Reed, Don De Luise, Sally Field. **22.35** Flash d'informations. **22.45** Cinéma : Lune de miel □ film français de Patrick Jamain (1985), avec Nathalie Baye, John Shea, Richard Berry, Maria Lukovsky, Peter Donat. **0.20** Cinéma : Massacre à la tronçonneuse ■ film américain de Tobe Hopper (1974), avec Marylin Burns, Allen Danziger, Paul A. Partain, William Vail, Teri Mac Nim, Edwin Neal. **1.50** Série : Rawhide.

LA « 5 »

13.15 Série : Riptide. **14.10** Mike Hammer. **15.10** Série : Supercopter. **16.00** Série : Chips. **17.05** Série : Shérif, fais-moi peur. **18.05** Série : K 2000. **19.10** Série : Happy Days. **19.35** Série : Star Trek. **20.30** Feuilleton : Dynastie 2. **21.25** Série : L'inspecteur Derrick. **22.40** Série : Lou Grant. **23.40** Rugby (en différé d'Agen) : SU Agen (France)-Barbarians Fidji (îles Fidji). **1.00** Série : L'inspecteur Derrick. **2.10** Série : Star Trek.

TV 6

14.00 6 Tonic. **17.00** Système 6. **18.30** NRJ 6. **19.20** Feuilleton : Le temps des copains. **19.35** Série : Max la menace. **20.10** Sixties. **23.45** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Poésie finlandaise et scandinave.
21.30 Musique. Retour aux Corbières : Tuchan.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Les magazines de charme.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné en août dans le cadre du Festival de Bayreuth) : Le crépuscule des dieux, opéra, troisième journée de la tétralogie de Wagner, par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Peter Schneider.
0.30 Les soirées de France-Musique. Jazz Club (enregistré au New Morning le 6 décembre 1986). Martial Solal, piano ; Lee Konitz, saxophone ; Niels-Henning Orsted-Pedersen, contrebasse ; Al Levitt, batterie.

● **Conférence pour les enfants de lépreux.** — La Fédération nationale des enseignants du yoga (FNEY) organise une conférence exceptionnelle de Dominique Lapierre au profit des enfants de lépreux de Calcutta, le mercredi 17 décembre, à 20 h 30, à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Dominique Lapierre parlera de *« l'Inde d'hier et d'aujourd'hui, du mahatma Gandhi à Mère Thérésa, des maharajahs à l'héroïque petit peuple de Calcutta ; quarante ans de bouleversantes rencontres indiennes ».*

★ 40 F. Inscriptions à la FNEY en téléphonant au (1) 42-78-03-05.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 décembre à 0 heure et le dimanche 21 décembre à 24 heures.

Évolution générale

Dans un flux d'ouest sud-ouest rapide, passage d'une perturbation pluvieuse sur le pays jeudi. Le courant s'orientera ensuite au nord-ouest, accompagné par des températures plus froides et donnant des averses. En fin de période, dimanche, une nouvelle perturbation gagnera l'ouest du pays.

Mercredi : le temps sera encore très instable sur une partie du pays. Des côtes de la Manche au nord et au nord-est les nuages seront fréquents et donneront de fortes ondées locales.

Quelques résidus pluvieux et neigeux persisteront également du Jura aux Alpes. Le temps restera humide en Corse.

Par contre au sud de la Loire et sur le Massif Central, le temps va s'améliorer avec de belles éclaircies probables et seulement des nuages passagers ne donnant que de rares ondées. La matinée sera localement brumeuse de l'Aquitaine au Centre.

Le mistral soufflera fort en Méditerranée chassant les nuages et dégageant le ciel. Dans l'après-midi une perturbation active apportera une sérieuse aggravation pluvieuse sur la Bretagne. Le mauvais temps gagnera en soirée dans l'intérieur du pays.

Les températures minimales seront en baisse souvent proche de zéro, il y aura des gelées du Massif Central au Centre-Est.

L'après-midi les températures maximales seront comprises entre 4 et 13 degrés du Nord-Est aux régions méridionales.

Jeudi 18 : le matin, temps couvert avec de la pluie sur la moitié nord du pays, cette vaste zone pluvieuse gagnera le sud-est de la France en cours de journée. A l'arrière, sur toutes les régions, le temps restera très nuageux, avec des précipitations discontinues. Le vent assez fort, sur la moitié nord du pays s'orientera à ouest nord-ouest.

Les températures minimales varieront entre 2 et 7 degrés, avec cependant des gelées possible dans le Centre-Est. Les températures maximales varieront entre 8 et 12 degrés.

Vendredi 19 : le matin, sur la moitié sud de la France, le temps sera très nuageux avec des précipitations discontinues. Des éclaircies apparaîtront sur le Nord. En cours de journée, des averses se produiront sur les régions du nord-ouest, nord et nord-est du pays. De belles éclaircies apparaîtront sur les régions du Sud.

Les vents de nord-ouest seront assez forts.

Les températures maximales seront en baisse de 1 à 2 degrés sur le nord de la France. Les températures minimales seront sans grand changement.

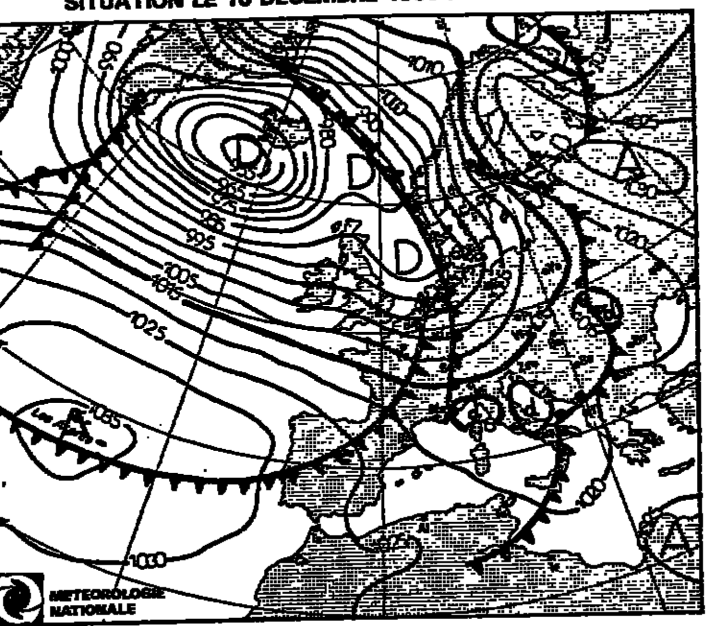
Samedi 20 et dimanche 21 : l'instabilité se généralisera à toute la France, samedi, donnant des averses de neige sur l'est du pays, s'atténuant en cours de journée par le Sud-Ouest.

Dimanche, le temps sera assez ensoleillé, avec cependant quelques averses le matin sur l'Est et le Sud-Est. En soirée le ciel se couvrira sur les régions des côtes atlantiques.

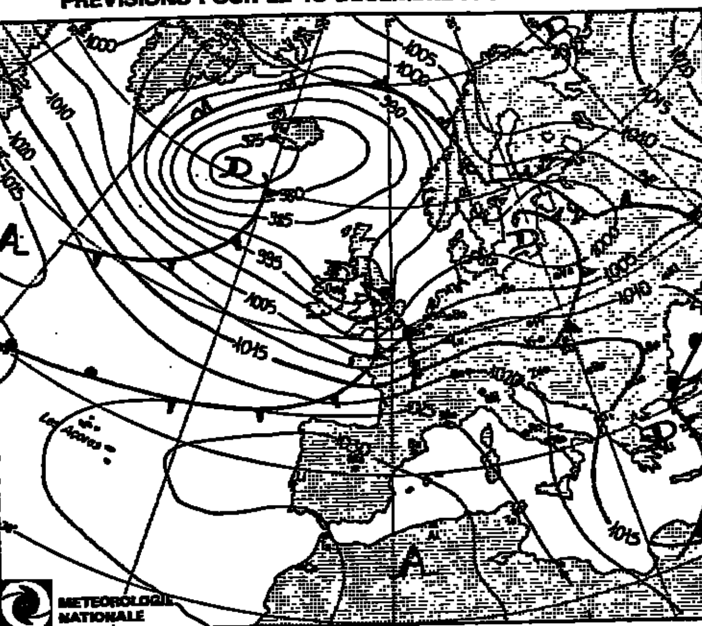
Les températures minimales seront en baisse de 3 à 4 degrés, avec des gelées dimanche sur la moitié est de la France.

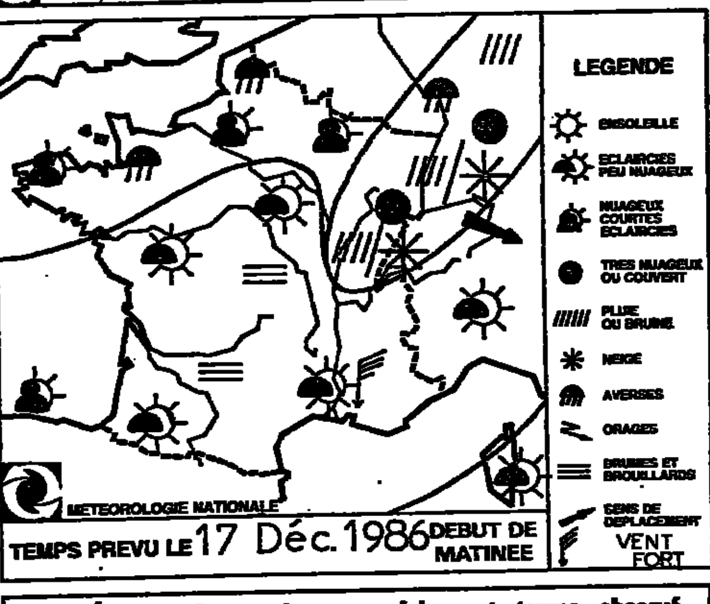
Les températures maximales seront en baisse de 2 à 3 degrés sur la moitié ouest du pays et de 4 à 5 degrés sur la moitié est.

SITUATION LE 16 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-12 à 6 h TU et le 16-12-1986 à 6 h TU — le 16-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	16	5	C
BIARRITZ	15	11	A
BORDEAUX	12	6	A
BOURGES	8	4	A
BREST	12	5	A
CAEN	11	4	A
CHERBOURG	10	4	A
CLERMONT-FERR.	9	5	D
DIJON	3	3	D
GRENOBLE St-M-H	8	0	P
LILLE	5	4	A
LIMOGES	5	3	D
LYON	6	2	A
MARSEILLE-MAR.	10	2	D
NANCY	4	4	A
NANTES	13	3	N
NICE	15	7	N
PARIS-MONTS.	9	5	C
PAU	14	8	P
PERPIGNAN	17	7	N
RENNES	13	4	D
ST-ÉTIENNE	9	3	D
STRASBOURG	5	4	A
TOURS	9	4	D
TOULOUSE	9	8	A
POINTE-A-P.	29	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	16	9	N
AMSTERDAM	3	3	A
ATHÈNES	18	12	N
BANGKOK	32	21	D
BARCELONE	11	5	D
BELGRADE	10	1	C
BERLIN	2	0	*
BRUXELLES	5	4	A
LE CAIRE	19	8	D
COPENHAGUE	5	2	*
DAKAR	24	20	D
DELHI	17	5	N
DJERBA	14	10	P
GENÈVE	6	2	A
HONGKONG	22	18	C
ISTANBUL	13	7	N
JÉRUSALEM	12	3	D
LISBONNE	18	12	D
LONDRES	10	2	D
LOS ANGELES	19	10	N
LUXEMBOURG	2	1	A
MADRID	8	8	B
MARRAKECH	23	12	D
MEXICO	25	7	B
MILAN	3	1	B
MONTRÉAL	1	−10	N
MOSCOU	−22	−27	D
NAIROBI	24	14	N
NEW-YORK	8	0	D
OSLO	−1	−2	*
PALMA-DE-MAL.	16	2	N
PÉKIN	5	−8	D
RIO-DE-JANEIRO	34	26	C
ROME	16	6	B
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	−2	−2	C
SYDNEY	26	19	C
TOKYO	10	5	D
TUNIS	16	6	D
VARSOVIE	2	−1	B
VENISE	7	3	C
VIENNE	8	−7	T

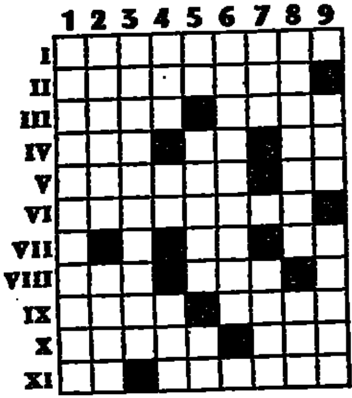
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4378



HORIZONTALEMENT

I. Bruit de caisse. — II. Surface d'un placard. — III. Plats. Un air dans le vent. — IV. Morceau d'accordéon. Lettre grecque. Dans le coup. — V. De véritables limaces. Note du chef. — VI. Héritage non soumis aux droits de succession. VII. — L'éclat de la jeunesse. Doubles croches. — VIII. Agent de liaison. Sujet très personnel. — IX. Gaz dans l'air. Travaille à l'œil. — X. Se tire d'une écorce pour se mettre sur une peau. Une gorge entre deux mamelons. — XI. Copulative. Elargi après avoir été tenu à l'étroit.

VERTICALEMENT

1. A suffisamment d'étoffe pour faire une doublure — 2. Griffe de son vivant, est griffé à sa mort. Un trou en médecine, une lacune en botanique. — 3. « Feu » d'herbes. — 4. Un teint de fleur. Sont communs au cheval et à la chèvre. Long cours. — 5. Sert à enchaîner. Tarif des réparations. Négation. — 6. Opération de brassage. — 7. Théâtre « d'ombres ». Petit soupçon. — 8. Peuvent donc jouer aux dames après avoir joué à la poupée. Ancien combattant germanique. — 9. Fabrique de cadres. Colonne de feu.

Solution du problème nº 4377

Horizontalement

I. Absalon. — II. Bougie (allusion aux anniversaires). Bu. — III. Suer. Iris. — IV. Treillis. — V. Es. Ca. Psi. — VI. Ne. Uni. En. — VII. Algèbre. — VIII. Is. Tana. — IX. Ouganda. — X. Notre. Dol. — XI. Née. Gêne.

Verticalement

1. Abstention. — 2. Bourse. On. — 3. Suée. Ote. — 4. Agriculture. — 5. Li. Langage. — 6. Œil. Iéna. — 7. Rip (dormit vingt ans). Bande. 8. Bisser. Don. — 9. Bus. Inégal.

GUY BROUTY.

Sports

VOILE : « New-Zealand », prochain adversaire de « French Kiss »

Le « bon Français » d'Auckland

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

Sur la jetée du nouveau port des challengers, un homme grelottait de froid sous l'effet de la brise de mer, le lundi 15 décembre en début de soirée. Après avoir copieusement arrosé à la bière la première place de *New-Zealand* à l'issue des trois premiers rounds Robin de la Coupe Louis-Vuitton, Laurent Esquier, un Toulonnais de trente-deux ans, manager du défi néo-zélandais, avait été jeté à la mer par quelques gaillards dignes de leurs compatriotes les All Blacks.

Ce plongeon forcé ne traduisait pas une quelconque défiance des Néo-Zélandais avant leurs affrontements contre *French-Kiss* en demi-finale à partir du 28 décembre, mais plutôt la reconnaissance du rôle éminent tenu jusqu'ici dans leurs rangs par ce jeune vétéran français de la Coupe de l'America. Dans ce défi de néophytes qui possède le plus jeune président avec Michael Fay (trente-six ans), le plus jeune skipper avec Chris Dixon (vingt-quatre ans) et le plus jeune équipage (vingt-cinq ans de moyenne), Laurent Esquier est un peu la bible des 12 mètres JI qui faisait défaut aux Néo-Zélandais.

Depuis sa première campagne avec le baron Bich en 1973 comme régleur de grand-voile, il n'a plus cessé de se passionner pour la Coupe de l'America et a même été recruté par Dennis Conner en 1983. Pour cette édition, il avait été engagé par Yves Pajot pour coordonner et surveiller la construction de *Challenger-France*. C'est au moment où ce dernier connaissait les pires difficultés de financement que Laurent Esquier a été contacté par Michael Fay.

Le président du défi néo-zélandais n'a rien d'un passionné de voile. « *La plupart du temps, je suis malade lorsque je monte sur un bateau* », dit-il. Depuis ce jour de 1975 où, renvoyé de la Security Bank, il a fondé trois jours plus tard sa propre banque avec son ami David Richwite, Michael Fay s'était surtout préoccupé de faire prospérer ses affaires. Deux éléments l'ont pourtant incité à délaisser provisoirement la direction de la Fay-Richwite Merchant Bank pour se consacrer à la Coupe de l'America : l'extraordinaire impact de la victoire australienne de 1983 dans cette partie du monde et le déclin économique de la Nouvelle-Zélande, dont le niveau de vie des habitants est passé, dit-il, « *du troisième au vingt-cinquième rang mondial au cours des trente dernières années* ».

Un million de dollars en une soirée

« *Ce qu'Alan Bond a fait tout seul, la Nouvelle-Zélande tout entière, avec ses trois millions d'habitants, peut le réussir* », estime-t-il. Michael Fay ne s'est donc pas contenté d'apporter la moitié du budget en échange du contrôle complet et de la gestion du défi. Il s'est efforcé de mobiliser ses compatriotes et de galvaniser les énergies autour de son projet. Les résultats ont dépassé ses espérances. Une soirée organisée à Auckland a rapporté 1 million de dollars. Le Club des supporters rassemble plus de cent mille membres à 15 dollars. *L'Hymne du défi*, vendu à un million d'exemplaires, est resté plusieurs mois en tête des hit-parades.

Ce souffle nouveau a semble-t-il influencé aussi les trois grands architectes néo-zélandais Ron Holland, Bruce Farr et Laurie Davidson, qui n'ont pas hésité à innover en concevant les premiers 12 mètres JI en matériaux composites. « *Un des gros avantages de ces matériaux composites, c'est que, dans le même temps où on construit une coque traditionnelle en aluminium, on peut en faire deux absolument similaires en plastique avec le même moule*, explique Laurent Esquier. *Or, entamer une campagne avec deux coques similaires, c'est partir avec un an d'avance.* » Les coques en plastique, plus raides, permettent non seulement de plus solliciter le gréement, mais aussi en facilitent les réglages.

Dès les championnats du monde en février dernier, à Fremantle, les Néo-Zélandais disposaient ainsi de deux bateaux jumeaux qui n'ont cessé de naviguer depuis pour l'entraînement sur le plan d'eau de la Coupe de l'America à raison de neuf heures et demie par jour et cinq jours par semaine. Les observations recueillies ont permis de concevoir le troisième bateau mis à l'eau en août, qui vient de réussir un parcours époustouflant en remportant trente-trois de ces trente-quatre régates, pour totaliser 198 points sur un maximum de 199 au classement des trois premiers rounds Robin de la Coupe Louis-Vuitton.

Pour Laurent Esquier, chargé d'élaborer les programmes d'entraînement et de cours, et de superviser le travail des différents ateliers de *New-Zealand*, tout n'a pas été aussi parfait que les observateurs extérieurs ont pu le penser. Chris Dixon a raté quelques départs et, avec son équipe, a fait quelques erreurs en tactique et dans le choix des voiles. Le domaine le plus perfectible chez *New-Zealand* serait d'ailleurs la voilerie, dont le programme a pris un peu de retard. C'est en essayant de nouvelles options dans ce domaine que le bateau a paru moins dominateur au cours des ultimes régates.

Avant sa demi-finale contre *French-Kiss*, *New-Zealand* va aussi être mis en chantier quatre jours pour modifier son ballast et essayer de mieux l'adapter à de nouvelles conditions de navigation, avec encore plus de brise thermique attendue pour la fin de l'année. Malgré leurs trois victoires en Round Robin, les Néo-Zélandais aborderont les Français avec « *beaucoup de respect* », sachant que leur bateau a toujours été très performant dans la brise. Laurent Esquier a d'ailleurs une certitude : il sera plus difficile de gagner la Coupe Louis-Vuitton entre challengers que la Coupe de l'America ensuite contre les Australiens.

GÉRARD ALBOUY.

LETTRES

La mort de Jean Plumyène

Un écrivain discret

L'écrivain Jean Plumyène est mort des suites d'un cancer le samedi 13 décembre dans un hôpital parisien. Il était âgé de cinquante-quatre ans. Son ami le politologue Alain Besançon lui rend hommage.

C'est un de nos meilleurs écrivains qui vient de disparaître. Jean Plumyène a mis à mourir la discrétion et le tact avec lesquels il avait vécu, mais ceux qui le visitèrent, dans la dernière année de sa vie, sortaient profondément édifiés par tant de courage, de lucidité, de bon goût, si l'on peut dire, dans l'art de mourir et l'enviaient.

Né à Amiens en 1932, dans un milieu assez difficile, il fut un élève exceptionnellement brillant. Mais il ne lui vint pas sérieusement à l'idée de faire une carrière universitaire parce que les lettres seules l'intéressaient. Les lettres pour elles-mêmes, et non la notoriété et la gloire qui les entourent quelquefois.

Son œuvre est plus abondante qu'il ne paraît. Elle comprend des essais. *Le Complexe de gauche* (Flammarion, 1967) et *Le complexe de droite* (Flammarion, 1968). (Tous deux en collaboration avec Raymond Lasierra) sont si drôles, si justes, si cruels qu'ils n'obtinrent aucun succès auprès des deux moitiés qui se partagent la France, et si profonds que la droite même ne comprit pas bien le portrait de la gauche — et réciproquement. Son *Histoire du nationalisme* (*Les nations romantiques*, Fayard 1979), témoigne d'un sens historique qui, pour ne devoir rien à l'école des Annales, n'en est pas moins pénétrant et repose sur une vaste culture.

Cependant Plumyène donnait probablement plus de prix, sinon de soin, à ses romans. *Céleste* (La Table ronde 1971) raconte une inénarrable visite à la célèbre servante de Marcel Proust. *Agnès* (La Table ronde 1972), plein d'une tendre ironie, est une des rares réussites littéraires engendrée par la crise de 1968. *Le Tombeau de Staline* (La Table ronde, 1972) est aussi un tombeau mélancolique du communisme en France.

Le dernier livre de Jean Plumyène est son chef-d'œuvre et un chef-d'œuvre. *Trajets parisiens* (Julliard, 1984) est une promenade à travers notre littérature moderne et notre capitale. C'es aussi un poème en prose qui donne aux vrais amateurs une perpétuelle délectation. Plumyène a un public fervent mais étroit. Il faut pour le goûter aimer la lecture avec gourmandise, avec jalousie. Son style inimitable ne se livre qu'à la relecture. Il est mort juste au moment où son talent venait de s'épanouir.

ALAIN BESANÇON.

★ *Une correspondance entre Jean Plumyène et Alain Besançon a été publiée en 1984 chez Julliard sous le titre Courrier Paris-Stanford.*

VENTES

Un roadster de rêve

Sept Ferrari, pas moins, cinq Rolls, deux Bentley, quatre Mercedes dont une 300 Papillon, 240 ch de 1955, superbes, ont été, entre autres, parmi les Pontiac, Buick, Cadillac et Packard (vendues 485 000 F), dispersés le lundi soir 15 décembre sous le marteau averti de Mᵉ Poulain, dans le grand auditorium du Palais des congrès à Paris.

Mais la foule était surtout venue pour la mise en vente d'une voiture exceptionnelle : une Bugatti, type 55 — capot et coffre jaunes, ailes noires, sièges de cuir marron. « *La plus jolie voiture de sport jamais produite dans le monde* », d'après Hugues Conway et Jacques Greilsamer, spécialistes s'il en est, avec ses huit cylindres en ligne (2 262 cm3) à compresseurs, ses roues en alliage. Le nouveau propriétaire a été longuement applaudi à l'issue des quatre minutes d'enchères. *Parti d'une mise à prix de 2 millions de francs, il l'emporta assez facilement avec 3 650 000 F sur un autre enchérisseur, tout aussi anonyme, mais qui ne montait que de 50 000 F à chaque fois. Cela méritait bien l'hommage de la salle.*

Présent sur la scène — quel félin ! — le roadster à deux places né dans les années 30, numéroté, fera encore, à n'en pas douter, les beaux après-midi de quelque concours d'élégance, mais on ne le verra plus dans le musée qui l'accueillait jusqu'ici en Normandie.

C. L.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 15 et mardi 16 décembre 1986 :

DES LOIS

● Nº 86-1271 du 15 décembre 1986 modifiant la loi du 17 décembre 1926 modifiée portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande.

● Nº 86-1272 du 15 décembre 1986 modifiant la loi nº 67-5 du 3 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer, modifiée par la loi nº 84-1151 du 21 décembre 1984.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Laura ADLER
et
Alain VEINSTEIN
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Léa

à Paris, le 25 novembre 19986.

Décès

— Maximilienne, Marc, Francine Brunfaut,
Jules Beaucarne,
ses enfants,
Thierry, Victor, Jeanne, Laure, Simon Brunfaut,
Christophe, Boris Beaucarne,
ses petits-enfants,
Anthime et Céleste Steux,
son frère et sa belle-sœur,
Tino et Anne-Marie Steux,
ses neveu et nièce,
Nele Huisman, Marie-Christine Grillet,
ses amis,
Les familles Steux, Coudoux, Brunfaut et apparentées,
ont la douleur de faire part du décès de

Emilienne BRUNFAUT-STEUX,
militante syndicale,
responsable de nombreux mouvements pacifistes et progressistes,
titulaire de plusieurs distinctions honorifiques belges et étrangères,

née à Dottignies le 11 mai 1908, survenu à Malèves-Sainte-Marie, le 12 décembre 1986.

Les funérailles, suivies de l'inhumation au cimetière de Laeken, auront lieu le mercredi 17 décembre 1986, à 15 h 45.

Réunion 221 C, avenue des Croix-du-Feu, 1020 Bruxelles, 14 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

221 C, avenue des Croix-du-Feu,
1020 Bruxelles.
16 B, rue de la Garenne,
5922 Malèves-Sainte-Marie.
153, rue d'Angoussart,
1301 Bierges Wavre.
2, rue des Brasseries,
5992 Tourinnes-la-Grosse.

— Mᵐᵉ Maurice David,
M. et Mᵐᵉ Régis Paranque
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Michel Paris
et leurs enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ Bernard David
et leurs enfants,
Les docteurs vétérinaires Joël et Françoise David
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Guillemine David,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice DAVID,
chirurgien,
ancien interne des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile le samedi 13 décembre 1986.

Les obsèques ont été célébrées ce mardi 16 décembre 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques de Châtellerault (Vienne).

22, avenue du Président-Wilson,
86100 Châtellerault.

— Mᵐᵉ Andrée Belin,
La comtesse Bertrand du Parc,
ses enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ Van der Elst
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Augustin Van der Elst,
leurs enfants et leur petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne DESLANDRES,

archiviste paléographe,
déléguée générale de l'Union française des arts du costume,
conservateur
au Musée des arts de la mode,

survenu le 14 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 décembre 1986, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à 13 h 45.

176, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

— Le Musée des arts décoratifs,
Le Musée des arts de la mode,
L'Union française des arts du costume,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne DESLANDRES,

archiviste paléographe,
déléguée générale de l'Union française des arts du costume,
conservateur
au Musée des arts décoratifs,

survenu le 14 décembre 1986.

(*Le Monde* du 16 décembre.)

— Mᵐᵉ André Favette,
a le regret de faire part du décès de son époux

M. André FAVETTE,
receveur divisionnaire principal des impôts,

en retraite à Cessenon (34).

— Toute sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Léon GRUNBERG,
née Antoinette Henry,

survenu le 12 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.

— Les familles Marot et Tecourt
ont la douleur de faire part du décès de

Maxime MAROT,

survenu à l'hôpital Laennec, le 15 décembre 1986.

12, villa Poirier,
75015 Paris.

— Mᵐᵉ Paul Martin, son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MARTIN,

survenu le 7 décembre, à Vanves.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 11 décembre 1986, en l'église Saint-Rémy de Vanves.

1, rue Falret,
92170 Vanves.

— Simone et Pierre Bellanger,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et beau-fils

Yves MENOU,

survenu le 8 décembre 1986, dans d'atroces conditions.

Conformément au désir du défunt, l'incinération a eu lieu le 11 décembre au crématorium des Joncherolles.

Les condoléances ne sont pas souhaitées, mais nous demandons aux croyants de prier pour le défunt et aux autres de penser à lui.

— M. Bruno Tournaire,
Mᵐᵉ veuve Albéric Blin
ont la grande douleur de faire part de la mort de

Jean-Michel RENAITOUR
ancien député et maire d'Auxerre,
officier de la Légion d'honneur,

décédé dans sa quatre-vingt-onzième année.

Selon la volonté expresse du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

14, rue du Général-Foy,
75008 Paris.

— Maryse et Gilles TUGENDHAT,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils

Louis-Ferdinand,

survenu le 11 décembre 1986.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale le jeudi 18 décembre à 15 h 30, au cimetière de Lans-en-Vercors (Isère).

91, rue Jouffroy,
75017 Paris.

— Mᵐᵉ Zimmer,
Mᵐᵉ Ernst,
M. et Mᵐᵉ René Miche,
Mᵐᵉ Fabienne Evein et Laurent Villaume,
M. Bernard Zimmer, Jérôme, Laurent et Anne,
Le conseil d'administration
Et le personnel de la Compagnie européenne d'entreprises (CEE),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric VILLAUME,
président-directeur général de la CEE,

survenu accidentellement le 10 décembre 1986.

L'inhumation a eu lieu le mardi 16 décembre 1986, à 10 h 30, au cimetière de Verrières-le-Buisson (Essonne).

— Mᵐᵉ Odile Zerr-Heintz,
Ses enfants, Christine et Vincent,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph ZERR,

survenu le 13 décembre 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 18 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Georges à Haguenau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Ecrevisses,
Haguenau.

Remerciements

— Mᵐᵉ Yvette Steib,
très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Eric STEIB,

exprime à tous sa profonde gratitude.

Anniversaires

— Il y a un an,
le 16 décembre 1985,

François Gustave LEMÉTAIS,

mourait.

Henri Lemétais,
Françoise Séméziès.

Services religieux

— *Le jeudi 18 décembre, à 18 h 30, en l'église du Saint-Nom-de-Jésus, 91, rue Tête-d'Or, Lyon-6ᵉ,*
une célébration liturgique rassemblera la famille, les collègues et amis de

Jean LACROIX,
(1900-1986).

— Le Comité d'action de la Résistance,
L'Association de la Libération française du 8 novembre 1942,
L'Association des anciens combattants et engagés volontaires juifs,
La Fédération des associations d'anciens combattants et volontaires juifs dans l'armée française 1914-1918 et 1939-1945,
Le Comité de liaison des anciens combattants et résistants israélites,
La Fraternité de la Résistance,
L'Association Auschwitz-Birkenau-Monowitz,
Le Hérout de France et le Bétar,

vous invitent au service religieux à la mémoire de

Elie SOFFER,
officier de la Légion d'honneur,

le jeudi 18 décembre, à 18 heures, à la synagogue, 14, place des Vosges, 75004 Paris.

Communications diverses

— Thierry Pfister signera son ouvrage « Dans les coulisses du pouvoir », aux Editions Albin Michel, le mercredi 17 décembre, de 17 heures à 19 heures, à la Librairie Willemin, 5-7, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

— A l'occasion de la célébration du 40ᵉ anniversaire de la guerre d'Indochine, à 12 heures, le mercredi 17 décembre, aura lieu l'inauguration du square des Combattants d'Indochine, porte Dorée (12ᵉ arrondissement), en présence de MM. Jacques Chirac et Georges Fontès, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

— Yoshua Sobol, auteur de « Ghetto », parlera le jeudi 18 décembre, à 20 h 30, du théâtre de la crise.
Michmar-Bernard Lazare, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS

— Université René-Descartes, Paris-V, mercredi 17 décembre, à 10 heures, foyer des professeurs, M. Christian Coeffe : « Le contrôle des mouvements des yeux. Mécanismes de guidage du regard dans l'exploration de chaînes de lettres ».

— Université René-Descartes, Paris-V, mercredi 17 décembre, à 9 h 30, salle 106, centre H.-Piéron, 28, rue Serpente, Mˡˡᵉ Françoise Detienne : « La compréhension de programmes informatiques par l'expert : un modèle en termes de schémas ».

— Université René-Descartes, Paris-V, mercredi 17 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, Mᵐᵉ Hélène Reboul, née Nazaroff : « L'après-mort et le vieillissement ».

— Université René-Descartes, Paris-V, à 14 heures, salle 106, centre H.-Piéron, jeudi 18 décembre, M. Ian Jonathan Grainger : « Accès au lexique et bilinguisme : recherches expérimentales ».

— Université de la Sorbonne nouvelle, Paris-III, le jeudi 18 décembre, à 8 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, Mᵐᵉ Dali Youcef Nacira, épouse Zellal : « Contribution à la recherche en orthophonie. L'aphasie en milieu hospitalier algérien. Etude psychologique et linguistique ».

— Thèse de 3ᵉ cycle, le jeudi 18 décembre, à 14 heures, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-6ᵉ, salle 524, Mary-Emilie Crouzet : « Suzanne Simonin, figurine de l'individuel, étude sémiotique de la « Religieuse » de Diderot ».

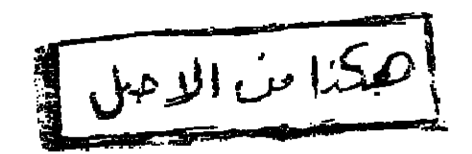
— Université Paris-IV, samedi 20 décembre, à 14 h 30, amphithéâtre Milne-Edwards, Mᵐᵉ Mathilde Bensoussan, née Tuhan : « Narcis Oller et son temps. »

— Université de Perpignan, samedi 20 décembre, à 9 h 30, amphithéâtre 3, M. Michel Balat : « La triade en psychanalyse : Peirce, Freud et Lacan. »

Distinctions

— Sur proposition de Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat, adjoint au maire de Paris, Jacques Chirac, maire de Paris, vient de décerner la médaille d'argent de la Ville à Alain Deloffre, président-directeur général du groupe informatique Vitamines.





SECTEURS DE POINTE

HAUTE TECHNOLOGIE

La nouvelle céramique

Sept amis lyonnais ont décidé d'exploiter ensemble les multiples applications de la céramique industrielle

SON produit, la céramique ; son siège social, Lyon. Son nom, CeraLion. Les sept amis qui fondèrent à l'aube de l'année 1986 la société CeraLion, étaient des ingénieurs, des cadres commerciaux, des directeurs d'entreprise, riches d'une vingtaine d'années d'expérience professionnelle dans le domaine des nouvelles technologies et disposant de solides relations aux Etats-Unis et au Japon.

La découverte, au Japon justement, des multiples applications qu'offrait la céramique technique fut le catalyseur de leur projet. « *En février, je suis allé visiter un Salon sur les céramiques, à Nagoya*, explique Georges Desort, l'un des deux dirigeants « à temps plein » de CeraLion. *Il y avait plus de deux cents exposants qui présentaient tous des produits extraordinaires.* »

Une boîte postale, un numéro de téléphone, une secrétaire « louée » à une société de services, un micro-ordinateur, un minitel... CeraLion était née. Elle compte aujourd'hui parmi ses premiers clients Dassault, Salomon, Guy Degrenne, Euro J. Walter Thompson, Havas Unicom, et certains groupes de l'industrie chimique, métallurgique, textile et cinématographique.

Des lames de ciseaux ou de couteau au tissu et au papier, en passant par la poudre ou les billes, CeraLion leur vend de la céramique sous toutes ses formes et dans tous ses états. La production est pour l'instant confiée en sous-traitance à des usines japonaises.

CeraLion ne s'est pas contentée de ce rôle d'« importation » et de « commercialisation » des idées des autres. Dans ses bagages, Georges Desort avait également ramené un « verre céramique » totalement transparent, « *avec le pressentiment que l'on pourrait en faire quelque chose, mais sans savoir quoi* ». De mars à juin, il multiplie les contacts avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA). On l'oriente vers le Laboratoire de traitement du signal et des ultrasons, que dirige le professeur Goutte. Avec son responsable technique Christophe Odet, tous deux maîtrisent la technique de la vision en relief mais ne disposent pas du matériau. CeraLion le leur fournit.

Voir en relief

De leur collaboration naît le système CeraVision : les images sont filmées avec deux caméras couplées, distantes en moyenne de 65 millimètres l'une de l'autre, afin d'obtenir l'effet de vision « en stéréo » des deux yeux. Elles sont ensuite enregistrées ou diffusées alternativement par les deux caméras au rythme de cinquante images/seconde. Le port de lunettes reliées à un boîtier électronique et équipées de verres en céramique qui s'obscurcissent selon la même fréquence de cinquante images/seconde donne l'impression parfaite du relief. L'œil droit perçoit vingt-cinq images de la première caméra et l'œil gauche vingt-cinq de la deuxième caméra.

Le système CeraVision est compatible sans modification avec tous les types de magnétoscope (VHS, Betamax...) et tous les standards (PAL, Secam...). Les films peuvent également être projetés en vidéo-projection.

Sa commercialisation a été lancée le 10 septembre au prix unitaire de 600 000 francs. Dès mars 1987, le fil reliant la paire de lunettes – très design, noire, fabriquée dans la région Rhône-Alpes – au boîtier électronique sera supprimé.

Le marché de la vision en relief est multiple. Outil de « *communication visuelle d'entreprise* », elle intéresse déjà l'agence de publicité Euro J. Walter Thompson pour son client Viséa, afin de donner de cette société de location de téléviseurs l'image d'une entreprise de pointe. Une agence française planche actuellement sur la création d'affiches publicitaires utilisant la vidéo en relief. Le procédé séduit également un groupe pétrochimique : un premier film, en cours de réalisation, remplacera les traditionnelles maquettes de molécules présentées à ses clients.

La Société d'études et de construction d'appareils automatiques et informatiques (SECAPA) travaille sur un prototype de matériel utilisant le brevet déposé par CeraLion, afin de développer la conception assistée par ordinateur (CAO) en relief. Designers, architectes, techniciens pourront ainsi concevoir un objet, un meuble, un bâtiment ou une carrosserie d'automobile dans l'espace.

CeraVision autorise la vision « en milieu hostile », là où l'homme ne peut pas intervenir directement, au cœur d'une centrale nucléaire ou dans les fonds sous-marins par exemple. Pour ce genre d'applications, la société Ingénierie et technologies sous-marines a conclu un accord avec CeraLion. Des caméras filoguidées, spécialement adaptées à ce milieu, permettent d'explorer tuyaux, canalisations, puits de forage, pipe-lines, etc.

Même le porno

La vision en relief mobilise également les entreprises d'équipements médicaux, tout particulièrement en neurochirurgie, en chirurgie faciale, et pour les futures images de la résonance magnétique nucléaire (RMN). Quant aux étudiants ou assistants, ils pourront apprendre ou perfectionner leur art en observant sur grand écran le déroulement de l'opération.

L'intérêt du système n'a pas échappé non plus à un gros producteur de films pornographiques, dont le premier produit sortira d'ici à la fin du mois de décembre. L'objectif est moins « noble », mais le marché là aussi est porteur.

Enfin, les dirigeants de CeraLion attendent le producteur de vidéo qui développera les images en relief sur son réseau câblé privé. Ils n'auront peut-être pas à patienter trop longtemps. Deux exemples existent d'ores et déjà aux Etats-Unis et au Japon.

Lancée sur 400 000 francs de fonds propres, CeraLion devrait réaliser 10 millions de francs de chiffre d'affaires à la fin de son premier exercice, en décembre 1987. De quoi envisager peut-être de s'offrir une secrétaire... à plein temps !

PASCALE ROBERT-DIARD.

Un matériau à tout faire

EN poudre plus fine qu'un micron et alliée à d'autres matériaux, la céramique permet un blindage beaucoup moins lourd qu'une protection acier et tout aussi résistant.

En fibres tissées ou en papier, elle remplace avantageusement l'amiante dans tous les systèmes d'isolation thermique : du chauffage urbain aux turbos des voitures de compétition, dont la température peut atteindre 800 degrés.

Deuxième matériau pour la dureté (après le diamant), la céramique « zircone » transformée en billes est utilisée dans des broyeurs industriels afin de transformer des matériaux en poudre ultra-fine et ultra-pure. Sa résistance en fait également un produit très recherché pour la fabrication de prothèses de la hanche. Un « marché » important en France où l'on remplace plus de cinquante mille têtes de fémur chaque année.

Devenue lame, elle coupe et tranche sans égale. Les « ciseaux à trame » pour les métiers à tisser et les ciseaux industriels (céramique et acier) qui taillent allègrement le Kevlar et les autres tissus techniques ont déjà trouvé preneur auprès d'entreprises textiles comme Brochier, chez Salomon ou dans l'aérospatiale.

Les piezo-céramiques concurrencent déjà le quartz sur le marché des capteurs (pour la transformation d'une vibration en impulsion électrique).

Demain

Des minitels pour l'éducation nationale

Après un accord passé entre le ministère des P et T et celui de l'éducation nationale, quarante-cinq mille minitels seront attribués en priorité et sans supplément d'abonnement aux établissements primaires et secondaires d'ici à la fin de janvier 1987. Cette mesure concerne également les rectorats, inspections académiques et centres d'information et d'orientation. Les frais de fonctionnement de ces appareils resteront à la charge des communes pour les établissements primaires, des départements pour les collèges, des régions pour les lycées.

Ces mesures complètent celles de l'opération « informatique pour tous ». Les collèges et lycées avaient bénéficié en novembre 1985 d'une semblable priorité pour l'équipement en minitels.

Télévidéothèque à Biarritz

Grâce à l'ouverture d'une télévidéothèque, sur son réseau multiservice, Biarritz est devenue, le 15 novembre dernier, la première ville, en France, où les abonnés à un réseau câblé peuvent participer à l'élaboration des programmes.

Ce service permet en effet aux mille cinq cents abonnés et aux occupants de quatre cents chambres d'hôtel de consulter un catalogue de programmes, puis de choisir un titre et l'horaire de diffusion disponible sur l'un des deux canaux réservés à la programmation locale parmi les quinze canaux déjà ouverts sur le réseau.

Les équipements de diffusion, largement automatisés, ont été fournis par Thomson ; les dialogues vidéotex entre les abonnés et la télévidéothèque ont été développés par Steria, le CCETT et les responsables de l'opération Biarritz à la direction générale des télécommunications.

Le catalogue comportera, à la fin de cette année, quelque huit cents heures de programmes. Une grande variété de thèmes est proposée : spectacles, fictions, séries, documentaires, sports, films d'animation, etc.

Tissus sur vidéodisque

La première banque d'images de tissus sur vidéodisque a été présentée au Salon Indigo par le Centre d'art et industrie de Tourcoing. Elle permet de vérifier la faisabilité technique et de tester le marché auprès des professionnels du textile avant de réaliser un vidéodisque complet de 54 000 images de tissus, motifs ou dessins capables d'inspirer le créateur textile.

Ce vidéodisque est financé par la chambre de commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing, le conseil régional et URBA 2000.

L'INSERM à Reims

Quand, voici quelques année, les dirigeants de l'INSERM (Institut national pour la santé, les études et la recherche médicale) décidèrent de décentraliser de nouvelles unités de recherche, Reims posa d'emblée sa candidature. Avec peu de chances à l'époque.

Depuis, autour du projet déposé par un groupe d'une soixantaine de chercheurs et d'enseignants de l'université de Reims, se sont mobilisés les responsables politiques locaux, départementaux et régionaux. Ils ont réussi, puisque la décision a été prise qu'une des six unités créées par l'INSERM cette année sera ouverte dans la métropole champenoise le 1er janvier prochain. Elle sera spécialisée dans la physique de pointe appliquée à la biologie médicale et réunira sur les mêmes travaux des physiciens, des biologistes et des médecins.

Autre originalité : cette unité de l'INSERM sera installée dans le cadre d'un CRITT (Centre régional d'innovation et de transfert de technologie) comme il en existe déjà dans cette région pour la productique, le traitement de surface ou de conditionnement alimentaire. La formule implique une osmose entre les chercheurs, les industriels et les responsables de l'économie locale.

Cette unité dont le lieu exact d'implantation n'a pas encore été fixé ni le financement encore définitivement arrêté sera dirigée par le docteur Michel Bouteille. L. D.

APPLICATIONS

Des ordinateurs gratuits pour aménager le territoire

POUR qu'un conseiller municipal s'y retrouve dans une modification du plan d'occupation des sols, pour qu'une association de défense continue de veiller au respect du littoral, pour qu'un industriel mesure parfaitement les risques naturels d'implantation de sa nouvelle usine... que de démarches administratives, que de temps perdu à courir d'un centre de documentation à un autre !

Jusqu'à présent, on pouvait (et on peut toujours) s'abonner et recevoir, *via* minitel, les trois seules banques de données – Ecothek, Urbamet et Résagri – qui traitent toutes ces questions relatives à l'aménagement du territoire. Dans ce cas, avec le prix de l'adhésion, qui peut dépasser 1 000 francs, une formation spéciale est prévue pour interroger ces outils complexes. Mais le droit d'entrée ne devenait rentable qu'au bout de deux ou trois heures de connexion par mois.

Depuis octobre dernier, grâce à l'appui de l'Association de documentalistes et bibliothécaires spécialisés et à la volonté des pouvoirs publics, Ecothek, Urbamet et Résagri sont consultables gratuitement en des points uniques d'alimentation : bibliothèques, conseils généraux, directions régionales à l'aménagement et à l'équipement, agences d'urbanisme, etc.

Les collectivités locales et services publics prennent donc le relais du particulier. Le petit cabinet de géomètres-experts confronté à des questions d'urbanisme ou de constitution des sols n'aura plus besoin ni de courir par monts et par vaux pour recueillir toutes les références nécessaires ni d'investir dans trois abonnements coûteux. Autre avantage à noter : la naissance de ces trois banques remontant à plusieurs années, on évite ainsi les dysfonctionnements fréquents des réseaux en bas âge.

Avec Ecothek, disponible sur Télétel 1, on dispose d'une bibliographie axée sur le milieu communal (caractéristiques du sous-sol, ressources en eau, description de la faune et de la flore, études d'aménagement local, monuments classés, mesures contre le bruit, climat, etc.). Avec 4 000 documents par département, présentés sous forme de résumés de plaquettes, de thèses, de monographies ou d'inventaires, il est possible de commencer sa recherche soit par un nom de commune, soit par un auteur de document, une date ou un mot-clé.

Pour mettre à jour cette banque, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, producteur de la banque, précise que des dizaines de correspondants frappent chaque année à la porte de plus d'un millier de lieux d'accès, des bibliothèques aux centres administratifs. On compte aujourd'hui ces correspondants dans treize régions et cinquante départements. Une région particulièrement déshéritée : l'Auvergne.

Sur le même centre serveur, on trouve aussi Urbamet, pour l'urbanisme, l'architecture, les équipements collectifs, l'aménagement régional, les finances locales et les transports, mais qui se présente différemment. Sur un principe d'interrogation et de mise à jour similaire, cette banque ajoute aux 83 500 références textuelles, des données iconographiques. 40 000 images numérotées et disponibles sur vidéodisque (cartes, plans, photographies, films...).

Enfin Résagri, qui parle d'économie agro-alimentaire, de droit rural, de techniques de production, de finance, de données sociales relatives au monde et à la vie agricoles. Au total, une moisson potentielle de 245 000 documents, y compris les audiovisuels. Un service de questions-réponses en différé (sous quarante-huit heures) permet d'éviter les longues (et coûteuses) minutes passées à pianoter avec hésitation sur le clavier-écran.

NICOLAS ROUSSEAUX.

Pour recevoir la liste et les coordonnées des divers points d'accès à ces trois banques ou pour s'abonner :

– Ecothek, 19, rue Daviel, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-89-53-89.

– Urbamet, 21-23, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 45-67-55-03.

Résagri, 78, rue de Varenne, 75700 Paris. Tél. : (1) 45-55-95-50.

SECTEURS DE POINTE

Responsable de projets micro

250.000 F

Fonction ouverte sur l'international - Ce très important groupe français (chiffre d'affaires : 4 milliards de francs, 4000 personnes) est un des leaders mondiaux dans son secteur d'activité. Afin de poursuivre l'informatisation de ses filiales françaises et étrangères (USA, Europe, Asie), il renforce son service informatique et recherche un responsable de projets micro. Chargé de concevoir, développer et mettre en place des applications de gestion à vocation internationale, il sera également responsable du support technique, de la formation et de l'assistance aux utilisateurs. Ce poste, basé dans le sud-ouest de la France, s'adresse à un candidat diplômé d'une école de commerce (ou à un ingénieur formé à la gestion), possédant une expérience de deux à quatre ans en tant que gestionnaire ou organisateur et ayant de préférence une pratique d'outils de développement de type PC FOCUS, D BASE III... Des déplacements fréquents dans l'ensemble des filiales du groupe sont à prévoir. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération, fonction des compétences, sera de l'ordre de 250.000 francs par an. Ecrire en précisant la référence A/D2783M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur électro-technicien

Marketing industriel

Filiale d'un très puissant groupe industriel de dimension internationale, cette société (1000 personnes - 400 millions de francs de chiffre d'affaires) est le spécialiste français des transmissions de puissance. Complétant sa gamme par de nouveaux produits à base d'électronique disposant d'un fort potentiel de développement, elle recherche le maître d'œuvre de cette diversification. Assistant le directeur du département et en collaboration étroite avec les services commerciaux et techniques, il couvrira l'ensemble de la fonction chef de produit : étude du marché et de la concurrence, promotion-communication, soutien technique de la force de vente, recherche de nouvelles applications et de nouveaux distributeurs. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur électro-technicien âgé d'au moins 28 ans. Il possédera une bonne connaissance des moteurs électriques ou des variateurs de vitesse et disposera d'une première expérience réussie, soit à un poste similaire, soit à une fonction technique ou commerciale. Un bon niveau d'anglais est exigé. Le poste est situé en banlieue Ouest de Paris. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/S8140M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



UN DES LEADERS MONDIAUX DES SUPPORTS MOTEURS AUTOMOBILE
600 MILLIONS F - 2.000 PERSONNES
STÉ DU GROUPE HUTCHINSON
(4 milliards de Francs)
recrute pour son usine (675 pers.) de
Châteaudun (125 KM DE PARIS)

2 INGÉNIEURS Développement SUPPORTS MOTEURS Caoutchouc-métal

La mission

CONCEVOIR ET METTRE AU POINT DES PRODUITS NOUVEAUX, A PARTIR DES CAHIERS DES CHARGES DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILE.

Son évolution

Ouverture envisagée, à terme de 2 ans (+), sur une fonction TECHNICO-COMMERCIALE auprès des Constructeurs européens.

L'homme

• La trentaine • INGÉNIEUR mécanicien diplômé ou BTS/DUT si plus longue pratique • ANGLAIS INDISPENSABLE • EXPÉRIENCE (3 ans mini) DANS une FONCTION de DÉVELOPPEMENT analogue CONNAISSANCE CAOUTCHOUC/MÉTAL TRÈS SOUHAITÉE.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8556 à



Auditeur interne informatique

IMPORTANTE BANQUE située à MARNE-LA-VALLEE, nous sommes en plein développement et nous nous appuyons sur une informatique de pointe : IBM 3083 sous MVS-CICS, 3 DPS 6, 200 terminaux et micro-ordinateurs. Notre évolution technique nous amène à rechercher un AUDITEUR INTERNE INFORMATIQUE.

VOUS SEREZ CHARGE DE :
proposer et mettre en place toute mesure destinée à assurer la sécurité du système en terme de continuité du service, l'intégrité et la confidentialité des informations.

Rattaché directement à notre Directeur Informatique, vous aurez également pour tâche de garantir le bon fonctionnement, l'efficacité et la qualité du système informatique.

VOUS AVEZ :
- 30 ans et plus,
- une formation Ingénieur ou un diplôme d'études supérieures informatiques,
- plusieurs années d'expérience variée dans un grand centre informatique, notamment comme CHEF DE PROJET,
- de bonnes qualités relationnelles et de rigueur.

NOUS VOUS OFFRONS :
- une formation spécifique à ce poste,
- de nombreuses opportunités d'évolution.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle, sous la référence 4489/LM, à



71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION dans le cadre de sa forte expansion recherche en

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
1 INGÉNIEUR D'ÉTUDE
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

pour études logiciel de systèmes temps réel multiprocesseur
expérience souhaitée :

C, Assembleur, exécutif temps réel, MICRO 68000
HP 9000, HP 64000
BANLIEUE EST

Merci d'adresser :
CV, PHOTO et PRÉTENTIONS
aux Ets MULLER & Cie
2, avenue de la Trentaine
B.P. 25 - 77500 CHELLES.

Alcatel DEPARTEMENT TRANSMISSION

Le département TRANSMISSION d'ALCATEL (4 400 personnes dont 850 ingénieurs et cadres) conçoit, développe et produit des systèmes de télécommunications sur supports physiques (cuivre et fibre optique) pour les liaisons terrestres et sous marines, des équipements de transmission de données et des réseaux câblés de vidéocommunication.

La Division des liaisons Sous-Marines qui a notamment réalisé le premier câble sous-marin France-Singapour recherche

DEUX INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

Diplômés d'une Grande Ecole d'ingénieurs, vous êtes débutants ou vous avez acquis une première expérience. Possesseurs de solides connaissances dans le domaine des techniques numériques et analogiques, vous aimez le travail en équipe.

Au sein du laboratoire des Equipements Immergés, nous vous proposons de participer à la conception et à la réalisation de sous-ensembles d'équipements de télécommunication sur fibre optique à haut débit (répéteurs).

Pour cela vous disposerez de méthodes et d'outils de CAO (schématique, simulation...) particulièrement performants, et animerez une équipe de 2 ou 3 techniciens.

Pour ces postes basés à Villarceaux (banlieue Sud de Paris),
merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à
P. DORE, ALCATEL Département Transmission, BP 6 Nozay 91620 LA VILLE DU BOIS.

SOURCES



Missions d'inspection et d'audit interne

Banque - Paris.

Importante banque française à vocation internationale, nous cherchons à renforcer notre Inspection Générale (dépendant directement de la Direction Générale) par l'intégration de plusieurs cadres.

Au sein de la banque, ils se verront confier des missions d'**audit interne** de nos services centraux, mais aussi de nos agences métropolitaines, de nos filiales et succursales à l'étranger. Par ailleurs, ils seront chargés d'études de procédures.

Ces postes à responsabilités conviendraient à des cadres âgés de **30 ans minimum**, justifiant d'une **formation supérieure**, orientée gestion si possible, et d'une **expérience réussie** de l'audit interne et externe, acquise en grande entreprise ou en cabinet. Ils nécessitent la pratique courante de l'anglais, et si possible d'une autre langue; de bonnes connaissances comptables.

Le **goût des contacts**, des qualités de rédaction et le sens de l'analyse sont bien sûr indispensables pour réussir dans ces fonctions.

De **fréquents déplacements** en France et à l'étranger sont à prévoir.

Le dynamisme et la volonté d'expansion de la banque permettent à des éléments de valeur d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution, au sein de l'Inspection Générale, ou vers des fonctions administratives et commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3867 à RSCG CARRIERES - 48, rue Saint Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

DANS UN GROUPE QUI MONTE VITE, VOTRE CARRIERE SE CONSTRUIT PLUS VITE.

ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS

Vous avez déjà fait vos preuves et aspirez à intégrer une Entreprise qui vous donnera plus d'autonomie et de responsabilités. Au Groupe Segin, nous sommes 500, nous connaissons 50 % de croissance annuelle avec trois activités : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique et si nous sommes devenus une des toutes premières SSII françaises c'est aussi parce que chez nous on apprécie l'envergure.

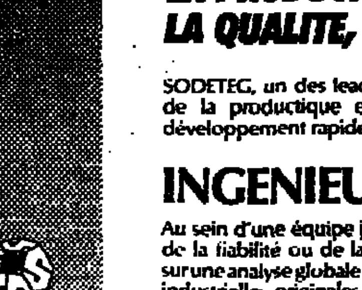
DATAFORCE, notre unité ingénierie informatique recherche actuellement l'encadrement de ses équipes de conception, d'études et de programmation sur Paris La Défense. Un bon diplôme (Ecole d'ingénieur ou universitaire), une expérience réussie en conduite, développement et réalisation d'applications informatiques sur grands systèmes IBM ou BULL et le désir d'élargir votre champ d'expérience en participant à des projets valorisants (SGBD, réseaux...), tels sont vos atouts pour nous rejoindre. Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 620 à Anne DE KEMMETER - 3, rue Bellini - Paris La Défense 11 - 92806 PUTEAUX. Pour informations sur Minitel, composez le 3614 de code SEGIN*SEGI.







NICKEL



LA PRODUCTIQUE, C'EST AUSSI LA QUALITE, LA FIABILITE ET LA MAINTENANCE

SODETEG, un des leaders de l'ingénierie européenne, développe une approche originale de la productique et de l'optimisation de systèmes industriels. Dans le cadre du développement rapide de cette activité, nous recherchons des

INGENIEURS CONSULTANTS JUNIOR

Au sein d'une équipe jeune et motivée, vous interviendrez dans les domaines de la qualité, de la fiabilité ou de la maintenance. Votre approche concrète et pragmatique s'appuyant sur une analyse globale des systèmes de production, vous permettra de concevoir des solutions industrielles originales et performantes. Vous êtes un jeune ingénieur de talent, de terrain et de contact. Nous vous proposons une rémunération motivante et un développement de carrière à la mesure de vos ambitions.



la maîtrise des systèmes

Merci d'écrire à Jean-Louis VIDOT, sous réf. 1041/LM, BP 15, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



HAVAS CONTACT



1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX A ECRAN
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE MEMOIRES A BULLES MAGNETIQUES

recherche pour son
Centre d'Etudes d'Argenteuil
(proche banlieue Nord-Ouest).

Ingénieurs Système

pour études théoriques et définition d'équipements à forte composante informatique.

Ingénieurs Electroniciens et Ingénieurs Automaticiens

pour applications dans des équipements de navigation inertielle.
Etudes d'asservissements numériques Bus Série Multiplexé.

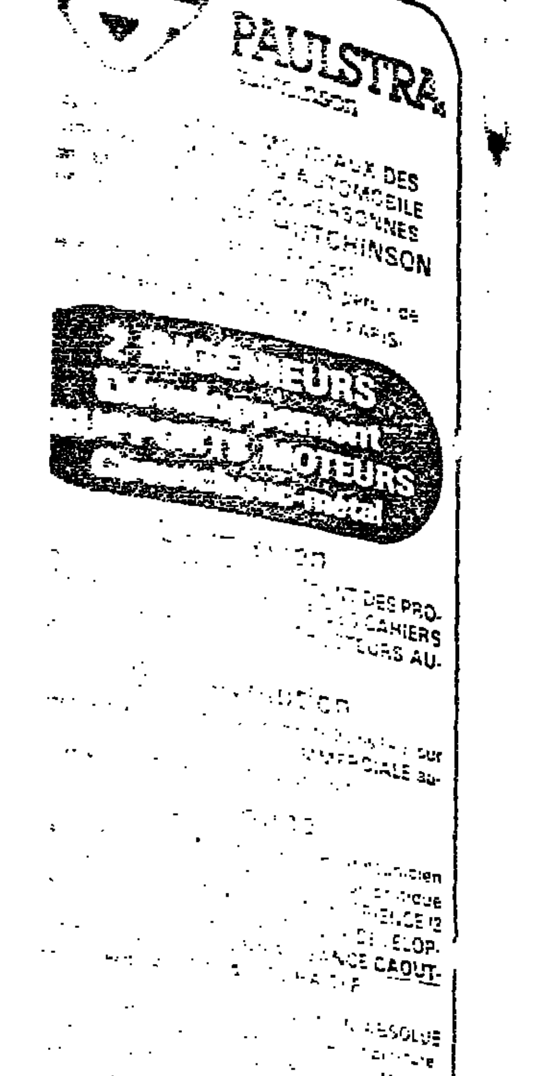
Ingénieurs Informaticiens

pour études théoriques, écriture et mise au point de logiciels liés à des équipements de navigation de haute définition.

Ces postes s'adressent à des **Ingénieurs Grandes Ecoles** (TELECOM, SUP AERO, SUPELEC, INPG, SUP OPTIQUE, ENSICA, ARTS ET METIERS, ENSEA...) et sont à pourvoir rapidement.

Rejoignez une équipe dynamique et en pleine expansion en adressant CV manuscrit et photo à

SAGEM
Direction du Personnel B.P. 72
95101 ARGENTEUIL CEDEX.





Mesurez vous à l'univers de la high-tech.

INSTRUMENTS SA est la première société française d'instrumentation scientifique.

Notre division RIBER, spécialiste de l'Ultra-Vide, est leader mondial des équipements de recherche pour la micro-électronique. En effet notre haute technologie nous permet d'exporter 80 % de notre chiffre d'affaires. Le Japon et les Etats-Unis comptent parmi nos meilleurs clients.

En 5 ans, nous avons doublé nos effectifs, quadruplé notre chiffre d'affaires. Ce succès, nous le devons en très grande partie à la qualité et à la formation de notre Personnel.

Notre expansion commerciale nous amène à recruter plusieurs candidats pour des postes à haute responsabilité. Nous pouvons leur apporter beaucoup et nous leur demandons beaucoup.

L'enthousiasme, le sens de la communication, le dynamisme, la disponibilité, l'esprit d'initiative, l'anglais *courant et une formation scientifique poussée sont* des qualités indispensables pour réussir chez ISA RIBER. *Le sens des réalités, l'implication*, et la tenue des objectifs, seront de réels atouts pour une *vraie carrière au sein de nos équipes.*

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, *prétentions*) en précisant la *référence* à
ISA RIBER, Service du personnel
133/137 boulevard National
92500 Rueil-Malmaison

Aujourd'hui, les postes à pourvoir sont les suivants :

Chef de produit équipements pour semi-conducteurs

Mission : Promouvoir les produits existants, élaborer le cahier des charges de nouveaux produits et en assurer le lancement.
Profil : Physicien ou Ingénieur ayant une expérience en croissance cristalline de semi-conducteurs, et ayant une expérience industrielle ou souhaitant s'y orienter.
Particularités : Nombreux déplacements dans le monde entier (USA et JAPON principalement). *Réf. RK 100*

Chef de produit pour analyseur ionique (SIMS)

Mission : Promouvoir les produits existants, élaborer le cahier des charges de nouveaux produits et en assurer le lancement.
Profil : Physicien ou Ingénieur ayant une expérience en spectrométrie d'ions secondaires, souhaitant s'orienter vers l'industrie.
Une connaissance du monde de l'instrumentation serait un plus.
Particularités : Nombreux déplacements dans le monde entier (USA et JAPON principalement). *Réf. RK 110*

Chef de produit pour analyseur R.B.S.

Mission : D'abord être en liaison avec le constructeur, ensuite préparer et suivre le plan d'action pour la promotion du produit, former et assister la force de vente, et enfin, assurer *la démonstration et assistance des Clients*
Profil : Physicien (Universitaire ou Ingenieur) ayant une expérience en analyse. *Réf. RK 120*

Ingénieurs commerciaux à l'exportation

Mission : Animer un réseau d'Agents.
Réaliser les objectifs de vente et de profits sur sa zone géographique en suivant et développant la Clientèle.
Profil : Physicien (Ingénieur ou Universitaire) avec une formation commerciale (type INSEAD).
Expérience *souhaitée* dans la vente de biens d'équipements de haute technologie.
Particularités : Nombreux déplacements. *Réf. RK 130*

Ingénieur en études mécaniques

Mission : Responsable des projets concernant les sous-ensembles fabriqués en petite série, *ayant le souci de l'industrialisation*, des coûts et de la qualité.
Profil : Jeune ingénieur en mécanique ou micro-mécanique, prenant directement en charge la realisation de projets.
Particularités : Evolution possible vers la C.A.O. *Réf. RK 140*

Ingénieur électronicien

Mission : Prendre en charge la responsabilité de développements électroniques dans le domaine de l'instrumentation scientifique.
Profil : *Ingenieur électronique diplômé.*
3 à 5 ans d'expérience dans le développement de systèmes à microprocesseurs 8 bits.
Connaissances 6809 et OS9 souhaitées. *Réf. RK 150*

Ingénieur, rédacteur de manuels techniques

Mission : Rédiger, en étroite collaboration avec les Services Techniques, les manuels d'instruc*tions, et définir avec cette équipe les procé*dures d'utilisation des produits.
Profil : Jeune Ingénieur Physicien.
Formation INSA ou équivalent.
Particularités : Très bonne connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé).
Goût de la rédaction écrite... *Réf. RK 160*

Technicien supérieur en électronique

Mission : Assister les Ingénieurs dans la phase de développement de produits :
Prendre en charge la conception de certains *sous-ensembles (interfaces analogi*ques et digitales, commande de moteurs...).
Réaliser des mesures et des tests sur les produits en laboratoire et en plate-forme.
Profil : BTS ou DUT.
Expérience souhaitable en bureau d'étude ou S.A.V. dans le domaine de l'électronique analogique et digitale. *Réf. RK 170*

Chef de projet C.A.O.

Mission : Mettre sur pied le projet C.A.O. dans l'entreprise (faisabilité, coût, délai...).
En assurer l'exploitation et l'évolution : formation collaborateurs, procédures.
Profil : *Ingénieur mecanicien formé aux techniques* de la C.A.O. Homme de dialogue ayant le souci de la réussite de l'équipe. *Réf. RK 180*





Lyon

Notre Centre Informatique est l'un des plus puissants de la région : **CONTROL DATA, IBM 4381 + 4341, deux VAX 8600 CLUSTER, le tout connecté sur CRAY XMP via un réseau hétérogène à grand débit, 600 terminaux et micro-ordinateurs...**
Pour son développement, nous recherchons :

Ingénieur Chef de Projet Bureautique

Vous participez à la mise en place des projets de type Gestion Documentaire, *Informatique* Individuelle, *Messagerie*, Info-centre,... Une connaissance des produits bureautique, réseaux et *micro-informatique* est nécessaire. (réf. HE 1512/1 M)

Ingénieurs d'Etude et Assistance

Informatique Scientifique

Vous concevez et mettez en place les méthodologies adaptées aux techniques nouvelles propres à notre *Société* (*Mécanique*, Thermohydraulique, Neutronique), et assurez le conseil et la *formation* des utilisateurs. (réf. HE 1512/2 M)

Informatique de Gestion

Vous êtes le conseiller privilégié des utilisateurs dans *une* optique décentralisée, et ce dans un environnement micro-*informatique connectée.* (réf. HE 1512/3 M)

Ingénieur Support Micro-Informatique

Vous prenez en main la validation des outils logiciels et matériels *mis en place dans notre structure, tant dans leur utilisation* monoposte que dans l'aspect connectique. Interface privilégié des utilisateurs, vous participez à leur formation. (réf. HE 1512/4 M)

Ingénieur Système (CONTROL DATA, CDC 830, NOS+VE)

Vous participez à l'évolution des systèmes d'exploitation et du réseau hétérogène (RHS). Ce poste pourrait intéresser un débutant à fort potentiel ou un Ingénieur expérimenté dans l'environnement des grands centres de calcul. (réf. HE 1512/5 M)

Ingénieur Réseau

Responsable des télécommunications liées à l'architecture de notre réseau, vous assurez un contrôle qualitatif des liaisons mises en place et améliorez le réseau existant en fonction de la montée en charge de nos transmissions. (réf. HE 1512/6 M)

FRAMATOME permet par la puissance de ses centres *informatiques* et *sa diversification* (**FRAMENTEC, I3D, SIMULOG, ...**) des évolutions professionnelles aux candidats de haut niveau.

Pour un premier contact, ***Denis RAUX****, notre Conseil réceptionnera* votre dossier (précisant la référence choisie) et garantira toute confidentialité : **DARCOR INFORMATIQUE** 74 rue M. Flandin 69003 Lyon.

2 INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES — *350.000 F +*

Notre domaine : L'ingénierie informatique. Nos parts de marchés y sont croissantes, maitrisant de mains de maîtres cette activité. Ses multiples facettes génèrent un contexte de travail de très haut niveau intellectuel.

Pour confirmer, mais aussi renforcer notre impact auprès des plus grands comptes (assurances, administrations, groupes industriels), nous ouvrons nos portes à 2 Ingénieurs Commerciaux Seniors

Il s'agit globalement de placer notre prestation intellectuelle (conseils, réalisations spécifiques aux progiciels standards, conduite de grands projets...) auprès des administrations dans le premier cas (Réf.515), auprès des grands groupes industriels dans le second (Réf.511).

Quelque soit votre terrain d'attaque vous êtes ingénieur de formation, par conséquent très « rodé » sur un plan technique. Et vous savez par expérience (3/5ans) que le commercial est à présent une belle valeur àjoutée à votre cursus. Vous avez en effet prouvé vos talents de négociateur pour le compte d'un constructeur ou d'une SSII.

Merci d'adresser votre dossier sous référence correspondante à notre Conseil :

SODERHU,
22 rue Saint Augustin,
75002 PARIS.



DERSEN

HAUTE TECHNOLOGIE ET COMMUNICATION

Pour un début de carrière original...

JEUNE INGENIEUR EN ELECTRONIQUE, votre formation initiale et une première expérience professionnelle vous permettent de bien appréhender le domaine des composants électroniques. En même temps, la communication sous toutes ses formes – réunions, communiqués, audio-visuels... – vous attire par son caractère vivant et diversifié.

Notre entreprise (15.000 personnes) est spécialisée dans la conception, la fabrication, et la vente de composants électroniques. Nous travaillons sur un secteur extrêmement concurrentiel avec un objectif de développement international ambitieux. Nous sommes donc particulièrement attentifs a notre politique de communication et dans ce contexte, notre futur **ATTACHE DE PRESSE** sera le garant de la qualité de notre image.

Rattaché au Directeur de la Communication après une première étape d'intégration, il sera rapidement chargé des relations avec la presse et representera la société dans les réunions professionnelles.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 175/M à CURRICULUM, 4, rue Tronchet 75008 Paris qui garantit réponse et discrétion.

INGENIEUR COMMERCIAL INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL CAO - DAO

ECONOCOM XAO CAD - CAM recrute d'excellents commerciaux pour son agence de TOULOUSE.
Vous intervenez auprès des PME - PMI et grandes entreprises Ingénieur technico-commercial, vous êtes un technicien de haut niveau dans ces domaines.
Vous participez à l'action commerciale : véritable partenaire de l'ingénieur commercial, vous êtes l'interlocuteur privilégié des utilisateurs.
Ensemble, vous apportez les solutions techniques et financières les mieux adaptées aux différents besoins de vos clients.

Ecrire à ECONOCOM XAO CAD - CAM
14, rue Pergolèse 75116 PARIS.
Joindre CV + photo.



Jonction

هكذا من الأصل





Composants Industrialisés du Bâtiment

Leader dans son domaine d'activité (isolation, étanchéité, parachèvement des toitures) cherche, pour appuyer une évolution rapide de son chiffre d'affaires en France et à l'international,

SON RESPONSABLE COMMERCIAL PRODUITS GEOSYNTHETIQUES (PARIS)

Il assure la promotion auprès des professionnels des travaux publics (ingénieurs et architectes) d'un produit «haut de gamme» destiné à la stabilisation et au renforcement des sols, talus, berges, routes. Son rayon d'action s'étendra sur la France entière.
C'est un ingénieur des Travaux Publics ou un technicien très confirmé, connaissant bien les techniques des travaux publics (de préférence, routes) ainsi que les problèmes de mécanique des sols. A 30 ans environ, il a trois années d'expérience. Il s'appuie sur une bonne culture des travaux publics pour vendre un produit très technique à des professessionnels exigeants.

(Réf. 528)

SON DIRECTEUR DU MARKETING (PARIS)

Il est responsable des études de marché, de la prospective du développement de la communication et des campagnes promotionnelles.
Diplômé d'une école de commerce, il a au minimum cinq ans d'expérience du marketing de produits industriels ou du bâtiment. C'est un créatif qui voit loin. Bien sûr, il parle anglais.

(Réf. 525)

UN RESPONSABLE DE ZONE EXPORT (PARIS)

Dans une zone comprenant plusieurs pays répartis sur les cinq continents, il met en place et anime un réseau de distributeurs et d'agents exclusifs, adapté aux caractéristiques du marché dans chacun des pays. Il assiste ces distributeurs pour la promotion des produits et assure la formation des vendeurs.
Diplômé d'une école de commerce, il a acquis, en trois à cinq ans d'expérience à l'international, une bonne connaissance des techniques de l'export.
Il connaît le secteur du bâtiment et si possible le domaine de l'étanchéité. Il parle couramment l'anglais.

(Réf. 527)

SON RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (MACON)

Il conçoit et met au point des systèmes d'isolation et de parements contribuant à l'habillage des façades. Il assiste les services de production pour la conception des procédés de fabrication. Il est responsable du contrôle qualité.
C'est un ingénieur chimiste de 23-30 ans, maîtrisant bien la chimie des produits à base de ciment et de résines.
C'est un imaginatif pragmatique passionné par la technique. Il a de préférence une première expérience en entreprise.

(Réf. 526)

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence correspondante, à Alain Vaissière. JACQUES TIXIER S.A., 7 rue de Logelbach, 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

CONNECTEZ-VOUS SUR DES PROJETS D'AVANT-GARDE

Spécialistes de l'ingénierie des systèmes sophistiqués d'automatique et d'informatique industrielles, nous sommes présents par nos réalisations dans 25 pays (60 % de notre C.A. à l'export).
Afin de conforter nos équipes - 550 personnes dont 250 ingénieurs - et de poursuivre notre forte expansion tant dans le secteur public que privé, nous souhaitons intégrer des

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation **Grande Ecole**, vous avez acquis une expérience dans la conduite de processus industriels (SOLAR; VAX) et/ou connaissez les systèmes d'exploitation **VAX, VMS, UNIX.**

Rattachés à un département opérationnel en plein développement, vous serez chargés d'assister nos clients dans la réalisation de projets d'avant-garde en milieu industriel.

Notre politique active de formation continue et la croissance permanente de nos activités, vous permettront d'accroitre rapidement vos responsabilités.

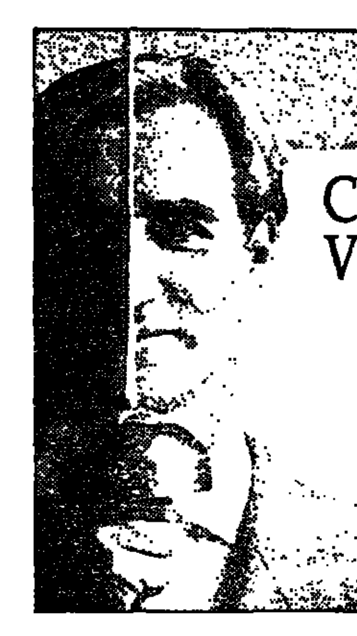
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la référence 10/LM à la Direction des Affaires Sociales - SODETEG/TAI - Sandrine MANDIN - 283, rue de la Minière - BP 11 - 78530 BUC.



THOMSON

HAVAS CONTACT

INGENIEURS JEUNES DIPLOMES



CHOISISSEZ VOS ARMES

PARIS

ICL FRANCE (700 personnes), filiale du constructeur informatique européen, vous offre des opportunités de carrière qui vous passionneront.
Diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieur, vous débutez avec des connaissances théoriques ou pratiques des systèmes informatiques. Vous désirez aujourd'hui valoriser vos qualités personnelles et évoluer chez un grand Constructeur.
Après une formation de 6 mois, nous vous confierons des missions avant et après-vente, d'envergure nationale, voire internationale, qui s'intégreront dans les domaines de pointe (productique, vidéotex, télécom, distribution, intelligence artificielle, ...) sous des systèmes d'exploitation UNIX et VME.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo) sous réf. **NH 060**, a Elisabeth LOYE, ICL FRANCE - BP 70 - 78141 VELIZY CEDEX, à compter du 22/12/86.

ICL

A LA POINTE DE L'INFORMATIQUE

média-system



La division de FRAMATOME chargée du développement et de la commercialisation au niveau international de logiciels de calculs scientifiques recherche pour son activité industrialisation et support technique

Ingénieur Industrialisation Logiciels

Vous avez une formation d'ingénieur et acquis une première expérience dans le domaine des éléments finis et des techniques informatiques associées.
Nous vous proposons après une période de formation à nos produits de prendre en main :
- l'industrialisation des développements,
- le portage des logiciels sur machines IBM (systèmes VM/CMS et MVS), machines UNIX (SUN, APOLLO, H.P., BULL...) et terminaux graphiques,
- les relations au niveau technique avec l'équipe chargée du support clients.
Ce poste est basé à La Défense.
Merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre + photo) à FRAMATOME - Service du Recrutement, sous réf. BS/63001, PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT - 92084 PARIS-LA DEFENSE - CEDEX 16.

FRAMATOME 

média-system

Ingénieur support logiciel C.A.O.

RTC — 5300 personnes dont 700 ingénieurs et cadres, 3,7 milliards de CA.

Nous recrutons des Ingénieurs pour le Centre International de Micro-Electronique Appliquée, établissement situé à Fontenay-aux-Roses.

- Vous souhaitez exercer une activité de support technique logiciel dans un contexte international.
- Vous devrez mettre à la disposition des clients utilisateurs, des logiciels de conception VLSI. Vous serez responsable du contrôle qualité, de la distribution et du suivi technique de ces produits.
- Ingénieur débutant ou possédant une première expérience en logiciel CAO pour circuits électroniques VLSI, vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite, sous réf. M 103, au Département du Personnel, CIMA-RTC, 4 à 16 avenue du Général Leclerc 92260 Fontenay-sous-Roses.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'International dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

Philips c'est déjà demain.

média-system

CESIA

Conseil en systèmes d'information des administrations

Nous sommes une équipe spécialisée dans le conseil en informatique.

Nous aimons relever les défis, nous aimons le travail bien fait, nous préparons les administrations de demain.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
option informatique

- ayant une première expérience (2 à 4 ans)
- ou ayant 5 à 7 ans d'expérience en conseil informatique ou organisation.

Si vous êtes motivés, il y a une place pour vous parmi nous.
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) au Cesia, Direction des Ressources Humaines, 80 B, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Cesia, la passion d'entreprendre, la certitude de gagner ensemble.

média-system



BERTIN & Cie

Société de Recherche Appliquée et d'Innovation Industrielle recrute un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Diplômé de l'enseignement supérieur, il devra avoir de l'expérience en conception et en technologie de circuits électroniques (analogiques et numériques).
Connaissance et pratique de l'Informatique sont nécessaires.

Responsable des projets de fiabilité d'équipements électroniques, il sera associé aux grandes réalisations spatiales et militaires de la société, il aura à développer la clientèle extérieure de ce secteur et il est ainsi appelé à devenir le **RESPONSABLE DE LA FONCTION FIABILITE ELECTRONIQUE.**

Merci d'écrire en précisant la rémunération souhaitée, sous référence **91/1**, à Melle GUERMONT - **BERTIN & CIE** BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Pierre Lichau

IMPORTANTE SOCIETE D'ACTIVITES SPATIALES

recherche un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Cet ingénieur diplômé sera chargé de la qualité du système électrique. Il aura 2 à 5 années d'expérience en électronique et informatique.
Apte à s'intégrer dans une équipe, il possèdera une grande disponibilité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. 91423/LM à HAVAS CONTACT - 1 place du Palais-Royal - 75001 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SECTEURS DE POINTE





Filiale du groupe CEGOS, nous sommes une société d'une trentaine de personnes en forte croissance. Au début de l'année **nous avons lancé GURU, 1er système de développement de systèmes experts intégré aux outils classiques (base de données relationnelle, tableur, traitement de texte, etc...)**. Le très grand succès de ce produit nous amène à rechercher un

INFORMATICIEN POUR SYSTEME EXPERT

Vous êtes formé au produit par nos soins et suivez son évolution permanente pour en assurer le support technique. Vous serez amené à animer des stages de formation et à concevoir du matériel pédagogique. Vous assistez le service commercial dans des présentations de GURU. Vous êtes diplômé de formation supérieure. Une première expérience est un atout supplémentaire mais nous comptons surtout sur votre passion pour l'IA, vos capacités à concevoir et vos aptitudes à concrétiser.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) à
ISE-CEGOS, Service du Personnel, 27-33 quai Le Gallo, 92517 BOULOGNE cédex.

Be your best at... Apple.

Télécom' manager MIS Europe.

Les télécommunications n'ont plus de secret pour vous.
Vous avez une connaissance complète
des matériels (hardware, software, protocoles).
Vous avez déjà conçu et réalisé un réseau
dans un environnement international.
Vous êtes un Manager passionné par la technique,
un concepteur et un réalisateur.
Peut-être même parlez-vous couramment "Datascope".
Le poste est basé à Paris avec de nombreux
déplacements à l'étranger et il est
indispensable de maîtriser parfaitement l'anglais.



Apple

Adressez votre CV et lettre manuscrite à Lisiane Droal,
Apple Computer International, 87, av. de la Grande Armée, 75116 Paris.

Groupe Japonais Leader Mondial de l'Autoradio

Directeur d'Usine Adjoint

La filiale de ce Groupe a ouvert récemment son usine européenne (160 personnes aujourd'hui) à NANCY. En 2 ans, la Production a triplé et les perspectives de développement sont telles qu'elles appellent un renforcement de la Direction opérationnelle de l'Usine.

Rattaché hiérarchiquement au Directeur d'Usine japonais, vous aurez à diriger, animer, gérer et contrôler une Production grande série d'autoradios et d'enceintes acoustiques de très haut de gamme, faisant appel à l'électronique de pointe. L'Usine est dotée de moyens de Production et d'outils très sophistiqués.

Vous êtes Ingénieur Electronicien diplômé d'une grande Ecole(A & M, ECP, Supelec, ENSEA...), vous avez 30/35 ans, et après une expérience Fabrication/G.P.A.O acquise dans une industrie similaire, vous souhaitez accéder à une fonction aussi opérationnelle mais plus large et évolutive. Sens de l'organisation, goût de la performance, aptitudes à la communication et au management seront des atouts pour réussir dans la fonction. La maîtrise de l'anglais et/ou du japonais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous référence M59312 à TEG



TEG
113, rue de l'Université
75007
PARIS

DESSEIN



---

techniciens de maintenance en micro systèmes informatiques

Vous êtes Technicien ou Ingénieur dans le domaine de la Maintenance du matériel mini et micro.
Vous avez au minimum :
● un diplôme de niveau III homologué (BTS - DUT - CFPA...),
● 5 ans d'expérience professionnelle dans ce secteur, dont 1 an en clientèle sur du matériel récent.
L'AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, organisme employant 10.000 personnes réparties dans 150 établissements, vous propose de donner une nouvelle dimension à votre métier en devenant **FORMATEUR** d'adultes.
Vous contribuerez à la formation de futurs agents de maintenance en micro systèmes informatiques, aux Centres d' **ALBI** (site de Castres) et de **RIVESALTES**. Vous continuerez à suivre les évolutions techniques de votre spécialité, afin de dispenser un enseignement toujours actualisé.
Votre formation pédagogique sera assurée par nos soins.
Votre rémunération sera fonction de votre formation et de votre expérience.
Merci d'envoyer C.V. très complet, pour le 20 janvier 1987 au plus tard, à :
● M. le Directeur du CFPA - Rue des Trois Buissons - B.P. 50
81002 ALBI Cedex
○ M. le Directeur du CFPA - Aire Industrielle - Roussillon-Nord - B.P. 74
66600 RIVESALTES



Organisation et Publicité

Société d'Edition

RECHERCHE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR I.B.M. S 36

- Application Gestion et administration.
- 2 ans d'expérience.
- Connaissance micro-informatique appréciée.

Lieu de travail : EVRY
Possibilité d'évolution

Téléphone : 43-26-77-41
M. RUELLE.

Concevoir les usines de demain

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Centrale, X, Normale Sup, Mines, Ponts, ENSTA...

Débutant ou ayant 3 à 5 ans d'expérience, vous concevrez, dans un environnement hautement technologique, des systèmes automatisés de production dans un grand groupe automobile.

Vos domaines d'intervention : ● Process de fabrication ● Gestion des flux ● Organisation et fonctionnement d'ateliers ● Informatique industrielle.

A terme, vous mènerez des projets complets d'industrialisation.

Votre réussite vous permettra une large évolution de carrière.

Ces postes basés en proche banlieue Ouest nécessitent la pratique de l'anglais.

Adressez votre dossier de candidature : à ANNE PERRU CONSEIL : 3, rue de Liège, 75009 Paris, sous réf. 753.

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

CONCEPTEURS LOGICIELS BULL ENGAGE VOTRE COMPETENCE MARKETING

Vous voulez mettre en valeur votre dynamisme et l'appliquer à la satisfaction des demandes d'un marché en constante mutation.

Au sein de la **Direction des Réseaux et Communication**, vous aurez à définir et spécifier les logiciels de communication multiconstructeurs autour de DSA/ISO.

Ingénieur Grande Ecole ou 3ème cycle université, vous pouvez justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine des Réseaux.

Ce poste requiert de bonnes aptitudes à la synthèse ainsi qu'une connaissance approfondie du marché des communications.
Réf. 429 M

L'Unité Bureautique Intégrée réalise des applications intégrant des micros, minis et systèmes centraux dans le système d'information "Bluegreen".

Dans cette unité, à l'origine de l'offre produit bureautique, vous traduirez les demandes du marché en spécifications, participerez à la définition de notre architecture de communication et concevrez des logiciels de bureautique intégrée.

Ingénieur de formation, vous avez plus de 5 ans d'expérience dans le domaine des applications, de la bureautique et des télécommunications.
Réf. 430 M

Pour ces deux postes, la pratique de l'anglais est indispensable.

Rejoignez en banlieue Ouest une équipe qui gagne en adressant votre dossier de candidature sous référence choisie à Francis CAIRE - BULL SA - 25 avenue de la Grande Armée - 75016 Paris.

Bull

Nutrition thérapeutique

Notre filiale SOPHARGA, un des leaders dans ce domaine, souhaite intégrer au sein de sa Direction Industrielle et Technique, basée à CREULLY (18 km de CAEN), un

Ingénieur développement et transposition industrielle

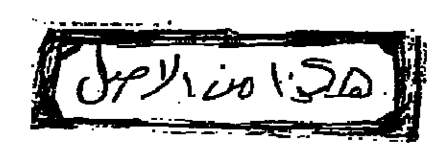
Interface entre le Département Médical, la Recherche et la Production, vous participez à la conception de produits nouveaux, vous mettez au point ces produits et les techniques de fabrication.

De formation ingénieur ENSIAA, ENSAIA, ENSBANA... ou universitaire U.T.C..., vous maîtrisez, grâce à une expérience d'environ 5 à 6 années, les techniques de formulation : sciences des aliments, interactions entre composants, emulsions... et les technologies utilisées : broyage, mélange, homogénéisation...
Vous pratiquez l'anglais et vous êtes disponible pour de courts déplacements en France et à l'Etranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) sous réf. 111/M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Direction de l'Encadrement et de la Formation - 35, bd. des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

CURRICULUM



هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Ingénieurs méthodes en informatique

Paris — **Banque**

Cette grande banque industrielle et financière de dimension internationale recherche, dans le cadre de son vaste plan informatique et pour participer au développement de projets de grande envergure, deux Ingénieurs Méthodes Informatiques.

Ingénieur méthodes de conception (Merise, Axial...) — Réf. P158/M

Il est chargé de la définition et de l'implantation des méthodes et des outils associés; il veille au respect de normes et des procédures et il conseille, forme et assiste les équipes de conception. De formation supérieure, le candidat a déjà cinq ans d'expérience professionnelle au moins et une réelle expérience pratique de l'utilisation de méthodes pour la conception de projets.

Ingénieur méthodes de réalisation (IPT, Jackson...) — Réf. P159/M

Il est en liaison constante avec les équipes de réalisation des grands projets bancaires; il définit les normes, les méthodes de réalisation, ainsi que les outils associés, il les met en place, les fait respecter et il assure la formation, le conseil et l'assistance auprès des différentes équipes. De formation supérieure, le candidat a déjà cinq ans d'expérience professionnelle au moins et une réelle expérience pratique de l'utilisation de méthodes pour la réalisation de projets dans un environnement TP - Bases de Données, sur matériel IBM (MVS, TSO, CICS). La connaissace de IDMS serait un atout.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence, à Bernard Beaunoir,

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse
16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION

GROUPE BANCAIRE RÉGIONAL DE L'INDRE

Diplômé d'une grande école, vous avez 5 ans au moins d'expérience informatique, de solides compétences techniques et l'habitude d'encadrer et animer des équipes importantes (un grand service Etudes, par exemple).

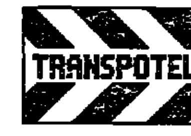
Aux côtés du Directeur Général du Groupe et membre à part entière du Comité de Direction, vous définirez l'évolution des Systèmes d'information, vous gérerez, animerez et développerez le Service placé sous votre responsabilité (environ 50 personnes, site IBM 3081 sous MVS/XA, réseau important) et vous participerez aux réflexions visant à rationaliser et regrouper les activités informatiques de plusieurs unités.

Votre évolution personnelle pourra, dans ce cadre, vous amener à exercer d'autres responsabilités importantes dans divers domaines de la Banque.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature, sous référence 595, à notre Conseil, qui vous assure d'une totale discrétion.

UNILOG
9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC informatique

AD'COM.



REUSSIR NOTRE IMPLANTATION FRANCAISE : CHALLENGE POUR UN JEUNE INGENIEUR

Nous avons conçu le premier et seul système Vidéotex International, basé sur les systèmes Prestel, Teletel, CEPT. Nous jouons la carte européenne. Déjà présents dans 7 pays nous nous implantons aujourd'hui en France. Vous serez notre informaticien.

Votre mission : la réalisation des liaisons micro/réseaux. Vous devez avoir les épaules solides : notre succès repose aussi sur vous. Jeune ingénieur, débutant ou doté d'une première expérience, vous êtes un spécialiste micro et télécom. La pratique de l'IBM 36 ou 38 peut s'avérer un sérieux atout. Enfin, vous travaillez aussi aisément en anglais qu'en français.

Nous vous proposons de «plonger» au cœur de l'aventure d'une entreprise profondément novatrice dont le destin est de modifier radicalement les systèmes de communication à l'échelle européenne. Partant ? Retrouvons-nous à Courbevoie.

Merci d'établir les premiers contacts avec notre Conseil en lui adressant lettre manuscrite, CV et souhaits de rémunération sous référence M1612.

UNILOG
9, rue Alfred de Vigny, 75008 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC informatique

DESSEIN

HAUTE TECHNOLOGIE ET QUALITE DE VIE EN SUISSE



Premier fabricant européen d'ascenseurs, nous exportons nos produits et services dans plus de cent pays. ...
Notre C.A. dépasse les sept milliards de FF et nous comptons 22.000 collaborateurs dans le monde.

ingénieurs électroniciens

Diplômés grande école, ou équivalent, vous possédez un acquis professionnel d'au moins quatre ans dans un des domaines suivants :

- INGENIERIE LOGICIELS (analyse de systèmes, applications en temps réel).
- INGENIERIE MATERIELS (systèmes à base de microprocesseurs).
- COMMUNICATIONS (réseaux locaux, application de modem).
- SYSTEMES DE TESTS.

Nous vous proposons de rejoindre le siège de SCHINDLER en Suisse, à Lucerne.

Motivé et créatif, vous apprécierez l'ambiance d'innovation quie règne dans notre firme. Aux avantages évidents d'un environnement exceptionnel (ski, voile, planche à voile... sont possibles à quelques minutes) s'ajouteront d'excellentes conditions matérielles (salaire, aide au déménagement et au logement, cours intensifs d'allemand pour vous comme pour votre conjoint, etc.).

La régularité de notre développement nous permettra, en outre, de vous offrir de très intéressantes perspectives d'évolution, en Suisse comme dans d'autres pays.

Si vous recherchez à la fois haute technologie et qualité de vie, adressez votre candidature complète, sous référence IES, à notre filiale française : Roux Combaluzier Schindler - Françoise BERLY 1, rue Dewoitine - 78140 VELIZY.

Schindler

Organisation et Publicité

L'organisation, vous connaissez ?

Vous menez des études d'organisation dans une entreprise du secteur secondaire, ou du secteur tertiaire.
Venez nous rejoindre.
Nous vous permettrons de valoriser votre formation Ingénieur ou Universitaire (Bac + 4 minimum) et **votre expérience de 3 à 5 ans dans la fonction.**
Nous vous offrirons l'opportunité de prendre rapidement en charge la responsabilité d'équipes d'études. Vous serez chargé de repenser et mettre en place des systèmes de gestion dans un environnement largement informatisé.
Nous sommes une grande entreprise du tertiaire qui vous fera évoluer ultérieurement vers d'autres fonctions.
Nous vous remercions de transmettre votre curriculum vitae sous référence 2268 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra confidentiellement.

PARTICIPEZ AU DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES MOLECULES PHARMACEUTIQUES

MERRELL DOW RESEARCH INSTITUTE RECHERCHE UN CHIMISTE ORGANICIEN.

Nous disposons en France d'un fort potentiel de recherche avec un Centre de Recherche Fondamentale à Strasbourg et un Centre de Développement à Limay.
Nous renforçons notre équipe de développement à Limay (78) et recherchons un chimiste organicien (doctorat d'état ou équivalent) possédant une première expérience dans le développement de procédés de synthèse organique.
Ce chimiste aura pour mission de développer les synthèses des nouveaux produits issus des centres de recherche internationaux du groupe et collaborera plus particulièrement avec celui de Strasbourg.
Flexibilité, mobilité, sens de l'équipe sont des qualités indispensables pour réussir dans ce poste. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire au sein de ce groupe international.
Le poste est basé dans l'Ouest Parisien. La rémunération proposée est motivante et sera fonction de l'expérience du candidat retenu.
Merci d'adresser votre CV et trois références au : Service du Personnel Merrell Dow Research Institute, 16 rue d'Ankara 67084 Strasbourg Cedex.

MERRELL DOW RESEARCH INSTITUTE



TM

LE MONDE CAMPUS et L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE SOCIOLOGIE

seront heureux de vous accueillir au débat :
« LA FORMATION ET LES DÉBOUCHÉS DE LA SOCIOLOGIE »

Autour de Frédéric Gaussen, rédacteur en chef de *CAMPUS*, de :
- Dominique Claudet : président de l'APS.
- Dominique Desjeux : professeur de sociologie à l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers.
- Jean-Paul Gremy : professeur de sociologie à l'université de Lille-I.
- Lucien Brams : responsable de *la Mire*.
- José Ezraty : directeur de l'Association Bernard-Gregory.

Le JEUDI 18 DÉCEMBRE 1986 de 9 h 30 à 19 heures.
Au 92 bis, boulevard du Montparnasse

ENTRÉE GRATUITE AUX ÉTUDIANTS.

SECTEURS DE POINTE

RHÔNE-ALPES

Nous sommes une jeune société née de la fusion de deux grands groupes internationaux. Notre dynamisme nous positionne déjà parmi les leaders de notre spécialité : les automatismes industriels.

Nous recherchons :

Un ingénieur logiciel «système»

Intégré à l'équipe projets d'un de nos groupes «LOGICIEL» (11 personnes), vous réfléchirez à la migration de notre application (logiciel de programmation d'automates) d'un environnement IBM.PC/MS.DOS vers un nouveau système (UNIX, VMS...).
Informaticien, diplômé d'une grande école (ENSEEIHT, ENSIMAG...) ou universitaire de très haut niveau, vous possédez une bonne connaissance des systèmes d'exploitation (écriture, construction d'éléments : schéduleur, séquenseur...) et avez l'habitude du travail sur micro-ordinateur ou station de travail type SUN, APOLLO, MICRO-VAX...
Une première expérience serait un atout incontestable.
Mobile, disponible, vous êtes créatif, entreprenant, motivé par un travail concerté en équipe.
Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein d'une structure souple, jeune et en pleine expansion.

Merci d'écrire avec prétentions et photo à notre Conseil Informa Carrières, sous réf. : M/SG, 24, rue de Metz, 31000 TOULOUSE.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE



1re SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRIVÉE
CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS
EFFECTIF : 900 PERSONNES - CA : 700 MF

Afin de poursuivre et de renforcer notre effort permanent de recherche et de conception, notre Direction des Études recherche aujourd'hui des :

INGÉNIEURS LOGICIEL CONFIRMÉS

à qui elle souhaite confier des postes de spécifications et de développement de logiciel de base dans les activités suivantes :

- systèmes de base de données réparties,
- systèmes d'exploitation,
- bureautique : logiciels décisionnels et interfaces homme/machine.

Diplômé d'une Grande École (Option informatique) ou universitaire (DESS, Doctorat) vous avez acquis une expérience d'au moins trois ans chez un constructeur ou en SSII : vous souhaitez valoriser cette expérience et évoluer à moyen terme vers des responsabilités d'encadrement.

Écrivez-nous sous la référence DE/M-29 à IN2,
Direction du Personnel
BP 63 - 78373 PLAISIR CEDEX

Avec SG2 Industries, Personnalisez vos Projets !

SG2 industries, filiale du groupe SG2 (2000 personnes), est spécialisée dans l'ingénierie informatique auprès des grandes entreprises industrielles. L'essor de nos activités en gestion de production nous conduit à renforcer nos compétences techniques COPICS et MAPICS.

Chefs de projets confirmés COPICS ou MAPICS
Ingenieurs analystes Copics

Vous cherchez à valoriser votre expérience dans cet environnement, rejoignez-nous !

Dans le cadre de projets de grande envergure, vous participerez à la mise en place d'applications personnalisées sur COPICS ou MAPICS.

L'avance de nos méthodes, la souplesse de nos structures sont à même de satisfaire des Informaticiens performants et de leur offrir une évolution motivante au sein de notre groupe.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature en précisant le poste qui vous intéresse sous la référence CEB M 15 12 à

SG2 Industries
64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS

GROUPE SG2 — LA MAITRISE DE L'INFORMATIQUE

Nous sommes une société rhônalpine spécialisée dans la filtration et le traitement industriel physico-chimique des eaux. Nous recherchons un

Ingénieur export

Cadre, placé sous la responsabilité directe du Directeur Général, vous serez chargé de démarcher, entre autre, les pays occidentaux.
Vous devrez être un négociateur averti, animé d'un esprit d'équipe et à-même d'entretenir d'excellentes relations avec notre bureau d'études et notre service chantier.
Agé de 30/35 ans, de formation ingénieur-mécanicien ou Sup de Co, vous être trilingue (si possible anglais-allemand).
Une expérience en export et dans le domaine de la filtration des eaux serait souhaitable.



Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous-réf. 198.86.142 M, à Pro Consultant, 18 rue Rouget de Lisle, 42000 Saint-Étienne.

pro consultant

média-system

SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION dans le cadre de sa forte expansion recherche en

ÉLECTRONIQUE
1 INGÉNIEUR D'ÉTUDE

pour développement cartes analogiques et digitales à microprocesseurs
expérience souhaitée : 2 ans minimum
BANLIEUE EST
Merci d'adresser C.V. PHOTO & PRÉTENTIONS aux Ets MULLER & Cie
2, avenue de la Trentaine
B.P. 25 - 77500 CHELLES.

INGÉNIEURS

pour travaux d'études aéronautiques, connaissances thermique, aérodynamique, aérothermique
FREE ETT : env. C.V. 129, rue du Fg-Poissonnière 75009 Paris
Téléphone : 42-85-53-53.

Leader mondial sur son créneau en fort développement — filiale groupe international réputé, engage pour son centre de produits européen situé en région parisienne nord

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

- Ingénieur de formation ENSI ou similaire, 35 ans optimum ; aura pour mission : prospection, analyse des besoins, établissement des offres, négociations, vente, suivi des clients sur l'Europe de l'Ouest.
- Anglais, parlé et écrit. Expérience souhaitée des installations genre tri automatique postal, pharmacies, transporteurs... Connaissances logistique + automatismes appréciées ; formation spécifique au produit assurée.

Ecr. avec C.V. dét., photo, prét. s. réf. 5136-M à Guilon Sélection, 93, rue Jouffroy, 75017 Paris
(réponse et discrétion assurées).

SOCIÉTÉ DE SERVICES

recherche URGENT

3 CHEFS DE PROJET

Ingénieurs grandes écoles
option informatique
débutant ou 1 an d'expérience

pour supervision technique dans importants projets bureautiques

Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite et photo, au MONDE PUBLICITÉ
sous nº 8.231 - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS de PROJETS
EXPERIMENTES

- Vous avez une très bonne pratique du secteur BANCAIRE
- Vous avez envie de participer à la Gestion d'une SSII... et aussi à ses résultats
- Nous sommes une SSII spécialisée en informatique bancaire et financière, axée sur un service de haute qualité !

Si vous pensez que nos projets se rencontrent, et si vous "parlez" MERISE, faites-nous part de vos expériences et désirs en adressant votre dossier sous réf. CPM :

21, rue de Paradis - 75010 PARIS

QUALIPLUS
METHODE ET BANQUE

Ingénieurs technico-commerciaux micro

Orsay, Lyon, Lille, Paris.

De formation Ingénieur (INSA, ASM, IDN, ...), quelques années d'expérience vous ont confirmé dans vos fonctions de «super technicien de la micro».
Vous possédez d'autre part de bonnes connaissances en Télécom et connaissez les sites IBM.
Au-delà de la démonstration et de la formation sur matériel, nous vous confierons la mise en place des logiciels aménagés.
Si vous recherchez la performance dans une ambiance d'autonomie, de confiance, de respect mutuel et pourquoi pas avec un certain sens de l'humour, il y a de fortes chances pour que nous nous entendions...
et très vite. Nous vous rappelons que nous sommes l'un des premiers distributeurs français de micro et que notre progression est constante depuis notre création il y a 10 ans : +50 % par an.
Vous l'avez sans doute compris : si vous souhaitez évoluer rapidement vers de nouvelles responsabilités, avec nous votre réussite est assurée.
Adressez CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. TC/M (en précisant la ville choisie) à Madame GOUFFIER, CMG, ZA de Courtaboeuf, BP 38, 91942 Les Ulis Cedex.

CMG

International Computer Audit

Chargée de missions d'Audit, Conseil et Formation auprès d'importantes sociétés françaises et étrangères recherche

CHEF DE SERVICE : Audit Informatique

Ce poste exige un auditeur qualifié, avec au moins 5 ans d'expérience dans le département audit informatique dans une grande société d'audit.

Une compétence acquise dans le traitement des problèmes sécurité informatique sera un avantage, ainsi qu'une connaissance de la langue anglaise.

Un excellent salaire, de très bonnes conditions de travail, et l'opportunité de devenir associé seront offerts au candidat choisi.

Adr. S.V.P. vos C.V. et prétentions au Directeur Général, I.C.A. S.A. - Les Mercuriales, Tour du Levant, 40, rue Jean-Jaurès, 93176 BAGNOLET.



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

COGNITICIENS BULL ENGAGE DES AUDACIEUX

Dans le cadre du déroulement d'un Schéma Directeur des Systèmes d'information, nous recherchons **des Cogniticiens.**
Bull introduit les techniques de l'Intelligence Artificielle au cœur de son Système d'Information au moyen d'un système expert en configuration, pour élaborer interactivement les commandes commerciales et garantir un service de qualité à nos clients.
Vous serez l'un de nos cogniticiens responsable de la formalisation des connaissances décrivant les produits du Groupe et travaillerez en liaison étroite avec les experts techniques et marketing. Vous connaissez les outils de l'Intelligence Artificielle, vous en acquerrez la maîtrise au sein d'une équipe de haut niveau.
La connaissance du Groupe Bull, de ses produits et des techniques Intelligence Artificielle acquise dans ce poste constituera un tremplin pour votre évolution.
De profil Ingénieur Grandes Ecoles ou 3ème cycle université, vous avez suivi une formation générale à l'informatique et vous êtes fortement motivé par l'Intelligence Artificielle.

Rejoignez une équipe qui gagne en adressant votre dossier de candidature sous référence 428 M à Francis CAIRE - BULL SA
25 avenue de la Grande Armée -75016 Paris.



ORGANISME PUBLIC RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

même jeune diplômé pour s'intégrer dans un SERVICE D'INFORMATIQUE DE GESTION en pleine évolution

Domaines d'activité : suivi d'application sur DPS 7 et développement de projets télématiques sur DPS 6

Le poste à pourvoir rapidement est situé à CRÉTEIL.

Env. C.V. et prét. à M. LEVY
RECTORAT DE CRÉTEIL
4, rue Georges-Enesco
CRÉTEIL 94010 CEDEX.

INFO'ROP recherche

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

ARTEMIS (IBM/CMS)
5 ans d'expérience

Tél. à Mme LANDOIS 43-77-42-45.

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALES
NEUILLY SUR SEINE

équipée de matériels DP57, Datapoint, Micros renforce son équipe informatique et recherche

RESPONSABLE D'APPLICATION

Sa mission sera, dans le cadre de l'informatisation d'un secteur en évolution rapide, de :
- superviser la réalisation et la mise en place des applications,
- coordonner l'ensemble des opérations avec les SSII,
- conseiller et assister les utilisateurs.

Ce poste s'adresse à des informaticiens de formation supérieure, justifiant de 3 à 5 ans d'expérience en informatique. La connaissance des applications bancaires serait appréciée.

A des candidats de valeur, nous offrons de réelles opportunités professionnelles, une rémunération fonction de l'expérience acquise et tous les avantages bancaires.

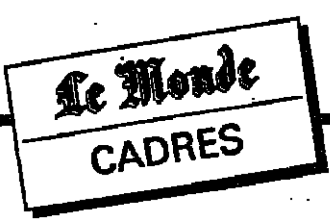
Envoyer lettre manuscrite + C.V. s/réf. 6225 à PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau





هكذا من الأصل



Intégrer la DRH d'un grand groupe comme consultant en recrutement

Votre formation Ecole de Commerce (option Personnel) ou Psycho + Economie ou Sciences Po (même option), et votre première expérience de 2 ans minimum dans le recrutement soit dans un cabinet, soit au sein d'une entreprise, nous intéressent.

Au sein d'une petite équipe très soudée, vous interviendrez comme Conseil en recrutement pour les différentes Sociétés du Groupe (7.000 personnes). **Vos missions :** la gestion des recrutements internes et externes des sociétés sur des populations aussi diversifiées que : commerciaux à fort potentiel, financiers, informaticiens... pour Paris et la Province.

Votre évolution future : celle d'une équipe travaillant sur plusieurs aspects de la gestion des Ressources Humaines dans un groupe très ouvert et donnant la priorité à la promotion interne.

Pour réussir à nos côtés, vous devrez nous démontrer votre aisance dans les contacts, vos capacités d'analyse et d'écoute, et vos qualités de manager.

Si vous êtes intéressé, envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 2270 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité

Directeur travaux, un nouveau défi : la rénovation.

Techniques complexes, délais courts, clients variés, sont les caractéristiques de nos chantiers.

Dans cet environnement, votre mission sera double : assurer la responsabilité technique et financière de vos chantiers, animer et développer l'équipe de conducteurs de travaux.

Ingénieur travaux, 7-8 ans d'expérience, vous saurez profiter de cette opportunité pour intégrer un groupe performant, développant des approches originales du marché bâtiment.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier, sous référence 544 M, à Annie PICOT - Direction Ressources Humaines -
CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION
29/31, rue de l'Abreuvoir 92100 BOULOGNE.



VERDUN (55)

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE,
nous recherchons pour une de nos unités spécialisée dans la fabrication des plastifiants et paraffines élaborées pour l'industrie du PVC un

INGENIEUR RESPONSABLE ENTRETIEN H/F

■ **VOTRE MISSION :**
Vous serez chargé :
- de concevoir et mettre au point des équipements mécaniques ou des systèmes de régulation à partir de l'analyse et de la compréhension des procédés chimiques mis en œuvre ;
- d'élaborer et mettre en place des méthodes et procédures visant à accroître l'efficacité du service et à améliorer la liaison entretien/production ;
- d'assurer la maintenance des équipements en gérant au mieux les ressources internes (18 personnes) et les ressources externes (budget personnel contractant : 1 000 KF) ;
- de participer à la réalisation des travaux neufs (budget annuel : 5/7 000 KF).

■ **VOTRE PROFIL :**
- Vous êtes Ingénieur de haut niveau, mécanicien ou électromécanicien (Arts et Métiers ou équivalent).
- Agé de 25-35 ans.
- Vous avez acquis, si possible, une expérience de 2 à 3 années en entretien, production ou engineering dans une industrie de process.

La dimension du Groupe en France et à l'étranger offre de multiples possibilités d'évolution de carrière. Vous devez par conséquent parler anglais couramment.

Si cette perspective vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), s/réf. 86/12/ENT/LM, à I.C.I. France - Service du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.

ICI UNE FORCE QUI PORTE L'AVENIR

MEDIA BA



FONCTION PERSONNEL

Société agro-alimentaire de 250 personnes, leader sur son marché, implantée dans le Sud-Est, recherche un candidat de formation supérieure (BAC + 4) possédant une première expérience de la fonction personnel.

En liaison avec la direction administrative, véritable technicien de la fonction personnel vous aurez à élaborer et mettre en œuvre les outils de gestion du personnel : rémunérations, administration, législation, formation, recrutement...

Homme de rigueur et de dialogue, vous gérerez et planifierez votre action en fonction du développement de l'entreprise.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 10443 M, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.

média-system



Société d'études et de réalisations en électronique et micro-informatique

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

Il devra prospecter, négocier et concrétiser des affaires d'études avec appui des équipes techniques.

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 8226
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, PARIS-7e.

Société industrielle française

de 2.500 personnes, recherche pour une unité de 100 personnes implantée dans le VAR et spécialisée dans les développements en micro-informatique à technologie avancée :

– CHEF DE PROJET
ENSI type SUPÉLEC ou équivalent.
3 à 5 ans d'expérience.

– INGÉNIEUR D'ÉTUDE
Conception matérielle et logicielle.
2 à 3 ans d'expérience.

– TECHNICIEN
BTS étude et conception électronique.

Connaissances 68000, 68020 ainsi que langage LTR3 appréciées.

Pour tous renseignements appeler le 94-23-29-28 ou le 94-23-64-68.

AERO

SOCIETE D'ETUDES ET CONSEILS
(Automation - Electronique
Recherche Opérationnelle)
recherche

INGENIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ECOLES
de débutant à 5 ans d'expérience

1. ANALYSE ET CONCEPTION DE SYSTEMES COMPLEXES :
   - modelisation, simulation,
   - études technico-opérationnelles,
   - conception de navires,
   - électromagnétisme, optronique.
2. CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS SCIENTIFIQUES ET DE SIMULATION :
   - analyse numérique,
   - CAO,
   - intelligence artificielle.

LIEU DE TRAVAIL : Paris, Région Parisienne, Province, RFA.

Envoyer C.V. détaillé, 3 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

QUALITES D'IMAGINATION ET CREATIVITE PARTICULIEREMENT APPRECIEES

CONTESSE

Société d'études et de réalisations en électronique et micro-informatique

recherche

RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ayant l'expérience de l'encadrement d'un groupe d'ingénieurs d'études (Hard et Soft).

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 8.225
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, PARIS-7e.

Le Groupe Vocal de France recrute un

COMPTABLE A TEMPS PARTIEL

(25 H./mois) à compter du 1/02/1987
Env. C.V., réf. (expér. secteur culturel exigée), photo à G.V.F. 16, rue de Leningrad, 75008 Paris
Tél. (1) 43-87-95-90.

Société Edition livres et logiciels informatiques recherche

TECHNICIEN

parfaite connaissance du système d'exploitation MS-DOS bon réacteur, allemand parlé, lu, écrit souhaité
MICRO-APPLICATION 13, rue Sainte-Cécile, 75009 Paris
Tél. (1) 47-70-32-44.

Ville de ROUBAIX
102.000 habitants

recrute

CADRE A

Statut selon profil du candidat sélectionné

– Dans le cadre de la mise en place d'une cellule contrôle de gestion et organisation et méthodes.
– Associé à la réalisation d'un audit des services municipaux, en collaboration avec un consultant externe.

Profil :
- formation universitaire et/ou expérience professionnelle dans la fonction ;
- passion pour la remise en cause des idées toutes faites et des évidences.

Adr. candidature avec C.V. à : M. le Sénateur-Maire de Roubaix B.P. 737, 59066 Roubaix Cedex 1.

STÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE recherche pour AGENCE PROCHE BANLIEUE

GESTIONNAIRE D'IMMEUBLES

en copropriété, Expérimenté bonnes connaissances des travaux de maintenance des immeubles
Tenue des assemblées générales
Ecrire avec C.V. et prét. à ETA-G (Réf. 154) 39, rue de L'ARCADE, PARIS-8e.

ORGANISME PRIVÉ 13e recrute

COLLABORATEUR

pour rechercher, créer, gérer produits diversifiés, loisirs Adultes, bonne formation, connaissance approfondie et expérience durable et concrète du domaine exigées
Ecrire avec C.V., photo, ss n° M 14.913 BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex.

OUTRE-MER EMPLOIS
ECRIRE AVEC C.V. A ADRETS FONTCUBERTE 13770 VENELLES.

HOLDING DE SOCIETES DE SERVICE INTERNATIONAL (SIEGE 92) RECHERCHE POUR DEVELOPPER SON DEPARTEMENT D'AUDIT INTERNE

UN CHEF DE MISSION
30 ans, 4 ans d'expérience en Cabinet.

UN ASSISTANT
25 à 30 ans, 2 ans d'expérience en Cabinet.

Mission :
- Intervention dans l'ensemble des Sociétés du Groupe,
- Recherche des solutions performantes.

Profil :
- Formation supérieure (écoles de commerce, DECS, ...),
- Parfaitement bilingue anglais,
- Connaissances des techniques de traitement de l'information.

Prière d'adresser candidatures (CV, lettre manuscrite et photo) sous réf. 2414, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
FILIALE D'UN GRAND
GROUPE DE COMMUNICATION
RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION



SA MISSION
- Animer la régie publicitaire d'une publication télématique
- Diriger, animer une force de vente d'environ 10 personnes
- Responsabilité complète d'un chiffre d'affaires.

SON PROFIL
- Formation supérieure indispensable (HEC, ESSEC, ESCP...)
- 30 ans minimum
- Expérience réussie de la vente indispensable.

Larges perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 40642 M. à Monsieur DUHAMEL 149 rue St. Honoré 75001 PARIS

Le Monde
CADRES

Le Monde

Avec 900 millions de chiffre d'affaires, des ventes Presse et Publicité en hausse, une diversification des produits et 1000 personnes, notre Journal construit son avenir d'entreprise performante dans le monde des médias. La Direction Financière recherche un professionnel de la comptabilité pour

Mettre en oeuvre les systèmes de gestion et animer les équipes comptables

Votre fonction sera évolutive : dans un premier temps, vous participerez à la conception, à l'élaboration et à la mise au point des systèmes de gestion, de la comptabilité analytique aux tableaux de bord, en collaboration étroite avec le Contrôleur de gestion et le Directeur de la comptabilité. A partir de ces nouveaux outils et systèmes, vous rédigerez l'ensemble des procédures qui présideront aux nouvelles méthodes de travail des équipes comptables -une quinzaine de personnes- dont vous assurerez la formation. Dans un deuxième temps, lorsque ces outils, ces systèmes et ces procédures s'avèreront opérationnels, votre engagement dans ces réalisations vous amènera à prendre le leadership des équipes comptables que vous encadrerez, animerez et contrôlerez. Pour ces fonctions très larges, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la comptabilité en milieu industriel possédant 5 à 8 ans d'expérience réussie dans des missions similaires avec éventuellement un passage en Cabinet d'Audit. En plus d'une formation supérieure d'écoles de commerce ou de gestion, avec le DECS, nous apprécierions une spécialisation en organisation. Ces responsabilités font appel aussi bien à la rigueur et à l'imagination, à l'autorité et à la concertation, à la souplesse et à la ténacité. Nous parlerons ensemble de votre rémunération et de votre évolution dans notre structure.

Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10, rue du Colisée - 75008 PARIS, sous la référence 303.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

CREDITS PROMOTEURS

De formation juridique supérieure (plus particulièrement procédure civile) vous pouvez faire valoir une pratique de 7 à 10 ans de montages juridiques et du contentieux dans la promotion immobilière.

Nous vous demandons :
- une expérience de la conception et du suivi des procédures de recouvrement,
- une grande habileté dans l'élaboration des actes juridiques,
- une solide capacité d'organisation,
- un savoir-faire confirmé dans l'animation d'une équipe.

Vous prendrez *immédiatement* la responsabilité du service juridique et contentieux et ce, au sein de la Direction des Crédits Promoteurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. AS30 à Banque Indosuez - Service recrutement, carrières, formation - 9, rue Louis-Murat - 75371 Paris Cedex 08.

BANQUE INDOSUEZ

Tout un monde d'opportunités

RHÔNE-POULENC SANTÉ



Recrute un

MEDECIN
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT CLINIQUE

Rattaché au Chef du Département, il aura pour première mission de constituer les dossiers cliniques de nouvelles formes pharmaceutiques et d'apporter l'appui médical et scientifique pour le développement mondial d'un des produits majeurs de *RHÔNE-POULENC SANTÉ*.

Il participera également *au développement clinique de nouvelles molécules issues de la recherche de* RHÔNE-POULENC SANTÉ dans l'ensemble des domaines thérapeutiques du Département (rhumatologie, gastro-entérologie, allergie).

Le candidat âgé d'au moins 30 ans devra pratiquer couramment l'anglais (espagnol apprécié) et aura déjà eu une expérience d'au moins deux ans de recherche clinique dans l'industrie pharmaceutique.

Si vous êtes ambitieux, ce poste vous offre la possibilité de développer une carrière internationale dans la première Société pharmaceutique française, nous vous invitons à adresser votre curriculum vitae détaillé à :

J. Bouthilloux, Stratégie, Recherche et Développement
Rhône-Poulenc Santé
18, avenue d'Alsace - 92400 Courbevoie

EGOR FORMATION
CONSULTANT *HF*

Le Département FORMATION du groupe EGOR a pour vocation de former l'Encadrement des Entreprises aux méthodes les plus modernes de Recrutement, d'Appréciation et d'Evaluation des potentiels.

Aujourd'hui, la confiance répétée de nos clients et l'intérêt de plus en plus grand que suscitent nos techniques nous conduit à enrichir notre équipe d'un nouveau consultant.

Agé(e) d'au moins 30 ans, vous êtes Psychologue et avez acquis une expérience significative de la commercialisation des produits Formation, de l'organisation des séminaires et de l'animation des groupes. Comme nous, vous pensez que la formation aux Relations Humaines est un souci constant des Dirigeants d'Entreprise et qu'il faut répondre en Spécialistes à leur demande.

Si en plus vous savez réfléchir et concevoir tout en privilégiant l'action, nous vous proposons :
- la notoriété de notre Groupe,
- la qualité de nos produits,
- nos perspectives de développement,
- la richesse de la mission proposée au sein d'une équipe créative et dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M-28 EF/87 à Michel GUILLANNEUF :

EGOR FORMATION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS
rech. pour son Agence de ROISSY - AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE

SON RESPONSABLE COMMERCIAL

Expérience dans fonction similaire nécessaire
Anglais indispensable
Age 30/40 ans
Adr. C.V., prétentions + photo sous n° 22.540, réf. à porter sur enveloppe à
La Publicité Française
23-27, avenue de Neuilly
75116 *PARIS*, qui transmettra.



Un important laboratoire pharmaceutique, filiale d'un groupe international, réputé notamment dans les domaines de la rhumatologie, cardiologie, psychiatrie, recherche un

Médecin

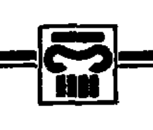
An sein du Département Marketing,
et avec l'aide de 2 collaborateurs, il sera chargé de :
- élaborer, rédiger le suivi du courrier médical provenant des médecins et des délégués médicaux de nos laboratoires,
- gérer la documentation destinée à nos confrères médecins,
- collaborer avec notre *Département Médical sur* la pharmacovigilance de nos produits.

Engageant par ses réponses la responsabilité de notre laboratoire, ce médecin doit posséder :
- une bonne connaissance de la médecine générale et en particulier de la rhumatologie, cardiologie et psychiatrie,
- un excellent sens relationnel,
- un réel talent rédactionnel,
- un esprit rigoureux.

Une expérience dans l'industrie pharmaceutique est souhaitée.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. photo et prétentions sous réf. 3891 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.



ÉTABLISSEMENT FINANCIER A PARIS

recherche pour son Département

ENGAGEMENTS

UN/UNE ANALYSTE DE CRÉDIT

Etablissement financier n° 1 sur son marché (Financement, Assurance et gestion de créances commerciales) offre à un/une jeune cadre AMBITIEUX(SE) et VOLONTAIRE l'opportunité de se joindre à son Département des RISQUES

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, utilisant un outil technologiquement avancé, nous vous proposons de participer à la décision et à la surveillance de nos engagements dans un secteur économique déterminé

Outre un aspect Etude axé sur l'évolution économique et financière des entreprises du secteur, vous devrez développer les indispensables contacts nécessaires à la réussite de votre mission, que ce soit sur le plan national ou régional (Etablissements Financiers - Organisations Professionnelles - Institutions Publiques...)

Ce poste, PASSIONNANT, basé à Paris, mais avec des déplacements fréquents, requiert une formation supérieure, de type SUP de CO - Maîtrise de gestion, DUT, etc. et une première expérience professionnelle dans un poste similaire

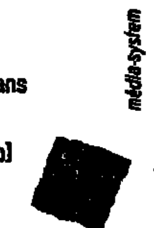
Nous recherchons une personnalité affirmée, animée de la volonté de s'investir dans un métier EXIGEANT qui *requiert un véritable professionnalisme*

La rémunération, suivant expérience, ne serait pas inférieure à 150.000 F/an + intéressement et participation

Envoyer C.V., photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8.222
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

MISE EN PAGE CRÉATIVE

Pour conforter son expansion, Média-System, agence de publicité du groupe Publicis, spécialisée dans l'annonce presse, cherche un dessinateur d'exécution de formation Corvisart, Estienne ou équivalent. Une expérience de 2 ou 3 ans d'agence est indispensable ainsi qu'une bonne maîtrise *de la mise en page*, de la typographie et des techniques d'impression. Merci d'écrire à Jean-Luc Dusong (CV + photo) Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.



média-system

AMELIORER LA DISTRIBUTION D'EAU

Cette société dans un groupe de 900 personnes, diffuse DEUX INNOVATIONS : détection électronique de fuites sur le réseau et insertion mécanique de canalisations.
Elle recherche

2 FUTURS DIRIGEANTS

Directeur Technique — *300-400 000 F*

Responsable du contrôle, de l'amélioration des procédés, de la Direction des Chantiers, France entière, il devra structurer les services d'Etude, Projets Réalisations...

Directeur Commercial — *300-400 000 F*

Doit développer et organiser une équipe de commerciaux de haut niveau et augmenter le nombre de municipalités équipées.

Ces deux postes s'adressent à des Ingénieurs confirmés auprès des Communes et Sociétés de Distribution et dans la Direction d'Agences ou de sociétés,
et prouvant leur réussite.

C.V. détaillé, lettre, salaire actuel, sous référence PS à :
a.m.s. sélection
5, avenue Foch 13004 MARSEILLE



Directeurs associés

Consultants

PARIS : Conseil expérimenté en recrutement, auto-commercialisateur, il créera et dirigera son propre centre de profit en synergie avec 3 autres partenaires de niveau classe A exerçant des disciplines complémentaires dans le conseil (informatisation, logistique, diversification). (Réf. 75)

TOULOUSE : Ingénieur et homme de marketing, il dirigera le développement de CAPFOR GRAND SUD-OUEST. *(Réf. 31)*

LYON : Consultant en Ressources Humaines. C'est un professionnel. Intégré dans un cabinet pluridisciplinaire, il prendra en charge le département recrutement. (Réf. 69)

OUEST : Plusieurs offres dans les domaines du conseil et du recrutement. (Réf. 44)

Ecrire sous la référence choisie à CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

Jeunes diplômés

HF **à la rencontre des décideurs**

Intervenir : assurer les R.V. pris par nos services.
Ecouter : cerner avec eux leurs besoins en matière d'audit, de réorganisation de services, de recrutement...
Concrétiser : synthétiser les informations et mettre au point avec nos consultants la meilleure solution.
Défendre : "vendre" le contrat proposé par nos services.
Suivre : s'assurer de la bonne exécution de la mission.

Un diplômé d'école de commerce (HEC, Sup. de Co...), le sens du contact appuyé par une grande capacité à discerner l'essentiel, vous permettront de vous épanouir dans ce poste formateur.
Débutant ou avec une première expérience, en intégrant Hénin Conseil, spécialisé en organisation industrielle et assistance technique, vous vous assurez l'appui d'une équipe hautement spécialisée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo HENIN CONSEIL
Département Recrutement
17, rue A-[illegible] 94370 SUCY
Tél : [illegible]

HENIN



LA VILLE D'AMIENS
(Somme)
(135.000 habitants)

RECRUTE
UN CHARGÉ D'OPÉRATION EN URBANISME

pour le département AMÉNAGEMENT ET URBANISME

chargé du suivi des dossiers d'opérations d'aménagement et du plan d'occupation des sols

Niveau requis : BAC + 4. Formation en urbanisme, expérience de 30 ans minimum dans ce domaine exigée.
Expérience de « terrain » et/ou de partenariat appréciée

Adresser candid. + C.V. + photo à M. le Maire - B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX, avant le 15/1/87.

INTERNATIONAL DATA CORPORATION

La plus importante société internationale d'Etudes de Marché, dans le secteur des technologies de l'information, recherche :

JEUNE CHARGÉ(E) D'ÉTUDES
SENIOR CONSULTANT(E)

ayant des qualités d'Entrepreneur avec une bonne connaissance des technologies informatiques et une capacité d'analyse de l'Industrie Mondiale de l'Informatique
Anglais indispensable
Envoyer C.V. et prétentions à :

IDC FRANCE — 12, avenue George V - 75008 Paris

هكذا من الأصل

Le Monde
CADRES

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons : (H/F)

REDACTEUR CONSEIL

pour assister et conseiller les directions du personnel des entreprises, pour la réception, le conseil, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession est indispensable.

Adresser CV, photo, prétentions à La Direction du Personnel **PARFRANCE ANNONCES** **4rue Robert Estienne 75008 PARIS**

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE BORDEAUX

RECRUTE

1 INGÉNIEUR SYSTÈME

(ANALYSTE DE CONCEPTION)
MVS - XA et CICS pour
IBM 3083 - 9.000 terminaux
niveau ingénieur, ou diplôme universitaire équivalent

Env. candidature - curriculum vitae + photo à :

DIRECTION DU PERSONNEL, centre hospitalier régional de Bordeaux
12, rue Dubernat, 33404 Talence Cedex.

Centre France

Une importante société de biens d'équipements, filiale d'un groupe international, recherche son

Directeur Financier

300 000 F mini

Il prend en charge la comptabilité, le reporting, le contrôle de gestion, met en place les nouvelles procédures. Très proche du Président, il est doté d'une formation supérieure + DECS, et a quelques années d'expérience en entreprise pratiquant les méthodes de gestion anglo-saxonne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence 58712 M à TEG.



TEG.
113 rue de l'Université
75007 PARIS.



DESSEIN

Crédit Mutuel de Normandie

Groupe jeune et exigeant, en pleine expansion, dont les activités bancaires, les investissements, les effectifs et les résultats sont en constante progression depuis 10 ans, recherche pour son Siège à CAEN

UN RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS

Cet Homme d'études et de dialogue devra :

— *étudier les demandes de concours financiers transmises par les 50 agences du réseau*

— *conseiller et approfondir la formation technique du Personnel de ce réseau.*

Pour ce faire, il encadrera et animera une équipe de techniciens.

Ce poste sera confié à un professionnel de 35 à 40 ans, de formation supérieure ayant une expérience réussie de plusieurs années dans une fonction similaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à :
CREDIT MUTUEL DE NORMANDIE
Direction des Services du Personnel
(A. IGORRA) - 27, rue de la Miséricorde
BP 44 - 14010 CAEN CEDEX

Discrétion assurée

Ville de Saint-Jean-de-Braye
Proximité ORLÉANS

RECRUTE

Par voie de mutation, inscription sur liste d'aptitude, ou détachement Agent de l'Etat

— Un (e) ATTACHÉ(E) COMMUNAL(E)

qui sera :

responsable du Service Sport et Culture de la Ville de SAINT-JEAN-DE-BLAYE

Conditions exigées :

- connaissance du milieu associatif ;
- sens des relations publiques ;
- expérience communale dans un Service de Sport ou diplômes permettant une connaissance des problèmes liés à la pratique du sport et à la gestion des équipements.

Adresser avant le 31 décembre 1986, C.V. détaillé à M. le maire de SAINT-JEAN-DE-BRAYE (45800).

La Compagnie Générale pour l'Immobilier d'Entreprise

spécialisée dans l'immobilier d'entreprise
(bureaux et locaux d'activités)

recherche pour sa filiale
chargée de la réalisation d'opérations de

JEUNES INGÉNIEURS

OU SIMILAIRES
RESPONSABLES de PROGRAMMES

La pratique des études de prix et la connaissance de l'immobilier d'entreprise seraient bien sûr appréciées. Leur ouverture d'esprit et leurs qualités relationnelles doivent leur permettre d'avoir de bons contacts avec les investisseurs, les mairies, les utilisateurs, les architectes mais aussi les techniciens et les hommes de chantier. Ils devront être motivés, avoir le goût des contacts et être capables de s'intégrer à une équipe dynamique et performante

Rémunération en fonction des compétences + intéressement

Adresser lettre de candidature, C.V. complet et rémunération annuelle, sous nº 8.229 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Pfizer

Groupe multinational pharmaceutique américain, recherche pour sa Direction Export basée près d'

AIX EN PROVENCE

contrôleur de gestion

JUNIOR H/F

Participe à l'élaboration, au contrôle et au suivi des budgets des régions. Apporte son aide en organisation. Une formation très solide en contrôle (par exemple ESCAE, option contrôle de gestion) ainsi qu'une bonne connaissance de la micro-informatique et l'Anglais courant seront exigés. Première expérience dans un groupe international appréciée. Voyages prévus. Evolution possible pour candidat de valeur.

C.V. lettre détaillée, photo et salaire actuel sous référence 162 à :

a.m.s. sélection
5, avenue Foch - 13004 MARSEILLE

PONTICELLI *frères* **S.A.**

Plus de 2 400 personnes, recherche pour sa Division Matériel et Engins Spéciaux (150 personnes) située à Gretz-Armainvilliers (35 km de Paris-Est)

INGÉNIEUR MECANICIEN

(ENSM - ENSA - ESTACA)
Débutant ou 3 à 5 ans d'expérience

Le poste à pourvoir à l'intérieur de la Division concerne la Direction et l'Animation du Département, chargé de l'étude, du développement et de la fabrication de véhicules routiers spéciaux.

Poste nécessitant goût et connaissance de la mécanique des véhicules routiers. Capacité d'animation du personnel (30 à 50 personnes), d'organisation et de gestion de la production sont nécessaires. La rémunération dependra des qualités individuelles et du potentiel des candidats.

Ecrire à PONTICELLI FRERES - Service du Personnel
80, rue de Seine, B.P. 22, 94401 Vitry cedex.

CONTESSE

Pour notre filiale de mécanique de précision, encore installée dans Paris, nous avons un projet de nouvelle implantation avec développement en RP et nous recherchons.

Ingénieur

Vous avez une formation de généraliste et une expérience en mécanique-usinage.
Responsable de l'établissement, vous serez gestionnaire de l'entreprise, acteur de son développement et dirigerez l'ensemble des personnels (15 personnes).
Vous aurez également une mission commerciale.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 197.86.140 M à Pro Consultant, 18 rue Rouget de Lisle, 42000 St-Etienne Cedex.

pro consultant

média-system

STÉ MAISONS-ALFORT
recherche

ANALYSTE-SYSTÈME

Mini 6 - G. COS - MOD 400.
Env. CV détaillé et prétentions à SONOVISION,
12, rue de Reims,
94700 Maisons-Alfort.

Société recherche pour son siège parisien

UN ÉLECTRICIEN INDUSTRIEL

de formation min. BTS ou IUT.

- 5 années d'expérience professionnelle ;
- bonnes connaissances des réseaux MT.B.T. ainsi qu'en électronique, régulation et automatismes ;
- connaissance chaudières, turbines, groupes électrogènes appréciée ;
- mobilité pour déplacements à l'étranger ;
- disponible rapidement.

Adr. lettre manuscr. + CV avec photo et prétent. s/réf. 2918 à LEVI-TOURNAY Asscon, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris 2e, qui trans.

ORGANISME de FORMATION d'ADULTES rech. URGENT FORMATEURS ou INTERVENANTS TOURISME

Contrats à durée déterminée ou vacations. Adr. C.V. avec axes de compétences sous réf. 3.866 RSCG CARRIÈRES
48, rue St-Ferdinand, Paris-17e.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE
implantée au TOGO
recherche son

CHEF COMPTABLE

Capable d'animer une équipe de quinze personnes
Formation supérieure exigée
Expérience de 4 à 5 ans

C.A. de la Société :
300 millions de francs français
Salaire global brut annuel de l'ordre de 330.000 F français

Adres. lettre manuscrite, C.V. + photo ss nº 9.683 à PARFRANCE
4, rue Robert-Estienne
75008 PARIS, qui transmettra.

Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole (A.C.O.F.A.) établissement public
recrute par concours
pour le fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (FIRS) et l'office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (OFIVAL) - PARIS

3 ASSISTANTS

(INGÉNIEURS AGRONOMES OU VÉTÉRINAIRES)

Traitement brut de départ :
8.955 F

Conditions exigées :

35 ans max. de l'année du concours, nationalité française

Dossier de candidature à demander par téléphone au 45-75-62-60, poste 291

Date limite de dépôt des candidatures le 6 janvier 1987
Déroulement des épreuves écrites le 13 janvier 1987.

Association Gestionnaire de Foyer d'Hébergement pour Travailleurs Immigrés rech. pour ses foyers

3 CHEFS DE CENTRE ADJOINTS
5 CHEFS DE CENTRE

ayant le sens du contact
Gestion informatisée

Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable

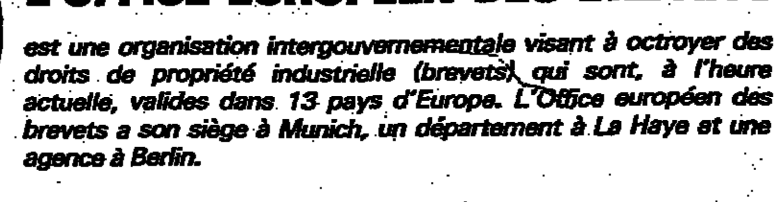
Env. C.V. dét., lettre manuscr. et photo ainsi que prét. à ADEF
16, rue du Plâtre, 75004 Paris.

Société Prestations de Services
recherche pour début janvier

1 CHEF DE CHANTIER

35 ans environ
Connaissances électriques indisp. Gde disponibilité
Env. C.V. à : Sté MEDIASON
rue Marcel-Sembat
93430 Villetaneuse.

INTERNATIONAL



L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

est une organisation intergouvernementale visant à octroyer des droits de propriété industrielle (brevets) qui sont, à l'heure actuelle, valides dans 13 pays d'Europe. L'Office européen des brevets a son siège à Munich, un département à La Haye et une agence à Berlin.

En 1987, l'Office recherche pour la fonction d'examinateur en brevets pour La Haye et Berlin des **ingénieurs diplômés** ou des **titulaires d'une maîtrise en :**

- chimie organique ;
- chimie macromoléculaire ;
- métallurgie ;
- génie chimique ;
- chimie minérale ;
- électronique avec de bonnes connaissances en techniques digitales, en particulier dans les domaines des ordinateurs, des télécommunications et de la télévision ;
- électrotechnique ou électromécanique, avec de bonnes connaissances en électronique ;
- optique ;
- mécanique ;
- mines (forage et exploitation pétrolière) ;
- textiles.

Les dates d'entrée en service prévues sont le 1er mars, le 1er mai, le 1er septembre et le 1er novembre 1987.

Après une période de formation en matière de propriété industrielle et de recherche documentaire, l'examinateur de La Haye/Berlin exécute de façon autonome des recherches bibliographiques concernant des demandes de brevet. Il est chargé d'analyser celles-ci, d'en identifier le concept inventif, d'étudier tous les aspects et toutes les réalisations de l'invention, d'effectuer la recherche dans les parties de la documentation qu'il aura sélectionnées, de retenir les documents les plus pertinents en ce qui concerne la nouveauté et l'activité inventive, et de les citer dans le rapport de recherche qui est publié et transmis aux divisions d'examen de Munich.

Les candidats doivent posséder une excellente connaissance de l'une des langues officielles de l'Office (allemand, anglais et français) et l'aptitude à comprendre rapidement le sens d'un texte, en particulier technique, dans les deux autres.

Expérience antérieure appréciée.

Aux candidats désireux de travailler de façon autonome et de suivre les développements les plus récents de la technologie, l'Office offre une carrière intéressante dans un milieu international, ainsi que des traitements exonérés de l'impôt national sur le revenu et des conditions de travail attrayantes.

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Organisation européenne des brevets, à savoir, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République Fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Les candidatures et demandes d'informations complémentaires peuvent être adressées à :

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS
DG 1, BUREAU DU PERSONNEL
PATENTLAAN 2
POSTBUS 5818
2280 HV RIJSWIJK - PAYS-BAS.



شركة تطوير حقل زاكوم (زادكو)

ZAKUM DEVELOPMENT COMPANY (ZADCO)

ZADCO, a leading oil producing company in Abu Dhabi, UNITED ARAB EMIRATES invites the qualified personnel to apply for the following position in Petroleum Development department, Abu Dhabi

RESERVOIR ENGINEER

Ref : ZDC/ OP/ 2/ I/ 86 — No. required : (1)
BASIC FUNCTION : — Location of work : Abu Dhabi

Carries out a variety of reservoir engineering studies related to numerical analysis reservoir characteristics and forecasting of the reservoir behaviour at different development schemes and evaluation of the results. Performing reservoir simulation studies on the Computer

MINIMUM REQUIREMENTS :

a. B.Sc. in Petroleum or other Engineering disciplines. Mathematics or Computer Sciences.
b. 5 years related experience in using and developing the reservoir simulation models and studies

SALARY AND BENEFITS :

Total salary will be offerred is approximately US$ (2450) monthly
A family accommodation will be provided in the modern city of ABU DHABI. 38 days earned leave will be granted and free passages for employee and family to the country of origin will be provided annually, in addition to free medical services and children education assistance as per the Company's regulation.

APPLICATIONS :

Handwritten application in English, quoting the title and reference number with a copy of diplomas and certificates of employment. A passport photocopy and recent photograph are also required. The said documents should be sent to

RECRUITMENT & SELECTION SUPERVISOR
ZADCO. P.O. BOX 6808.
ABU DHABI. U.A.E.

and a copy to be sent to

THE SECRETARY.
CONSULTATIVE COMMITTE FOR EMPLOYMENT
P.O. BOX 9. ABU DHABI.
U.A.E.

INTERNATIONAL

An important Brussels based organization, operating at high levels in international banking, is offering a challenging position to a

Standards & Bank Procedures Specialist

(m/f - ref. 162/LM)

We are looking for a person who is used to work with international banking procedures, standards and forms.
His knowledge in the field of banking operations covers documentary credits, Nostro accounts management, foreign exchange. He must also have data processing experience.
His function will be to assist with the development of new message standards, monitor the use of existing Message Text standards and encourage their use by bankers; to develop and monitor users training.

The ideal candidate should be aged 27 to 35, fluent in English, with excellent writing and verbal skills, as well as in a second language (French or German).
He should have a university degree. International banking experience or consulting experience in international banking software would be extremely useful.
Moreover, a highly professional, enthusiastic personality, with excellent relational skills, able to work independently and to preside meetings, presentations, workshops and conferences, will be considered a very important asset.

If you are interested, please submit your detailed resume and photo to our consultants Jerry RUBIN - Personnel Consultant- chaussée de La Hulpe 185 - 1170 Brussels.
All applications will be answered. Absolute discretion is guaranteed.



We are a Brussels-based international services corporation, which is specialized in the field of computerized network applications for the banking industy.
We are looking for a

Manager field co-ordination

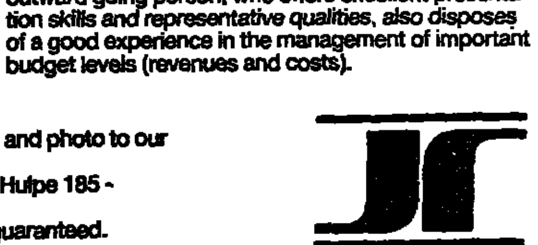
(m/f - ref. 163/LM)

Capable of maximizing market penetration worldwide and ensuring a good level of co-ordinated support to clients. He will also have to design and implement marketing approaches for new services and products.

The function:
The manager we are looking for will set target objectives and provide status reports reflecting their attainment. He will be responsible for the planning and the control of the Department's resources and expenses, and will assess the individual performance of the staffs in the various areas. Above all, he will care for adequate corporate customer support. He will report directly to the Director of the Division.

The candidate should be English speaking with significant language capabilities (German, French, Spanish). Besides a proven track record in international banking, he has a solid knowledge of foreign exchange organizational methodologies. This outward going person, who offers excellent presentation skills and representative qualities, also disposes of a good experience in the management of important budget levels (revenues and costs).

If you are interested, please submit your detailed resume and photo to our consultants
Jerry RUBIN - Personnel Consultant - chaussée de La Hulpe 185 - 1170 Brussels.
All applications will be answered. Absolute discretion is guaranteed.



Société Minière Française

à vocation internationale, intervenant sous forme de participations financières ou comme opérateur minier ou en assistance technique auprès de sociétés minières françaises ou étrangères, recherche pour une société (700 pers.) en **AFRIQUE FRANCOPHONE**

Un Directeur Administratif et Financier

pour une mission d'environ 3 ans. Sous l'autorité du Directeur Général, il devra assurer la gestion des fonds de la société, la mise en place des financements, le contrôle des dépenses de fonctionnement, la préparation et le suivi du budget, les relations avec les organismes extérieurs et la supervision des services comptables et administratifs.
De formation supérieure, avec orientation Finance- Comptabilité, ayant une expérience de responsabilités similaires d'environ 8 à 10 ans, il doit faire preuve d'une grande autonomie, de bonnes relations humaines et d'autorité. La connaissance de l'utilisation de l'informatique est très souhaitable. Au salaire, net d'impôts et de cotisations, versé en France, s'ajouteront tous les avantages de l'expatriation (Villa, congés...).
Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf.615 à notre Conseil.



Charles Raynaud Consultants, 17 Quai de Grenelle, 75015 PARIS
Tél : 45.75.57.87

DESSEIN

Terre des hommes

cherche d'urgence
1) pour notre centre de récupération nutritionnelle de Sédovikon à Bohicon (BENIN), accueillant 80 à 80 enfants gravement atteints.
UN MÉDECIN
Connaissances et pratique en pédiatrie et en réanimation fortement souhaitées
2) pour notre centre médical de Sagon (BENIN).
UN MÉDECIN
Connaissances et pratique en pédiatrie sont un atout important.
Les personnes intéressées, disposées à s'engager pour une période de deux ans au moins, voudront bien demander la notice explicative et le formulaire de candidature à :
TERRE DES HOMMES
Service du Personnel
rue du Maupas 49
CH-1000 LAUSANNE 9.

Head of Finance and Administration
(Salary in the range £ 19,200 to £ 22800)

ACORD is an international consortium of non-governmental organisations from ten countries, working to gether long term development and funding some £ 75 millions per year
Our programmes are serviced by a secretariat of about 30 people in London and by field offices and specialised staff in Africa
We need a

SENIOR PROFESSIONAL COLLEAGUE

Who can join our international team in London
This person must have :
- complete fluency in French and English ;
- professionnal financial training an several years'experience in financial mangement ;
- senior managerial and administrative/personnel experience ;
- and informed inters in, and sympathy with third world development work.

Two year contract renewable, good benefits package

Please apply, with detailed C.V. to lois carter, ACORD, Francis House, Francis Street London SW1 1 DQ, or telephone 01-828-7611 Telex 8954437 ACORD G.

Le Monde

CADRES

Institut Régional de la Communication

BETHUNE 62400 - S.E.M.

recherche

CHEF DE PRODUIT

pour Promotion, Animation Développement

Adr. avant le 15 janvier 1987 cand., C.V. et projet accès sur développement des produits et d'activités en matière communication audio-visuelles, la formation en nouvelles technologies, l'accueil et la promotion de nouveaux services de haute technicité

Contact et renseignements auprès de Françoise DUBOUT et Pascal VANACKER Hôtel de Ville de BETHUNE (62400).

LE LABORATOIRE de MICROSTRUCTURES et de MICROÉLECTRONIQUE

CNRS, 196, av. Henri-Ravera, 92220 Bagneux, recherche sur postes temporaires :
- 1 INGÉNIEUR de recherche
- 1 INGÉNIEUR D'ÉTUDES

pour développer le masquage électron. Connaissances souhaitées techniques instrumentales, informatique, éventuellement microscopie électronique.

CABINET CONSEIL

recherche

pour mission de haut niveau dans Société de Développement Rural en Afrique de l'Ouest

EXPERT

Rattaché au Directeur Général, il sera responsable de la réorganisation complète de cet organisme et de la mise en œuvre des recommandations.

De formation supérieure (type Grande École), le candidat âgé de 45 ans environ, aura une bonne connaissance de l'Afrique et une expérience de plusieurs *années de conseil* dans des organismes similaires de développement rural, avec responsabilités de directions opérationnelles en **organisation, développement des ressources humaines, contrôle de gestion, informatique.**

Français - Anglais.

Mission de 2 ans à partir de début 87.

Salaire en relation avec responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 3569 à: PUBLIFOP 29, rue Bleue, 75009 PARIS, qui transmettra.

propositions diverses

La table dans le bon sens

Pour le Noël et le jour de l'An
Des plats, des menus de fête :
LIVRAISONS A DOMICILE

94, rue Philippe-de-Gérard
750018 Paris – Tél. : 42-40-18-37

villégiature

ANTILLES

GRENADINE/MUSTIQUE
A louer maison coloniale
4 chbres, plage privée, tennis
Michel BERNARD - 45-02-13-43

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Vous êtes demandeur d'emploi.
- Vous avez un niveau Bac + 4 et/ou une solide expérience en gestion.
- *Vous pouvez devenir*

CONSEILLER(E) EN INFORMATIQUE DE GESTION

Stage de 1 200 h gratuit et rémunéré financé par la Région Nord/Pas de Calais.

Contactez d'urgence :
Institut Informatique et Entreprise Groupement des C.C.I. Hainaut-Cambrésis Centre Tertiaire, rue H. Matisse - 59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES
Tél. : 27.30.18.10 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

COMMUNICO

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR *INFO* 28 ans, 2 ans EXP. GÉNIE LOGICIEL (Ada) DEA IA (Prolog) étudie ttes propositions de travail à L'ÉTRANGER.
Ecrire sous le n° 8073
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE RESPONSABLE GESTION CIALE

10 ans d'expérience négoce *international, bonne connaissance* Afrique, recherche poste à responsabilités. Mobile. disponible. Anglais courant.
Bernard ATTRY - 47-76-41-41.

J.F. 26 ans, D.E.S. biochimie, *niveau* D.E.A. *pharmacologie* mol. et c. ch. pl. stable. Libre de suite. T. : 46-64-50-55.

Vous venez de terminer vos *études et vous souhaitez entrer* dans la vie active, DEVENEZ *après* un stage de formation l'un des
CONSEILLERS
COMMERCIAUX H.F.
d'un important organisme *(banl. ouest, sud ou nord).*
Tél. pour r.-v. : 45-69-16-71.

J.F. 28 a., D.E.A. de droit social, exp. de la rédaction, ch. poste dans société *EDITION.*
TÉL. : (16) 37-50-14-40.

J.H. 22 ans, dipl. école de CCE. 2 ans exp. VYE - MKTG - INCENTIVE rech. à Paris poste fonction COMMUNICATION
Sens des contacts, goût du risque et de l'engagement.
Souh. *réelles responsabilités.*
Contact H. Pépin :
Téléphone : (1) 34-19-92-50.

DIRECTEUR DU PERSONNEL 36 ans

(Société de fabrication et de distribution de forte notoriété - 600 personnes). Tous les aspects de la fonction.

MOBILITE TOTALE. DISPONIBILITE RAPIDE

Tél. (35) 37 59 10 le soir et (32) 37 79 50 ou *(32) 37 79 42 toute la journée.*

J. femme ch. emploi stable en imprimerie, maquette, labo, *montage, etc. (exp. 7 ans).* région 95 limite 60.
Tél. : 48-29-84-99.

BRÉSIL
H. 50 a. spécialiste com. internat., étude de marché et relations publiques. *Effectue toutes* missions au Brésil.
Tél. : (1) 42-27-97-08.

H. 30 a., D.E.A. de SOCIOLOGIE, ch. travail SOCIOLOGUE. Écr. Chr. Pillard, 1, all. des Saules, 94240 L'Hay-les-Roses.

Ecrivez, je vends. Vendez, j'écris. 24 a., bac + 4. Format. et *expér. : journalisme, relations* publ., publicité, VRP. Ecrivez-moi, je vds mes compétences. Anne JEHLE, 71 ter, r. Pajol, Paris 18e. T. : 42-49-38-44.

Jeune LICENCIÉE en droit + maîtrise de droit privé + D.E.A. *de droit privé* + 1 année de prépar. au concours de la magistr., étud. ttes proposit.
Ecrire sous le n° 8230
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEF DE FABRICATION

Exp. édition, pub, P.L.V., ch. poste Paris ou R.P.
Tél. : 46-51-66-46.

DOCTEUR en LANG. et LITT. Franç., 38 a., 8 a. exp. ds l'ens. sup. tril. (angl., esp.), ch. poste à resp. ds ens., édit., *presse, audio-vis., pub, com*munic., entrep. Etud. ttes prop.
Ecrire sous le n°
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG

Liv. + 2 chbres, cuis., s. de bs, w.-c., rénové. 710 000 F.
IMMO MARCADET, 42-52-01-82.

4e arrdt

QUINCAMPOIX, imm. p. de t. LOFT 130 m² - CARACTÈRE SOLEIL - Tél. 46-34-73-13.

5e arrdt

RUE DE BIÈVRE

(PRÈS PLACE MAUBERT)
dans bel imm. XVIIe rénové séj. + chambre, 43 m² environ cheminée, poutres apparentes 2e étage, calme. 790.000 F
SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

RUE DES ST-PÈRES

Gd studio, cuis. équip., bns, w.-c., parf. état, bel imm.
Téléphone : 46-34-13-18.

8e arrdt

ÉTOILE, 200 m²

Bel imm., 4e ét., dble récept. salle à manger. 3 chambres
GARSI - 45-67-22-88.

9e arrdt

9e, SQ. *PETRELLE.* 1.176.000 F. appartement 4 P., 98 m²
3e *étage,* immeuble 1900
Libre 07/88. Tél. 42-98-00-45.

13e arrdt

CAMPO-FORMIO 3 P., réc. stand., park. S/jard.
915.000 F. Tél. 43-25-97-16.

14e arrdt

Denfert, duplex refait nf. 3 P.

MAISONNETTE 85 m²

Soleil. 47-03-32-44, matin.

18e arrdt

MONTMARTRE 1 p. cuis. 98 000 F.
RUE MARCADET, 2 pces tt confort : 276 000 F ;
3 p. tt confort : 370 000 F.
RUE LAMARCK, 2 p. clt 43 m², p. de t. : 400 000 F.
Bd BARBES, 3 p. tt cft, imm. p. de t. : 340 000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. Récent Stand., séj. dble + 2 P. Vue dégagée, balc. 910.000 F. 46-04-77-04.

Minitel

30 000 offres

Paris-province
38.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 15 %. Garanties s./immeubles. 43-48-77-63.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ

rech. pour clientèle franç. et étr. apparts et hôtels part. dans *quartiers résidentiels, paiement* comptant chez notaire.
Tél. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 pces Paris. *Préfère RIVE GAUCHE avec ou* sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire.
48-73-20-67, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT

studio ou 2 p., *même à rénover.*
Tél. : 42-52-01-82.

Rech. APPARTEMENTS même avec gros travaux. Paris, banlieue proche. *43-48-77-53.*

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère.
APPTS DE STANDING
pour ambassades et sociétés.
S'adr. : SERVICE ACCUEIL
Tél. : 42-56-28-16.

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction beaux apparts de standing 4 pièces et plus - 45-26-18-95.

immobilier information

Société immobilière propose à investisseurs biens divers (maisons, appartements) sur Gironde, Haute-Garonne et alentours. Cours inférieurs aux *cours actuellement en vigueur.*
Téléphone : 63-38-09-73 ou 63-38-07-67 h.b.

Pour vendre ou acheter maison, appartement, *château,* propriété, terrain, commerce sur toute la France
LAGRANGE
9, rue Le Châtelier,
75017 Paris.
Tél. : 16 (1) 40-54-09-08.

Pour consulter une affaire immobilière dans le sud
Tél. (16) 61-59-11-11
CRÉDIT RAPIDE.

hotels particuliers

HOTEL PARTICULIER

3 niv., caractères - 2 300 000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

fonds de commerce

Ventes

Cède école privée de langue. Ville agréable Haute-Savoie.
Ecrire sous le n° *8224*
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

bureaux

Locations

ÉTOILE

très grand standing

BUREAUX MEUBLÉS

toutes durées, tous services.
Tél. : (1) 47-27-15-59.

DOMICIL. CIALE 8e

TÉLEX/PERMAN. TÉLÉPH.
Travaux secrétariat, bureaux

AGECO - 42-94-95-28

(STATIONNEMENT AISÉ)

Votre siège social

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques

43-55-17-50

Domiciliation depuis 90 F/ms rue Saint-Honoré (Concorde), rue Cronstadt, Paris 15e, 21 bis, rue de Toul, Paris 12e. *Constitution* SARL 2 000 F H.T. INTER-DOM - Tél. : 43-40-68-50

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS

DE 15 à 100 m²-STANDING

OUVERT 24 H/24

Locat. courte ou longue durée. *Tous services : Tél., télécopie,* télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.

ACTE - 43-80-90-10

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux. Constitution de sociétés. Télex - Secrétariat - 40-26-15-12.

maisons de campagne

VENDS MAISON 4 KM

TARASCON-SUR-ARIÈGE, rez-de-chaussée, cuisine, salle à manger. 1er étage, 4 chbres + grenier et dépendances 300.000 F
Téléphone : 67-76-00-39.

propriétés

A vendre ANCIEN PRIEURÉ entièrement restauré avec 4 000 m terrain. Tél. au *88-38-72-05* pour rendez-vous.

terrains

Vds terrain à bâtir clôturé, cabanon, eau, 787 m², 4 ch. des routes Toulon
Téléphone : 94-89-28-84.

AFFAIRES

M. François Périgot est élu président du CNPF

L'assemblée générale du CNPF a élu le mardi 16 décembre M. François Périgot président du CNPF. Il a obtenu 354 voix (71,08 %) et M. Yvon Chotard 130 voix. Il y a eu 14 bulletins blancs ou nuls. 498 personnes ont pris part au vote.

Ordre du jour chargé pour les cinq cents cinquante-cinq membres de l'assemblée générale du CNPF qui s'ouvre ce mardi 16 décembre, à 8 h 30, à Paris.

L'assemblée était d'abord appelée à émettre trois votes. Le plus important a concerné, évidemment, l'élection à bulletin secret du successeur de M. Yvon Gattaz à la tête de la confédération patronale. Deux « compétiteurs » étaient en lice : M. François Périgot, PDG d'Unilever France, l'a emporté sur M. Yvon Chotard. Parallèlement, l'assemblée générale devait renouveler trois membres du comité statutaire du CNPF (qui est une sorte de « Conseil constitutionnel » de l'organisation) et se prononcer sur une modification de l'article 14 des statuts. Cet article a trait à la durée du mandat des cinq membres du conseil exécutif (sorte de « conseil des ministres » du CNPF) que le président nomme à sa convenance. MM. Chotard et Périgot sont, précisément, parmi ces cinq membres.

L'assemblée générale devait, ensuite, entendre cinq rapports prononcés par les vice-présidents, sur les questions administratives et financières, la politique économique, les entreprises, les affaires sociales et l'action territoriale.

En fin de matinée, M. Yvon Gattaz a prononcé une allocution tirant le bilan des cinq années qu'il a passées à la tête du CNPF : *« Je crois sincèrement que, en cinq ans, nous avons été des mutants »*, a-t-il lancé. *« L'entreprise a été réhabilitée*, a-t-il ajouté, *c'est le succès dont nous pouvons être le plus fiers... Le CNPF est transpolitique. L'expression « parti de l'entreprise » n'est ni une caricature ni un succédané d'un parti politique mais bien un symbole de notre attachement exclusif à l'économie sans interférence politicienne. »*

Décentralisation des instances du CNPF, développement d'un « nouveau social » qui n'est plus synonyme de « syndical », promotion du libéralisme, ont été les autres points forts du discours de M. Gattaz.

Et il a conclu : *« Si le CNPF a pu mener à bien tous ces combats et remporter quelques succès, c'est grâce à la véritable concertation qu'il a su pratiquer en ses rangs, avec toutes ses organisations représentées à l'assemblée générale et au sein de l'assemblée permanente, du conseil exécutif, du bureau des vice-présidents et du bureau restreint, autour du président. »*

Quatre semaines après la mort de Georges Besse

M. Lévy sera nommé PDG de Renault

Il aura donc fallu quatre semaines pour trouver un successeur à Georges Besse (assassiné le 17 novembre), à la tête de Renault. Le *Journal officiel* de ce mardi 16 décembre annonce la nomination de M. Raymond Lévy, actuel président du groupe sidérurgique belge Cockerill-Sambre, comme administrateur de la Régie *« en qualité de personnalité choisie en raison de sa compétence »*. Un conseil d'administration du groupe automobile prévu dans l'après-midi de ce même jour devait ensuite désigner M. Lévy comme PDG. Cette nomination devrait être confirmée au conseil des ministres de mercredi 17 décembre.

Du côté belge, le départ de M. Lévy, de Cockerill-Sambre, n'a pas été officiellement annoncé. *« On ne peut s'opposer au départ de quelqu'un qui veut s'en aller »*, reconnaît-on au gouvernement belge. Un conseil des ministres, prévu par ailleurs pour ce mardi, devrait évoquer la question.

En France comme en Belgique, on nie farouchement toute transaction pour la *« libération »* de M. Lévy. Certains avaient fait état de conditions précises : fourniture d'électricité de la part d'EDF aux Belges, commande aux Ateliers de construction électrique de Charleroi pour la centrale nucléaire française de Chooz, achat de 25 % de ses tôles par Renault au groupe Cockerill. Toutefois, des engagements aussi précis étaient difficiles à mettre en œuvre. En revanche, il est envisageable que le gouvernement français ait assuré les autorités belges de sa bienveillance lors de discussions qui porteraient sur la réduction de capacités sidérurgiques en Europe et que, notamment, Cockerill ne soit pas la première victime (la France est son principal marché) des efforts de redressement des groupes sidérurgistes français Usinor-Sacilor.

En outre, il n'est pas anormal que l'Etat français ait une indemnité à verser pour la rupture du contrat de M. Lévy, qui était lié à Cockerill-Sambre jusqu'en juin 1990. Cela ne résoudrait pas pour autant le principal problème des autorités belges : le remplacement de M. Lévy à la tête de Cockerill qui est, à l'échelle de la Belgique, l'équivalent de Renault pour la France. Les Français auraient proposé un candidat, mais le gouvernement belge ne serait pas unanime pour penser que le successeur rêvé soit forcément un Français.

Pour M. Lévy, l'accession à la présidence de Renault constitue une belle revanche. Brillant second dans le pétrole, notamment dans le groupe Elf, il fit les frais du choix du gouvernement de M. Giscard d'Estaing, qui lui préféra M. Chalandon pour prendre la présidence d'Elf-Aquitaine en 1977, avant d'être la victime des hostilités entre ce même M. Albin Chalandon et le ministre de l'industrie de l'époque, M. André Giraud. M. Giraud, actuel ministre de la défense, a d'ailleurs fortement soutenu la candidature de M. Lévy à la succession de Georges Besse.

Sous le gouvernement socialiste, après avoir été choisi, en 1982, pour diriger le groupe sidérurgique Usinor, M. Lévy a de nouveau été la victime des désaccords ministériels sur le plan de restructuration de la sidérurgie française. Il ne vit pas son mandat renouvelé en juin 1984 alors même que ses idées étaient adoptées. Depuis, M. Lévy avait pris, en 1985, la tête de Cockerill-Sambre, en remplacement – et sur les conseils – de M. Gandois qui avait assuré le rôle de conseiller du gouvernement belge pour la restructuration du groupe sidérurgique. Actuellement président-directeur général du groupe nationalisé Pechiney, M. Gandois était également candidat à la succession de Georges Besse.

La nomination de M. Lévy met un point final aux atermoiements du gouvernement français, qui prouvent l'insuffisance du vivier de chefs d'entreprises français.

C. B.

Thomson rationalise ses fabrications de magnétoscopes

Thomson Grand Public va intégrer son usine de Tonnerre (Yonne), qui fabrique les mécaniques de magnétoscopes, à l'association J2T. J2T, un des deux grands producteurs de magnétoscopes en Europe avec Philips, est la filiale commune de Thomson, Thorn Emi et JVC, qui détiennent chacune respectivement le tiers de son capital.

J2T produit des magnétoscopes dans ses usines de Berlin (RFA) et Newhaven (Grande-Bretagne). L'apport de l'usine de Tonnerre donnera à J2T *« la maîtrise complète de la fabrication des magnétoscopes, tant dans leur partie mécanique que dans leur partie électronique, ce qui leur permettra d'affronter favorablement la compétition internationale »*, assure Thomson.

On précise dans le groupe que l'usine de Villers-la-Montagne, près de Longwy, où travaille une centaine de personnes, sera reconvertie. Cette usine, qui assemblait des éléments de mécanique de magnétoscopes, fait double emploi avec l'usine de Tonnerre, explique-t-on chez Thomson.

Par ailleurs, Thomson-CSF, la filiale principale de Thomson SA, va émettre des actions avec bons de souscription d'actions (ABSA). Le détail n'est pas encore arrêté mais cette émission approcherait les deux milliards de francs. CSF retrouvera avec ce nouvel apport de fonds propres une situation nette d'environ 10 milliards, alors qu'elle était négative en 1983. Thomson SA, qui détient au moins 58 % de CSF, souscrira pour environ un tiers à l'émission et conservera la majorité de sa filiale.

La libéralisation des transports aériens européens est en panne

Les douze ministres des transports de la Communauté européenne ne sont pas parvenus, le lundi 15 décembre, à s'entendre sur un ensemble de mesures de libéralisation du transport aérien. D'accord sur la nécessité d'assouplir le partage à 50/50 entre les transporteurs de deux pays, les Douze ont achoppé sur la règle dite du *sunday rule*, qui fait obligation aux bénéficiaires de tarifs réduits de passer la nuit du samedi au dimanche sur place avant de prendre l'avion du retour. Le Portugal, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la France se sont opposés à la proposition britannique de supprimer cette clause.

AGRICULTURE

Le contentieux euro-américain après l'élargissement de la CEE

Les négociations sont dans l'impasse

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

– Les négociations entre la Communauté et les Etats-Unis, qui portent sur les facilités d'accès à accorder aux Américains et en particulier à leurs exportateurs de maïs pour compenser le préjudice commercial résultant de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, sont dans l'impasse.

M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, qui faisait rapport lundi aux ministres des affaires étrangères de la CEE, a annoncé que la Commission avait accepté d'importer à des conditions préférentielles, c'est-à-dire à prélèvements réduits, 1,6 million de tonnes de maïs par an pendant quatre ans.

De ce volume devraient cependant être soustraites les importations de produits de substitution de céréales (PSC), notamment de gluten de maïs, qui, insignifiantes avant l'adhésion de l'Espagne, y progressent maintenant de façon sensible. Depuis mars 1986, elles ont atteint 100 000 tonnes.

Les Etats-Unis demandaient à la CEE de laisser entrer à prélèvements réduits en provenance de pays tiers 4,4 millions de tonnes de maïs par an. Ils ont apparemment réduit leurs prétentions à 2,8 millions de tonnes maïs en expliquant que ce tonnage devrait, par un moyen ou par un autre, être réservé à leurs propres exportateurs. M. De Clercq a estimé que, *« compte tenu des besoins espagnols, ces exigences étaient économiquement et politiquement indéfendables »*. Le Conseil a suivi la Commission. Les Douze, dans le texte publié à l'issue de leur réunion, qualifient la requête américaine d'inacceptable.

Que va-t-il se passer ? La Communauté se veut à la fois ferme et ouverte. *« Il n'est pas question de capituler devant les menaces américaines, mais il faut faire un effort pour éviter un conflit ouvert dont les conséquences économiques et politiques pourraient être graves »*, a résumé M. De Clercq. Première manifestation de ce souci de conciliation : la Communauté suggère à Washington de continuer la négociation jusqu'à la fin janvier et, par conséquent, de s'abstenir jusque-là d'adopter des mesures unilatérales de représailles.

On saura mercredi prochain si les Etats-Unis acceptent de prolonger ainsi les pourparlers.

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères se sont mis d'accord pour modifier le règlement intérieur du Conseil de façon à tenir compte de la volonté manifestée en décembre 1985 par les chefs d'Etat et de gouvernement de voir un nombre croissant de décisions prises non plus à l'unanimité mais à la majorité qualifiée. Cette décision de procédure en apparence obscure pourrait sensiblement modifier les méthodes de travail de la Communauté en facilitant le recours au vote. Actuellement, c'est le président du Conseil qui peu décider, lorsque le traité le prévoit, de recourir à un vote. Désormais, la procédure de vote pourra être déclenchée également par la Commission ou par n'importe quel Etat membre, mais à la condition toutefois que le Conseil manifeste, à la majorité simple de ses membres, qu'il est d'accord pour voter.

PHILIPPE LEMAITRE.

Forte réduction des importations de sucre aux Etats-Unis

Les Etats-Unis vont réduire à 1 million de tonnes le quota d'importations de sucre, ce qui représente le niveau le plus bas depuis 1888. Cette diminution de 41% par rapport au quota précédent touche trente-neuf pays exportateurs, en particulier la République dominicaine et les Philippines. Le secrétaire à l'agriculture, M. Lyng, a annoncé que, en compensation, trente d'entre eux recevraient une aide alimentaire spéciale. Le représentant spécial de la Maison blanche pour le commerce, M. Clayton Yeutter, a déclaré que cette coupe dans les importations aurait un *« effet dévastateur »* sur les partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Il y a quelques années, les Etats-Unis importaient environ la moitié de leurs besoins en sucre (5 millions de tonnes en 1979). Les quotas à l'importation avaient été réduits à 2,8 millions de tonnes en 1982, afin d'élever les prix intérieurs et réduire ainsi les dépenses de soutien. Toutefois, la concurrence grandissante des édulcorants à base de maïs (facilitée par les prix élevés du sucre) a conduit à une augmentation des subventions pour les producteurs de sucre de betterave et de canne. D'où une nouvelle réduction des importations autorisées. En 1985-1986, la production nationale s'est élevée à 4,5 millions de tonnes.

Le client d'abord

La SNCF ne veut plus être une administration

La SNCF se refait une beauté. On la savait vieille administration fidèle, capable de faire partir et arriver à l'heure dix mille trains chaque jour. On la critiquait pour ses ankyloses qui l'empêchent de répondre aux exigences des voyageurs ou qui l'ont amenée, par exemple, à tâtonner, que ce soit pour la restauration ou pour les suppléments tarifaires.

Exit l'administration ! La SNCF veut être une entreprise avant tout soucieuse des désirs de sa clientèle. Finis les ronds-de-cuir !

Cette cure de jouvence que s'impose le chemin de fer français supposait d'abord un lifting. Celui-ci prendra la forme d'un vaste plan de communication que la SNCF a arrêté avec l'agence Univas. *« Il s'agira pour nous de dire à nos clients et à nos partenaires qu'ils peuvent avoir confiance en nous »*, explique M. Philippe Essig, président de la société nationale. Le redressement financier en cours de la SNCF ? *« C'est possible. »* Le développement du train à grande vitesse ? *« C'est possible. »* Les marchandises arrivant dans les temps ? *« C'est possible. »* Des voitures mieux suspendues, des couchettes gratuites, des agents aux guichets accueillants. *« C'est possible parce que les cheminots sont mobilisés pour mieux faire au quotidien »*.

Un look d'entreprise

Ce leitmotiv sera donc martelé, à partir du mardi 16 décembre, à l'occasion d'une campagne publicitaire qui ne coûtera pas moins de 100 millions de francs. Des spots télévisés mettront en scène des clients incrédules et une SNCF capable de servir un plateau-repas agréable, de mettre un camion sur un wagon ou de résoudre les problèmes de retrouvailles familiales.

« C'est possible » s'adresse, bien sûr, à la clientèle, mais tout autant au personnel qu'il faut convaincre de tenir les promesses des spots et des affiches. Les cheminots sont incités à calquer leur comportement sur le nouveau look que se donne l'entreprise.

Mais le maquillage ne suffit pas. La direction de l'entreprise a conscience que, sans l'adhésion des hommes, le TGV, les trains de marchandises roulant à 160 kilomètres à l'heure ou le nouveau service « Distri-Plus » du Sernam ne convaincront pas la clientèle de résister aux séductions de la route et du transport aérien. Déjà, au mois de septembre, elle a ouvert avec les syndicats une négociation pour mettre en place un système de rémunération plus incitatif (*le Monde* du 18 septembre).

Aujourd'hui, les responsables de la SNCF veulent aller plus loin. Pour stopper l'érosion du trafic « voyageurs » des grandes lignes et la chute sévère du trafic « marchandises », ils lancent une véritable révolution culturelle, un système de management participatif qui amènera, dans les années prochaines, l'ensemble des 230 000 cheminots à mettre en commun leurs désirs et leurs réflexions dans des « groupes d'initiatives pour le progrès et la qualité ».

M. Jean Dupuy, directeur général, est décidé à en finir avec une communication interne qui fait descendre de la paperasse tout au long de la pyramide. *« Nous donnons beaucoup trop d'importance à l'ordre, à l'instruction*, dit-il. *Les groupes d'initiatives pour le progrès seront une façon de donner aux cheminots les moyens et l'envie d'exprimer les idées qui leur trottent dans la tête pour améliorer notre fonctionnement. Ils diront librement ce qu'ils trouvent nécessaire pour une plus grande qualité du service. Ils parleront de leurs conditions de travail, parce que la liberté d'expression ne se divise pas. Il ne s'agit absolument pas de leur seriner je ne sais quelle doctrine, mais de les intéresser à l'avenir de notre entreprise à partir de leur horizon quotidien. Le routier possède une forte motivation parce qu'il sent que la satisfaction de son client conditionne sa recette et son avenir. Si on devait retenir un seul message de ces groupes d'initiatives, je souhaiterais que ce soit la priorité absolue reconnue à notre clientèle sans laquelle la SNCF ne pourra profiter de ses atouts maîtres »*.

Une gigantesque mobilisation

Cinquante-quatre cadres provenant des régions tests de Bordeaux, Marseille et Metz achèvent leur formation de trois semaines pour pouvoir enseigner, à leur tour, à d'autres agents de l'encadrement, l'art et la manière d'animer des groupes, de libérer les initiatives, de répondre aux propositions. D'ici deux ans, 2 500 cadres auront formé 20 000 agents d'encadrement qui créeront des groupes au niveau de l'équipe, de la brigade, du chantier, où seront débattus tous les problèmes rencontrés dans le travail. Chaque cheminot, quels que soient son grade et sa fonction, fera partie d'un « groupe d'initiatives pour le progrès ».

Le côté massif de cette organisation surprendra. Dans les entreprises privées de plus petite taille, elle prend la forme de « cercles de qualité », où seuls les volontaires proposent des améliorations à leur travail. La SNCF ne succombe-t-elle pas, une fois de plus, à la manie hiérarchique ? L'initiative ne va-t-elle pas être obligatoire sous la houlette d'un encadrement à poigne ? *« Nous avons essayé la méthode de la tache d'huile »*, répond le directeur général. *« Ça n'a pas marché. Il faut que toute l'entreprise soit impliquée, mais il est évident que ceux qui ne voudront pas participer à ces groupes n'y seront pas contraints. »*

L'effort de mobilisation de la SNCF s'annonce gigantesque, mais c'est à ce prix que la société nationale méritera d'être qualifiée d'entreprise à part entière.

ALAIN FAUJAS.

ÉTRANGER

M. Baker à Paris

La relance de la concertation monétaire attendra les élections allemandes

Comment relancer la concertation internationale en matière économique et monétaire ? Ce problème lancinant était au centre de l'entretien du secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, avec son collègue français, M. Edouard Balladur, le lundi 15 décembre, comme il l'avait été lors de ses étapes en Grande-Bretagne, en Italie, et, ce week-end, en RFA. La proximité des élections allemandes, le 25 janvier prochain, excluait tout accord impliquant le gouvernement de Bonn, peu soucieux de faire un geste envers ses partenaires qui puisse être ressenti comme du laxisme ou, pis, comme une reculade face aux pressions, pourtant devenues discrètes de Washington.

Mais au lendemain de la réunion, à Paris, du groupe de travail numéro trois de l'OCDE consacré à l'évolution des balances de paiements, ce tour de piste du secrétaire américain du Trésor a peut-être permis de clarifier les positions, voire de préparer une réunion plus efficace au début de 1987.

La France n'a cessé de répéter, ces derniers temps, l'importance de l'établissement de « zones de référence » monétaires et de plaider pour un lien entre l'accord nippo-américain d'octobre qui a permis de stabiliser le dollar à l'égard du yen et l'accord européen de Gleneagles visant, lui aussi, à limiter les risques d'une baisse supplémentaires du billet vert. On veut voir à Paris, dans le « pacte » passé entre Washington et Tokyo, une évolution des Etats-Unis favorable aux thèses françaises.

Mais si, au sein du groupe de travail numéro trois, un consensus est apparu sur la nécessité d'une pause du dollar qui permettrait de remettre l'accent sur les politiques économiques et non seulement monétaires, l'idée de « zones de références » pour la monnaie américaine, le yen et l'ECU n'a pas encore rallié tous les suffrages. Tant que les déficits américains – balance des paiements et budget – resteront lourds, les marchés resteront sceptiques estiment certains partenaires de Paris.

F. Cr.

Economie

SOCIAL

La prolongation du plan pour l'emploi des jeunes

Efficacité et gaspillage

Apparemment, M. Philippe Séguin l'a emporté. Les circonstances l'ont beaucoup aidé. Il pourra présenter au conseil des ministres du 17 décembre une ordonnance qui prolongera de six mois l'existence de son plan d'urgence pour l'emploi des jeunes (*le Monde* daté 14 et 15 décembre). Les modalités en seront toutefois revues à la baisse, et les dépenses prévues passeront, en année pleine, d'un *montant évalué* à 9 milliards de francs à 2 milliards de francs. Ainsi l'appréciation sur l'actuel plan pour l'emploi des jeunes est révisée, un peu à la manière de ce qui s'était passé avec M. Raymond Barre, à l'annonce de son deuxième pacte pour l'emploi, lui aussi de moindre ampleur.

Dans chaque cas, l'explication est la même, une *fois* passé le vertige de chiffres éloquents (720 000 jeunes bénéficiaires au 30 novembre), les mesures d'exonération des charges sociales pour toute embauche ou tout stage en viennent à subventionner l'entreprise avant de favoriser l'emploi. Aveugles par définition, elles soutiennent les recrutements qui se seraient de toute manière produits.

En supprimant l'exonération de 25 % pour les embauches directes, sans passer par la formation en alternance, le gouvernement reconnaît l'existence de ce phénomène. Les études faites par la direction de la prévision, au ministère de l'économie et des finances, ont d'ailleurs établi que cette aide n'entraînait pas d'embauches au-delà du mouvement naturel.

En ramenant de 100 % à 50 % l'exonération des charges sociales qui accompagne le contrat d'adaptation (1), l'une des trois formules de l'alternance, la volonté de réaliser des économies est également manifeste. Cela aura pour conséquence de limiter le développement de ce contrat, particulièrement favorable aux jeunes, financièrement attractif pour les entreprises, et qui avait supplanté depuis deux mois le stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) (2), moins intéressant pour les jeunes.

Si ces deux modifications permettent de réaliser l'équivalent de 7 milliards d'économies en année pleine, on a une idée du gaspillage auquel conduisait la première formule, en vigueur jusqu'au 31 janvier 1987.

De longue date, M. Edouard Balladur, ministre d'Etat de l'économie et des finances, était préoccupé par cette évolution probable et n'en faisait pas tellement mystère. C'est d'ailleurs pourquoi il tardait à pérenniser un dispositif, coûteux dans l'instant, mais que *son* caractère définitif pouvait rendre encombrant. Entre autres inconvénients, le plan accaparait des sommes qui modifiaient le comportement des entreprises. Il amenait à financer l'emploi des jeunes au détriment de celui des chômeurs plus âgés, entraînant une perturbation déjà sensible (le chômage des moins de vingt-cinq ans a diminué de 4,7 % en un an, celui des vingt-cinq/quarante-neuf ans a augmenté de 12,9 %). Demain, il pourrait faciliter l'échange entre un vieux et un jeune, à la faveur des nouvelles règles de licenciement.

Que M. Séguin ait obtenu une prolongation de six mois signifie que d'ici à la fin du deuxième trimestre il faudra trancher définitivement entre deux thèses *qui demeurent* toujours opposées.

Chacun, dans cette affaire, tient l'autre. M. Séguin est condamné à annoncer de bons résultats. M. Balladur sait qu'il devra financer, si le chômage augmente. Mais le ministre des affaires sociales possède un avantage de poids : quoi qu'il arrive, les jeunes entrés dans le dispositif avant le 31 janvier ou avant le 31 juillet, selon les cas, feront bénéficier leurs employeurs d'une exonération de 50 % jusqu'en octobre 1988, si leur contrat de travail est renouvelé.

Il reste, et c'est l'essentiel, qu'un plan est modifié, et risque de l'être à nouveau. Or les employeurs comme les formateurs le disent, les conditions indispensables au succès d'un dispositif tiennent dans la permanence, dans les garanties stables offertes. Ce n'est déjà plus le cas et cela peut avoir pour conséquence une dégradation de l'emploi des jeunes, en attendant que l'on trouve, enfin, une mesure simple, commode et efficace.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Le contrat d'adaptation est d'une durée de six mois au minimum. Il doit comporter deux cents heures de formation, qui sont rétribuées à l'entreprise *sur la base de 50 francs l'heure par* jeune. Pendant cette période, le jeune est rémunéré à 80 % du salaire conventionnel dans la limite du SMIC.

(2) Le SIVP a une durée de trois à six mois. Il comporte soixante-quinze heures de formation, payées 375 francs par *mois* à *l'entreprise*. L'employeur rémunère le jeune à 17 % ou 27 % du SMIC, selon son âge. L'Etat ajoute une allocation qui varie de 580 francs à 1 690,50 francs.

Correspondance

M. Séguy et « l'étincelle » de mai 1968

Dans notre article « Une jonction syndicale encore aléatoire » publié dans le Monde *du 9 décembre, nous citions une phrase de M. Georges Séguy extraite de son livre* le Mai de la CGT *(1)* : « L'action des groupes gauchistes, ce fût l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Mais encore fallait-il qu'il y ait de la poudre, sinon l'étincelle se serait vite perdue dans le vide. »

M. Séguy, ancien secrétaire général de la CGT, président de l'Institut CGT d'histoire sociale, nous a écrit pour contester l'affirmation qui lui est prêtée : *« Vous avez tronqué la citation de mon texte, de telle manière que vous me faites dire le contraire de ce que j'ai écrit. »*

Dans son ouvrage, M. Séguy écrit en page 9 : *« D'aucuns ont prétendu que mai 1968 fut, avant tout, l'œuvre de groupes se réclamant du gauchisme et de l'anarchie au sein du mouvement étudiant. Je conteste absolument cette affirmation. Sans doute, les incidents provoqués par ces groupes, qui avaient réussi à capter l'intérêt d'une partie des étudiants progressistes et de certains milieux universitaires, ont eu pour conséquence de précipiter les événements. Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres... a-t-on dit. L'image est assez juste, mais encore fallait-il qu'il y ait de la poudre sinon l'étincelle se serait vite perdue dans le vide ».*

(1) Julliard.

La grève du 22 au 24 décembre

Le directeur de la RATP met en garde les conducteurs

M. Michel Rousselot, directeur général de la RATP, vient d'écrire à chacun des 3 500 conducteurs du métro et du RER pour leur dire que la grève organisée par leur syndicat autonome, du 22 au 24 décembre, ne servirait à rien et qu'elle pénaliserait les usagers en cette période de fin d'année.

Le Syndicat autonome traction de la RATP, qui représente 56 % des suffrages exprimés aux élections professionnelles, a appelé, seul, à un arrêt de travail de trois jours pour obtenir une revalorisation d'environ 500 F, afin que la maîtrise recrutée par concours ne soit pas moins payée en fin de carrière que leurs collègues venus de la manœuvre.

La direction de la RATP ne peut accéder à cette demande, sauf à déclencher une cascade de revendications, par exemple chez les conducteurs de bus, beaucoup moins payés (1 000 F en moyenne) que les conducteurs du métro. Elle est, d'autre part, contrainte par les directives du premier ministre en matière d'augmentations salariales, limitées à 2 % pour 1987, et par un projet de budget dont les recettes s'annoncent insuffisantes.

Dans sa lettre, M. Rousselot écrit aux conducteurs qu'*« un tel mouvement sera, dans l'esprit de l'opinion publique, rapproché de celui du 20 décembre 1985, et qu'il risque alors de faire resurgir un sentiment de profond mécontentement et de ternir à nouveau et durablement l'image de votre profession et, au-delà, celle de notre entreprise »*.

● A la SNCF, des agents des services de réservation se sont mis en grève pour protester contre la suppression d'une indemnité de saisie de 300 F par mois. La direction affirme, dans un communiqué, qu'elle s'est engagée *« à maintenir les dispositions actuelles »* et qu'elle procédera, le 7 janvier 1987, « à un examen de cette question avec les organisations syndicales ».

ÉNERGIE

La réunion de l'OPEP

L'Irak empêche encore l'application d'un compromis sur la production de pétrole

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

La guerre Irak-Iran a, une fois de plus, obéré les discussions de l'OPEP, empêchant les treize ministres réunis à Genève, depuis cinq jours, de parvenir à un accord en bonne et due forme.

Mis à part l'Irak, les *douze autres* pays exportateurs de pétrole se sont mis d'accord pour ramener leur production au trimestre prochain à 15,8 millions de barils par jour, soit 7 % de moins qu'en décembre, afin de redresser les prix du brut de 15 dollars à environ 18 dollars par baril.

Mais l'Irak refusait toujours mardi matin de se plier à la discipline collective, comme l'exige l'Iran, son ennemi. *En dépit* des efforts de médiation menés pendant le week-end par les ministres saoudien et nigérian du pétrole, les *deux* pays campaient sur leurs positions, bloquant tout accord.

L'Iran avait accepté, en août dernier, que l'Irak soit exempté de tout quota précis de production, afin de débloquer la situation au sein de l'OPEP et d'arrêter la guerre des prix. Mais il exige, désormais, que Bagdad rentre dans le rang. Il y a tout intérêt.

A partir du mois d'avril prochain, l'Irak bénéficiera de nouvelles facilités d'exportation qui lui permettront d'augmenter sa production de presque moitié – de 1,6 million à 1,9 million de barils par jour aujourd'hui jusqu'à environ 2,7 millions de barils par jour. L'Irak pourra donc, à terme, vendre presque deux fois plus de pétrole que l'Iran, qui reste un cas particulier au sein de l'OPEP.

Téhéran est d'autant plus motivé qu'il sait les autres pays membres de l'OPEP, *notamment* l'Arabie saoudite, désormais déterminés à se battre pour arracher un accord susceptible de redresser les prix du pétrole et joue donc sur du velours. Il serait prêt néanmoins à accepter une hausse subtancielle de l'ancien quota irakien (de 1,2 million de barils par jour à 1,6 million de barils par jour), à condition, bien entendu, que Bagdad s'engage à ne pas augmenter son rythme d'extraction au-delà.

L'Irak, jusqu'ici, refuse ce *« compromis »* et demande un quota au moins égal à celui de l'Iran, c'est-à-dire 2,3 millions de barils par jour. *« Il n'y a absolument aucun changement dans la position irakienne et il n'y en aura pas »*, assurait, lundi soir, le numéro deux de la délégation irakienne.

Mardi toutefois, les négociations continuaient afin de faire fléchir Bagdad. Le roi Fahd d'Arabie saoudite aurait promis d'intercéder directement auprès du président irakien, M. Saddam Hussein. Ryad serait prêt à offrir à l'Irak des compensations, en commercialisant pour son compte une part supplémentaire du pétrole extrait de la *« zone neutre »* entre le Koweït et l'Arabie saoudite.

En dépit de cet obstacle majeur, la plupart des délégations présentes à Genève restaient persuadées que l'Organisation parviendrait à un accord avant le 18 décembre, date limite fixée par les autorités genevoises. *« Malgré toutes ces difficultés, je crois qu'ils finiront par s'entendre, car ils ne peuvent se permettre un échec,* assurait un observateur, *le marché attend un accord et chutera comme une pierre en cas d'échec ; l'Arabie saoudite a absolument besoin d'une victoire. La plupart des Etats du Golfe ne peuvent pousser l'Iran aux dernières extrémités sans riquer de sérieux problèmes, et ils savent tous que des pressions croissantes s'exercent aux Etats-Unis pour l'adoption de mesures protectionnistes. »*

VÉRONIQUE MAURUS.

URBANISME

Les retrouvailles de Paris et de la Seine

Les Parisiens vont enfin retrouver leurs promenades le long de la Seine. Entre la pointe du Vert-Galant et le nouveau musée d'Orsay, les quais, ceux qui courent au ras de l'eau au pied du Louvre, de l'Institut *et des Beaux-Arts* vont être nettoyés, consolidés, repavés, éclairés, égayés de plantations, *garnis de* bancs et de corbeilles à papier. Pour rendre aux poètes, aux promeneurs et aux amoureux du fleuve ces 1 200 mètres historiques, il faudra 18 millions de francs et deux ans de travaux. M. Jacques Chirac présentera prochainement le projet à l'approbation du Conseil de Paris.

Ce n'est pas tout. Dans les six ans qui viennent, les quais situés le long des terrains Citroën (15e arrondissement), ceux du port Henri-IV (4e), ceux de Bercy (12e) et ceux de Tolbiac (13e) vont être *débarrassés* des dépôts qui les occupent et réaménagés.

Le quai Henri-IV par exemple va se transformer en jardin. Il fera pendant au quai Saint-Bernard, qui a déjà subi ce lifting. Du côté de Tolbiac, c'est une grande place publique qui descendra en terrasses et en gradins jusqu'à la berge. Enfin, les affreux entrepôts du quai d'Austerlitz seront soit démolis soit restructurés. Ce sont ainsi trois kilomètres de Seine qui vont être rendus aux Parisiens : les grandes retrouvailles *entre la capitale et son fleuve*. Il était temps.

La Seine, la plus majestueuse et la plus changeante des *avenues* parisiennes fut une artère longtemps délaissée, aux eaux douteuses, et dont les berges *étaient* souvent abandonnées aux sabliers, aux voitures et aux clochards. Sur 30 kilomètres de rives, le tiers seulement est actuellement accessible aux promeneurs. Les voies express s'en adjugent 7,6 kilomètres et le reste est occupé par des installations industrielles et commerciales.

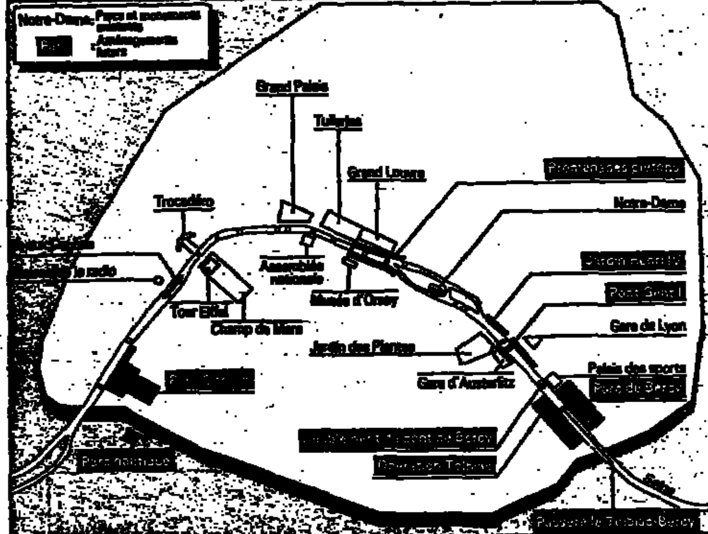
Le maître des eaux

La reconquête avait été décidée en septembre 1978, dix-huit mois après l'arrivée de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville. Le projet élaboré par Pierre-Yves Ligen, alors urbaniste de la Ville, et présenté par Bernard Rocher, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, fut adopté avec enthousiasme par la majorité des élus. Il ambitionnait déjà de rendre la Seine aux Parisiens. Les parcours réservés aux piétons devaient s'allonger de 6 kilomètres, se garnir de jardins, de jeux d'enfants, de cafés, de restaurants, de lieux d'exposition. Les activités industrielles modernisées et regroupées sur un espace réduit de moitié se réinstallaient à l'entrée et à la sortie de la ville, à l'est et à l'ouest. Sur les quais hauts la circulation disparaissait dans des souterrains le long du palais *d'Orsay, de l'Institut et des* Tuileries, permettant ainsi un accès direct au bord de l'eau.

Malheureusement, la *plus grande* partie de ce plan, pourtant fort ambitieux, ne prévoyait ni calendrier, ni crédits, ni moyens juridiques d'exécution.

La Seine, ses berges, et la majo*rité des ponts n'appartiennent pas* à la Ville mais à l'Etat. En son nom un homme règne en maître sur le boulevard liquide et sur ses abords ; il dirige à *la fois le* Port autonome de Paris et le service de la navigation. C'est lui qui loue les quais, autorise le stationnement des bateaux et entretient les berges. Il se connaît qu'un seul patron, le ministre des transports.

Or, ce puissant fonctionnaire des eaux, quel qu'il soit, a toujours *défendu son territoire* ave bec et ongles. Certes, le trafic portuaire dans Paris *intra muros* n'a cessé de *diminuer*, passant de 6 millions de tonnes en 1969 à 2 millions de tonnes aujourd'hui. Mais pour rentabiliser les espaces et les locaux abandonnés, le Port autonome les loue à toutes sortes d'entreprises privées.



Dans les hideux entrepôts bordant le quai d'Austerlitz, on organise à présent des expositions. On y fait même passer des examens. Sur les quais, concessionnaires automobiles, marchands de bateaux, pépiniéristes et négociants en matériaux de construction étalent leur bric-à-brac. Autant de droits acquis qu'il faut dédommager avant tout déménagement. Exemple : pour construire le pont Gentil, qui doit relier la gare de Lyon à la gare d'Austerlitz, la Ville doit planter ses piles sur les berges. Le Port autonome lui réclame 80 millions d'indemnités.

Mais cette lutte ne peut être qu'un combat d'arrière-garde. Londres, Rome, Moscou, New-York, Boston ont entamé la reconquête de leurs quais. Comme les rivages marins ont attiré naguère les industriels, les berges urbaines alléchant aujourd'hui les artistes, les entrepreneurs de tourisme, les sportifs et les constructeurs.

A Paris même, un musée de plein air, où une trentaine de sculpteurs modernes exposent leurs œuvres, a pris la place de l'ancien port Saint-Bernard. La fameuse Tour aux *figures*, de Debuffet, rejettée par le parc de Saint-Cloud va s'élever à la pointe d'une île à Issy-les-Moulineaux. Ces peintres sauvages que sont les pochoiristes prennent les murailles des quais pour cimaises. Une troupe de danseurs a choisi le pont des bateaux mouches pour se produire au bord du fleuve l'an dernier.

Le fleuve poissonneux

Les architectes rêvent de prendre la Seine comme miroir de leur talent. Paul Chemetov, avec l'hôtel des ministres des finances, dont les fondations plongent directement dans l'eau, Jean Nouvel, avec l'impressionnante façade de verre de l'Institut du monde arabe, viennent de réaliser ce rêve. Bien d'autres sont à l'affût du côté des anciens terrains Citroën ou de Tolbiac.

Les mini-croisières sur la Seine sont devenues un « must » du tourisme international. Six compagnies de navigation affrétant trente unités offrent ce plaisir à plus de trois millions de visiteurs chaque année. Dîners, conférences de presse et congrès flottants sont devenus quotidiens.

Les sportifs, autrefois rebutés par le bouillon gras qu'était le fleuve, s'y plongent à présent sans appréhension. *Il y a quinze ans, il n'y* avait plus 1 milligramme d'oxygène dans l'eau de Seine et, bien entendu, plus *le moindre gardon*. Grâce à *la multiplication* des stations d'épuration, la Seine à Paris contient aujourd'hui 2,5 milligrammes d'oxygène par litre d'eau. On peut prendre d'énormes carpes près de la piscine Deligny et l'on a même repéré des truites sous le pont de Tolbiac. Dix espèces de poissons s'ébattent à nouveau dans les eaux parisiennes. Et certains jours le *fleuve* a une transparence qu'on ne lui avait pas vue depuis un siècle. On peut en toute sécurité organiser la traversée de Paris à la nage et les épreuves de triathlon. Bientôt, les baigneurs de l'été retrouveront tout naturellement la plage sous les pavés.

Les plaisanciers, autrefois chassés par le manque de place et le trafic intense des chalands, ont retrouvé un havre dans le port de l'Arsenal. Le dimanche, des voiliers en régate envoient joyeusement leur spi entre l'île Saint-Louis et le pont d'Austerlitz. La Seine est en train de devenir le grand stade nautique de la capitale.

Découragée par la *résistance* du Port autonome, la Ville n'a réalisé que le dixième de son plan de 1978, mais, *poussée par l'engouement général*, elle ne peut plus reculer. Sur le quai Saint-Bernard et sur le quai de la Tournelle, elle a dessiné un jardin et un espace minéral après que l'on eut renoncé au fâcheux projet de voie express rive gauche. La passerelle des Arts reconstruite est un promenoir fleuri. Rive droite, les plaisanciers sont accueillis dans le port de l'Arsenal et les enfants du quartier dans les jardins qui le longent. Les sabliers ont quitté le quai Henri-IV.

Ailleurs, tout reste à faire. Repousser vers l'aval ou l'amont les *dépôts* de marchandises *qui* dorment, chasser les voitures qui occupent encore les quais, notamment au pied du Palais de justice, démolir les entrepôts d'Austerlitz qui interdisent le fleuve sur un demi-kilomètre, préparer l'accès à l'eau des futurs parcs de Bercy et Citroën, rétablir les cheminements piétonniers, là où l'interruption des quais, les culées de pont ou les voies express y font obstacle. Quant aux quais hauts, l'enterrement des voitures devant l'*Institut et les Tuileries sont* les seules idées qui vaillent à long terme.

Rendre la Seine à Paris aurait pu être – avec le rééquilibrage de la capitale vers l'est – l'un des grands desseins du deuxième mandat de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville. La reconquête de l'est est en cours, celle de la Seine restait en panne. On connaît le motif essentiel : l'opposition entre la Ville et l'Etat. Voilà M. Chirac bien placé dans les deux institutions. Le moment est donc venu de faire de la Seine la grandiose avenue liquide que Paris doit à ses admirateurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Port autonome

Le Port autonome de Paris gère quatorze portions de quai dans la traversée de la capitale par la Seine. Soixante-douze emplacements y sont loués par des sociétés privées. Ils reçoivent six centrales à béton, sept décharges, *neuf sablières, huit* commerces de matériaux de construction, trois stations-service, quatre restaurants flottants, une piscine, deux écoles, un pépiniériste, un concessionnaire en automobiles, etc.

Sur ces quais ont transité en 1985 deux millions de tonnes de marchandises : essentiellement des matériaux de construction arrivant de province et des gravats y repartant. Ce trafic dépend étroitement du rythme des constructions dans la capitale.

Six entreprises de navigation de promenade ont également un embarcadère. Elles reçoivent plus de trois millions de touristes par an. Enfin, près de deux cents navires, dont cent cinquante *péniches-logements*, sont amarrés en permanence le long des quais de Paris.

22

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 11,30 % – 1974

Les intérêts courus du 21 décembre 1985 au 20 décembre 1986 seront payables à partir du 21 décembre 1986 à raison de 101,70 F par titre de 1 000 F nominal (coupon nº 12) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,30 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,94 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 83,63 F.

CNT – Obligations 10,10 % – 1985

Les intérêts courus du 30 décembre 1985 au 29 décembre 1986 seront payables à partir du 30 décembre 1986 à raison de 341,19 F par titre de 5 000 F nominal (coupon nº 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 37,91 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 56,84 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 280,56 F.

CNT – Obligations TMO – 1985

Les intérêts courus du 30 décembre 1985 au 29 décembre 1986 seront payables à partir du 30 décembre 1986 à raison de 386,11 F par titre de 5 000 F nominal (coupon nº 1) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 42,90 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 64,32 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 317,50 F.

CNT – Obligations 10,20 % – 1975

Les intérêts courus du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1986 seront payables à partir du 1er janvier 1987 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal (coupon nº 11) après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 75,49 F.

Il est rappelé que les titres appartenant à la série « C » sont remboursables depuis le 1er janvier 1985.

⁂

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres inscrits en compte « nominatifs purs » seront réglés directement aux titulaires par la Caisse Nationale des Télécommunications.

CAISSE NATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 16 % – 1981

Les intérêts courus du 4 janvier 1986 au 3 janvier 1987 seront payables à partir du 4 janvier 1987 à raison de 720 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon nº 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 80 F.

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 119,95 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 592,05 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, Recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris 7e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés.

– enfin, que les titres compris dans la série de nos 7 598 à 71 242 sont remboursables depuis le 4 janvier 1986.

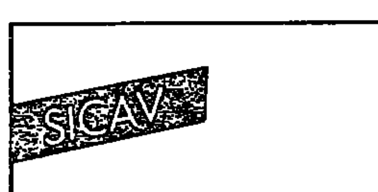
FONCIVAL

Société d'investissement à capital variable
9, rue d'Argenson, PARIS (8e)

L'assemblée générale annuelle de Foncival se tiendra le 18 décembre 1986 à l'effet de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1986.

A cette date, l'actif net de la SICAV s'élevait à 624 430 836,14 F, en progression de plus de 160 % sur douze mois. La valeur liquidative de l'action était de 274,46 F, s'appréciant de près de 45 % en un an et offrant une rentabilité globale nette proche de 50 % après réintégration du dividende payé le 23 décembre 1985.

Au cours de l'assemblée, le conseil d'administration proposera aux actionnaires de fixer à 11,34 F le dividende annuel brut par action, en augmentation de 16,50 % par rapport à l'exercice précédent.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

La BNP crée une nouvelle Sicav NATIO-IMMOBILIER

Natio-Immobilier est une Sicav spécialisée en valeurs liées au secteur immobilier. Elle est ouverte au public depuis le 10 décembre 1986. Son portefeuille sera investi pour 50 % au moins en valeurs mobilières françaises.

La durée de placement recommandée est le moyen/long terme.

La valeur unitaire de l'action était à l'origine de F 1 000,00 et le droit d'entrée est limité à 2,75 % dont 0,75 % acquis à la Sicav.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. René Houssais. La Direction Générale et la gestion sont confiées à M. Gilles de Vaugrigneuse.

BNP. la banque est notre métier

PHILIPS

La société a décidé de distribuer au titre de l'exercice 1986 un acompte sur dividende de 0,60 florin par action ordinaire d'une valeur nominale de 10 florins (acompte inchangé par rapport à l'année précédente).

GROUPE UIC-SOFAL

Les conseils d'administration de l'Union industrielle de crédit et de la Société financière SOFAL ont pris connaissance des résultats au 31 octobre 1986 : il se confirme que *les résultats consolidés de chacune de ces deux sociétés devraient être en progrès d'un peu plus de 30 %.*

Par ailleurs, conformément aux conclusions des études entreprises depuis plusieurs mois, les conseils de l'Union industrielle de crédit et de SOFAL ont décidé de ne pas renouveler l'association en participation des crédits immobiliers qui unissait les deux sociétés depuis vingt ans.

Cette décision doit faciliter le développement de l'ensemble des sociétés du groupe et en simplifier la structure. SOFAL exercera, à compter du 1er janvier 1987, l'essentiel des activités de crédit immobilier, conservant désormais l'intégralité des produits générés par les crédits. SOFAL prendra à sa charge la totalité des dépenses affectées à l'ancienne association, y compris celles jusqu'alors supportées par l'UIC en sa qualité de gérante.

Ces modifications auront pour effet d'augmenter les recettes et les dépenses de SOFAL : par solde, elles devraient avoir une incidence favorable sur l'évolution de ses résultats.

En ce qui concerne l'UIC, l'incidence de cette modification de structures sera très limitée : si le résultat direct sera en effet quelque peu diminué, l'UIC détenant plus de 85 % du capital, au niveau du bénéfice consolidé, toutes choses égales, il ne devrait pas y avoir de différence notable.

Schlumberger

CHARGES EXCEPTIONNELLES DE 1,7 MILLIARD DE DOLLARS POUR RÉDUCTION D'ACTIFS

Le conseil d'administration de Schlumberger a annoncé que la société prendrait en compte au quatrième trimestre de 1986 des charges exceptionnelles se montant à environ 1,7 milliard de dollars, soit 6 dollars par action. Ces charges concernent le secteur des services pétroliers pour 1,4 milliard de dollars et le secteur mesure, régulation et composants pour 125 millions de dollars ; 150 millions de dollars du solde représentent les intérêts liés au litige en cours opposant la société aux services fiscaux des Etats-Unis concernant les bénéfices provenant des opérations de logging au large des côtes des Etats-Unis pour la période 1970-1986.

Les charges exceptionnelles concernant le secteur des services pétroliers comportent principalement l'annulation des éléments incorporels (« goodwill ») de Dowell Schlumberger, la division de pompage des puits, filiale à 50 %, et de Sedco Forex, la division de forage. Ces charges exceptionnelles comportent également la dépréciation totale ou l'amortissement accéléré de certains équipements et stocks.

Les charges exceptionnelles concernant le secteur mesure, régulation et composants se rapportent à des provisions constituées en vue de la consolidation d'activités du groupe mesure et régulation et du groupe systèmes assistés par ordinateur.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : « *En 1986, nous avons réduit la dimension de la société, tant dans ses structures que dans ses actifs, pour l'adapter au niveau d'activité que nous prévoyons. En particulier, en 1986, nous avons diminué de 35 % les effectifs des services pétroliers.* »

Le conseil d'administration a d'autre part déclaré un dividende de 30 cents par action payable le 16 janvier 1987 aux actionnaires enregistrés à la date du 22 décembre 1986.

banque centrale des coopératives et des mutuelles

Les comptes du 3ème trimestre de 1986 ont été présentés au Conseil d'Administration du 2 décembre 1986. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, les taux de croissance constatés sont satisfaisants :

+16,1 % pour les dépôts moyens non rémunérés
+67,6 % pour les outils collectifs de placement
+16,5 % pour les crédits moyens.

Par ailleurs, la B.C.C.M. continue d'affirmer sa présence sur le marché des nouveaux instruments financiers (options de taux, swaps d'intérêt, certificats de dépôt) et développe son activité en matière de Trésorerie Francs et Devises.

Ces résultats entraînent une progression du Produit Net Bancaire de +13,7 % par rapport au 3ème trimestre 1985 alors que les frais généraux et les amortissements n'augmentent que de 8,8 %. Après provisions, le résultat du trimestre atteint 5,5 MF, soit une hausse de 55,6 %.

La B.C.C.M. a complété sa gamme de Fonds Communs de Placement avec «MAXI 4 SAISONS», FCP à revenu trimestriel, et «MAXI + DEVELOPPEMENT» dont l'actif est composé à hauteur d'environ 10 % de titres non cotés émis par des organismes de l'Economie Sociale et le reste placé en obligations françaises cotées.

Depuis début octobre, avec la collaboration de la B.C.C.M., la F.N.A.C. propose à sa clientèle des produits d'épargne et de placement : Epargne Projet FNAC, Placement Maxi + 5 ainsi que des crédits : Crédit achat FNAC et Crédit auto FNAC.



Siège Social
12, place de la Bourse
75002 PARIS
Tél. : (1) 42.33.44.71

Marchés financiers

PARIS, 15 décembre ↑

Encore plus haut : + 0,56

La Bourse de Paris est décidément insatiable. Après avoir marqué une légère « pause » à la veille du week-end, elle est repartie de plus belle lundi 15 décembre. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané montrait une progression de 0,56 %, un score qui laissait supposer que le record absolu de l'indice CAC (413,4 le 12 décembre) serait battu. « Le test est probant », soulignait un analyste. « Après sa performance de la semaine passée, le marché aurait pu marquer le pas. La hausse d'aujourd'hui montre qu'un cap est passé et qu'il ira plus haut. »

Autour de la corbeille, les opérateurs restaient sous la bonne impression causée par la très faible augmentation des prix en novembre (+ 0,10 %), chiffre provisoire, qui place l'inflation à seulement 2,1 %, en rythme annuel – on commentait sous les piliers le succès populaire de Saint-Gobain, qui laisse aux institutionnels toutes les liquidités souhaitées pour saisir de nouvelles opportunités boursières. Certains avaient déjà l'esprit tourné vers Paribas, prochaine privatisable, dont la situation suscite des commentaires partagés. Alors que les étrangers se montrent très intéressés par cette opération, elle semble provoquer moins d'enthousiasme côté français. « Je préfère Suez », confiait un boursier, faisant allusion à la mauvaise impression causée par les récentes affaires Fives Lille et Générale de Fonderie, où Paribas est partie prenante, de façon indirecte il est vrai. La Chambre syndicale indiquait que la Société Sogedip. – Société de gestion d'intérêts pétroliers, – contrôlée à 100 % par la Compagnie financière de Paribas, détenait 10,06 % de cette société.

Parmi les plus fortes hausses, on notait les Presses de la Cité (+ 7,5 %), Fives Lille, Alcatel, OPFI Paribas, Elf Gabon et Demart.

Au MATIF, la stabilité prévalait puisque le contrat à échéance septembre 1987 était inchangé, à 107,05.

NEW-YORK, 11 décembre ↑

Reprise en fin de séance

Renversement de tendance lundi à Wall Street. En net repli durant la première partie de la séance, les cours se sont ensuite redressés. Tout le terrain perdu a été regagné, et même largement au-delà. A la clôture, l'indice des industrielles, un instant tombé à 1 887,09, s'inscrivait à 1 922,81, en progrès de 10,55 points.

Le bilan de la journée a toutefois été assez contrasté. Sur 2 063 valeurs traitées, 864 ont baissé, 761 ont monté et 438 n'ont pas varié.

Les opérateurs ont fidèlement suivi les indications provenant du marché obligataire. D'abord lourd dans la crainte d'une tension sur les taux d'intérêt en relation avec la perspective d'une remontée des prix du pétrole (possible réduction de la production, que l'OPEP pourrait décider à Genève), ce dernier s'est ensuite passablement raffermi sans raison particulière, sauf, peut-être, l'espoir qu'une hausse des tarifs du brut pourrait relancer tout un pan de l'industrie américaine.

Reste qu'autour du « Big Board » une certaine indécision régnait à l'approche du 19 décembre, date à laquelle trois types de contrats à terme arrivent à échéance : les indices sur actions, les options sur indices et les options sur actions. Beaucoup redoutent des turbulences. L'activité est restée modérée avec 148,22 millions de titres échangés, contre 126,6 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 12 déc.	Cours du 15 déc.
Alcoa	32 7/8	33 5/8
A.T.T.	26 3/4	27 1/8
Boeing	51 1/4	52 1/8
Chase Manhattan Bank	36 7/8	38 3/8
Du Pont de Nemours	86 1/2	88 3/8
Eastman Kodak	68 1/8	68 1/8
Exxon	71 1/2	72 3/8
Ford	56 1/8	57 5/8
General Electric	84 1/4	86 1/2
General Motors	69 5/8	69 3/4
Goodyear	42 3/4	42 1/4
I.B.M.	128 1/2	127 1/2
I.T.T.	53 3/4	53 3/4
Mobil Oil	40	40 1/4
Pfizer	61	61 1/4
Schlumberger	33 3/8	33 1/4
Texaco	34 1/2	35 3/8
U.A.L. Inc.	58	57 3/8
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S. X	21 1/8	21 1/4
Westinghouse	59 5/8	60 1/8
Xerox Corp.	60 7/8	60 3/4

CHANGES

PARIS

Dollar soutenu à 6,62 F ↑

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a été soutenu par d'importants achats commerciaux. A Paris, le cours du deutschemark a encore un peu baissé, revenant à son cours d'intervention de 3,2760 F, ce qui a permis à la Banque de France de réduire, mardi, à 7 3/4 % le taux de ses pensions à sept jours, après l'avoir déjà ramené de 8 1/2 % à 8 % la veille.

FRANCFORT	15 déc.	16 déc.
Dollar (en DM) ..	2,0150	2,0230

TOKYO	15 déc.	16 déc.
Dollar (en yens) ..	163,20	163,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (16 déc.).	7 3/4 %
New-York (15 déc.) .	6 7/16 % – 6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	12 déc.	15 déc.
Valeurs françaises ..	156,2	
Valeurs étrangères ..	114,8	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	412,5	414,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	12 déc.	15 déc.
Industrielles	1 912,26	1 894,26

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	12 déc.	15 déc.
Industrielles	1 280,4	1 280,3
Mines d'or	311,7	313,2
Fonds d'Etat	82,24	82,39

TOKYO

	15 déc.	16 déc.
Nikkeï	18 801,31	
Indice général ...	1 567,21	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 décembre
Nombre de contrats : 11 982

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,10	106,90	106,80	106,80
Précédent ...	–	107,20	107,15	106,95	107,10

AUTOUR DE LA CORBEILLE

M. XAVIER DUPONT RÉÉLU SYNDIC DE LA COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE. – M. Xavier Dupont a été réélu, le 15 décembre, syndic de la Compagnie des agents de change. M. Alain Ferré a été reconduit comme premier adjoint. Les autres adjoints sont MM. François Bacot, Claude Bouvet, Jean-Louis Kervern, Roger Michaux, Régis Mousselle, Bertrand de Virieu.

DE DIETRICH AUGMENTE SON CAPITAL. – La société De Dietrich procède, depuis le 15 décembre et jusqu'au 9 janvier inclus, à une augmentation de son capital, pour le porter de 126 382 750 F à 151 659 250 F, par l'émission de 101 106 actions de 250 F nominal à souscrire en numéraire. La souscription sera réservée par préférence aux propriétaires d'actions anciennes, qui pourront souscrire, à titre irréductible, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Les actions nouvelles seront émises au prix de 1 200 F l'une et porteront jouissance au 1er janvier 1986.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,6000	6,6030	+ 80	+ 105	+ 160	+ 200	+ 500	+ 625
$ can.	4,7885	4,7924	– 29	– 4	– 64	– 25	– 198	– 91
Yen (100) ...	4,0404	4,0447	+ 116	+ 139	+ 220	+ 252	– 28	+ 728
DM	3,2751	3,2782	+ 72	+ 93	+ 145	+ 173	+ 454	+ 534
Florin	2,8979	2,9085	+ 39	+ 53	+ 79	+ 101	+ 267	+ 329
F.B. (100) ...	15,7368	15,7496	+ 41	+ 156	– 3	+ 176	– 157	+ 324
F.S.	3,8915	3,8956	+ 112	+ 136	+ 224	+ 257	+ 680	+ 779
L (1 000) ...	4,7227	4,7282	– 162	– 111	– 280	– 219	– 787	– 573
£	9,4611	9,4720	– 308	– 253	– 558	– 475	– 1558	– 1323

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 5/8	6 7/8	6 9/16	6 11/16	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4
DM	4 3/4	5	5 1/16	5 3/16	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8
Florin	6	6 1/4	6 1/16	6 3/16	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100) ..	7	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 3/8	7 11/16	7 5/8	7 15/16
F.S.	1 1/2	2	4 9/16	4 11/16	4 5/16	4 7/16	4	4 1/8
L (1 000) ..	9	11	10 1/4	11 1/4	10 7/8	11 1/2	10 5/8	11
£	10 7/8	11 1/8	11 1/8	11 1/4	11 3/16	11 5/16	11 3/16	11 5/16
F. franç. .	7 1/2	8 1/2	8 5/16	8 9/16	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 15 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1548	4,5 % 1973	1560	1585	1585	+ 0 32
4490	C.N.E. 3%	4351	4352	4355	+ 0 09
1187	B.N.P. T.P.	1215	1210	1208	- 0 57
1245	C.C.F. T.P.	1188	1200	1200	+ 1 01
1145	Créd. Lyon. T.P.	1149	1138	1138	- 0 96
2570	Électricité T.P.	2575	2570	2570	- 0 18
2185	Renault T.P.	2140	2118	2118	- 1 02
2080	Rhône-Poul. T.P.	2125	2125	2125	....
1400	St-Gobain T.P.	1307	1310	1315	+ 0 61
1385	Thomson T.P.	1285	1255	1255	- 2 33
470	Accor	510	510	511	+ 0 19
2080	Agence Havas	2195	2110	2125	- 3 18
1920	Ag. Havas C.I.	2140	2060	2060	- 3 73
680	Air Liquide	720	718	719	- 0 13
2190	Alcatel	2420	2510	2558	+ 5 70
1950	Als. Superm.	1780	1780	1780	....
380	A.L.S.P.I.	375 10	380	380	+ 1 30
315	Alsthom ★	350	354 90	346 40	- 1 02
2060	Arjom. Prioux	2160	2145	2149	- 0 50
370	[illegible]-Rey	461	458	459	+ 1 77
1400	Aux. Entrepr.	1510	1538	1539	+ 1 92
1150	Avions Dassault	1341	1340	1320	- 1 56
450	Bail-Equipem.	541	540	524	- 3 14
1040	Bail-Investiss.	1050	1052	1052	+ 0 19
1080	Cie Bancaire	1194	1190	1181	- 1 08
520	Bazar H.-V.	571	579	580	+ 1 57
520	Béghin-Say	545	548	547	+ 0 36
545	Berger (M.)	550	550	550	....
665	Bic	738	730	740	+ 0 27
1450	B.I.S.	1730	1690	1708	- 1 27
2400	Biscuit (Génl.)	2400	2459	2459	+ 2 45
2300	Bongrain S.A.	2700	2630	2631	- 2 55
1240	Bouygues	1325	1325	1327	+ 0 15
4300	B.S.N.	4685	4685	4680	- 0 10
1100	Carnaud	1239	1263	1282	+ 1 85
3570	Carrefour	3680	3750	3760	+ 2 17
2600	Casino	2600	2635	2630	+ 1 15
1750	Casino A.D.P.	1900	1902	1890	- 0 52
785	C.C.M.C.	807	797	797	- 1 23
1240	Cetelem	1410	1391	1395	- 1 06
1940	C.F.A.O.	2179	2195	2196	+ 0 78
460	C.F.D.E.	472	468	468	- 0 84
1230	C.G.I.P.	1271	1270	1270	- 0 07
1350	Chargeurs S.A.	1580	1620	1621	+ 2 59
58	Chiers-Châtill.	65 50	68 80	69	+ 5 34
700	Ciments franç.	794	789	789	- 0 62
630	Club Méditerr.	727	730	726	- 0 13
235	Codetel	230 50	230	230	- 0 21
405	Cofimeg	406 50	401	405	- 0 36
1310	Colas	1455	1430	1431	- 1 64
220	Compt. Entrepr.	226	224	223	- 1 32
680	Compt. Mod.	740	752	753	+ 1 75
1140	Créd. Foncier	1310	1280	1280	- 2 29
520	Crédit F. Imm.	535	535	535	....
1420	Crédit Nat.	1652	1649	1645	- 0 42
270	Crouzet ★	303	301	318	+ 4 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2320	Damart S.A.	2387	2485	2485	+ 4 10
4280	Darty ★	484	480	473	- 2 27
265	Dév. R.d.C. (Li)	265 50	265	265	- 0 19
570	D.M.C.	609	615	615	+ 0 98
2400	Docks France ★	2590	2595	2614	+ 0 92
1810	Dumez ★	2040	2025	2045	+ 0 24
1180	Eaux (Gén.)	1390	1399	1399	+ 0 64
2880	Ecco ★	3085	3099	3070	- 0 48
965	Electro-Finan.	1015	1035	1038	+ 2 26
310	Elf-Aquitaine	318	319	320	+ 0 62
295	– (certific.)	295	296	296	+ 0 33
2700	Epeda-B-Faure	2750	2765	2780	+ 1 09
3540	Essilor	3895	3810	3775	- 3 08
430	Esso S.A.F. ★	447	452	450	+ 0 67
3090	Eurafrance	3400	3366	3351	- 1 44
1350	Eurocom ★	1560	1580	1570	+ 0 64
2760	Euromarché	2860	2900	2900	+ 1 39
930	Europe n° 1 ★	920	919	915	- 0 54
1600	Facom	1670	1689	1700	+ 1 79
1180	Fichet-Bauche	1190	1188	1188	- 0 16
290	Finextel	282	282	282	....
165	Fives-Lille	175 50	181	181	+ 3 13
330	Francarep	328	330	330	+ 0 60
1220	Fromageries Bel	1489	1535	1535	+ 3 08
930	Gal. Lafayette	1200	1213	1215	+ 1 25
365	Gascogne	418	418	418	....
295	Géophysique	289	295	298	+ 3 11
1690	Gerland	1780	1800	1820	+ 2 24
500	GTM-Entrepose	534	533	533	- 0 18
660	Guyenne-Gas. ★	734	740	735	+ 0 13
2630	Hachette ★	3030	3050	3030	....
770	Hénin (La)	768	768	768	+ 0 26
55	Imétal	83	82 80	83	....
945	Imm. Plaine-M.	985	985	985	....
4060	Inst. Mérieux	4170	4240	4260	+ 2 16
690	Interbail	681	681	681	....
1410	Intertechnique	1550	1500	1500	- 3 22
1220	J. Lefebvre	1294	1293	1285	- 0 69
1920	Lab. Bellon	1910	1930	1935	+ 1 30
1320	Lafarge-Coppée	1438	1458	1459	+ 1 46
1510	Lebon	1600	1600	1600	....
4780	Legrand	5350	5350	5390	+ 0 74
1360	Lesieur	1382	1400	1400	+ 1 30
945	Locabail Immob.	960	970	970	+ 1 04
680	Locafrance	820	813	818	- 0 24
1110	Locindus	1085	1085	1085	....
940	L. Vuitton S.A ★	1051	1075	1089	+ 1 71
845	Luchaire	857	860	860	+ 0 35
1350	Lyonn. Eaux ★	1472	1475	1480	+ 0 54
210	Mais. Phénix	226	230	230	+ 1 76
540	Majorette (Ly)	635	638	638	+ 0 47
74	Manurhin	86	86 80	87	+ 1 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
410	Mar. Wendel	439	420	426	- 2 96
1690	Martell	1818	1845	1845	+ 1 48
2290	Matra	2418	2420	2455	+ 1 61
2600	Merlin-Gerin ★	2955	2959	2935	- 0 67
2400	Michelin	2619	2560	2601	- 0 68
1580	Midi (Cie)	1715	1728	1729	+ 0 81
465	Midland Bk S.A.	470	470	471	+ 0 21
560	Min. Salsig. (Ms)	575	592	592	+ 2 95
34	M.M. Penarroya	44 80	45	45 20	+ 0 89
2390	Moët-Hennessy	2680	2690	2676	- 0 14
910	Mot. Leroy-S ★	958	969	966	+ 0 83
68	Moulinex	80 50	81	79 90	- 0 74
1040	Navig. Mixtes	1129	1126	1122	- 0 62
178	Nord-Est	193	195	194 50	+ 0 77
440	Nordon (Ny)	515	520	520	+ 0 97
570	Nouvelles Gal.	613	620	620	+ 1 14
990	Occident. (Gén.)	1087	1094	1094	+ 0 64
1470	Omn. F. Paris	1510	1530	1530	+ 1 32
150	Olida-Caby	169 30	165	166	- 1 94
475	Opfi-Paribas	547	574	569	+ 4 02
3760	Oréal (L')	3958	3989	3980	+ 0 55
760	Paris-Réescomp	888	895	895	+ 0 78
1160	Pechelbronn	1299	1318	1329	+ 2 30
1320	Penhoet	1458	1499	1499	+ 2 81
1020	Pernod-Ricard	1120	1125	1125	+ 0 44
140	Pétroles B.P.	137	139 50	140 10	+ 2 26
1110	Peugeot S.A.	1197	1209	1220	+ 1 92
33	Poclain	44 10	....	....	....
1710	Poliet	1795	1790	1790	- 0 27
920	P.M. Labinal	836	836	837	+ 0 11
....	Presses Cité	2748	2950	2951	+ 7 38
1630	Prétabail Sic.	1655	1620	1620	- 2 11
585	Primagaz	605	605	608	+ 0 33
535	Printemps ★	599	591	609	+ 1 66
1850	Promodès	2395	2420	2440	+ 1 87
230	Prouvost S.A ★	264	265 50	269 90	+ 2 23
880	Radiotechn.	1078	1044	1050	- 2 59
148	Raff. Dist. Total	148 80	149 50	153	+ 2 82
2270	Redoute (La) ★	2516	2487	2485	- 1 23
235	Robur Financière	238	238	238	....
1480	Roussel-Uclaf	1490	1475	1480	....
940	Roussel-C.N.I.	1085	1075	1075	- 0 92
4600	R. Impériale (Ly)	5310	5310	5310	....
285	Sade	306	310	310	+ 1 30
3150	Sagem	3392	3440	3439	+ 1 38
748	St-Louis B.	759	750	753	- 0 79
1620	Salomon	1865	1926	1940	+ 4 02
1060	Salvepar	1280	1275	1275	+ 1 19
695	Sanofi	751	776	771	+ 2 66
510	S.A.T.	535	532	543	+ 1 49
765	Saupiquet (Na)	845	847	847	+ 0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
885	Schneider ★	660	655	653	- 1 06
75	S.C.O.A.	93	93	92	- 1 07
465	S.C.R.E.G.	539	540	535	- 0 55
645	Seb ★	765	775	780	+ 1 96
490	Sefimeg	497	495	495	- 0 40
1820	S.F.I.M.	1905	1928	1928	+ 1 20
72	S.G.E.	93 20	91 10	92 20	- 1 07
520	Signaux Ent. El.	545	650	653	+ 1 24
885	Silic	940	973	969	+ 3 08
615	Simco-U.P.H. ★	626	621	624	- 0 31
365	Simnor (Li)	348 70	340	340	- 2 49
1160	Skis Rossignol	1275	1298	1290	+ 1 17
890	Simnco	880	880	880	....
215	Sodero (Ns)	237	240	240	+ 1 26
2030	Sodexho	2450	2395	2395	- 2 24
405	Sogerap	408	408	407	- 0 24
1340	Sommer-Allib.	1493	1516	1516	+ 1 54
815	Source Perrier	819	811	811	- 0 97
1310	Sovac	1379	1376	1376	- 0 14
890	Spie-Batignol.	849	832	830	- 2 23
520	Strafor	581	576	577	- 0 68
335	Synthelabo ★	405	405	415 10	+ 2 49
540	Talcs Luzenac	545	545	548	+ 0 55
3080	Tél. Elect.	3340	3355	3360	+ 0 59
1630	Thomson-C.S.F.	1680	1685	1682	+ 0 11
420	Total (CFP)	420 50	424	430	+ 2 25
96	– (certific.)	96	98	98 10	+ 2 18
2160	T.R.T.	2227	2230	2245	+ 0 80
700	U.F.B.	788	780	780	- 1 01
1290	U.I.C.	1420	1430	1430	+ 0 70
610	U.I.F.	632	610	624	- 1 26
1040	U.I.S.	1005	1030	1030	+ 2 48
510	U.C.B. ★	556	559	560	+ 0 71
910	Unibail	911	910	910	- 0 10
500	Valéo	544	561	560	+ 2 94
79	Vallourec	86 40	85 50	85 50	- 1 04
....	V. Clicquot-P.	5030	5100	5100	+ 1 39
715	Via Banque	779	780	780	+ 0 12
790	Eli-Gabon	845	881	885	+ 4 73
78	Amax Inc.	83	82 10	82	- 1 20
385	Amer. Express	394	385	385 70	- 2 10
166	Amer. Teleph.	176 80	175	175	- 1 01
96	Anglo Amer. C.	96 50	97 40	97 40	+ 0 93
470	Amgold	452	469	469	+ 1 51
896	BASF (Akt)	920	913	912	- 0 86
970	Bayer	1049	1048	1048	- 0 09
121	Buffelsfont.	121 80	122	122	+ 0 16
230	Chase Manh.	247	245	245	- 0 80
220	Cie Pétr. Imp.	231 50	235	235	+ 1 51
48	De Beers	50 30	50 50	50 50	+ 0 39
2620	Deutsche Bank	2720	2698	2690	- 1 10
46	Dome Mines	48 90	50 20	50 20	+ 2 65
1290	Dresdner Bank	1345	1335	1335	- 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
100	Driefontein Cd	98 20	99 85	100	+ 1 83
560	Du Pont-Nem.	589	568	568 c	- 3 56
430	Eastman Kodak	457	456	456	- 0 21
38	East Rand	36 95	37 60	37 70	+ 2 02
315	Electrolux	307 50	305	305	- 0 81
215	Ericsson	214 90	210	210	- 2 28
445	Exxon Corp.	459	470	470	+ 2 39
380	Ford Motors	371	368	368	- 0 80
74	Freegold	73 65	75 75	75 80	+ 2 91
81	Gencor	79 15	79 90	80	+ 1 07
500	Gén. Electr.	567	556	556	- 1 94
500	Gén. Belgique	548	540	540	- 1 45
470	Gen. Motors	462	457	457	- 1 08
60	Goldfields	61 70	62 60	62 80	+ 1 78
41	GdMetropolitain	44 95	44 20	44 20	- 1 66
63	Harmony	64 50	65 30	65 80	+ 2 01
39	Hitachi	44 25	44 30	44 35	+ 0 22
840	Hoechst Akt.	885	871	871	- 1 58
99	Imp. Chemical	103 50	104	103 50	....
80	Inco. Limited	79	78 50	79 50	+ 0 63
810	IBM	846	832	831	- 1 77
340	ITT	356	354	354	- 0 56
163	Ito-Yokado	169 60	165 50	165 50	- 2 41
70	Matsushita	83 15	83 80	83 80	+ 0 78
670	Merck	750	739	739	- 1 46
710	Minnesota M.	760	750	750	- 1 31
255	Mobil Corp.	257	262	262	+ 1 94
530	Morgan J.P.	585	583	582	- 0 51
38300	Nestlé	38310	38080	38080	- 0 60
127	Norsk Hydro	130	128 50	129 30	- 0 53
197	Ofsi	189	191 60	192 50	+ 1 85
1460	Petrofina	1520	1545	1545	+ 1 64
450	Philip Morris	502	499 20	497	- 0 99
130	Philips	135 50	129 70	129 70 c	- 4 28
505	Quilmès	527	527	526	- 0 18
570	Randfontein	573	579	579	+ 1 04
590	Royal Dutch	610	619	619	+ 1 47
62	Rio Tinto Zinc	62 80	62 50	62 80	....
81	St Helena Co	82 70	83 80	84	+ 1 57
210	Schlumberger	218	221 50	221 50	+ 1 60
86	Shell transp.	89 80	91	91	+ 1 33
2300	Siemens A.G.	2446	2425	2425	- 0 85
138	Sony	144 50	139 30	139 30	- 3 53
154	T.D.K.	160	158 50	158 50	- 0 93
23	Toshiba Corp.	27 25	26 85	26 50	- 2 75
1440	Unilever	1530	1519	1519	- 0 71
285	Unit. Techn.	314	312	312	- 0 63
520	Vaal Reefs	529	530	529	....
355	Volvo	334	334	333	- 0 29
260	West Deep	256	258	260	+ 1 56
375	Xerox Corp.	408	403 50	403 50	- 1 10
1 15	Zambia Corp.	1 17	1 16	1 16	- 0 85

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8675	..
Emp. 8,80 % 77	122 90	4 991
9,80 % 78/93	103 10	4 215
10,80 % 79/94	106 30	3 048
13,25 % 80/90	107 60	7 115
13,80 % 80/87	104 19	2 308
13,80 % 81/89	110 18	12 666
16,75 % 81/87	105 72	4 461
16,20 % 82/90	119 83	14 957
16 % juin 82	121 25	8 329
14,60 % fév. 83	119 82	11 920
13,40 % déc. 83	123 35	13 216
12,20 % oct. 84	115 50	2 306
11 % fév. 85	116 40	8 981
10,26 % mars 86	110 20	7 843
ORT 12,75 % 83	1888	..
OAT 10 % 2000	109 35	5 582
OAT 9,90 % 1997	107 85	0 081
OAT 9,80 % 1998	106 21	8 592
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	102	3 896
CNB Paribas	102 30	3 896
CNB Suez	102 35	3 896
CNI janv. 82	101 90	3 896
PTT 11,20% 85	109 80	0 580
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110	5 558
CNT 9% 86	99 80	5 616
CNH 10,90% déc. 85	111	9 434

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	618	614 d
Agache (Sté Fin.)	1637	1601
A.G.F. (St Cent.)	842	845
André Roudière	210	213
Applic. Hydraul.	695	715
Arbel	195	195
Astorg	278	270
Avenir Publicité	1986	1990
Bain C. Monaco	435	....
Banque Hypoth. Eur.	502	490
Béghin-Say (C.I.)	392	391 90
B.G.I.	435	444
Blanzy-Ouest	494	....
B.N.P. CI	486	497
B.N.P. Intercontin.	393	398
Bénédictine	3820	3972 d
Bon-Marché	816	875
Caff	825	884
Cambodge	485	483 60 d
C.A.M.E.	306	300
Campenon Bern.	645	671 d
Carbone-Lorraine	700	710
C.E.G.Frig.	485	483 60
Centen. Blanzy	3325	3300
Centrest (Ny)	204 50	205
Cerabati	78 30	71 50 o
CERUS	809	810
Chambourcy (M.)	830	....
Champex (Ny)	148	149
C.I.C. (Financ. du)	288	285
C.I. Maritime	480	480
[illegible]	1046	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	396 50	435 d
Clause	1000	1000
Cofradel (Ly)	1540	1580
Cogifi	545	523
Comiphos	499	520
Cie Industrielle	3700	3760
Comp. Lyon-Alem.	480	475
Concorde (La)	1275	1280
C.M.P.	20 70	....
Crédit (C.F.B.)	915	879
Créd. Gén. Ind.	960	922
Crédit Lyonnais C.I.	670	670
Cr. Universel (Cie)	757	757
Créditel	192	192
Darblay S.A.	459	455
Darty Act. d.p.	369 90	369
De Dietrich	1805	1705 •
Delalande S.A.	1180	1200
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1275	1250
Didot-Bottin	540	580
Eaux Bass. Vichy	1645	1630
Eaux Vittel	1985	1980
Economats Centre	576	580
Electro-Banque	411	420
Eli-Antargaz	385	385
E.L.M. Leblanc	760	780
[illegible]-Bretagne	280	278
Entrepôts Paris	595	609
Epargne (B)	2870	....
Europ. Accumul.	81 40	82 30
Eternit	2800	2912
Exor	3985	3995
Finalens	245	245
FIPP	410 80	440
Fnac	1105	1120
Foncière (Cie)	560	570
Fonc. Lyonnaise	4090	4090
Foncina	581	595
Forinter	1090	1095
Fougerolle	285 30	321 40
France I.A.R.D.	369	383 90
France (La)	7780	7800
From. Paul Renard	479	498 d
GAN	1330	1275
Gaumont	430	447
Gaz et Eaux	2260	2275
Gévelot	413	429
Gr. Fin. Constr.	542	549
Gds Moul. Paris	360	364
Groupe Victoire	3875	3880
G. Transp. Ind.	540	583
Hutchinson	1200	1210
Immindo S.A.	580	565
Immivest	360	362
Immobail	532	535
Immobanque	920	923
Immob. Marseille	9000	8900
Immofice	575	584
Invest. (Sté Cent.)	3430	3430
Jaeger	220	229
Lafitte-Bail	585	570
Lambert Frères	124 50	125
Lille-Bonnières	921	943
Loca-Expansion	382	382
Locafinancière	483	465
Locatel	400	400
Louvre (Sté)	2100	2090
Machines Bull	46	45 30
Magasins Uniprix	177	180
Magnant S.A.	160	152
Maritimes Part.	341	340

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	490	505
Mors	205	205
Naval Worms	111 40	115 90
Navig. (Nat. de)	205 70	....
OPB Paribas	399	425
Optorg	185	187 20
Oréal (L') C.I.	3140	3150
Origny-Desvroise	718	725
Palais Nouveauté	940	935
Paribas-CIP	825	940
Paris France	298	308
Paris-Orléans	299	295 50
Part. Fin. Gest. Im.	1780	1780
Pathé-Cinéma	640	686
Pechiney (cert. inv.)	188 50	198
Piles Wonder	835	836
Piper-Heidsieck	1039	1045
P.L.M.	225	220
Porcher	384	402
Providence S.A.	1520	1510
Publicis	2450	2480
Raff. Souf. R.	174	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	394	395
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	179 50	180 10
Rochette-Cenpa	93 30	91
Rosario (Fin.)	286	298
Rougier et Fils	60 10	62
Sacer	371 80	398 20 d
SAFAA	760	760
Safic-Alcan	850	900
SAFT	1340	1422
Saga	317 50	324
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	505	511
Santa-Fé	168	167
Saram	133 60	139 d
[illegible]	63 50	65
Saunier-Duval	61 80	64 30
Savoisienne (M)	162	169 d
SCAC	678	678
Senelle Maubeuge	570	564
S.E.P. (M)	242	242
Serv. Equip. Véh.	88 40	88 40
Sicli	243 10	235 40
Sicomi	410	410
Sinvim	295	295
Siph (Plant. Hévéas)	348	349
Sté Générale-CIP	1240	1190
Sofal financière	1800	1800
Soffo	350	350
Soficomi	903	900
S.O.F.I.P. (M)	190	195 d
Sofragi	1190	1190
Soudure Autog.	379 80	394 80 d
Sovabail	846	820
Speichim	38 20	50 20 d
S.P.I.	621	621
Suez (Fin. de)-CIP	1245	1245
Stemi	730	....
Taittinger	2645	2538
Testut-Aquitaine	235	225 50
Tour Eiffel	550	515
Ufiner S.M.D.	575	599
U.A.P.	2650	2620
U.T.A.	2252	2226
Vicat	700	704
Viniprix	1640	1640
Virax	182	163
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	121	123

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	....
Akzo	442	405
Alcan Alum.	180 20	174
Algemene Bank	1608	1600
American Brands	293	312
Am. Petrofina	280	....
Arbed	338	....
Asturienne Mines	160	151
Bco Pop Espanol	350	360
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1400	1400
B. Régl. Internat.	35980	33800
Br. Lambert	575	580
Canadian-Pacific	81 65	81 20
CIR	39	37 50
Commerzbank	1037	1027
Dart. and Kraft	346	328
De Beers (port.)	47 10	....
Dow Chemical	403	390
Gén. Belgique	548	540
Gevaert	910	....
Glaxo	91 90	91 80
Goodyear	280	275 c
Grace and Co	341	340
Gulf Canada Corp.	68	68 70
Honeywell Inc.	435	415 c
I. C. Industries	165	166
Johannesburg	730	....
Kubota	14 10	14 10
Latonia	286	286
Mannesmann	570	570
Midland Bank Plc	54 50	54 50
Mineral-Ressourc.	53	....
Nodorf	2448	2450
Noranda	83 90	95 65
Olivetti	32	32
Pakhoed Holding	195	185
Pfizer Inc.	406 50	406
Procter Gamble	505	495
Ricoh Cy Ltd	36	36
Rolinco	244	245
Robeco	275 50	275 40
Rodamco	407	....
Saipem	21 60	22
Shell fr. (port.)	85 50	....
S.K.F. Aktiebolag	323	305
Steel Cy of Can.	80	....
Tenneco	240 10	....
Thorn EMI	46 60	47
Thyssen c. 1 000	460	....
Toray indust. inc	23 90	23 50
Vieille Montagne	776	742
Wagons-Lits	889	881
West Rand	20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	9 40	11 d
Calciphos	1136	1045 o
C.E.M.	....	....
Cochery	141	149
Coparex	352	353
Dubois Inv. (Castro.)	760	760
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	260	....
Metra Hol. (échan.)	....	....
Nicolas	1005	1165
Révillon	200 60	....
Rorento N.V.	144 50	144
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ulinex	347	350
Union Brasseries	114 30	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1406	1435	Dauphin O.T.A.	2650	2649	Molex	295	293
Alain Manoukian	925	928	Devanlay	2250	2260	Navale-Delmas	726	755
Asystel	528	520	Deville	970	970	Olivetti-Logabax	450	446
BAFIP	795	827	Drouot-Assurances	648	660	Om. Gest. Fin.	476	478
B.I.C.M.	524	525	Drouot-Obl. convert.	3885	3890	Patemelle-R.D.	3520	3520
B.I.P.	1211	1260	Editions Belfond	250	254	Petit Bateau	218 40	227 10 d
Bolloré Technologies	1142	1116	Elect. S. Dassault	887	891	Petrofigaz	505	505
Buitoni	610	610	Expand	545	539	Razel	1410	1354
Cables de Lyon	1190	1197	Filipacchi	870	880	St-Gobain Emballage	1380	1400
Calberson	725	741	Guintoli	550	567	St-Honoré Matignon	246	250 90
Cardif	2950	3050	Guy Degrenne	988	980	S.C.G.P.M.	285	285
Cap Gemini Sogeti	2200	2200	I.C.C.	285	284	Sema-Metra	1374	1340
C.D.M.E.	813	830	IN Informatique	382	398	S.E.P.	1400	1400
C. Equip. Elect.	260	263	Le gd livre du mois	321 50	334 50	S.E.P.R.	1660	1660
C.E.G.I.D.	2005	2000	Loca-Investissement	348	348	S.M.T. Goupil	235	240
C.E.P.-Communication	1300	1295	Manutan	570	565	Sodinforg	....	....
C.G.I. Informatique	812	845	Merlin Immobilier	427	435	Sofibus	326	324
C. Occid. Forestière	116	118	Métallurg. Minière	136	135	Sepra	1200	1215
Delta	218	224	M.M.B.	785	790	Valeurs de France	349	349

SICAV (sélection) 15/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	795 65	776 24
Actions France	476 36	459 14
Actions sélectives	617 40	595 08
Aedificandi	668 59	645 39
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1173 92	1145 29
A.G.F. 5000	577 78	563 67
A.G.F. ECU	1131 96	1120 75
A.G.F. Interfonds	458 40	447 22
A.G.F. OBLIG.	1141 20	1135 52
Agfimo	676 37	659 87
Altefi	221 67	213 66
A.L.T.O.	204 29	196 91
Ameri-Gan	5340 86	5098 67 ◆
America-Valor	751 89	717 79
Amérique Gestion	366 88	350 24
Amplitude	546 70	530 78
Arbitrages court terme	5176 28	5165 94
Argonautes	406 47	388 04
Associc	1236 73	1235 73
Aurecic	1328 57	1287 93
Bourse-Investiss.	489 01	465 88
Bred Associations	2644 43	2636 52
Bred International	95 35	93 48
Capital Plus	1649 58	1648 59
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	855 12	816 34
Convertimmo	400 17	384 78
Cortal court terme	12197 38	12197 38
Cortexa	934 94	892 54
Credinter	459 88	446 49
Croiss. France	287 63	275 24
Croiss. Mercure	2719 80	2640 58
Croiss. Immobil.	668 96	638 63
Croiss. Prestige	375 99	358 94
Démèter	13095 19	13095 19
Drouot-France	679 66	648 83
Drouot-Investiss.	1076 05	1027 25
Drouot-Sécurité	253 70	242 20
Drouot-Sélection	143 98	137 43
Ecucic	1178 19	1160 78
Elicoop Sicav	11076 59	11076 59
Eli-Valeurs	9640 47	9405 34
Energie	255 43	243 85 ◆
Epacic	2884 64	2858 92
Epercourt (div. par 2)	4050 17	4040 07
Epargne Associations	25083 67	25046 10
Epargne-Capital	7860 35	7782 52
Epargne-Croiss.	1454 80	1415 86
Epargne-Industr.	776 73	741 51
Epargne-Inter	824 60	807 88
Epargne J	50130 25	50130 25
Epargne-Long-Terme	1770 92	1723 52
Epargne-Oblig.	200 56	195 19
Epargne-Unie	1233 92	1177 97
Epargne-Valeur	424 06	412 71
Eparoblig	1316 17	1313 64
Eurocic	9878 88	9732 89
Euro-Croissance	557 31	541 08 ◆
Eurodyn	1076 68	1041 28
Financière Plus	28997 49	28730 19
Finord Placement	62926 72	62738 50
Finord Trimestriel	1128 74	1112 06
Finord Valorisation	13159 83	12901 79
Foncier Investiss.	1150	1121 85
Fonchel	286 84	273 83
France Ecu Plus	10275 52	10173 78
France-Gan	5561 50	5309 31 ◆
France-Garantie	313 98	313 35 ◆
France-Investiss.	537 29	512 93
France-Net	124 83	123 59
France-Obligations	466 71	462 09
Francic	413 08	401 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1049 30	1019 74
Fruct-Associations	1299 07	1299 07
Fructicapi	302 25	297 79
Fructidor	253 63	249 88
Fructifrance	827 25	807 07
Fructivar	80358 79	80158 39
Fructi ECU	562 95	554 63
Fruct-Première	12086 04	11907 43
Futuroblig	1085 45	1084 35
Gestilion	59807 34	59658 19
Gestion Associations	148 91	145 63
Gestion Mobilière	735 33	701 99
Gest. Rendement	500 38	477 67
Gest. Sél. France	783 34	747 82
Haussmann Associat.	1273 14	1273 14
Haussmann court terme	1145 10	1145 10
Haussmann Epargne	1370 30	1370 30
Haussmann Europe	1957 42	1886 67
Haussmann France	1074 61	1035 77
Haussmann Oblicroiss.	1306 98	1306 98
Haussmann Obligation	1544 42	1488 60
Horizon	1252 82	1216 33
I.M.S.I.	631 95	603 29
Indo-Suez Valeurs	789 41	763 61
Ind. française	14234 28	13955 18 ◆
Interoblig.	11621 94	11367 25
Intersélect France	487 26	465 16
Intervaleurs Indust.	669 30	638 95
Invest. net	14542 75	14513 72
Invest. Obligataire	17690 50	17655 19
Japacic	166 30	161 46 ◆
Jeune épargne	234 52	231 05
Laffitte-crt-terme	60281 96	60281 96
Laffitte-Expansion	829 80	792 17
Laffitte-France	354 21	338 15
Laffitte-Immobilière	261 73	249 86
Laffitte-Japon	314 80	300 33
Laffitte-Oblig.	147 96	141 24
Laffitte-Rend.	217 02	207 18
Laffitte-Tokyo	1199 20	1144 82
Lion-Associations	11947 42	11947 42
Lion-Institutionnels	25048 15	24985 69
Lionplus	73229 41	72504 37
Livret portefeuille	623 57	605 41
Méditerranée	163 10	155 70
Mondiale Investissem.	464 35	443 29
Monecic	5769 93	5769 93
Moné J.	52006 03	52006 03 ◆
Multi-Obligations	428 49	408 06
Mutuelle Unie Sél.	158 59	151 40
Natio.-Assoc.	6395 45	6382 88
Natio.-Epargne	13811 62	13674 87
Natio.-Immobilier	1038 85	1011 06
Natio.-Inter.	1121 69	1091 67
Natio.-Obligations	560 52	535 79
Natio.-Patrimoine	1417 86	1379 91
Natio.-Placements	65379 73	65379 73
Natio.-Revenus	1083 15	1072 43
Natio.-Sécurité	53292 91	53292 91
Natio.-Valeurs	764 82	744 35
Nippon-Gan	5116 01	4884 02 ◆
Nord-Sud Développ.	1212 53	1210 11
Oblicic Régions	1018 22	1003 17
Oblicoop Sicav	1453 72	1425 22
Oblifon	1145 36	1114 71
Oppimmoval	649 42	619 97
Options et Rendement	50859 49	50107 87
Orsay-Gestion	172 73	164 90
Paramérique	536 94	512 60
Pareurope	834 95	797 09
Paribas Epargne	15346 22	15314 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	612 66	587 68
Parnasse-Valor	1122 93	1121 81
Patrimoine-Retraite	1640 87	1603 70
Phenix Placements	267 68	266 35
Pierre Investiss.	754 43	730 22
Placement A	1014 39	1014 39
Placement crt-terme	70804 41	70804 41
Placement J	54342 96	54342 96
Placement Premier	48949 80	48949 80
Priv'Association	22163 74	22163 74
Province Investiss.	567 63	541 89
Quartz	110 41	107 69
Rentacic	167 46	164 98
Revenus Trimestriels	5935 98	5877 21
Revenu Vert	1184 38	1183 18
Rivoli Plus	1032 94	995 10 o
St-Honoré Assoc.	14123 43	14063 16
St-Honoré Bio-alim.	762 73	728 14
St-Honoré Pacifique	530 06	505 02
St-Honoré P.M.E.	451 81	431 32
St-Honoré Real	11252 83	11203
St-Honoré Rendement	12141 37	12090 97
St-Honoré Technol.	737 74	704 29
St-Honoré Valor	12291 79	12194 24
Sécuricic	10959 15	10948 20
Sécur. Mobilière	438 43	418 55
Sécuri Taux	10123 69	10123 69
Sél. court terme	12345 72	12253 82
Sicaden (Casden BP)	769 08	747 86
Sicav-Associations	1354 91	1352 87
S.F.I. fr. et ét.	604 24	586 64
Sicavimmo	803 19	765 77
Sicav 5000	367 64	357 80
Silvafrance	567 06	551 88
Sivam	423 39	412 06
Sivarente	221 82	215 88
Sivinter	416 98	405 82
S.I.-Est	1269 62	1212 05
S.I.G.	913 85	872 01
S.N.I.	1231 78	1195 90
Sofinvest	535 03	513 22
Sogepargne	381 08	367 31
Sogenac	52798 43	51260 61
Sogevar	1050 81	1003 16
Sogiter	1299 03	1240 12
Soleil Investiss.	474 37	452 85 ◆
Technocic	1163 37	1129 49
Techno-Gan	5889 96	5603 78 ◆
U.A.P. Investiss.	403 72	389 13
Uni-Associations	113 83	113 83 ◆
Unifrance	485 40	463 39
Unifoncier	1340 93	1280 12
Uni-Garantie	1426 05	1393 06
Unigestion	901 56	861 08
Uni-Japon	1438 75	1373 51
Uni-Régions	2822 73	2790 20
Unirente	2275 30	2200 48
Univar	173 03	173 03 ◆
Univers-Obligations	1604 25	1551 50
Valorem	515 75	503 17
Valoblig	60088 30	59491 39
Valorg	1459 49	1458 03
Valrem	77565 36	77526 60

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	88 10	....
Casino	266	....
Créd. Foncier France	258	261
Pernod Ricard	284	270
Total	8 20	8 70

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 841	6 805	6 300	6 850
ECU	6 633	6 629	....	....
Allemagne (100 DM)	328	327 760	318	338
Belgique (100 F)	15 767	15 753	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	290 180	290	278	298
Danemark (100 krd)	86 870	86 715	82 500	90
Norvège (100 k)	87 340	87 230	83	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 485	9 480	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 670	4 657	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 733	4 729	4 500	5
Suisse (100 fr.)	390 900	389 250	377	399
Suède (100 krs)	95 160	94 890	91	98 500
Autriche (100 sch)	46 540	46 570	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 987	4 986	4 650	5 160
Portugal (100 esc.)	4 419	4 406	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 915	4 780	4 600	5
Japon (100 yens)	4 059	4 041	3 920	4 100

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/12
Or fin (kilo en barre)	83400	83500
Or fin (en lingot)	83750	83850
Pièce française (20 fr)	516	517
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	539
Pièce latine (20 fr)	481	481
Souverain	611	601
Pièce de 20 dollars	3005	2980
Pièce de 10 dollars	1410	1360
Pièce de 5 dollars	970	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3130
Pièce de 10 florins	495	504
Or Londres	389 70	389 70
Or Zurich	390 25	395
Or Hongkong	390 50	394 50
Argent Londres	5 37	5 44

Le Monde

ÉTRANGER
3 Le trafic de drogue dans les pays andins.
6 Un « Ramadan financier » pour le Gabon.
7 Le retour à la démocratie en Turquie.
8 Israël : consensus pour une véritable « révolution économique ».

POLITIQUE
9 Le libéralisme en panne.
10 Le Sénat rétablit le secteur hospitalier.
11 L'attentat contre M. Peyrefitte.

DÉBATS
2 Le destin de l'agriculture.

SOCIÉTÉ
14 L'affaire du Carrefour du développement et les déclarations de M. Pasqua.
17 M. Mitterrand aux Journées annuelles d'éthique.
– Les socialistes et les prisons privées.
– Après la tentative de suicide de Christine Villemin.

CULTURE
19 Danse : création d'Eden, de Maguy Marin.
20 Exposition : « Le prodige saoudien », au Grand Palais.
– Digressions, par Bernard Frank.
21 Communication : l'AFP en état d'urgence.

ÉCONOMIE
36 M. Périgot élu président du CNPF.
– M. Lévy sera nommé PDG de Renault.
37 Nouvelles grèves de la RATP du 22 au 24 décembre.
38-39 Les marchés financiers.

SERVICES
Radio-télévision 23
Annonces classées .... 26 à 35
Carnet 24
Météorologie 23
Mots croisés 23
Loto sportif 24
Programmes des spectacles 22

Quand « Minute » finance indirectement SOS-Racisme

La plainte déposée par M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, et de son épouse Françoise contre l'hebdomadaire *Minute*, à la suite de la diffusion de photos du couple dans ses colonnes, a donné lieu à une transaction entre les deux parties. La société éditrice de l'hebdomadaire *Minute* a versé 80 000 F à M. et Mme Fabius. Ces derniers ont fait don de la moitié de cette somme à la Ligue des droits de l'homme, de l'autre à l'association SOS-Racisme.

Le nouveau PDG de *Minute*, M. Boizeau, a, quant à lui, adressé une lettre à M. et Mme Fabius dans laquelle il indique, à propos de M. Jean-Claude Goudeau, directeur général de *Minute* à l'époque de la parution des photos incriminées : *« Il s'agissait sans doute pour lui d'assurer, selon une conception dont je comprends fort bien que vous ayez pu la critiquer, la mission d'information qui est celle du journaliste (...). J'ai fait part à M. Jean-Claude Goudeau de mon total désaccord et de ma réprobation. »*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 décembre

Un palier de décompression

La Bourse de Paris a observé, mardi matin, un nouveau palier de décompression dans sa lente mais large montée vers de nouveaux niveaux records. La plupart des valeurs traitées au cours de la séance préliminaire ont marqué le pas. Cinq ont monté de façon sensible (Crouzet, Esso, Merlin, Alsthom, Synthélabo), soit de 1 % à 3 %, et trois ont baissé : Printemps, CSF, Casino. En clôture, l'indication instantanée s'établissait à 0,08 % au-dessous de son niveau précédent.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	511	513	510
Agence Havas	2125	2140	2135
Air Liquide (L')	719	719	722
Bancaire (Cie)	1181	1181	1190
Bongrain	2631	2631	2632
Bouygues	1327	1327	1325
B.S.N.	4680	4675	4665
Carrefour	3760	3760	3760
Chargeurs S.A.	1621	1623	1623
Club Méditerranée	726	725	726
Crédit National	1645	1645	1640
Eaux (Gén.)	1399	1390	1390
ELF-Aquitaine	320	319 90	320
Essilor	3775	3780	3800
Lafarge-Coppée	1459	1460	1450
Michelin	2601	2610	2610
Midi (Cie)	1729	1730	1730
Moët-Hennessy	2676	2669	2665
Navig. Mixtes	1122	1125	1125
Oréal (L')	3980	3980	3980
Pechelbronn	1329	1340	1330
Pernod-Ricard	1125	1120	1120
Peugeot S.A.	1220	1215	1215
Sanofi	771	771	771
Source Perrier	811	814	811
Télémécanique	3380	3355	3365
Thomson-C.S.F.	1682	1683	1652
Total-C.F.P.	430	432	432
T.R.T.	2245	2245	2245
Valéo	560	569	555

Tour de vis à Bruxelles

Les Douze s'accordent pour réduire la production laitière de 8,5 millions de tonnes

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Ce mardi 16 décembre, à l'issue d'une deuxième nuit blanche entièrement passée à négocier, les ministres de l'agriculture des Douze se sont mis d'accord sur un programme de réduction de la production laitière à appliquer au cours des deux prochaines campagnes. Les positions des Etats membres, singulièrement celles de la France et du Royaume-Uni, sont restées cependant éloignées quant aux aménagements à apporter à la réglementation applicable à la viande de bœuf, ce qui a retardé la conclusion des travaux du conseil.

L'accord sur le lait constituera une nouvelle étape très importante de la réforme de la politique agricole commune (PAC) engagée depuis 1984. Il va dans le sens réclamé avec insistance par le Parlement européen et devrait donc l'inciter à faire le nécessaire pour que le budget de la CEE pour 1987 – qui est actuellement bloqué de son fait – puisse être arrêté.

Aux termes du dernier projet de compromis présenté par la Commission européenne, les quotas laitiers seraient réduits de 6 % (6 millions de tonnes) au 1er avril 1987. Une nouvelle réduction de 2,5 % (2,5 millions de tonnes) serait d'ores et déjà décidée pour application à compter du 1er avril 1988. Il a cependant été admis que cette réduction obligatoire pourrait être mise en œuvre avec souplesse en Italie, en Espagne, en Grèce et au Portugal. Ces quatre pays produisent moins de lait qu'ils n'en consomment.

Des compensations substantielles seraient octroyées aux producteurs touchés par ce nouveau tour de vis. Le programme de cessation volontaire de la production déjà adopté au printemps dernier, et qui porte sur deux millions de tonnes pour 1987-1988, continuera à être mis en œuvre mais l'indemnité qui avait été fixée à 4 ECUS (1 ECU = 6,82 F) par cent kilos et par an pendant sept ans, sera portée à 6 ECUS. Pour les quatre autres millions de tonnes de production qui devraient être éliminés en 1987-1988, l'indemnité sera de 10 ECUS par an pendant deux ans. Elle pourra, grâce à une aide nationale complémentaire, être portée à 12,5 ECUS.

Il est entendu que les Etats membres pourront continuer à procéder à des transferts de quotas d'une région à l'autre. C'est là un élément de souplesse auquel M. François Guillaume se montrait très attaché.

L'intervention sur la poudre de lait maigre sera suspendue du 1er septembre au 28 février. Quant aux achats publics de beurre au prix d'intervention, ils ne seraient plus automatiques, mais feraient l'objet d'adjudications sous l'autorité de la commission. Autrement dit, sauf erreur, ils pourraient être opérés à des prix inférieurs au prix officiel d'intervention. L'idée sous-jacente est bien entendu de limiter la portée et les coûts de ces achats.

L'Irlande, dont l'économie est particulièrement dépendante de la production laitière, n'aurait cependant pas à subir cette modification du régime d'intervention. Les ministres ont pris note de l'intention de la commission de mettre en œuvre un ambitieux programme de dégagement des stocks de beurre et de poudre de lait.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Le Suriname aurait conclu un accord de coopération militaire avec la Libye.** – Le gouvernement surinamien du lieutenant-colonel Desi Bouterse, qui affronte une guérilla dirigée par l'un de ses anciens gardes du corps, Ronnie Brunswijk, aurait signé un accord de coopération militaire avec la Libye, affirme le *Times* de Londres de ce mardi 16 décembre.

Une centaine d'« experts » libyens seraient arrivés à Paramaribo, et Tripoli aurait promis une aide de 100 millions de dollars au Suriname. Le gouvernement de Paramaribo aurait d'autre part accru sa coopération avec l'OLP, l'URSS, le Nicaragua, l'Angola et la Corée du Nord. En revanche, les relations avec Cuba, très étroites dans le passé, ont pratiquement cessé depuis que le Brésil a fait savoir au lieutenant-colonel Bouterse qu'il n'accepterait en aucun cas un pays sous influence cubaine à sa frontière nord.

Le numéro du « Monde » daté 16 décembre 1986 a été tiré à 534 304 exemplaires

Le lancement de Paris-Première

Une chaîne locale pour les « câblés »

« Envoyez la bande annonce ! » Il est 18 h 50, lundi soir, dans les locaux de Paris-Câble, square Bela-Bartok, à Paris. Un peu crispé, Pierre Barret, administrateur de Métropole-Télévision (société d'études pour la télévision régionale), vient de donner le coup d'envoi de Paris-Première, la première chaîne de télévision locale parisienne. Dix minutes d'images séduisantes pour présenter la nouvelle chaîne avant son démarrage effectif, à 19 heures.

La bande annonce donne un avant-goût des programmes que les abonnés du câble (environ six cents personnes à ce jour) peuvent capter, tous les soirs entre 19 heures et minuit, sur le canal 8. Le menu est alléchant : outre des magazines originaux consacrés à la vie parisienne (vie quotidienne, vie nocturne, vie pratique, vie culturelle), des documentaires, des retransmissions (partielles) de spectacles parisiens, la grille réserve une place de choix au cinéma : cinq films par semaine, des cycles (Taviani, de Funès et Louis Malle pour commencer), un film « carré noir » épouvante le vendredi soir, un film « carré blanc » (érotique) tard le dimanche. Clips, jeux et rediffusions apparaissent dans les premières programmations en quantité limitée, et les films ne seront pas « saucissonnés » par des écrans de publicité.

Paris-Première, qui se proclame première chaîne parisienne « interactive », propose à ses abonnés de dialoguer avec elle, par l'intermédiaire du minitel. En composant le 36 1 5 puis TVCAB, le téléspectateur peut demander une rediffusion, ou consulter le service d'informations pratiques.

Un cadeau de Noël très « câblé » pour les heureux élus des douzième, treizième et quinzième arrondissements de Paris. Les autres devront se montrer patients : le plan de développement du réseau prévoit la couverture totale de la capitale en 1992 (*le Monde* du 4 décembre). S. K.

● **ARGENTINE : le chef des Montoneros inculpé pour meurtre.** – Mario Firmenich, chef des Montoneros, une organisation d'extrême gauche annihilée par l'armée, a été inculpé d'« homicide », lundi 15 décembre, pour un attentat à l'explosif perpétré il y a dix ans contre le secrétariat d'Etat au Plan. Quatorze personnes avaient trouvé la mort. Firmenich est déjà emprisonné à Buenos-Aires pour sa participation présumée au meurtre, en 1979, de l'industriel Francisco Soldati et de son chauffeur.

Sur le vif

Compagnie

– Allô, c'est toi ? C'est Poupette. Dis donc, ça va pas. Je craque totalement. Je supporte plus d'être seule. Surtout là, en ce moment... Noël, les sapins, les étrennes, les guirlandes, les serpentins... Je peux plus regarder une vitrine ni ouvrir un magazine : ces gros titres, des robes à mettre tous les hommes à vos pieds, votre maison en fête, cadeaux-folie, cadeaux-raison, ça me fout en l'air.

– Achète un collier à ton chat et arrête de nous gonfler. T'es pas la seule à être seule, c'est le cas d'une femme sur deux à Paris. Si tu te remuais un peu aussi, au lieu de rester prostrée dans ton trou, tu...

– Ah ! non, je t'en prie, tu vas me réciter l'article de « Biba » : Ne restez plus seule, faites-vous des amis ! Merci du conseil ! Il m'a coûté 12 balles. Et j'ai eu droit en prime à un spécial beauté : appliquez un masque lifteur et soyez sublime pour une nuit câline.

– Enfin, écoute, Poupette, tu l'as choisi ton célibat. Quand t'as viré Pierre-Jean à cause de cette idiote – tiens, je les ai rencontrés hier au Forum, ils faisaient leur shopping, – tu pensais pas qu'à ton âge t'allais retrouver le prince charmant dans la semaine !

– Qu'est-ce que t'essayes de me dire là, que j'aurais dû supporter, accepter qu'il me...

– Non, au contraire, simplement faut que tu comprennes, t'es une pionnière. Je te fiche mon billet qu'en 2986 on ne vivra plus que comme ça, en solo. On naîtra dans des bocaux, et...

– Et ce sera « le Meilleur des mondes », merci m'sieur Huxley. En attendant, tu sais, ma copine, mais si, Suzy, une collègue de bureau, on devait réveillonner en filles, chez elle, toutes les deux, et ben ça aussi, c'est râpé. Elle a trouvé un mec et elle a décidé de vivre avec, désolée m'sieur Huxley. Du coup, je suis complètement larguée.

– Oh ! ça me fait penser... Je voulais te dire : surtout appelle pas chez moi entre le 27 décembre et le 3 janvier, j'ai dit qu'on allait ensemble à Val-d'Isère pour te changer les idées.

CLAUDE SARRAUTE.

Vers la création d'un Conseil français des Eglises chrétiennes

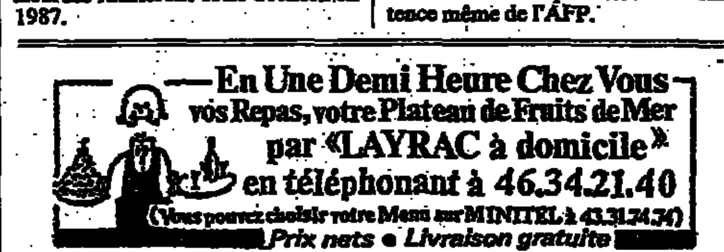
Un Conseil des Eglises chrétiennes verra le jour en France en 1987. Un accord de principe a été donné à un tel projet, lors de la dernière rencontre à Paris, les 10 et 11 décembre, des Conseils permanents catholique et luthéro-réformé, présidée par Mgr Vilnet et le pasteur Blanc, à laquelle pour la première fois s'était joint Mgr Meletios, président du Comité interépiscopal orthodoxe. Les synodes protestants et l'assemblée plénière des évêques à Lourdes ratifieront cette décision en 1987.

La grève de l'AFP

Un communiqué de la Société des rédacteurs du « Monde »

A l'occasion de la grève de l'AFP, la Société des rédacteurs du Monde *a publié le communiqué suivant :*

La Société des rédacteurs du Monde rappelle que les rédactions sont les principales garantes de l'indépendance de l'information. Elle assure la Société des journalistes de l'Agence France-Presse de son soutien dans la situation actuelle. Elle lui manifeste son appui dans la recherche d'une solution au conflit qui menace l'existence même de l'AFP.







A B C D E F G